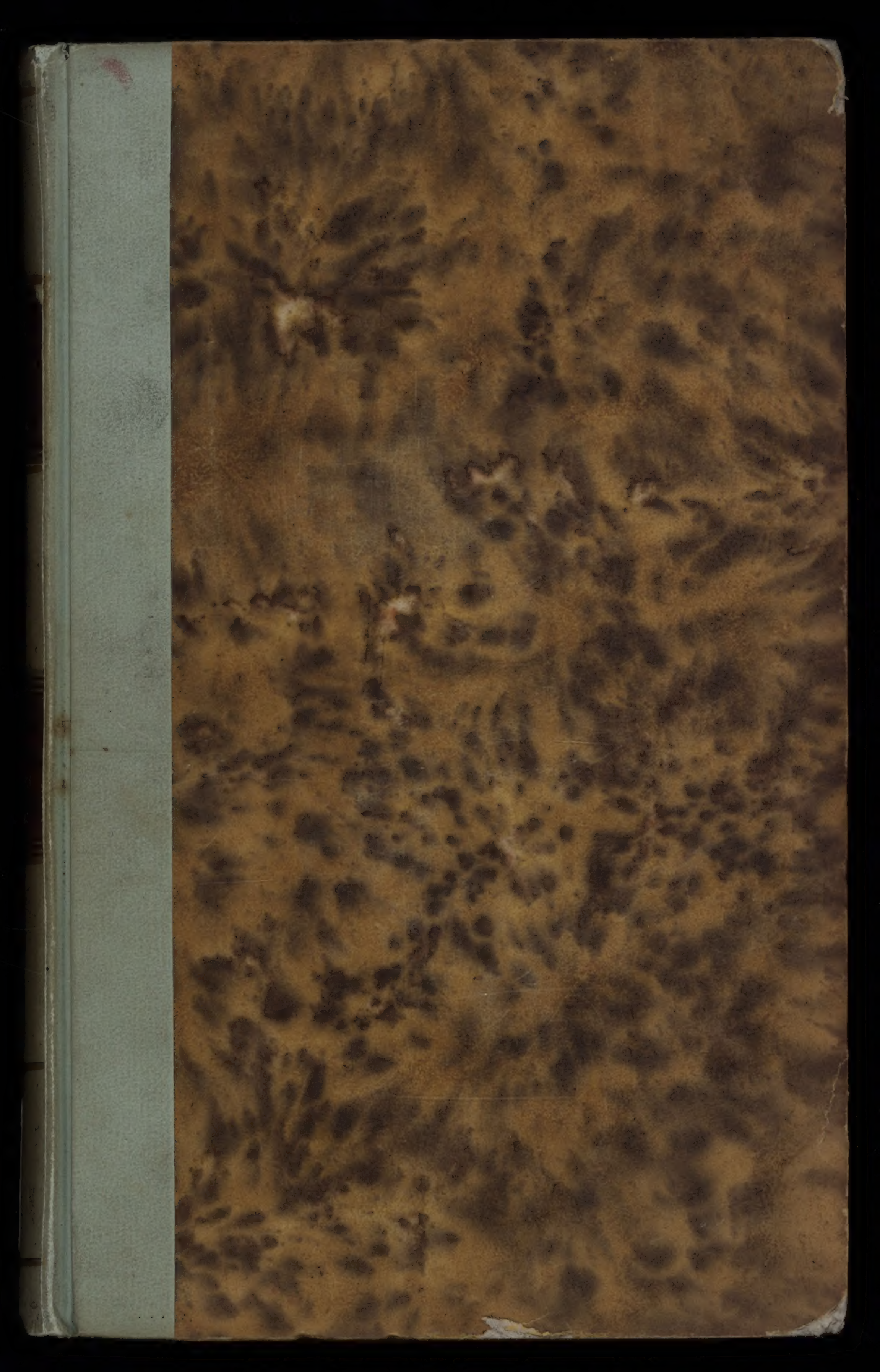
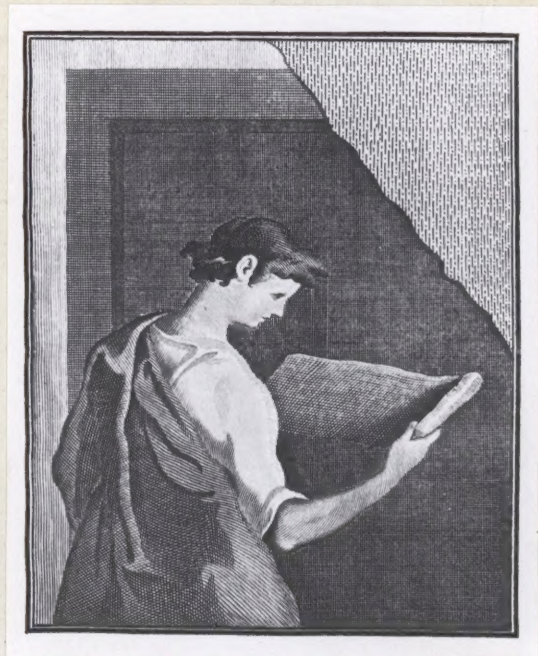




THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

TOME SEPTIÈME

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME SEPTIÈME.





Tiré du Cabinet de Mr. C. F. A. de Mussey — *Gravé par Lorieux*

ABBAYE DE LIVRY

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS.

AVEC PORTRAITS, VUES ET FAC-SIMILE.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, À LA BIBLE D'OR.

M D CCC XVIII.

DC
130
S5
S51
v.7

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

moi qui ne lis non plus de
gazettes que lalcoran, le ne pouuoy
pas deuiner mademoiselle que
uous eussiez remporte le prix de
leloquence, et en mille ans ne
me seroy pas aduisé de uous en faire
un compliment parceque le neusse
Iamais peu croire que nostre siecle
sauisast de mettre un prix p. cela,
le scauoy seulement en gros et
en detail que uous en meritiez un
sur tous les eloquens du monde
et que quand la fortune ne seroit
plus brouillée auec le merite uous
remporteriez les prix de toutes les
belles qualités de lesprit, et du cœur
le ne scauoy que cela et ne deuinoy
rien, cest dela que procede mon
silence sur uostre uictoire, mais
cest une belle uictoire que celle la
au prix destre ladmiration de toutes
les nations qui scauent nostre langue

sur quoy elle ne vous ont rien
donné; oh siecle oh meurs
oh honte de tout ce qu'il y a dame
sensible; ma Cousine me vient
de faire un compliment sur
vostre prix et me charge fort
de ne l'avoir pas devine; elle
vous aime trop l'en sus l'alors

Corbinelli

A Mademoiselle

Mademoiselle de Scudery





Tiré du Cabinet de Mr. C. F. A. de Mussey *Gravé par Lorieux.*

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

784.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 29 septembre 1680.

C'est une république, c'est un monde que votre château; je n'y ai jamais vu cette foule. Montgobert me parle de *quintille*, je ne sais ce que c'est; mais, quoique nous soyons dans une solitude en comparaison, nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu, un trictrac, un hombre, un reversi. Nous avons présentement madame de Marbeuf, qui est bonne à tout; elle est commode et complaisante. La princesse éclaire ces bois comme la nymphe Galatée; elle est en deuil de son beau-frère, l'électeur palatin; il faudroit que toute l'Europe se portât fort bien, pour qu'elle ne fût pas sujette à perdre ses parents. Nous avons des gens de Vitré que

vous ne connoissez non plus que *la solitaire*[a]; enfin je ne sais comme tout cela va, mais je sais bien que je n'en souhaite pas davantage, et que je voudrois avoir plus de temps pour lire et pour me promener. La *solitaire* est justement où vous dites; mais elle est si droite et si bien plantée qu'elle vous surprendroit. Il est temps cependant que je prenne d'autres pensées. Quand je songe qu'au bout de mon voyage je vous retrouverai, cela me paroît si heureux, que j'ai peur qu'il n'arrive quelque dérangement. La fiévre du chevalier n'a-t-elle pas été la plus désobligeante du monde? J'ai senti le chagrin que vous en auriez. Il m'écrit qu'il sera bientôt en état de partir, et qu'il a été guéri, et M. d'Evreux aussi, par notre Anglois : son remède a fait des merveilles cette année; M. de Lesdiguières en a été guéri comme par miracle, et mille autres. Je mande au chevalier que je me réjouis d'autant plus de sa santé, que je trouve ce voyage nécessaire pour lui. Je suis persuadée que tout se rangera, aussi bien que vos compagnies de Grignan, qui me paroissent comme dans ce tour de jetons où l'on donne à un roi neuf gardes de chaque côté; on fait sortir quatre gardes, il en a toujours neuf; on en fait entrer quatre, il en a toujours neuf. Vous voilà justement; tout est plein quand vous n'êtes que vous, tout est logé quand il y en a trois fois autant. Dieu conserve chez vous, ma chère enfant, cette grace de multiplication si nécessaire aux dépenses excessives et aux revenus bornés.

[a] Nom d'une nouvelle allée du parc des Rochers. (*Voyez* la lettre 775, tome VI, page 452.)

Je suis étonnée que vous ne sachiez encore rien de M. de Vendôme ni d'un intendant; cela viendra tout d'un coup. Ce que je vous mandois de cet échange de la charge de votre frère, étoit une pensée de madame de La Fayette, lorsque nous songions à nous tirer d'affaire par M. de Louvois; car il est certain que c'est toujours par quelque changement que l'on entre en propos avec ce ministre; mais c'est l'extrémité que d'en venir là : il faut essayer premièrement de se défaire de la charge, et consulter nos amis.

J'espère que nous arriverons tous à Paris, où nous parlerons de toutes choses. Mettez-vous seulement en état de marcher sans incommodité : voilà ce que vous devez faire avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Je ne sais quand on dansera ce ballet[a]; vraiment, ce sera une belle piéce; vous croyez bien que, pour moi, je dirai, ce n'est pas là un ballet comme celui où dansoit ma fille; il y avoit telle et telle : elle y faisoit un petit pas admirable sur le bord du théâtre, et, là-dessus, je conterai tout le ballet : mais vous-même, ma belle, je crois que, sans radoterie, vous pourrez dire qu'il ne fait point souvenir du vôtre, et qu'il y avoit quatre personnes avec feue MADAME, que des siécles entiers auront peine à remplacer, et pour la beauté, et pour la belle jeunesse, et pour la danse : ah! quelles bergères et quelles ama-

[a] Le ballet du *Triomphe de l'Amour* de Quinault fut représenté à Saint-Germain, devant le roi, le 21 janvier 1681; il le fut ensuite à Paris le 10 mai suivant. C'est le premier ballet dans lequel des danseuses aient été introduites sur le théâtre de l'Opéra; ces rôles étoient auparavant remplis par des hommes, suivant l'usage de l'Italie.

zones[a]! il me semble que tout le monde s'excuse de ce ballet : la duchesse de Sully soutiendra l'honneur de la danse, mais non de la cadence; il y a eu bien des affaires dans sa famille; madame de Verneuil parloit du baptistaire, M. de Sully des affaires et des procès qu'elle a à solliciter; enfin madame la dauphine a si bien commandé, qu'il a fallu obéir[b]. Adieu, ma chère enfant, vous ne devez avoir aucune inquiétude pour ma santé, elle est très parfaite; et plût à Dieu que je puisse penser la même chose de vous! Je ne sens point le serein; j'ai de petits cabinets qui sont des *brandebourgs*[c] fort commo-

[a] Benserade fit ce joli quatrain pour mademoiselle de Sévigné qui dansoit dans un ballet sous le costume d'amazone. On n'a pas cru devoir l'écarter pour un mot qu'aujourd'hui nos bienséances réprouvent.

Belle et jeune guerrière, une preuve assez bonne
Qu'on suit d'une amazone et la règle et les vœux,
C'est qu'on n'a qu'un téton; je crois, Dieu me pardonne,
Que vous en avez déja deux.

[b] La duchesse de Sully y dansa, elle représentoit une nymphe de Diane, et Benserade lui adressa ces vers :

Nymphe toujours charmante et d'une humeur tranquille,
Soit qu'il vous faille quelquefois
Quitter la ville pour les bois,
Ou quitter les bois pour la ville,
J'ai pourtant de la peine à me persuader,
Vous qui parez les bals et les plus grandes fêtes,
Que vous soyez bien propre à vous accommoder
D'un long commerce avec les bêtes.

[c] Ce mot est pris ici dans un sens qu'on ne lui connoît pas. Suivant le Dictionnaire de l'Académie, on appelle de ce nom une espèce de *casaque*, ou bien une *boutonnière*.

des; on y lit, on y cause, on laisse tomber les traits du serein, et puis on rentre dans ce mail que je ne crois pas moins sûr qu'une belle et grande galerie.

785.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 2 octobre 1680.

J'ai bien senti le chagrin et le dérangement que vous feroit la maladie du chevalier; je savois plus tôt que vous que sa fièvre diminuoit, et que l'Anglois le guérissoit, comme il a guéri tous ceux qui se sont adressés à lui: voici une grande année pour sa réputation. Dieu merci, ma fille, voilà qui est fini: l'abbé de Pontcarré me mande que le chevalier et M. d'Evreux sont sans fièvre; et les projets qui paroissoient un peu dérangés vont reprendre le fil de leur discours. Je suis fâchée du voyage de M. de Grignan; il sera revenu quand vous recevrez cette lettre; mais je ne puis m'empêcher d'en parler. Quelle bombe tombée au milieu des plaisirs et de la tranquillité de votre automne! c'est, en vérité, quitter beaucoup que de quitter votre château, et toute la bonne compagnie, et la bonne chère, la musique; il n'y a point de religieux à qui l'obéissance donne plus de mortification. Ces Messinois, qui font plus de peur que de mal aux autres, vous font, comme vous dites, bien plus de mal

que de peur : et quelle dépense! et qu'elle vient mal à propos! Je vois tous ces contre-temps avec autant de chagrin que vous; et je vous conduis au travers de tout cela jusqu'au jour qu'il me paroît que tout aura repris sa place : je ne crois point que vous puissiez vous bien porter que cela ne soit. Vous êtes trop vive pour trouver du repos et des nuits tranquilles avec des sujets d'agitation. Je vous ai vue mettre cuire des pensées, et rêver profondément pour des sujets qui le méritoient moins. Je suis persuadée que vous n'aurez point M. de Vendôme; mais cela ne doit point vous empêcher de partir : vous attendrez à Paris M. de Grignan, comme vous avez fait quelquefois. Vous avez plus de raison que personne de ne vous pas exposer par le mauvais temps; pour nous, mon enfant, nous laisserons passer les fêtes de la Toussaint, et puis nous prendrons notre jour.

Je vous ai fait cinq ou six questions touchant mademoiselle de Grignan, vous m'y répondrez. Cette sainte fille est l'objet de mon admiration : vous dites qu'elle se conduit toute seule; ah, ma fille! qu'elle a un bon directeur! laissez-la faire, abandonnez-la à sa conduite, et croyez, selon ce que j'en puis juger, que jamais une conscience n'a été mieux dirigée. Ce sont des prodiges de grace que ces sortes de vocations : je suis attendrie de cette haute vertu. Madame de La Fayette me mande que tout le monde tombe de la fièvre, comme si l'on étoit au siége d'une ville, d'où l'on tirât plusieurs coups de mousquet sur la tranchée; il n'en meurt point, voilà la différence qu'il y a.

J'ai dit à madame la princesse de Tarente tout ce que

la Providence et vous avez entrepris pour madame sa fille; je crois qu'étant toutes deux contre elle, vous la confirmerez dans les bons sentiments où elle me paroît: elle vous dit mille douceurs. Elle vouloit me demander de quoi vous vous mêliez de vouloir qu'elle aimât sa fille; je lui ai dit que c'est que vous ne pouviez souffrir qu'il y eût une fille au monde qui pût être assez malheureuse pour être privée de la tendresse d'une mère comme elle: ce discours a fort bien réussi.

Vous savez bien que madame de Ludres, lasse de bouder sans qu'on y prît garde, a enfin obtenu de son orgueil, si bien réglé, de prendre du roi deux mille écus de pension, et vingt-cinq mille francs pour payer ses pauvres créanciers, qui, n'ayant point été outragés, souhaitoient fort d'être payés grossièrement sans rancune. On dit qu'elle est toujours belle[a]. Mon Dieu, ma fille, que je vous gronderois de bon cœur d'être si aise d'être maigre! Si c'est par résignation, il y a bien du mérite; mais par goût, vous n'êtes point raisonnable. Je voudrois bien, moi, que vous fussiez grasse et forte, et enfin qu'il plût à Dieu de vous redonner votre santé, avec toutes ses circonstances et dépendances.

[a] Madame de Ludres avoit refusé des sommes considérables. Madame de Scuderi disoit que Chamarande, l'un des quatre premiers valets-de-chambre, lui avoit offert 400,000 fr. de la part du roi. (*Voyez* le *Supplément de Bussy* seconde partie, page 40.) Elle quitta à cette époque la maison des filles de Sainte-Marie (*voyez* la note de la lettre 582, tome V, page 140), et se retira dans un couvent de Nancy, où elle vécut jusque dans un âge très avancé. MADAME dit dans ses *Fragments de lettres originales* que madame de Ludres étoit encore belle à soixante et dix ans.

Il n'est pas naturel, ma fille, que je ne vous dise pas ce qui vient d'arriver tout-à-l'heure. Vous connoissez mes chevaux, ils sont fort beaux; celui qui s'appelle le *favori* étoit au travail, on lui faisoit le poil de l'oreille, ne vous en déplaise, il s'est mis en furie; on a voulu lui rendre sa liberté, il s'est jeté comme un furieux par-dessus les barres, et s'est crevé le cœur: en le voyant mort, j'ai dit, comme M. de Montbazon, *Voyez ce que c'est que de nous;* et je vous le conte, mon enfant: j'ai soutenu ce malheur en grande femme tout-à-fait, et je n'en irai pas moins à Paris.

786.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 6 octobre 1680.

Je vous ai suivie, ma très chère, dans tous vos jours d'inquiétude : l'éloignement est cruel dans ces occasions; on se tourmente quand il faudroit se réjouir; et, Dieu merci, nous n'avons point encore été en état de nous repentir de nous être réjouis quand il auroit fallu s'affliger. La maladie de vos Grignan a été des plus communes sans aucun accident; ils ont pris du remède de l'Anglois, comme si vous aviez été leur garde, ainsi que vous l'étiez du pauvre bon abbé; le remède leur a fait des merveilles comme à lui : ils sont sans fié-

vre : on me mande qu'ils songent à partir incessamment; il ne seroit question que de savoir tout cela pour être en repos; mais on est loin, on est livrée à toutes ses imaginations : la poste n'arrive pas tous les jours, et on est agitée quand elle arrive; je connois parfaitement toutes ces sortes de peines. Une santé aussi délicate que la vôtre, tant de coliques si fréquentes, si douloureuses, un abattement et une maigreur qui ne résisteroient point à une fièvre comme celle que vous eûtes l'année dernière; il ne faut pas croire que tout cela ne puisse donner de mauvaises heures; je les éloigne tant que je puis, mais elles sont plus fortes que moi, et savent bien prendre leur temps. Les réflexions que vous faites sur le mécompte éternel de nos projets sont fort raisonnables; pour moi, c'est ma plus ordinaire méditation, et à tel point que je me console des inquiétudes qui viennent brouiller la joie de vous voir bientôt à Paris, par la crainte que j'aurois de quelque accident imprévu, si cette joie étoit toute pure et toute brillante : je me la laisse donc obscurcir, comme vous disiez l'autre jour, afin qu'à la faveur de quelques tribulations, je puisse en approcher avec plus de sûreté. Votre automne, qui devoit être si agréable, n'a-t-elle pas été troublée comme d'un orage, au milieu du plus beau temps du monde? Mais il me semble que tous ces nuages passeront, et que l'air deviendra serein; tous vos plaisirs ne sont que reculés; M. de Grignan reviendra de Marseille, et vos Grignan de Paris. Je ne sais point du tout l'affaire du coadjuteur, qui lui coûtera peut-être de l'argent; cela seroit en quelque sorte plus mauvais que la fièvre : il n'y a point de re-

méde anglois contre cette nécessité de payer, comme il y en a contre la fièvre.

Je vous admire, en vérité, d'être deux heures avec un jésuite sans disputer : il faut que vous ayez une belle patience pour lui entendre dire ses fades et fausses maximes. Je vous assure que, quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet, je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi, et j'étois quelquefois un peu mortifiée qu'il me fût comme défendu de causer avec vous sur une matière que j'aime, sachant bien qu'au fond de votre ame vous étiez dans les bonnes et droites opinions. Je n'aurois jamais cette tranquillité avec un bon père. J'en trouvai un à Vichy ; dès la première visite, nous fûmes brouillés, et ses eaux en furent tellement troublées, qu'il fut contraint d'aller à Saint-Mion pour se rafraîchir. Puisque vous lisez les Épîtres de Saint-Paul, vous puisez à la source, et je ne veux pas vous en dire davantage.

Parlons de votre pauvre frère. Un coquin de chirurgien de Paris, après lui avoir fait bien des remédes, l'assure qu'il est guéri, et ne lui ordonne que du petit-lait pour le rafraîchir. Votre frère en prend dans cette confiance, et cependant il perd un temps qui est bien précieux ; il s'est trouvé enfin dans un état à maudire ce diantre de petit-lait : en sorte qu'il a vu cet homme que je vous ai dit qui est habile, et qui le traite actuellement selon le mérite de ce mal, sans néanmoins le séquestrer. Nous espérons qu'avec du temps sa santé se rétablira ; nous le consolons, nous l'amusons, madame de Marbeuf, une jolie femme de Vitré et moi : quelquefois nos

voisins jouent à l'hombre avec lui; il est fort patient, et s'amuse fort bien par le jeu et par les livres, dont il n'a pas perdu le goût. Vous m'allez dire : *Mais, ma mère, ne se doute-t-on point du mal qu'il a? — Ah! oui, ma fille, assurément, cela n'est point difficile à voir.* Mais il prend patience; et ce qui est plaisant, c'est que *le dais* lui ôte la honte qu'il trouveroit insoutenable, si ce malheur lui étoit arrivé sur le rempart : en effet, quand il songe, et quand, et comment, et qui, et sous quelle apparence d'amitié, on a abusé de sa jeunesse, il jette à croix et à pile qu'on le sache ou qu'on ne le sache pas; comme si les douleurs en étoient moins sensibles, le mal moins fâcheux, et l'offense moins grande envers le Seigneur; c'est bien là qu'il faut dire, *l'opinione regina del mondo.* Enfin, ma fille, ce pauvre petit frère vous feroit pitié si vous le voyiez; il est toujours dans la douleur; je crois que je ne trouverai jamais une si belle occasion de lui rendre les soins qu'il a eus de moi; Dieu ne veut pas que je sois en reste avec lui.

M. le prince est bien malade; la France pourroit bien perdre ce héros[a]. Mon fils vous fait mille amitiés; il est ravi de penser que nous vous aurons cet hiver, et il ose espérer comme moi que ce voyage sera plus favorable que les autres, où vous avez toujours eu des agitations. Si vous étiez bonne, vous me donneriez le plaisir de savoir que vous irez en litière jusqu'à Lyon, et que même,

[a] La France ne fut pas alors privée de son héros; elle ne le perdit qu'au mois de décembre 1686. (*Voyez* plus bas les lettres du 13 décembre 1686 et du 5 janvier 1687.)

jusqu'à Montélimart, vos muletiers suivront le grand chemin, sans s'aller extravaguer dans des précipices, où, pour épargner un quart de lieue, madame de Coulanges pensa périr mille fois : vous m'ôteriez par cette conduite cette frayeur des bords du Rhône, dont mon imagination est frappée. L'abbé de Pontcarré me mande que le fils de M. Morant, conseiller d'état, est nommé intendant en Provence; c'est un fort galant homme, dont je crois que vous serez contents : ce Morant est le propre neveu de madame de Leuville, l'amie de M. de Grignan. Je vous trouve fort heureuse d'être avec M. l'archevêque (*d'Arles*), et d'avoir souvent de bonnes conversations avec lui : vous faites des réflexions bien solides; j'en fais un peu aussi de mon côté; et le moyen de ne pas méditer sur ce qu'on voit tous les jours? Assurez bien ce bon patriarche de mes respects pleins de tendresse.

787.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 9 octobre 1680.

Que je vous plains de vous livrer aussi cruellement que vous faites à vos inquiétudes! vous n'avez pas, en vérité, assez de force pour les soutenir. Vous vous échauffez le sang, vous vous creusez les yeux et l'esprit,

vous croyez et craignez tout ce qu'il y a de pis. Hélas ! ma chère enfant, vous aurez vu le lendemain que vos pauvres frères ne sont plus malades : ils ont pris du remède anglois, comme les autres, et, comme les autres, ils ont été guéris. Il n'y a que vous à plaindre, par la sensibilité de votre cœur et par la vivacité de votre imagination : j'ai senti et prévu toutes vos peines. Le chevalier doit être parti présentement, et vous devez avoir retrouvé votre repos et votre santé. J'admire la belle précaution qu'on prend de vous cacher le véritable état d'une maladie, pour vous le laisser apprendre par une lettre qui ne s'adressoit pas à vous, et qui en disoit plus assurément qu'il n'y en a eu. Oh, Dieu soit loué!

Je vous conjure de n'avoir point de nouvelles douleurs pour votre petit frère; il n'est pas bien, il va beaucoup souffrir; mais comme il a le courage et la force de vouloir être guéri, et qu'il n'y a aucun péril, je vous prie, ma belle, de n'être point en peine de lui, ni de moi; son mal ne se gagne point, à causer et à lire : il se trouve si heureux d'être ici, qu'il n'a jamais voulu écouter la proposition que je lui ai faite de partir tout-à-l'heure pour Paris : lui, en litière, à cause des douleurs de sa tête ; moi, en carrosse. Il se représente une séparation si horrible à Paris, qu'il ne peut l'envisager : ce n'est pas ici la même chose; il a beaucoup de confiance à l'homme qui le traite; il a abandonné huit ou dix jours de mauvais temps, pour être ensuite comme s'il avoit été lavé sept fois dans le Jourdain : je vous manderai la suite de toute cette belle aventure : M. de La Rochefoucauld, qui écrivoit les choses extraordinaires, n'auroit

pas oublié celle-là. C'est mon fils qui dit à Paris son malheur à madame de La Fayette, et à dix ou douze de ses bonnes amies : que dites-vous de ce petit secret entre quinze personnes? pour moi, je n'ai jamais été plus étonnée que de voir comme il traite légèrement cette affaire; je pensois qu'il falloit mourir plutôt que d'en ouvrir la bouche : mais voyant mon fils si sincère, je le suis aussi.

Madame de Vins me mande que M. de Vendôme et M. Morant s'en vont en Provence : voilà qui va fixer les résolutions de M. de Grignan, en lui faisant voir la fin d'une carrière où il a couru si noblement, et d'une manière à mériter des récompenses : Dieu le veut peut-être, que savons-nous? M. d'Hautefort est mort[a] : voilà encore un cordon bleu qui fait place aux autres. Il n'a jamais voulu prendre du remède anglois, disant qu'il étoit trop cher : on l'assuroit pourtant qu'il en seroit quitte pour quarante pistoles; il dit en expirant : *C'est trop.* MONSEIGNEUR a été guéri par le remède de *Philippe;* et que deviendra la faculté? Montgobert me mande que vous irez à Paris : je m'en vais la remercier de cette bonne nouvelle, et lui dire que j'en suis vraiment bien aise. Le mal de votre frère, en me faisant une petite tribulation, m'ôte cette crainte que me donne

[a] Jacques-François, marquis d'Hautefort, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général et premier écuyer de la reine, mourut le 3 octobre 1680. Gilles d'Hautefort, son frère cadet, avoit épousé Marthe d'Estourmel, dame de Templeux, du Mesnil, etc. Il succéda à son frère dans la charge de premier écuyer, et mourut le 31 décembre 1693.

toujours une joie sans nuage. Adieu, ma très chère, portez-vous bien, reprenez des forces, mangez, dormez, restaurez-vous. Madame de Marbeuf est encore ici, elle vous fait mille compliments; elle ne veut point quitter mon fils qu'*elle ne l'ait vu pendu*[1] : c'est la meilleure amie du monde. Ce pauvre comte avoit bien affaire de courir encore à Toulon, à Marseille, prendre bien de la peine, et dépenser son argent; et puis, aller au-devant de M. de Vendôme : il me semble que je me noie, j'en ai par-dessus la tête.

788.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 13 octobre 1680.

Mon fils est dans un état très digne de pitié; il est tellement maigre, desséché, abattu, et sa barbe si longue, que vous ne le reconnoîtriez pas : cependant, dès qu'il ne sent point de douleur, il joue à l'hombre, il cause, il prend plaisir à être dorloté, et il semble qu'il touche à sa guérison. Quand je pense en quel état on se trouve, *pour qui? pour une ingrate :* mais c'est encore

[1] *Voyez* la scène IX du III[e] acte du *Médecin malgré lui* de Molière.

pis; car c'est pour *une Sylvie* que l'on n'aime point du tout, et que l'on n'a jamais aimée. Madame de Coulanges m'en dit une chose plaisante; elle assure que c'est une joie *publique* que la guérison de cette personne : elle m'écrit une fort jolie lettre : elle se propose, comme on fait toujours, de jouir cet hiver de votre voisinage, et de réchauffer toute votre ancienne amitié. Vous avez M. de Coulanges; je suis assurée que vous en êtes fort aise; vous ne devez pas perdre cette occasion de faire une pièce à M. de Grignan : la vision est bonne de mettre Coulanges dans quelque caisse, ou dans l'étui du téorbe de l'abbé Viani; car de le montrer tout simplement comme un autre, cela n'est pas possible. J'avoue que j'étois d'avis qu'il fît le voyage de Rome[a] : mille circonstances le rendoient agréable; j'avois aussi quelques petites raisons que je retrouverois bien encore, s'il en étoit besoin; mais ce seroit ranger des troupes en bataille quand il n'est plus question de combattre. Je suis ravie que Coulanges ait suivi vos conseils, ils sont meilleurs que les autres; je serai fort aise de le revoir. Madame de Coulanges n'avoit point de raison particulière pour souhaiter qu'il fît ce voyage; car il ne l'incommode point du tout.

Que dites-vous, ma chère enfant, de l'esprit de Montgobert? ou plutôt de son cœur? N'est-ce pas cela dont je vous répondois? je connoissois ce fond; il étoit caché sous des épines, sous des chagrins, sous des visions; et

[a] Avec le cardinal d'Estrées. M. de Coulanges fit ce voyage en 1689 avec le duc de Chaulnes.

tout cela étoit de l'amitié, et de l'attachement, et de la jalousie; et quand vous disiez :

> Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir.

je disois tout le contraire; je souhaitois toujours de ces conversations heureuses, où tout contribue à se rapprocher; il n'y a pas un ton, pas une parole qui ne fasse un bon effet. Je vous en ai parlé, il n'étoit pas temps; il y a tant de choses qui ont leur temps, et qui ne sont pas *cuites*. Je suis étonnée que Montgobert ne m'ait pas mandé cette bonne nouvelle, sachant l'intérêt que j'y prends. Vous voyez qu'il ne faut pas toujours juger sur les apparences; vous avez cru qu'il n'y avoit plus de fond dans ce cœur-là, et vous voyez ce qu'il y avoit. Vous trouverez peut-être la même chose dans celui de votre voisin[1] : j'ai remarqué des sentiments bien tendres dans ce pays-là; je suis fâchée que vous n'ayez point encore trouvé ce moment heureux où l'on parle si bien; cette amitié n'étoit point faite pour dire : *je t'aime, je ne t'aime plus :* cela devroit être tout uni, tout solide. La froideur qui est entre vous et lui, est d'autant plus dangereuse, qu'elle est cachée sous des fleurs; elle est couverte de beaucoup de paroles de bienséance; il semble que ce soit quelque chose, et ce n'est rien : voici le portrait que vous en faites vous-même, *un retranchement parfait de toutes sortes de liaisons, de com-*

[1] La baronnie de La Garde est voisine du comté de Grignan; et c'est de M. de La Garde que madame de Sévigné veut parler ici.

munications et de sentiments. Ah, la belle amitié! ah, la belle amitié! Je dirois comme le maréchal de Gramont, *Si je vous fais embrasser, messieurs, je ne vois rien qui vous empêche de vous couper la gorge*. Tout cela changera quand le moment sera venu : j'attends celui de vous revoir avec impatience. J'ai encore madame de Marbeuf : nous nous trouvons fort bien d'elle, elle fort bien de nous; et cependant elle veut s'en aller; c'est qu'on ne peut durer, quand on est bien : elle écrit à M. de Coulanges les prospérités de mademoiselle Descartes, à qui madame de Chaulnes donne une pension : elle est savante comme son oncle et comme vous.

789.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 16 octobre 1680.

Votre lettre me plaît beaucoup; elle est pourtant trop longue, elle vous a fatiguée; mais à cela près, elle a bien tenu sa place dans nos tranquilles amusements, et l'auroit bien tenue aussi dans le milieu de Versailles, si j'y étois : il y a de certaines choses que les objets ni les distractions ne peuvent jamais effacer. Vous parlez encore de cette médecine; il faut que vous ayez eu une extrême nécessité d'un rabat-joie, pour en avoir fait un de ce mot, que je n'avois mis que pour vous dire qu'un

remède si doux et si sage ne valoit pas la peine de s'y mettre : car j'aime l'émotion du polycreste[a], et on l'avoit supprimé, à cause du chaud. Enfin, ma belle, je me porte à merveilles, et me trouve très bien de mon eau de lin. Vous pouvez m'apprendre bien des choses; mais je ne recevrai, ni de vous, ni de personne, des leçons pour la confiance et la sincérité dans le commerce de l'amitié : vous voyez bien sur quel ton je le prends. Je serois incapable de vous cacher une incommodité, si je l'avois : je n'aime point à vous tromper; et vous, ma fille, en usez-vous de même? me parlez-vous de toute la chaleur que vous avez dans la poitrine? J'ai reçu de Montgobert des consolations extrêmes; elle m'a confirmé ce que vous me disiez, et m'a quelquefois redressée; en sorte que j'ai pris une entière confiance en ce qu'elle m'a dit. Mais comment peut-elle faire présentement pour ne me pas dire la joie qu'elle doit avoir d'être remise sincèrement avec vous? j'étois fâchée de vos dispositions pour elle, et des siennes pour vous; et je vous répondois toujours de son cœur : j'en voyois clairement le fond, et de quoi il étoit couvert et embarrassé : je connois tant tous ces mélanges. Avouez donc que je ne m'étois pas trompée, et qu'il est impossible de vous aimer médiocrement : mais que ces retours sont doux, et qu'on a quelquefois de plaisir à pleurer! je crois que de votre côté vous êtes revenue de toutes vos opinions. Vraiment je suis en colère contre Montgobert de n'avoir pas pensé à moi, dans ce premier moment, pour me faire part de sa joie.

[a] Espèce de sel purgatif.

Quand j'ai lu l'impossibilité où vous êtes de pouvoir écouter encore mademoiselle de Grignan sur ses grandes résolutions, les larmes m'en sont venues aux yeux : qu'est-ce donc que cette émotion et ce mouvement du cœur, pour une chose qu'on loue, qu'on approuve, et dont on est bien aise? son courage touche d'admiration et de tendresse pour elle : on l'admire, on la regarde comme une personne distinguée par des graces particulières. Dites-moi ce que vous croyez là-dessus, apprenez-moi le plan de votre voyage, et soyez persuadée de toute la joie que j'aurai de vous recevoir : mais quand j'ai envie de la tempérer, je ne vais pas chercher fort loin; l'inquiétude que me donne mon fils n'est que trop bien fondée; et parceque son mal à la tête et ses douleurs continuent malgré la quantité de remèdes qu'il a déja pris, je lui ai proposé d'aller à Paris, comme à la source de tous les biens et de tous les maux, il ne l'a jamais voulu, croyant que ce n'étoit rien, et prenant une grande confiance à cet homme dont je vous ai parlé : je n'ai point de pouvoir sur mes enfants. Le médecin dit qu'il n'a jamais vu un mal comme celui-là; mais si le caractère de ce mal est tout nouveau, la source où il a été pris doit être bien ancienne. Mon fils se trouve heureux d'être en repos ici; il s'est promené aujourd'hui; il joue quelquefois à l'hombre; nous lisons; nous causons : il me trouve bonne, et, par mille raisons, je suis ravie de le pouvoir consoler. Il me prie de vous faire bien des amitiés; il veut toujours vous écrire, et toujours le mal et la douleur l'en empêchent : dès qu'il a un moment de relâche, il est gai et plein d'espérance :

je vous manderai la suite de tout ceci, qui peut-être s'éclaircira tout d'un coup agréablement.

Vous avez toujours notre petit Coulanges, vous êtes vraiment trop jolie sur votre sac de pommes, au pied d'un figuier, avec un bon panier de figues et de raisins devant vous : cela est admirable, pourvu que votre force réponde à votre courage, et qu'étant foible, vous ne vouliez pas représenter une personne forte. Il est vrai que M. de Coulanges m'a promis de vous épier, de vous observer, et de me dire tout; mais je trouve que dans sa première lettre il a déja pris le train de me flatter. Mon fils pâmoit de rire l'autre jour, au travers de toutes ses misères, au sujet de mademoiselle du Plessis, qui est insupportable de vanité, depuis le mot de vous que je lui ai attiré; mademoiselle du Plessis donc disoit une impertinence au-dessus de l'ordinaire; moi, je pris aussi un ton au-dessus de l'ordinaire, et je dis : *mais que cela est sot! car je veux vous parler doucement.* Mon fils m'empêcha de continuer ce beau discours; et c'est dommage, car il promettoit beaucoup : je crois que cela ne vaut rien du tout à écrire : mais cela se présenta follement à la rate de votre pauvre frère. Adieu, ma chère petite.

790.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 20 octobre 1680.

Quand vous recevrez cette lettre, vous pourrez dire, *ma mère est à Paris*. Je pars demain matin, et je mène mon fils, pour trouver un soulagement sûr dans cette grande ville; on peut dire de Paris:

Et comme il fait les maux, il fait les médecines:

tout le reste est ignorant. Notre bon et honnête et sincère médecin nous a déclaré que l'humidité du cerveau de ce pauvre enfant étoit cause qu'il n'osoit hasarder les remèdes nécessaires; il nous conjure d'aller chercher des gens plus habiles et plus hardis que lui : il sait parfaitement bien traiter les maux ordinaires : mais l'incident de cette fluxion sur le cou lui paroît si extraordinaire, qu'il nous chasse, et nous assure que le voyage ne nous fera aucun mal. Nous partons enfin; mon fils est tout disposé à cette fatigue, et envisage son arrivée à Paris comme le commencement de ses espérances. Voilà de quoi il est question depuis deux jours; nous faisons en un moment ce qu'à peine nous eussions fait en un mois, et la Providence ne veut pas que ce soit

pour vous que je précipite mon retour, c'est au plus pressé que je cours; et ce n'est qu'à travers l'application que j'ai à conduire notre pauvre malade à bon port, que j'entrevois la joie de vous voir et de vous embrasser. J'arriverai avant la Toussaint; en sorte que j'aurai tout le temps de ranger votre appartement pour vous y recevoir. Vous dites que vous vous portez bien; j'ai besoin que cela soit ainsi : je ne pourrois pas soutenir de voir mes deux enfants malades : vous étiez gaie quand vous m'avez écrit; il n'y a rien de plus joli que votre jalousie; vous en faites une application admirable et qui m'a divertie. Adieu, adieu, ma très chère, je m'amuse ici à causer, j'ai mille affaires; je m'en vais aider au bon abbé, et signer quelques billets. J'ai reçu les adieux de la très bonne et très obligeante princesse, et de tout le pays qui me chasse depuis long-temps; mais les volontés n'étoient pas tournées : il y a un temps pour tout. J'ai retenu madame de Marbeuf qui étoit avec la princesse : elle nous est d'un très grand secours. Les chemins sont fort beaux; Dieu nous conduira, je l'espère. Nous prenons le bon parti, et nous ne doutons point que nous ne trouvions à Paris une guérison parfaite; on nous a refusé ici de l'entreprendre, à force de nous honorer; et comme ailleurs nous n'avons pas le même malheur, nous partons avec joie; et j'admire comme le hasard a rangé cette nécessité de partir avec l'envie que vous avez que je vous reçoive : je ne croyois pas que tout cela se dût tourner ainsi.

791.

A la même.

A Malicorne, mercredi 23 octobre 1680.

Nous voilà donc en chemin avec un desir et un besoin extrême d'arriver à Paris; nous n'avons point de temps à perdre pour soulager ce pauvre garçon : ses douleurs à la tête, et l'émotion continuelle qui vient de ces douleurs, avec une barbe à *la Lauzun*[b], le rendent entièrement méconnoissable : nous ne sommes occupées que du soin de le faire arriver heureusement; tout cède à cette application, et toutes nos journées en sont dérangées; comme il ne s'endort qu'à la pointe du jour, on ne part qu'à huit ou neuf heures, et l'on arrive où l'on peut. Il nous fut impossible hier d'arriver à Sablé; nous demeurâmes dans un pouillier à deux pas de celui où je suai si bien il y a cinq ans. Ne soyez nullement en peine : il ne faut à mon fils qu'un bon traitement, et ce sera ce Jourdain dont je vous parlois l'autre jour : mais en attendant, son état fait pitié. Vous dites que vous ne

[b] M. de Lauzun laissa croître sa barbe pendant qu'il étoit à la Bastille. (*Voyez* Saint-Simon cité par Anquetil dans *Louis XIV, sa cour et le régent*, tome I[er], page 145.) Ce passage a été omis dans l'édition de Saint-Simon, en treize volumes.)

parlez de la Providence que quand vous avez mal à la poitrine; et moi, je fais mal à la mienne quand je suis sur ce chapitre; je ne trouve rien sur quoi il y ait tant de choses à dire, à observer et à examiner; et pourquoi n'en pas parler comme de la physique? Pourquoi ne dites-vous plus, comme l'année passée, que nos craintes, nos raisonnements, nos décisions, nos conclusions, nos volontés, nos desirs, ne sont que les exécuteurs de la volonté de Dieu? Cela n'est-il point inépuisable et curieux à démêler? Il seroit difficile de vous dire tout ce qui s'est passé depuis deux mois aux Rochers; les confiances à un homme qu'on croyoit habile, les aveuglements, les létargies pour ne point agir, la paresse, l'amour d'être chez soi, l'inutilité de mes paroles, quand les esprits n'étoient pas disposés; comme on étoit loin d'écouter les conseils de nos amis qui nous chassoient, et ce qui m'empêchoit aussi d'aller à bride abattue contre l'envie de demeurer, tout cela a été mêlé et remêlé de tant de divers sentiments, qu'il n'y a personne dont la poitrine ne fût échauffée à vouloir seulement les conter: tout cela me paroissoit comme une machine que la Providence conduisoit avec mille ressorts et mille cordes dont je voyois le démêlement. Enfin, tout d'un coup, tout a changé du blanc au noir : on a eu horreur de ce qu'on estimoit, on a desiré Paris comme on le détestoit, on a vu l'état où l'on étoit; on m'a écoutée, et l'on a vu ma sincérité; nous avons tout déménagé en deux jours, et nous voici dévorés du desir d'arriver et de nous baigner dans le Jourdain, car c'est proprement cela. Nous aurons bien à discourir sur ce sujet, ma fille; car encore

que cette précipitation ne soit pas pour vous, j'en profiterai pour vous bien recevoir. Je vous assure qu'il n'y a aucune expérience de physique qui soit plus amusante que l'examen, et la suite, et la diversité de tous nos sentiments; ainsi, vous voyez bien que *Dieu le veut* peut être paraphrasé en mille manières. Vous êtes admirable de vouloir que je dise à M. l'archevêque le déplaisir que vous avez de son départ; vous me faites trop d'honneur, et à mes pauvres lettres; je suis ravie cependant que vous me trouviez bonne quelquefois à certaines sauces. J'avois oublié madame de La Ville-Dieu : la bonne personne est-elle morte après son agonie? J'ai su le départ de M. de Vendôme et de votre intendant; j'ai dit tout comme vous. Adieu, ma chère enfant, il faut se coucher; nous ne nous sommes point promenés : nous partons demain, nous n'avons pas le temps de nous reposer. Mon abbé et ce pauvre garçon vous font mille amitiés. C'est au travers de toutes les épines que vous voyez, que j'espère parvenir sûrement à la joie de vous recevoir et de vous embrasser de toute la tendresse de mon cœur.

792.*

A la même.

A Paris, mercredi 30 octobre 1680.

J'arrivai hier au soir, ma très chère, par un temps charmant et parfait: si vous êtes bien sage, vous en profiterez, et vous n'attendrez point l'autre lune, de peur des pluies et des mauvais chemins. Je n'avois jamais vu ceux de Bretagne en cette saison, vous savez pourquoi je suis venue sans perdre un moment: je vous écrivis de Malicorne de quelle façon nous amusions les douleurs et la fiévre de mon pauvre fils; nous avons enfin réussi, par un bon gouvernement, à le remettre dans son naturel; plus de fiévre, plus de douleurs, assez de forces; il n'y a plus qu'à le guérir de cette santé: et non pas à le ressusciter; c'est à quoi nous allons travailler. Je trouvai ici le chevalier à mon arrivée; nous causâmes fort; il me dit des choses particulières et très agréables; vous les apprendrez, car peut-être n'a-t-il point osé les écrire. Je suis ravie qu'il soit dans cette maison : je voudrois qu'il y pût demeurer : du moins il ne quittera pas le quartier, il y aura sa plus grande affaire : cette pensée doit rendre votre voyage bien doux. Vous me priez de vous recevoir avec une joie sincère; vraiment, ma fille,

je voudrois bien savoir où vous voudriez que j'en prisse une autre. Nous avons vu, le chevalier et moi, votre appartement; vraiment il sera joli, et vous en serez contente. Je le suis fort de la belle et nette explication de madame de La Ville-Dieu : cela c'étoit brouillé dans ma tête, en voilà pour toute ma vie. Elle émmènera Pauline : nous aimerions bien mieux que vous l'amenassiez avec vous; eh, bon Dieu, que nous en serions aises! M. de La Garde me mande que Pauline avoit suivi mon conseil de l'année passée, qu'elle avoit cousu sa jupe avec la vôtre, et tout cela d'une grace et d'un air à charmer : je ne verrai jamais tout cela; vous m'en consolerez, mais en vérité, il ne faut pas moins que vous. Je comprends votre colère de n'avoir pas dit adieu à M. l'archevêque : hélas ! à quoi pense-t-on quand on quitte une personne de cet âge[1]? Tout ce qui ressemble à une séparation éternelle fait bien mal au cœur.

Les chansons de M. de Coulanges sont fort jolies; il falloit que votre hôtellerie fût bien pleine pour avoir suffoqué sa vivacité : ah! c'est trop de monde à-la-fois : pour moi, je n'y pourrois pas résister avec toutes mes vertus populaires. En vérité, je suis ravie de penser que vous ne vous ruinerez cet hiver ni à Aix, ni dans votre auberge : l'état de mon ame est délicieux de voir votre retour aussi sûr qu'il le peut être. Je serois trop aise si la situation de ce pauvre garçon ne troubloit ma tranquillité. M. le coadjuteur est parti; il a fait régler la ma-

[1] M. l'archevêque d'Arles étoit alors âgé d'environ soixante-dix-sept ans.

nière dont M. de Vendôme[1] traitera M. de Grignan; il faut le savoir une bonne fois; et quand on obéit au roi, on ne peut être mal content. J'achèverai ce soir ma lettre, je vous dirai ce que j'ai vu et entendu.

J'ai vu toutes mes pauvres amies. Madame de La Fayette a passé ici l'après-dînée entière; elle se trouve fort bien du lait d'ânesse : il ne m'a pas paru que madame de Schomberg ait encore pris ma place; il y a bien des paroles dans cette nouvelle amitié. Ne vous souvient-il point de ce que nous disions du plaisir que l'on prenoit à étaler sa marchandise avec les nouvelles connoissances? Il n'y a rien de si vrai; tout est neuf, tout est admirable, tout est admiré; on se pare de ses richesses, on se loue à l'envi; il y a bien plus d'amour-propre dans ces sortes d'amitiés que de confiance et de tendresse : enfin, je ne crois pas être tout-à-fait jetée au sac aux ordures. Montgobert m'écrit des merveilles de son raccommodement; il me paroît que désormais rien n'est capable de la séparer de vous : il me sembloit que je voyois ce fond, et que c'étoit dommage qu'il fût couvert d'épines et de brouillards.

Vous avez donc été à cette visite, et vous avez passé, sans que rien vous en ait empêchée, sur les bords des précipices; vous m'amusez d'une prairie, mais le chevalier m'a conté comme il se jeta un jour à votre litière, et vous en fit descendre par force, parceque vous alliez périr : pour moi, je ne puis comprendre ce plaisir; et

[1] Il s'agissoit du cérémonial entre M. de Vendôme et M. de Grignan, à l'arrivée de M. de Vendôme en Provence.

que vous soyez aise de rêver et d'attacher vos yeux sur cette horreur qui vous met à une ligne de la mort. Pourquoi vous piquez-vous, ma fille, d'être plus intrépide que le chevalier? Est-il besoin de joindre cette sorte de mérite avec les autres qualités plus convenables que vous avez? J'admire bien ceux qui vous y laissent aller: c'est laisser une épée entre les mains d'un furieux, que de laisser un précipice à votre hardiesse. Lépine se joignoit au chevalier pour me conter cette effroyable histoire : *ce que Dieu garde est bien gardé,* voilà tout ce que j'ai à dire. La gaieté et les chansons du petit Coulanges sont d'une grande utilité dans de telles visites. Madame de Coulanges m'écrit des douceurs extrêmes, et pour vous, et pour moi. Mesdames de La Fayette donc, de Lavardin, d'Uxelles, de Bagnols, ont causé des nouvelles du monde. Mademoiselle Amelot[a] fut mariée dimanche, sans que personne l'ait su, avec un M. de Vaubecourt, tout battant neuf; homme de qualité peu riche, dont la mère est de Châlons. Tout a été bon plutôt que de nous ennuyer encore cet hiver de sa langueur passionnée. Adieu, mon enfant, nous sommes occupés de vous bien recevoir. Voici encore une occasion où l'éloignement va nous faire dire bien des choses à contre-temps. Vous me souhaitez ici, vous croyez que je passerai l'hiver en Bretagne; j'en ai vu l'heure et le moment; mais enfin me voilà, me voilà, ma très chère, et je vous avoue que j'en suis ravie.

[a] Catherine Amelot de Gournay épousa, le 27 octobre 1680, Louis-Claude de Haussonville de Nettancourt, comte de Vaubecourt.

793.

A la même.

A Paris, vendredi jour de la Toussaint 1680.

Je viens de mander à madame de Coulanges que je suis toute décontenancée d'être à Paris dans cette saison, et que *je ne m'y suis jamais trouvée à une telle fête :* si M. le coadjuteur veut prendre cette sottise[1], je la lui donne de tout mon cœur. Madame de Coulanges m'écrit qu'elle a reçu une de vos lettres tellement jolie et plaisante, qu'elle ne peut se lasser de la lire; et vous avez le courage de me mander par le même courrier que votre style est fade, et ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de cette dame qui écrivit à M. de Coulanges dans ma lettre. Vous méritez bien d'être grondée quand vous dites de ces choses-là.

Si vous voulez que je vous parle librement et selon la droite raison, M. de Grignan devroit vous faire partir, sans attendre qu'il ait achevé son cérémonial pour l'arrivée de M. de Vendôme : cela vous jettera dans le mois de janvier, et c'est pour en mourir. M. de Vendôme s'arrête par-tout, il sera quelques jours à Orléans, cinq ou

[1] M. de Grignan, coadjuteur d'Arles, aimoit à jouer sur les mots.

six à chasser avec l'archevêque de Lyon; et vous voyez bien qu'à le recevoir, le mener à Aix, revenir ensuite, ce sont des tours infinis; et ce n'est pas vous ménager que de retarder votre départ. Voilà ce que mon attention pour votre santé me fait vous écrire; je souhaite que tout cela soit aussi inutile et aussi mal à propos que la plus grande partie des choses que l'on dit de loin, et que vous ayez déja pris votre jour pour partir, quand vous lirez cette lettre, comme je reçois à Paris vos craintes que je ne passe l'hiver en Bretagne.

Mon cher Comte, après vous avoir embrassé malgré vos infidélités, c'est à vous que j'adresse ce discours. Votre amitié doit vous donner les mêmes soins et les mêmes pensées qu'à moi.

On dit que madame de Schomberg nous quitte et va demeurer au faubourg Saint-Germain. C'est une très plaisante chose que les préparatifs que l'on fait pour observer la nouvelle liaison de mesdames de Schomberg et de La Fayette. L'abbé Têtu prétend que cette liaison fera enrager madame de Coulanges, et il l'aime encore assez pour en être ravi. Brancas en est désespéré; il étoit sur le sujet de madame de Schomberg, comme s'il étoit encore à l'hôtel de Rambouillet. Si madame de Coulanges pouvoit se venger par une amitié et une liaison avec vous, cela feroit le plus plaisant effet du monde : pour moi, je ménage mes entrées, pour récompense de mes anciens services. Ce que nous croyons, Corbinelli et moi, c'est qu'il ne manquera rien que de l'amitié à toute cette préparation. Adieu, ma chère enfant, il est tard; je me suis laissé accabler de visites; vous vous moquez tou-

jours de mes prévoyances, et je suis suffoquée quand j'attends à l'extrémité.

794.

A la même.

A Paris, mercredi 5 novembre 1680.

Je vous conseille toujours, ma fille, de partir le plus tôt que vous pourrez : si vous attendez que M. de Grignan ait rempli tous ses devoirs, il ne faut point penser à venir cet hiver. Il me semble que l'amitié qu'il a pour vous le doit obliger à prendre toute autre résolution que celle de vous exposer au froid et aux mauvais chemins ; je ne comprendrai jamais une autre conduite. Vous êtes bien née pour n'avoir jamais un moment de joie et de tranquillité, puisque vous passez légèrement sur votre séjour de Paris, pour vous occuper de votre retour à Grignan. Voilà une sorte de *dragon* dont on n'a jamais accoutumé de se charger, quand on est encore au milieu des agitations d'un départ. Pour moi, ma chère enfant, je ne sais ce qui vous oblige de penser à quitter Paris, quand vous y serez une fois ; votre logement y sera commode, votre bail renouvelé pour quatre ans, votre dépense réglée ; et si vous voulez éviter, c'est-à-dire, M. de Grignan, les dépenses extraordinaires, vous trouverez que c'est le seul lieu où vous pouvez reprendre haleine :

la dépense d'Aix est une furie; je me figure que vous êtes un peu revenue de cette économie de Grignan, où vous trouviez que vous pouviez vivre pour rien; cela s'appelle rien, rien du tout; vos trois tables fort souvent dans la galerie, et toutes les visites et les trains; toujours nourrir bêtes et gens, chose qu'il n'y a plus que vous au monde qui fassiez[a]; toute cette fameuse auberge, tout ce concours de monde me paroît, quoi que vous disiez, un fleuve qui entraîne tout. Enfin ma fille, je n'ose penser à ce tourbillon, et il me semble que vous allez vous reposer ici : attendez du moins que vous ayez confronté les dépenses pour envisager votre retour; il est question d'arriver, c'est ce que je souhaite de tout mon cœur. Mademoiselle de Méri est fixée; elle s'arrangera tout à loisir, rien ne la presse; elle voit bien que je suis plus aise qu'elle soit ici, quand elle y peut être, que de l'aller chercher plus loin; c'étoit pour la faire décider que je vous en écrivois; car quand on ne peut se résoudre, la vie se passe à ne point faire ce qu'on veut. Elle est bien mieux qu'elle n'étoit, elle parle; elle est capable d'écouter; nous causons fort tous les soirs. Ah! mon enfant, qu'il est aisé de vivre avec moi! qu'un peu de douceur, d'espèce de société, de confiance même superficielle, que tout cela me méne loin! je crois, en vérité, que personne n'a plus de facilité que moi dans le commerce de la vie civile : je voudrois que vous vissiez comme cela

[a] Elle fait le même reproche à sa fille dans un passage de la lettre du 2 août 1671, retrouvé dans l'édition de 1726. (*Voyez* la lettre 167, tome II, page 138.)

va bien, quand notre cousine veut : elle me témoigna l'autre jour qu'elle savoit en gros les malheurs de mon fils, et qu'elle eût bien voulu en savoir davantage : je me tins obligée de cette curiosité, et je lui contai tout le détail de nos misères, ainsi que de plusieurs autres choses; voilà ce qui s'appelle vivre avec les vivants : mais quand on ne peut jamais rien dire qui ne soit repoussé durement; quand on croit avoir pris les tours les plus gracieux, et que toujours ce n'est pas cela, c'est tout le contraire; qu'on trouve toutes les portes fermées sur tous les chapitres qu'on pourroit traiter; que les choses les plus répandues se tournent en mystère; qu'une chose avérée est une médisance et une injustice; que la défiance, l'aigreur, l'aversion sont visibles et sont mêlées dans toutes les paroles; en vérité, cela serre le cœur, et franchement cela déplaît un peu. On n'est point accoutumé à ces chemins raboteux; et, quand ce ne seroit que pour vous avoir enfantée, on devroit espérer un traitement plus doux. Cependant, ma fille, j'ai souvent éprouvé ces manières si peu honnêtes; ce qui fait que je vous en parle, c'est que cela est changé, et que j'en sens la douceur; si ce retour pouvoit durer, je vous jure que j'en aurois une joie sensible, mais je vous dis sensible; il faut me croire quand je parle, je ne parle pas toujours. Ce n'a point été un raccommodement, c'est un radoucissement de sang, entretenu par des conversations douces et assez sincères, et point comme si on revenoit toujours d'Allemagne. Enfin je suis contente, et je vous assure qu'il faut peu pour me contenter : la privation des rudesses me tiendroit lieu d'amitié en un

besoin : jugez ce que je sentirai si vous pouvez faire que l'honnêteté, la douceur, une superficie de confiance, la causerie, et tout ce qu'on a enfin avec ceux qui savent vivre, puisse être désormais établi entre elle et moi[a]. Je trouve que la froideur et l'indifférence sont bien marquées entre M. de La Garde et vous, par l'affectation de ne point venir à Grignan quand vous êtes seule, et par celle de prier toute la famille d'aller à La Garde, hormis vous. Je suis très fâchée de cette séparation, après avoir été si bien et si agréablement ensemble : nous en parlerons.

Je reçois votre lettre du 30 octobre; c'est fort bien fait d'avancer toujours ses troupes; je n'ai plus qu'à vous dire, ma fille, qu'il est vrai que je suis ici. Je pris la résolution de partir avec précipitation; elle a parfaitement réussi. Vous me parlez de la campagne comme d'une solitude; oui Livry, oui les Rochers; mais Grignan, je ne vous le passerai jamais sous ce nom; c'est une cour, c'est un mouvement perpétuel, et vous vous reposerez ici. J'approuve fort les fêtes et les jours gras dans notre forêt : vous savez comme j'en usai l'année passée. Il me semble que M. de Vendôme abuse bien de votre patience; il s'amuse et se divertit par-tout. Vous ne savez point encore si M. de Grignan sera nécessaire à cette première assemblée; mais ce qui est assuré, c'est que

[a] Mademoiselle de Méri, sœur de M. de La Trousse, étoit d'un caractère difficile, dont une mauvaise santé augmentoit l'aigreur. (*Voyez* la lettre 669, tome V, page 425, la lettre 756, tome VI, page 364, et d'autres passages.)

s'il est obligé d'y être, vous ne devez pas l'attendre, quelque différence qu'il y ait entre venir seule ou être conduite par lui : l'inconvénient seroit encore plus grand d'avoir à craindre le mauvais temps et les mauvais chemins. Nous faisons achever tout votre appartement; bientôt il n'y manquera plus que vous. Adieu, ma très chère enfant; venez gaiement, songez que votre voyage est un coup de partie pour votre maison; mais ne vous chargez point de *dragons*, et croyez que, pour cette fois, vous n'y résisteriez pas. Enfin, ma fille, je vous recommande la personne du monde qui m'est la plus chère : ayez un peu de considération pour vous sous ce titre, quoique tant d'autres raisons encore dussent vous y obliger. Le chevalier est à Versailles : M. le dauphin et madame la dauphine ont encore la fièvre : il faut que les menins fassent leur devoir. Toutes vos amies ont fort bien fait pour moi. Je ne sais point de nouvelles : si j'étois aux Rochers, je ne vous en laisserois pas manquer. Il me paroît que le zéle de mademoiselle de Grignan ne se peut contenir sans être communiqué :

A peine tout son cœur peut suffire à l'amour.

Elle en fera une agréable confidence à l'abbé de La Vergne.

795.

A la même.

A Paris, vendredi 8 novembre 1680.

Je fais de mes hôtes[1] un usage bien différent de ce que vous pensez. Je suis bien fâchée de n'avoir pas songé, dès les Rochers, à vous rassurer là-dessus : je suis fort aise de les avoir ; je passe tous les soirs plus d'une heure et demie à causer avec mademoiselle de Méri ; elle déménage avec un loisir et une persuasion si visible, que rien ne la presse, que l'on peut croire qu'elle en est contente, quoiqu'elle ne le dise point. C'est une plaisante étude que celle des manières différentes de chacun. Quant au chevalier, c'est une joie pour moi que son retour de Versailles ; nous causâmes hier au soir deux heures chez mademoiselle de Méri : il ne peut présentement quitter son jeune maître qui est considérablement malade. L'Anglois (*le chevalier Talbot*) a promis au roi sur sa tête, et si positivement, de guérir Monseigneur dans quatre jours, et de la fièvre, et du dévoiement, que, s'il n'y réussit, je crois qu'on le jettera

[1] Mademoiselle de Méri et M. le chevalier de Grignan étoient tous deux logés à l'hôtel de Carnavalet, à l'arrivée de madame de Sévigné à Paris.

par les fenêtres : mais si ses prophéties sont aussi véritables qu'elles l'ont été pour tous les malades qu'il a traités, je dirai qu'il lui faut un temple comme à Esculape. C'est dommage que Molière soit mort; il feroit une scène merveilleuse de Daquin[1], qui est enragé de n'avoir pas le bon remède, et de tous les autres médecins qui sont accablés par les expériences, par les succès, et par les prophéties comme divines de ce petit homme. Le roi lui a fait composer son remède devant lui, et lui confie la santé de MONSEIGNEUR. Pour madame la dauphine, elle est déja mieux; et le comte de Gramont disoit hier au nez de Daquin :

Talbot est vainqueur du trépas[2].
Daquin ne lui résiste pas;
La dauphine est convalescente,
Que chacun chante, etc.

On ne parle à la cour que de cela. Le chevalier me conta mille choses qui sont fort amusantes, et qui ne s'écrivent point. Je vous assure que c'est un grand avantage que d'être placé dans ce pays-là, et que cela donne

[1] Premier médecin du roi.

[2] Parodie du chœur de la scène première du cinquième acte d'*Alceste*. Coulanges en avoit fait une autre parodie. (*Voyez* la lettre 445, tome IV, pages 154 et 155.) Voici les vers de Quinault :

Alcide est vainqueur du trépas;
L'enfer ne lui résiste pas :
Il ramène Alceste vivante.
Que chacun chante;
Alcide est vainqueur du trépas.

une familiarité et des occasions qu'on ne trouve point quand on s'en retire. Je ne sais point vos desseins; mais nous voyons que M. de Vendôme n'est pas fort pressé d'arriver en Provence : il est encore à Orléans où il court le cerf; il veut s'arrêter à Lyon; et, s'il faut que M. de Grignan soit à l'assemblée, comme je le crois, et qu'il vous renvoie votre carrosse, vous voilà dans le mois de janvier; et peut-on vous aimer, et envisager votre voyage en ce temps-là? Je pense qu'il faut toujours mettre la santé avant toutes choses : nous sommes encore étrangement blessés de votre retour au mois de mai : il n'y a qu'un *dom Courrier*[a] qui puisse soutenir ces fatigues; je suis persuadée que vous en connoîtrez l'impossibilité; mais pourquoi le penser et le dire? Enfin c'est se ruiner que de faire tant de dépenses de louage de maisons, d'ajustements et de ballots pour trois mois : il semble que vous preniez plaisir à gâter le voyage du monde le plus agréable et le plus utile pour votre maison. Si vous me demandez de quoi je me mêle, de vous gronder ainsi; je vous répondrai que je me mêle de mes affaires, et que, prenant à votre personne et à vos intérêts une part aussi intime qne celle que j'y prends, je trouve que tous ces arrangements et dérangements ruineux sont les miens. Voudriez-vous, ma chère enfant, achever de vous abymer à Aix, ou vous dessécher cet hiver à la bise de Grignan? Je suis, en vérité, fort occupée de toutes ces choses; mais, quelque envie que j'aie de vous em-

[a] M. de Janson, ancien évêque de Marseille, alors évêque de Beauvais.

brasser, je vous conseillerois de ne point venir, si vous n'étiez ici qu'un moment; je ne crois pas que le bon sens puisse décider d'une autre manière. Nous verrons si la santé de mon fils ne changera rien à ses dispositions; j'en doute, du moins pour sa charge, car elles sont dans son cœur depuis long-temps. Tous les événements d'ici-bas sont des jeux de la Providence; je la regarde faire, et je médite sans cesse sur notre dépendance et sur la variété de nos opinions : mais les sentiments du cœur sont plus profonds, et j'en juge ainsi par les miens : la tendresse que j'ai pour vous, ma chère bonne, me semble mêlée avec mon sang, et confondue dans la moelle de mes os : elle est devenue moi-même, je le sens comme je le dis.

N. B. Madame de Grignan revint à Paris peu de temps après cette lettre. La mère et la fille ne se séparèrent plus, jusqu'au mois de septembre 1684, *époque à laquelle madame de Sévigné partit pour les Rochers.*

796. **

Du Comte de Bussy *à Madame* de Sévigné.

A Autun, 28 décembre 1680.

Ma fille de Sainte-Marie a mandé à sa sœur que vous étiez à Paris, madame, et Madame de Grignan avec vous. Je m'en réjouis, car notre commerce en sera plus fréquent; et il n'y a guère de choses au monde que j'aime mieux que lui. Mais, à propos de cela, Madame, je vous apprends que je vais associer le roi à ce commerce : je dis le roi, ne vous en déplaise. Vous avez su que je lui avois envoyé un manuscrit au mois de juin dernier. Il y a pris un tel goût qu'il l'a gardé, et m'en a fait demander un autre. Celui donc que je lui vais envoyer au jour de l'an prochain, est depuis 1673 jusqu'à la fin de 1675, qui sont les trois ans de votre vie où vous m'avez le plus et le mieux écrit. Comme le roi a bien de l'esprit, il sera charmé de vos lettres. Il en verra aussi quelques unes de madame de Grignan, qui ne lui déplairont pas. Je vous montrerai cela à mon premier voyage de Paris, et je vous étonnerai quand je vous ferai voir que, tout exilé que je suis, je parle aussi hardiment au roi que si j'étois son favori.

797. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 2 janvier 1681.

Bonjour et bon an, mon cher cousin. Je prends mon temps de vous demander pardon après une bonne fête, et en vous souhaitant mille bonnes choses cette année suivie de plusieurs autres. Il me semble qu'en vous adoucissant ainsi l'esprit, je vous disposerai à me pardonner d'avoir été si long-temps sans vous écrire, et à cette jolie veuve que j'aime tant, et dont je disois encore hier tant de bien; si vous saviez, mon cousin, et ma chère niéce, toutes les tribulations que j'ai eues depuis trois ou quatre mois, vous auriez pitié de moi; je vous les conterai quelque jour, car elles ne sont pas d'une manière à les pouvoir écrire[a]. Je partis de Bretagne le 20 d'octobre, qui étoit bien plus tôt que je ne pensois, pour venir à Paris. Un mois après j'eus le plaisir d'y recevoir ma fille; mais ce n'étoit pas elle qui me faisoit venir. Je l'ai trouvée mieux que quand elle est partie; et cet air de Provence qui la devoit dévorer, ne l'a point dévorée : elle est toujours aimable, et je vous

[a] Elle parle sans doute de l'inquiétude que lui donnoit la maladie de M. de Sévigné.

défie de vous voir tous deux et de parler ensemble sans vous aimer. J'ai toujours pensé à vous, et j'ai dit mille fois : Mon Dieu! je voudrois bien écrire à mon cousin de Bussy; et jamais je n'ai pu le faire. Pour moi je crois qu'il y a de petits démons qui empêchent de faire ce qu'on veut, rien que pour se moquer de nous, et pour nous faire sentir notre foiblesse; ils ont eu contentement, et je l'ai sentie dans toute son étendue. Nous avons ici une comète qui est bien étendue aussi; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir. Tous les plus grands personnages sont alarmés, et croient fermement que le Ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertisssements par cette comète. On dit que le cardinal Mazarin étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il falloit honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paroissoit une grande comète qui leur faisoit peur. Il eut la force de se moquer d'eux, et il leur dit plaisamment que la comète lui faisoit trop d'honneur[a]. En vérité, on devroit en dire autant que lui; et l'orgueil humain se fait trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les astres quand on doit mourir[b]. Tout mon silence ne m'a pas fait oublier

[a] « Il mourut au bois de Vincennes, avec une fermeté beaucoup plus « philosophique que chrétienne. » (*Histoire de madame Henriette d'Angleterre,* tome III, page 73 des OEuvres de madame de La Fayette.)

[b] On aime à voir avec quelle sûreté de jugement madame de Sévigné repousse un préjugé qui étoit encore partagé de son temps par des hommes instruits. Bussy-Rabutin n'osoit pas le secouer entièrement; et, ce qui étonne davantage, le savant Bernouilli, examinant dans son *Systema cometarum*, quelle est la marche de ces astres, di-

les charmes de vos traductions[a]. Adieu, mon cher cousin, adieu, ma chère niéce. Mandez-moi de vos nouvelles. Cependant nous allons reprendre, notre ami Corbinelli et moi, le fil de notre discours.

797 *bis*. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 11 janvier 1681.

Vous avez dû recevoir une de mes lettres, madame, ainsi je ne vous dirai rien de ce que je vous écrivois, et je ne ferai que répondre à votre lettre du 2 de ce mois. Nous irons savoir d'original, madame de Coligny et moi, au mois d'avril prochain, les peines que vous avez eues

soit que, lorsque la *tête* ou *noyau* de la comète est dépourvue de sa *queue*, elle reste confondue avec les étoiles, et n'annonce aucun évènement malheureux, tandis que si Dieu veut en faire l'avant-coureur de ses vengeances, il lui rend ce sinistre accompagnement. Puis, le mathématicien renvoie la décision aux théologiens, ce qui fait souvenir du jugement de Galilée. Voltaire cite le passage de Bernouilli, mais il s'est mépris sur le sens. La comète de 1681 donna lieu aux fameuses *Lettres sur la comète*, dans lesquelles Bayle démontra la puérilité des craintes que l'apparition de ces astres inspire à la multitude, préjugé qu'il considère avec raison comme un reste de l'astrologie judiciaire.

[a] Bussy avoit envoyé à sa cousine des traductions en vers de quelques épigrammes de Martial et de Catulle; elles sont si médiocres, que l'on n'en citera aucune.

en Bretagne. Cependant je vous dirai que je suis ravi que la belle Provençale se porte mieux, parceque la devant aimer, comme ce m'est une nécessité, j'aurai plus de plaisir en la trouvant plus belle.

Je crois comme vous qu'il y a de petits démons qui nous veulent empêcher de faire notre devoir, mais qu'ils trouvent des gens plus fragiles les uns que les autres; sans vous faire de reproches de votre paresse à m'écrire, Madame, je leur résiste mieux que vous.

La comète qu'on voit à Paris se voit aussi en Bourgogne et fait parler les sots de ce pays-ci comme ceux de celui-là. Chacun a son héros, qui, à son avis, en doit être menacé, et je ne doute pas qu'il n'y ait des gens à Paris qui croiront que la comète a annoncé au monde la mort de Brancas[a]. Je trouve comme vous, Madame, que le cardinal Mazarin eut l'esprit assez fort de se moquer en mourant des flatteurs qui lui disoient que le Ciel présageoit sa perte par la comète qui paroissoit alors. Votre nièce de Coligny admire la fermeté du cardinal en cette rencontre; et en effet, il faut bien de la force pour dire en mourant les choses qu'on diroit en bonne santé.

La foiblesse de craindre les comètes n'est pas moderne, elle a eu cours dans tous les siècles, et Virgile, qui avoit tant d'esprit, a dit qu'on ne les voyoit jamais impuné-

[a] Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine, mourut le 8 janvier 1681. C'est le *Ménalque* de La Bruyère. Il fut enterré aux Carmelites de la rue Saint-Jacques. (*Voyez* la lettre du 6 décembre 1688.)

ment[a]. Peut-être ne l'a-t-il pas cru, et que, comme il étoit un des flatteurs d'Auguste, il a voulu lui persuader qu'il croyoit que le Ciel témoignoit par ces signes l'intérêt qu'il prenoit aux actions et à la mort des grands princes. Pour moi, je ne le crois pas, je pense que tout au plus une comète marque l'altération des saisons, et qu'elle peut ainsi causer la peste ou la famine.

798.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 10 janvier 1681.

Je trouve plaisant que nous nous soyons réveillés en même temps chacun de notre côté. Je crois que c'est le même jour et que nos lettres se sont croisées. J'ai remarqué que cela arrive souvent. Mais, mon cousin, vous me mandez une chose étrange; je n'eusse jamais deviné le

[a] Virgile, décrivant au Ier livre des Géorgiques les prodiges qui annoncèrent la mort de César, en termine le tableau par l'apparition de la comète qui, à cette époque, effraya l'univers :

Non aliàs cœlo ceciderunt plura sereno
Fulgura, nec diri toties arsêre cometæ.

Les astronomes ont calculé que la grande comète que l'on vit en 1680 étoit précisément la même qui parut l'année de la mort de César, et dont la période est de 575 ans. Elle a été vue en 1106, en 1680, et, si ce monde subsiste, nos neveux la reverront en 2255.

tiers qui est entre nous[a]. Pensez-vous que l'on puisse estimer les lettres que vous avez mises dans ce que vous avez envoyé? Toute mon espérance, c'est que vous les aurez raccommodées. Croyez-vous aussi que mon style, qui est tout plein d'amitié, ne se puisse point mal interpréter? Je n'ai jamais vu de lettres, entre les mains d'un tiers, qu'on ne pût tourner sur un méchant ton, et ce seroit faire une grande injustice à la vérité et à l'innocence de notre ancienne amitié. Je serois ravie de voir tout cela : mais le moyen? Je suis assurée, quoi que je dise, que vous n'avez rien fait que de bien, et c'en est un fort grand de pouvoir divertir un tel homme, et d'être en commerce avec lui. Pour moi, je crois qu'une dame de mes premières amies, qui passe réglément deux heures dans son cabinet, pourroit bien lire avec lui vos mémoires, et vous seriez heureux, du goût et de l'esprit qu'elle a, d'être en si bonne main. Que sait-on ce que la Providence nous garde? Je me réjouis qu'elle ait donné une aussi belle terre que Lanty à notre heureuse veuve[b]. Elle vous rend heureux aussi par la douceur de son amitié et de son fidèle attachement auprès de vous. C'est une créature bien estimable, et que j'estime infiniment aussi. Embrassez-la pour moi, et recevez tous les deux les compliments de ma fille. Elle voudroit

[a] *Voyez* la lettre 796, page 46 de ce volume.

[b] Madame de Coligny venoit d'acheter cette terre. Il paroît que son intention étoit de s'y retirer avec M. de La Rivière qu'elle connoissoit depuis environ deux ans, et qu'elle étoit sur le point d'épouser. (*Voyez* le *Procès de La Rivière*, imprimé à la tête de ses lettres, tome I[er], pages 27 et 128, et la lettre du 10 septembre suivant.)

bien que vous revinssiez, pendant qu'elle est ici. Sa santé est d'une délicatesse qui fait trembler ceux qui l'aiment. Adieu, mon cher cousin. Notre Corbinelli est toujours tout à vous. Nous vous écrirons ensemble. Dites-nous toujours des nouvelles de votre commerce (*avec le roi*). Je jurerois bien que j'ai deviné, car on dit que ces gens dont je viens de vous parler, lisent ou écrivent ensemble quelque chose.

---

799. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 17 janvier 1681.

Con licentia signora, nous nous sommes bien moqués de votre crainte, votre nièce et moi; le roi admirera vos lettres, ma chère cousine, et croira par tout ce qu'il verra de notre commerce, que le nom de Rabutin, que nous portons tous deux, et l'agrément de nos esprits, font toute notre liaison. Je vous montrerai cela quand nous nous verrons, et vous serez ravie de voir que ne croyant réjouir que votre parent et votre ami, vous ayez diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde.

Je n'ai pas touché à vos lettres[a], Madame; Lebrun ne

[a] Bussy répond à l'objection que l'éditeur a prévenue dans la *notice bibliographique*, page 41. Ce comte a copié scrupuleusement les

toucheroit pas à un ouvrage du Titien, où ce grand homme auroit eu quelque négligence. Cela est bon aux ouvrages des médiocres génies d'être revus et corrigés. J'ai supprimé seulement de certaines choses qui, quoique belles, ne seroient peut-être pas du goût du maître. Enfin, ma chère cousine, soyez persuadée que je ne vous ai point fait de méchante affaire à la cour, et qu'en y donnant encore plus d'estime de votre esprit qu'on n'y en avoit, je n'ai point diminué celle de votre vertu. Du reste, je vous assure que si j'étois à la place du roi en cette rencontre, je voudrois être au moins votre ami, et avoir un commerce de lettres avec vous, et que toute votre famille[a] se sentît de l'estime et de l'amitié que j'aurois pour vous.

Vous croyez qu'une de vos premières amies lit mes *mémoires* avec le roi; je le crois aussi, et je le souhaite, car j'estime infiniment son cœur et son esprit. Je serois bien fâché que madame de Grignan ne fût plus à Paris quand j'irai; mandez-le-moi et trouvez bon que nous lui fassions ici mille amitiés. Il y a long-temps que nous n'avons eu des nouvelles de notre ami Corbinelli. Adieu, ma chère cousine; la baronne de Lanty, votre niéce, vous embrasse mille fois.

lettres de madame de Sévigné, comme des modèles de l'art épistolaire. Il professe une véritable admiration pour le talent de sa cousine, dans plusieurs autres endroits de ses lettres, et sur-tout dans l'*Épître dédicatoire* de son Recueil manuscrit. (*Pièces préliminaires*, page xxj.)

[a] Toujours le caractère de l'égoïsme. Bussy ne desire de bien à quelqu'un que s'il peut lui en revenir quelque avantage.

800. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 3 avril 1681.

Faisons la paix, mon pauvre cousin. J'ai tort, je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer. On dit que ma nièce ne se porte pas trop bien. C'est qu'on ne peut pas être heureuse en ce monde : ce sont des compensations de la Providence, afin que tout soit égal, ou du moins que les plus heureux puissent comprendre par un peu de douleur et de chagrin, ce qu'en souffrent les autres qui en sont accablés. Je n'aurai point de foi à votre voyage du mois d'avril, tant qu'elle ne sera pas en état de venir avec vous.

Je vous ai souhaité un lot à la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur. Cela se dit-il? Vous me le manderez, car je ne puis jamais raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume. Cela donc vous auroit remis en train d'être moins malheureux : mais je crois que ma nièce de Sainte-Marie le sauroit, et qu'elle me l'auroit dit. Monsieur votre fils n'a rien gagné aussi : mais nous avons encore toutes nos espérances pour le gros lot, le roi l'ayant redonné au public. Je ne sais si vous savez que madame de Fon-

tanges est dans un couvent[a], moins pour passer la bonne fête, que pour se préparer au voyage de l'éternité. Le voyage de Bourbon est rompu. Mais je ne fais que de misérables répétitions : monsieur votre fils vous mandera tout assurément. La cour a voulu l'appeler M. de Bussy. Le nom de Rabutin est demeuré avec celui d'Adhémar que vouloit prendre le chevalier de Grignan, et que Rouville[b] seul a empêché de prospérer; il faut l'attache des courtisans pour les noms. Je voudrois bien que vous eussiez donné au vôtre tous les ornements que vous lui deviez donner. Celui d'Estrées est comblé de tous les titres qui peuvent entrer dans une maison[c].

Il ne faut point s'attacher à des pensées tristes et inutiles : il vaut mieux croire, comme notre ami Corbinelli me le prêche tous les jours, que Dieu régle toutes choses comme il veut qu'elles soient, et que la place que vous tenez dans l'univers, telle qu'elle est, ne pouvoit point

[a] Madame de Fontanges se retira à l'abbaye de Port-Royal, où elle languit encore pendant quelques mois. (*Voyez* la lettre du dernier de juin 1681.)

[b] François, marquis de Rouville, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine. Ses décisions étoient d'une grande autorité dans le monde. Il s'étoit opposé à ce que le chevalier de Grignan prît le nom d'*Adhémar*. (*Voyez* la lettre 196, t. II, p. 246.) On lisoit dans les *Lettres de Bussy* l'initiale *T*, que M. Grouvelle avoit cru devoir remplir du nom de *Tréville;* le manuscrit de Bussy ne laisse aucun doute, et la lettre qui vient d'être citée auroit suffi pour lever toute incertitude.

[c] Jean, comte d'Estrées, second fils du maréchal d'Estrées, reçut le bâton de maréchal le 24 mars 1681. Il étoit vice-amiral, et frère du cardinal d'Estrées.

être dérangée. Le père Bourdaloue nous fit l'autre jour un sermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle est soumise à l'ordre de la Providence, et qu'il n'y a que celle du salut, que Dieu nous donne lui-même, qui soit estimable. Cela console et fait qu'on se soumet plus doucement à sa mauvaise fortune. La vie est courte, c'est bientôt fait; le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paroître. Voilà des moralités de la semaine-sainte, et toutes conformes au chagrin que j'ai toujours quand je vois que, hors vous, tout le monde s'élève : car au travers de toutes mes maximes, je conserve toujours beaucoup de foiblesse humaine.

Adieu, mon cher cousin, adieu, mon aimable nièce; aimez-moi toujours, et me mandez de vos nouvelles; je laisse la plume à Corbinelli.

De Monsieur DE CORBINELLI.

J'avois l'imagination pleine de l'affaire que vous savez; si vous l'aviez oubliée, c'est celle de ma nièce. Un rayon d'espérance de l'accommoder vient d'éclaircir cette imagination dans ce moment, sans cela je ne vous aurois point écrit aujourd'hui[a].

Viendrez-vous ici ce mois d'avril? Ah! que j'en serois aise! j'ai cent réflexions à faire sortir de ma tête, qui n'en sortiront jamais qu'en votre présence. Amenez la divine marquise, c'est-à-dire par *divine*, madame votre

[a] *Voyez* la lettre 772, tome VI, page 438.

fille, et par *marquise*, madame de Coligny. Si elle vient plaider, je lui apprendrai le droit; car je suis résolu de lui apprendre quelque chose, et il n'y a rien que cela que je sache mieux qu'elle. Un homme dit l'autre jour à M. le chancelier (*Le Tellier*) de ma part, que je plaignois fort un roi conquérant qui ne vous avoit pas pour historien. Adieu, Monsieur; peu de gens sont dignes de vous admirer autant que le font les vrais honnêtes gens, encore moins autant que je le fais, et encore moins autant que vous le méritez.

---

801. **

Du Comte de Bussy *à Madame* de Sévigné.

A Chaseu, ce 5 avril 1681.

Je vois bien, Madame, qu'il faut que je vous fasse compliment sur un nouveau rhumatisme à vos mains; car vous ne seriez pas, sans cela, trois mois sans me faire réponse, et même une réponse qui ne me paroissoit pas vous devoir être indifférente. Ce qui me fait pourtant encore un peu douter de la fluxion, c'est l'oubli, à quoi je sais que vous êtes assez sujette les hivers à Paris, et je vous avoue que je suis fort embarrassé à choisir ce que j'aimerois mieux que vous eussiez, ou un rhumatisme, ou de la tiédeur pour moi. Ce seroit vous aimer bien en cette rencontre, ma chère cousine, que de vous sou-

haiter du mal, et je crois que je m'y résoudrois plutôt qu'à votre négligence. Mais venons aux nouvelles. Si je croyais assurément que vous m'eussiez négligé, je ne vous dirois rien de mon commerce avec qui vous savez, avec *chose*, comme disoit sottement Sauvebeuf[a] du roi d'Espagne; mais dans le doute où j'en suis, je vous dirai qu'on s'en trouve bien et qu'on demande la suite. Il y a sur cela des détails que je ne puis vous écrire, je vous les dirai bientôt à Paris.

Je vous écris avec bien de la joie de la promotion de mon ami le comte d'Estrées : c'est un maréchal celui-là, qui n'a eu de recommandation que son mérite. Il a de la naissance, de l'esprit, de la valeur, et de longs services.

Les affaires se brouillent fort avec le pape; je pense pourtant qu'il n'y aura point de sang répandu. Madame de Grignan se porte-t-elle bien? Il me vient une légère appréhension que ses incommodités ne vous aient empêchée de m'écrire; mandez-moi de ses nouvelles et de celles de notre cher Corbinelli? N'a-t-il point quelque nouveau procès? C'est-à-dire ne veut-il point faire pendre quelqu'un; car je sais que son fort dans la chicane est sur le criminel.

[a] Madame de Sévigné y avoit déja fait allusion. (*Voyez* la note de la lettre 215, tome II, page 294.)

802. **

Du même à la même.

A Chaseu, ce 12 avril 1681.

Il est plaisant, Madame, que nous ne nous écrivions plus qu'en coups fourrés; votre lettre est du 3 et la mienne est du cinq. Après trois mois d'attente à nous marchander, nous nous portons de même temps ou peu s'en faut. Il est certain que si ma fille étoit malade, je ne la quitterois pas; mais, comme je crois qu'elle se va bien porter, nous irons ensemble à Paris, ou j'irai sans elle, et je la laisserai à Lanty. L'incommodité qu'elle a eue n'est pas capable de lui ôter la qualité *d'heureuse veuve;* au contraire, elle en connoîtra mieux le prix de la bonne santé, après avoir passé par de petites tribulations. Je n'avois garde d'avoir un lot à la loterie du roi, à moins qu'elle n'eût été comme celle que fit le cardinal de Mazarin, où personne n'avoit mis de ceux à qui il envoya des lots.

Si ce temps dure, un chemin sûr aux belles filles pour se sauver, ce sera de passer par les mains du roi. Je crois que comme il dit aux malades qu'il touche : *Le roi te touche, Dieu te guérisse;* il dit aux demoiselles qu'il aime : *Le roi te baise, Dieu te sauve.*

J'envoyai mon fils à l'armée sous le nom de Rabutin;

mais comme à la cour on l'appela Bussy, parceque je n'y étois pas, j'ai consenti que ce nom lui demeurât. Pour les ornements dont vous eussiez souhaité que j'eusse embelli ce nom-là, c'est une matière si souvent rebattue entre vous et moi, et sur laquelle je vous ai témoigné tant de repos d'esprit et tant de philosophie, que j'ai peine à croire que vous ne vous regardiez en cela plus que mon intérêt; mais je vous dirois encore une fois que j'ai souhaité d'être maréchal de France, que j'ai fait tout ce qu'il falloit pour le devenir, et que lorsque j'ai vu que la fortune ne le vouloit pas, je me suis accommodé à son caprice. J'ai voulu sur cela ce qui lui plaisoit; c'est une plaie qui est entièrement fermée, et je me soucie aujourd'hui si peu du titre de maréchal, qu'avec ce que j'ai fait à la guerre pour le mériter, je voudrois avoir dix mille livres de rente plus que je n'ai, et ne m'appeler que baron.

Savez-vous, Madame, qui sont ceux qui doivent être toujours fâchés quand on élève des gens aux grands honneurs de la guerre? Ce sont des personnes de naissance qni n'y ont jamais été, car il dépendoit d'eux d'y aller. Mais quand un homme de qualité a fait beaucoup plus qu'il ne faut pour être maréchal de France, et que des ennemis puissants lui ont fait perdre tous ses services pour des bagatelles; il a d'abord du chagrin, mais comme chrétien et comme homme de courage, il prend patience, et il se console en sa propre vertu. Faites l'application, Madame, et trouvez bon après cela que je vous dise que quand je vois faire un maréchal de France indigne, j'en ris sous cape : quand il le mérite, je lui

rends justice, fut-il mon ennemi, et j'en suis bien aise s'il est de mes amis, comme le maréchal d'Estrées.

Vous me dites de si belles choses sur la brièveté de la vie, et sur le mépris des honneurs qui durent si peu, que je ne comprends pas que vous vouliez d'un autre côté que j'aie du chagrin de n'être point maréchal. Non, Madame, je n'en aurai point, et je vous en ai dit mes raisons. Si je voulois épuiser cette matière, j'irois bien plus loin; mais je vous garde encore quelque chose, en cas que vos foiblesses vous reprennent une autre fois.

---

803. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 28 avril 1681.

Vous avez reçu une de mes lettres, mon cousin, dans le temps que j'ai reçu la vôtre; cela arrive souvent. Je ne réponds rien à vos reproches, ils sont justes; vous avez raison de croire que mes mains sont malades puisque je ne vous écris point. Vous en seriez encore plus étonné si vous saviez que je pense très souvent à vous, et que j'ai plus d'amitié pour vous et pour l'aimable veuve, que vous n'en avez peut-être pour moi. Nous examinerons ces vérités et ces contrariétés quand vous dînerez ici avec Corbinelli. De la façon dont vous me parlez de votre voyage, à peine recevrez-vous cette

lettre en Bourgogne, et je devrois déja donner les ordres pour votre repas. A tout hasard, je veux vous dire encore la joie que j'aurai de vous voir tous deux, et de vous conter que l'autre jour je soupai avec le maréchal d'Estrées chez la marquise d'Uxelles, je lui dis ce que vous me mandez de lui, et de sa nouvelle dignité, et je n'oubliai pas : *c'est un maréchal de France, celui-là.* Je trouvai que cette louange d'un homme tel que vous, lui faisoit un plaisir sensible; son amour-propre me pria de vous remercier, d'une manière à me persuader qu'il avoit beaucoup d'estime pour vous, et qu'il étoit fort aise de celle que vous avez pour lui. Je m'acquitte avec plaisir de ce compliment, qui n'est point un compliment. Je suis conciliante; j'aime à rapprocher les bonnes dispositions que le temps et l'absence effacent quelquefois à tel point qu'on ne se connoît plus.

Je suis très convaincue que *chose* (*le roi*), lit et relit, et s'occupe fort de vos occupations; la personne[a] qui est dans ce commerce est toute propre à lui donner du goût pour ce qui est bon. La belle *Madelonne* me prie de vous faire des amitiés et à la belle veuve. Le bon Corbinelli n'oseroit partir que vous ne soyez arrivé, et nous serons ravis de vous embrasser, et de causer avec vous, Monsieur et Madame.

[a] Madame de Maintenon.

804. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Dijon, ce 6 mai 1681.

Je ne vous passe point le *peut-être* de mon amitié au-dessous de la vôtre, et je crois vous traiter favorablement quand je vous dis que vous m'aimez autant que je vous aime. Mais je consens que nous remettions cette supputation au premier dîner que vous me donnerez avec notre ami Corbinelli. Je ne pense plus aller si vite à Paris que j'avois cru; les affaires de ma fille de Coligny[a] me retiendront ici plus long-temps que je n'avois pensé, ainsi vous aurez bien du loisir à vous préparer à ce repas que vous nous voulez donner.

Si je n'avois fait autre chose que de vous mander ce que je vous ai écrit du maréchal d'Estrées, il auroit fait tout ce qu'il auroit dû en vous priant, Madame, de me faire le compliment que vous m'avez fait de sa part, mais je lui écrivis d'abord, comme à mon ami, une fort honnête lettre et fort honorable pour lui[b], et mon fils

[a] Pendant que le comte de Bussy étoit à Dijon, très occupé des affaires de sa fille, celle-ci signoit, au château de Bussy, le 4 mai 1681, le contrat qui renfermoit les conditions de son mariage avec M. de La Rivière. (*Voyez* la note de la lettre du 10 septemb. 1681.)

[b] Cette lettre se trouve parmi celles de Bussy. (*Voyez* t. IV, p. 441.)

qui la lui rendit, me vient de mander qu'il lui avoit dit l'autre jour, à Versailles, qu'il vous avoit priée de me remercier de la part que je prenois à son élévation.

Comme je ne suis pas de ces gens qui disent : *Chouet est un fort honnête garçon*, parceque *Chouet* m'auroit traité d'altesse; aussi ne dirois-je pas après cela que *Chouet* seroit un coquin, quand il ne m'auroit pas rendu ce qu'il me doit[a]. Par la même raison, je crois toujours que le comte d'Estrées est un digne maréchal de France, mais qu'il ne sait pas vivre, quand il ne fait point de réponse à un tendre et à un honnête compliment que je lui ai fait. La tête lui a-t-elle tourné comme elle fit à Créqui? Il seroit moins excusable que lui, car il étoit mon ami particulier, et Créqui ne l'étoit pas. A-t-il oublié qu'en 1674, lui faisant un compliment sur le combat qu'il donna avec les Anglois contre les Hollandois, et qu'il gagna, et lui disant que je ne doutois pas que le roi ne lui rendît justice, en le faisant maréchal, il me répondit qu'il ne le méritoit pas, mais qu'enfin s'il recevoit cet honneur, il y avoit dix ans qu'il n'eût pas cru passer devant moi à cette dignité. Il y a plus de trois mois que le roi a lu ces lettres, et il pourroit bien être que j'aurois

[a] Ce passage renferme une allusion difficile à saisir. Voici comment on peut l'interpréter : *Jean-Robert Chouet* fut à-la-fois un philosophe distingué du XVII[e] siècle, et l'un des plus célébres magistrats de la république de Genève. Il est le premier qui ait enseigné publiquement à Saumur la philosophie de Descartes. Le mot que Bussy rappelle aura sans doute été dit par un homme plein de vanité, et Bussy le répète comme une sorte de proverbe que tout le monde connoissoit de son temps.

fait souvenir sa majesté de lui, mais en un mot, il a grand tort d'en user ainsi avec moi, et je crois que l'éclat de ses honneurs ne vous éblouira pas, au point de ne vous laisser pas juger que j'ai raison de me plaindre de lui en cette rencontre.

Chose (*le roi*) me vient de faire demander la suite de mes mémoires, et je la lui vais envoyer; j'ai une grande impatience de vous montrer tout cela, non seulement pour la part que vous prenez à ce qui me touche, mais encore pour celle que vous y avez.

Notre veuve et moi embrassons mille fois vous et la belle *Madelonne*. Si le bon Corbinelli peut nous attendre, il nous obligera fort; mais s'il ne se peut empêcher de partir, je demande qu'il vienne passer à Lanty où nous allons dans quinze jours.

---

805. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 26 mai 1681.

Je blâme le maréchal d'Estrées, mais c'est leur fantaisie de vouloir qu'on les traite de *monseigneur*, et ce doit être aussi la vôtre, soutenue de la raison, de ne le point faire. Si vous eussiez pu prévoir cela, il eût fallu éviter de lui écrire, comme bien des gens le font présentement, car de cette manière on n'offense point sa gloire

ou celle de son ami. Le maréchal d'Humières fit mieux avec M. de Grignan; celui-ci l'ayant appelé *monsieur*, il lui fit réponse en badinant qu'il avoit tort de ne le point appeler *monseigneur*, et que, malgré l'imprimé de M. de Montausier, pour faire voir que les lieutenants-généraux dans les provinces ne devoient pas écrire *monseigneur* aux maréchaux de France, il étoit persuadé qu'ils le devoient, et qu'à Paris ils videroient ce différent[a]. En effet ils en disputent toujours, mais sans aigreur, comme de bons et anciens amis, et ils s'écrivent toujours en badinant sur cela; encore est-ce quelque chose de mieux que de demeurer tout silencieux et tout froid dans les premiers jours qu'on entre dans cette dignité.

Si je trouve le maréchal d'Estrées, je lui en dirai mon sentiment, et si je découvre que votre disgrace ait quelque part à ce procédé, je lui en ferai quelque honte. Il faut qu'il récompense cet endroit par mille bons offices qu'il doit rendre à M. votre fils dans les occasions. Nous traiterons ce chapitre-là à ce dîner que je vous prépare, avec notre ami Corbinelli qui ne partira pas sitôt.

Je serai fort aise de voir ce que vous envoyez à *chose* (*au roi*), c'est un amusement digne de lui et de la personne qu'il honore de son amitié. Mais est-il possible

[a] Cette difficulté s'étoit renouvelée en 1675 à l'égard du marquis d'Ambres, lieutenant-général au gouvernement de la haute Guienne, qui refusoit d'écrire *Monseigneur* au maréchal d'Albret, gouverneur de cette province; le roi avoit décidé en faveur du maréchal. (*Voyez* les lettres 395 et 401, tome III, pages 406 et 433.)

qu'on n'en vienne point enfin à vous dire de chanter pour sa gloire, et qu'on n'ait pas soin de vous et de vos enfants. Je le souhaiterai toujours, mon pauvre cousin : c'est tout ce que je puis faire.

La belle *Madelonne* vous dit bien des amitiés et à cette veuve que j'aime de tout mon cœur et que j'embrasse avec vous, car on vous aime tous deux *par indivis*, est-ce le mot?

---

806. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Dijon, ce 15 juin 1681.

Je vous demande pardon, Madame, si je ne vous ai pas fait réponse plus tôt à la lettre, par laquelle vous me mandiez que c'étoit la fantaisie de ces maréchaux, qu'on les appelât *monseigneur*, et qu'on feroit mieux de ne leur pas écrire. Premièrement, je vous dirai que je croyois que MM. de Créqui et d'Estrées avoient plus de raison qu'ils n'en ont; je pensois que les honnêtetés qu'ils avoient faites à mon beau-frère de Toulongeon et à mon fils venoient des égards qu'ils avoient pour moi; et cela m'engagea de les en remercier.

Pour Estrées, la longue amitié qui étoit entre lui et moi m'avoit obligé de lui faire un compliment sur sa maréchaussée, et j'ai été bien plus surpris et bien plus fâché de la gloire impertinente de celui-ci que de celle

de l'autre; j'ai été tout près de lui écrire une lettre du style dont j'écrivis à Créqui; mais enfin, la première chaleur passée, j'ai voulu faire encore un pas pour essayer de ne pas perdre un ancien ami. Je vous envoie la copie de la seconde lettre que je lui ai écrite; je vous en manderai la suite.

Je ne sais si je ne vous ai point mandé que MM. de Bellefonds, d'Humières, de Navailles, de Schomberg et de Lorges, qui sont aussi glorieux que d'autres, me font réponse comme si j'étois de leur corps, et je crois ces Messieurs-là assez honnêtes gens, quand ils m'écrivent, pour être un peu honteux d'être maréchaux de France plutôt que moi.

Je ne doute pas que *chose* (*le roi*) ne fasse quelque chose pour mes enfants, et je ne doute pas que vous n'en soyez bien aise. Adieu, ma chère cousine, votre nièce et moi vous embrassons mille fois.

Le procédé de M. d'Estrées me tient fort au cœur et je ne le puis digérer. Je crois que ma disgrace a beaucoup de part à sa sotte gloire, et que s'il me parloit avec sincérité, il me diroit: —Il est vrai que nous étions amis autrefois, que vous étiez bien plus ancien lieutenant-général que moi, et que vous étiez il y a vingt ans bien plus en passe d'être maréchal de France; mais,

Ne me reprochez pas ce qu'autrefois je fus;
Le roi m'a distingué, je ne vous connois plus[a].

[a] Parodie de ces vers de Corneille:

Et pour trancher enfin ces discours superflus,
Albe vous a nommé, je ne vous connois plus.
(*Rôle d'*Horace, *act. II, sc. III.*)

807. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 24 juin 1681.

Je vous loue, mon cousin, de n'être pas monté sur vos grands chevaux pour vous plaindre du maréchal d'Estrées; vous n'avez que trop perdu de vos anciens amis, vos enfants vous demandent grace pour ce qui vous en reste, dont le secours peut leur être nécessaire dans l'état où ils sont. Vous auriez même été fâché de vous être plaint sur un ton rude, quand vous verrez qu'il vous fait une très honnête réponse. Je l'ai vu depuis peu, il m'a fait par avance les excuses qu'il vous fera, et il ne vous dira point :

Le roi m'a distingué, je ne vous connois plus;

Au contraire il vous dira :

Je rends graces aux dieux de n'être pas Créqui,
Pour conserver le cœur de mon ami Bussi [a].

[a] Madame de Sévigné avoit déja parodié les mêmes vers de Corneille dans la lettre 16, tome Ier, page 31.

Je rends graces aux dieux de n'être pas romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.
(*Rôle de* CURIACE, *dans les* Horaces, *act. II, sc. III.*)

Je me suis trouvée naturellement dans cette affaire, par le plaisir que je pris de lui dire ce que vous me mandiez de lui sur sa nouvelle dignité; j'ai donc vu mieux qu'un autre l'estime qu'il fait de votre estime; vous verrez sa réponse, et pour vous faire aimer la modération de votre seconde lettre, il faut que vous soyez persuadé que si elle avoit été autrement, elle auroit mis le tort de votre côté, car il arrive souvent qu'ayant toute la raison pour soi, on est blâmé pour la manière rude dont on la fait valoir.

Que dites-vous du retour de M. de Luxembourg? Le roi pouvoit-il lui faire une plus éclatante réparation que de se remettre à sa garde[a]? Quand on passeroit sa vie à méditer les changements qu'on voit à la cour tous les jours, on n'y comprendroit rien. J'en souhaiterois un pour vous; quelque avantageux qu'il vous fût, il ne surprendroit pas tant le public que celui de M. de Luxembourg.

Vous trouverez encore ici la belle Madelonne et le bon Corbinelli; venez donc vitement, car mon dîner est tout prêt, et,

. . . . Souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.

C'est le *Lutrin* qui nous apprend cette grande vérité[b].

[a] M. de Luxembourg avoit été exilé au mois de mai 1680. Il passa une année dans ses terres. (*Voyez* la lettre 731, et la note, tome VI, page 244.)

[b] *Voyez* le discours de *Gilotin* dans le premier chant du *Lutrin*. La première édition de ce poëme fut publiée en 1674.

808. ***

De la même au même.

A Paris, ce dernier de juin 1681.

Voilà la réponse du maréchal d'Estrées; il m'a dit mille honnêtetés sur votre ancienne amitié, mais je crois que vous jugerez comme moi, qu'elle est d'une trop bonne trempe, pour avoir besoin d'être cultivée par le commerce des lettres; ainsi vous conserverez sans peine cet ancien ami. Il y a des gens qui les gâtent; j'ai vu, ce qui s'appelle vu, de mes deux yeux, une lettre de M. de Feuquières[a] et une du marquis de Pianès, qui le traitent de *monseigneur*, ayant été lieutenants-généraux d'armée, et Feuquières ambassadeur de plus.

J'ai dit au maréchal d'Estrées tous ceux de ses confrères qui vous répondoient, vous ne les traitant que de *monsieur;* mais enfin ne peut-on point savoir comme en doivent user ceux qui ont les mêmes dignités que vous avez eues? Non, rien ne se décide en France, tout se

[a] François de Feuquières, frère cadet d'Antoine de Feuquières, auteur des *Mémoires sur la guerre*. François avoit été lieutenant-général de Navarre et de Béarn, et de plus ambassadeur près la cour de Danemarck, et il succéda à son père Isaac dans l'ambassade d'Espagne. On le connoissoit sous le titre de *comte de Rebenac*, à cause de son mariage avec une héritière de cette maison.

tourne en chicane et en prétentions. Que chacun les garde, mon cousin, et que les plus sages évitent de se faire des ennemis, ou de perdre leurs amis. Pour vous, vous avez tant de raisons et tant de gens de votre côté, que votre bon droit ne peut jamais périr.

La belle Fontanges est morte[a]; *sic transit gloria mundi.*

---

809. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Lanty, ce 4 juillet 1681.

Feuquières et Pianès n'ont jamais servi de lieutenants-généraux d'armée, Madame, et je doute que l'ambassade de Danemarck, qu'a eue Feuquières, le doive dispenser de traiter de *monseigneur* les nouveaux maréchaux de France, quand il leur écrit. Je n'entre point dans l'examen de toutes les charges qui, n'étant point offices de la couronne, laissent à ceux qui les possédent le privilége ou la chimère de ne pas écrire *monsei-*

[a] Elle mourut à l'abbaye de Port-Royal le 28 juin 1681. Étant au lit de mort, elle fit prier le roi de venir la voir une dernière fois. Louis XIV ne put retenir ses larmes, et l'on dit que madame de Fontanges s'écria : « Je meurs contente, puisque mes derniers re- « gards ont vu pleurer mon roi. » Ce sont les seules paroles un peu remarquables que l'on cite de cette belle duchesse.

gneur aux maréchaux de France, mais je décide nettement que les anciens lieutenants-généraux d'armée que le caprice de la fortune a laissés pour élever leurs cadets à la maréchaussée, ne leur doivent pas écrire *monseigneur*, et que ces cadets, devenus maréchaux, seroient ridicules de le prétendre. Ce n'est pas que tous les anciens lieutenants-généraux sachent maintenir leur rang; j'en connois un brave et de grande qualité qui étoit lieutenant-général commandant un corps d'armée, dans le temps que Créqui étoit à l'Académie, qui le traita de *monseigneur*, quand il fut fait maréchal de France. On a beau avoir du courage, si l'on n'a pas de bon esprit, on fait mille bassesses aux occasions.

Le retour de M. de Luxembourg à la cour est surprenant au dernier point; il n'y a rien de pareil dans l'histoire de France. J'admire la bonté du roi en cette rencontre; je n'en aurois pas eu une aussi grande, si j'avois été en sa place. Si j'avois fait arrêter un homme d'aussi grande qualité, officier de ma couronne, et capitaine de mes gardes, sur des soupçons de poison et de sortilèges, je ne le ferois pas mourir, ni même rester en prison, si les juges le trouvoient innocent, mais je ne m'en servirois pas, et sur-tout auprès de ma personne. La politique vouloit qu'on laissât M. de Luxembourg chez lui toute sa vie; il faut que le roi en ait usé autrement par un principe d'une conscience fort délicate.

Pour moi, je ne suis pas si heureux que M. de Luxembourg, suivant les maximes du monde, mais je le suis plus suivant les maximes de l'évangile; car les adversités sont les marques certaines de l'amour de Dieu; rien

ne fait plus retourner à lui que la mort de madame de Fontanges.

---

810. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 19 août 1681.

J'ai trouvé madame de La Boulaye[a] toute pleine de chaleur pour vous, dans ce qui s'est passé entre vous et son gendre; elle vint céans me parler des lettres que M. de Roussillon avoit écrites au maréchal de Bellefonds, et avec tout l'esprit et avec toute l'intelligence imaginable, elle m'a conté les ordres que son gendre vous donnoit de ne rien demander à ce M. de La Rivière[b], et ceux que vous lui donnez aussi d'apprendre à écrire à un homme comme vous. Ses yeux et son rire m'ont assurée qu'elle trouve cette petite affaire tout

[a] Madeleine Fouquet, veuve de François de Rochefort, marquis de La Boulaye. (*Voyez* la lettre 615, tome V, page 257.) Elle avoit marié sa fille, Marie-Élisabeth de Rochefort, à Nicolas de Changi, comte de Roussillon, lieutenant-général aux bailliages d'Auxois, d'Auxerrois et d'Autunois; cette charge avoit été possédée par le père du marquis de La Boulaye jusqu'à sa mort, arrivée en 1634; et Rabutin de Bussy, père de Bussy-Rabutin, lui avoit succédé. (*Généalogie manuscrite de la maison de Rabutin.*)

[b] *Voyez* la lettre suivante.

comme elle est. Cela me mit dans la disposition de lui promettre ce qu'elle me demandoit, qui est d'être la *maréchale de France* de cette querelle avec M. de Roussillon. En effet, j'en veux être la maîtresse, elle se doit passer en riant, ou par insensible transpiration. Je vous conjure de tourner ainsi le chagrin que vous pourrez avoir contre M. de Roussillon, qui ne me paroît ni habile, ni digne de notre colère; nous avons assez de notre procès [a] pour le présent. Ecrivez-moi de manière que je puisse montrer votre lettre à madame de La Boulaye, qui, en vérité, mérite bien que vous soyez content d'elle; elle écrira aussi à son gendre, qui est fâché de la sottise qu'il a faite; de sorte qu'étant tous deux disposés par nos lettres, vous n'aurez qu'à vous embrasser à la première rencontre. Envoyez-moi la copie de vos deux lettres, car on ne les dit jamais avec la force et l'agrément qu'ont les originaux.

De Monsieur DE CORBINELLI.

J'ai bien ri, Monsieur, des ordres que vous donnez à votre lieutenant de roi. Il n'y a souvent qu'à empiéter sur les charges pour les exercer; continuez de vous tenir en cette possession, et tâchez d'ordonner aussi quelque chose à ses confrères, vous vous trouverez insensiblement lieutenant-général en Bourgogne, sans que cela vous ait rien coûté.

[a] Le procès de madame de Coligny contre M. de La Rivière.

811. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Montbart[a], ce 21 août 1681.

J'ai toujours eu beaucoup d'estime et de respect pour madame de La Boulaye, Madame; mais la manière dont vous me mandez qu'elle a pris ce qui s'est passé entre son gendre et moi me touche à un point, qu'elle n'aura jamais d'ami plus assuré ni plus fidéle. Elle a raison de rire de ma réponse; pour être sage et fière, elle n'en est pas moins plaisante. Si ce coquin de La Rivière s'étoit adressé aux maréchaux de France comme il a fait à M. de Roussillon, ils lui auroient répondu que, ne voyant point de raison de croire qu'un homme comme moi eût querelle avec un homme comme lui, pour l'affaire dont il s'agit, ils ne trouvoient pas lieu de s'entremettre. Que, pour l'assassinat dont il disoit que je le menaçois, c'étoit l'affaire des parlements, et, s'ils eussent cru devoir me mander quelque chose en cette rencontre, ils l'auroient fait par une lettre en forme de

[a] Madame de Coligny venoit de se retirer au couvent des Ursulines de Montbart; c'est de là qu'elle écrivit le 16 juillet à M. de La Rivière, qu'elle avoit épousé secrètement, de ne se plus présenter devant elle. (*Voyez* l'*avertissement* qui précède les lettres de La Rivière, page xvj.)

conseil; car ils sont sages, et savent bien qui je suis; ils savent de plus qu'étant exilé, il n'appartient qu'au roi de me faire marcher.

Pour ce que vous me mandez, que vous voulez être le *maréchal de France* de l'affaire de M. de Roussillon et de moi, je vous dirai que vous avez tout pouvoir. Vous me demandez la copie de nos lettres, les voici :

Lettre de M. DE ROUSSILLON *à M.* DE BUSSY.

A la Boulaye, le 26 juillet 1681.

« C'est par vos amis, Monsieur, que je viens d'appren-
« dre que vous avez des démêlés avec M. de La Rivière.
« Je vous ordonne donc de n'en venir à aucune voie de
« fait, directement ni indirectement, sur peine des or-
« donnances du roi, et, en mon particulier, je vous en
« prie. J'en dis autant, par cette lettre qui lui servira
« de défenses, à M. votre fils, dont je vous charge et dont
« vous répondrez, comme étant auprès de vous.

« Au reste, Monsieur, soyez persuadé que je regarde
« vos intérêts comme je dois, et que je suis plus que
« personne du monde, votre serviteur très humble et
« obéissant. »

ROUSSILLON.

Réponse de M. DE BUSSY *à M.* DE ROUSSILLON.

A Montbart, ce 30 juillet 1681.

« Je n'ai de démêlé avec aucuns gentilshommes, Mon- « sieur, ainsi vous n'avez rien aujourd'hui à voir sur mes « actions par l'autorité de votre charge. Quand un pay- « san m'offense, je lui fais donner des coups de bâton, « et cela regarde la justice des parlements; si j'avois une « querelle, Dieu et le roi m'empêcheroient de me faire « justice à moi-même.

« Vous m'ordonnez, dites-vous, de n'en venir à au- « cune voie de fait, et moi, je vous ordonne d'apprendre « à parler, quand vous écrivez à un homme comme moi. « Voilà ce que j'ai présentement à vous dire, à quoi j'a- « jouterai seulement que quand vous me ferez un com- « pliment comme un ami qui sait parler et vivre, je « vous en remercierai, Monsieur, et je vous dirai que je « suis votre serviteur très humble et obéissant. »

BUSSY-RABUTIN.

---

812. ***

De M. de Corbinelli *au Comte* de Bussy-Rabutin.

A Paris, ce 10 septembre 1681.

J'apprends, Monsieur, que vous avez été incommodé, et en même temps que vous ne l'êtes plus, ainsi je n'ai pas eu le loisir d'être affligé; vous n'êtes guère accoutumé aux maladies, ni par conséquent au plaisir de recouvrer la santé; ce sont des états nouveaux pour vous, qui vous apprennent les changements les plus importants de la vie.

Je me réjouis de la résolution de madame de Coligny de mourir plutôt que d'achever l'affaire qu'elle avoit commencée[a]; je la trouve si en colère par ce que j'ai

[a] Madame de Coligny avoit fait à M. de La Rivière une promesse de mariage conçue en ces termes : « Je, Louise-Françoise de Rabutin, « promets et jure devant Dieu à Henri-François de La Rivière, de « l'épouser quand il lui plaira. En foi de quoi j'ai signé ceci du plus « beau et du plus pur de mon sang. Fait ce 18 octobre 1679. » Le comte de Bussy donna d'abord son approbation à ce mariage, puis il la rétracta, lorsqu'il crut découvrir que M. de La Rivière n'étoit pas gentilhomme. Madame de Coligny, entraînée par sa passion, acheta la terre de Lanty, par contrat du 12 octobre 1680, afin d'avoir un moyen de se soustraire à l'autorité absolue de son père. Elle avoit profité d'une absence de celui-ci pour arrêter les conditions civiles de son mariage. (*Voyez* la note de la lettre 804 ci-dessus, page 64

vu d'elle depuis peu, que j'ai peur qu'elle ne succombe à la tentation d'écrire la rage où elle est à ce coquin; j'en approuve le motif, mais non pas l'exécution; j'aime sa gloire, et je la trouverois blessée de mander à ce misérable qu'elle le méprise; le silence en ces rencontres est, à mon gré, plus offensant que le discours.

De Madame DE SÉVIGNÉ.

C'est qu'on aime à dire ce qu'on pense, c'est pour se soulager qu'on écrit, et, si cela contribue au repos de l'ame, je le conseille, et je suis en cette rencontre contre notre cher Corbinelli : sa fermeté tient un peu du barbare. Comme dans la scène d'*Horace* et de *Curiace*[a], notre ami prend sur lui, pour ne jamais blesser la gloire, et moi je demande permission à la gloire de prendre un

de ce volume.) Espérant sans doute que, le mariage accompli, son père ne refuseroit plus son consentement, elle reçut, le 19 juin 1681, la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château de Lanty. Jamais homme n'usa sur sa famille d'un pouvoir plus despotique que le comte de Bussy; il obligea sa fille de se joindre à lui pour soutenir la nullité de ce mariage, et madame de Coligny, menacée des plus durs traitements, écrivit tout ce qu'il plut à son père de lui dicter. Comment en effet expliquer autrement les deux lettres contradictoires adressées à M. de La Rivière les 16 et 17 juillet 1681, qui ont été reconnues au procès, et sont imprimées dans l'*avertissement des Lettres de La Rivière*, page xvj? Le passage qui donne lieu à cette note a été biffé sur le manuscrit de Bussy, mais la différence des encres laisse apercevoir les caractères sous les ratures.

[a] *Voyez* la scène III du II[e] acte d'*Horace*. Madame de Sévigné y avoit déja fait allusion. (*Voyez* la lettre 16, tome I[er], page 31.)

peu sur elle pour me donner de la paix et de la tranquillité. On se trouve fort soulagé quand on a mis sur une feuille de papier tout ce qu'on a sur le cœur.

J'ai lu la lettre de M. de Roussillon et votre réponse avec un plaisir extrême; je les ai admirées chacune selon son mérite. Notre ami en a été ravi comme moi; il n'y a pas un mot dans la vôtre qui ne porte, on ne voudroit ni en ôter ni en mettre un seul. C'est la pièce la plus parfaite de nos jours; je l'ai montrée à quelques uns de nos amis, qui en ont été charmés.

Madame de Montglas à marié sa fille de la maison de Clermont, avec cent mille francs, à un provincial appelé Thomassin. Ce provincial a une espèce de moulin qui s'appelle Saint-Paul[a]. Cela donne lieu d'appeler cette jeune femme madame la comtesse de Saint-Paul, qui est le nom du dernier prince cadet de la maison de Longueville. Cette fausseté fait un éclaircissement perpétuel de la vérité, qui est la chose la moins bonne à dire. Quand la belle *Madelonne* épousa un provincial, c'étoit un Grignan, c'étoit un grand seigneur, il n'y avoit point d'illusion; mais cette pauvre petite Cheverny n'auroit-elle pas été mieux dans quelque province voisine, dans une maison de connoissance et qui n'auroit pas eu un si grand, ou un si petit nom? Enfin les gens sages font toujours bien, et les fous toujours des folies.

[a] La seigneurie de Saint-Paul-lez-Durance fut érigée en marquisat par lettres du mois de mars 1682, en faveur de Jean-Baptiste Thomassin, conseiller, puis président au parlement d'Aix. C'étoit vraisemblablement celui qui épousoit mademoiselle de Montglas.

De Monsieur DE CORBINELLI.

Je reviens à vous pour vous dire que votre lettre à M. de Roussillon m'a fort réjoui; elle lui doit apprendre que ses provisions ne lui donnent aucun droit d'être incivil. On me dit hier que le roi à qui on avoit montré votre lettre en avoit bien ri; peut-être que ceux qui la lui firent voir, en avoient espéré autrement; si cela est, *douleur aux vaincus*[a].

---

812 *bis*.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU[b].

A Paris, ce 26 novembre 1681.

Je ne croyois pas, Monsieur, qu'il y eût d'autres affaires, quand on achète une charge, que de chercher de l'argent; mais je vois qu'il y a encore la manière de le

[a] Le comte de Bussy sentit cependant que sa *rodomontade* pourroit lui être nuisible, et le 20 janvier 1682, il écrivit une lettre au roi pour atténuer ce qu'avoit d'audacieux une semblable démarche, dirigée contre un délégué de l'autorité royale. (*Voyez* l'*avertissement* qui précède les Lettres de M. de La Rivière, page xxxj.) Il ne paroît pas que le roi se soit tenu pour offensé, car Bussy fut rappelé à la cour au mois d'avril suivant. (*Voyez* la lettre du 17 avril 1682.)

[b] *Voyez* sur le président de Moulceau, la note de la lettre 815, plus bas, page 90.

donner et de le recevoir. Vous serez bientôt hors de ces embarras, avec l'envie que vous avez de contribuer toujours à tout ce qui peut vous donner du repos. Mon Dieu! que ce goût est raisonnable et digne de vous, et que le choix que fait votre compagnie, quand il faut parler et montrer ce qu'elle a de bon, est juste aussi! Si l'on juge d'elle par ce qu'elle fait paroître, on la mettra au-dessus de nos parlements. Il me semble que je vois M. et Mme de Verneuil[a] vous dire des douceurs, et recevoir agréablement les vôtres. Quand cette princesse vous parlera de moi, répondez bien qu'on ne peut être à elle plus entièrement que j'y suis. Vous avez une sœur de madame de La Troche qui est aimable; l'aînée vous tiendra compte de tout ce que vous ferez pour elle. J'ai fait des compliments pour vous au chevalier de Grignan, il les a reçus admirablement bien; il fit valoir au prince[b] le silence et la discrétion de votre départ, rien ne manque aux sentiments et au zèle de celui qui prend vos intérêts : mais quand on est emmanché à gauche, on ne peut répondre de rien. Ce que vous me mandâtes l'autre jour d'un certain discours qu'il a fait à un certain homme, me fait vous exhorter encore à conserver en vous la noble tranquillité que je vous ai toujours vue sur le succès de cette affaire. Nous ne revînmes qu'hier de Livry; la beauté du temps, et la santé de ma

[a] Le duc de Verneuil étoit gouverneur du Languedoc; il mourut le 28 mai 1682. M. Grouvelle avoit placé par erreur cette lettre à la date du 26 novembre 1686.

[b] Le prince de Conti, auquel le président de Moulceau étoit attaché.

fille qui s'y est quasi rétablie, nous y faisoit demeurer par reconnoissance. Dans les deux mois que nous y avons été, je n'ai pu y faire demeurer notre *ami* plus de douze jours. Il y a ici mille petites affaires à quoi il est accoutumé : je ne sais point ses desseins sur son départ, je me doute quasi que la bonne compagnie qui est chez M. de Vardes pourra l'empêcher d'y aller sitôt. Je vous assure que je profiterai avec plaisir de cette disposition, mais je n'y contribue que de mes souhaits. Je vous prie de nous mander comme M. de Vardes se trouvera de cette troupe de Bohêmes, je ne saurois m'ôter cette vision. Nous aurions cent choses à vous dire sur le gendre[a] : en un mot, il nous sembloit l'autre jour que si Homère l'avoit connu, il en auroit bien fait son Achille pour la colère. Nous avons ici un nouveau prince et une nouvelle princesse....... (*Le reste manque.*)

---

813. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Livry, ce 28 décembre 1681.

Ma niéce de Sainte-Marie me vient de mander que vous vous portez bien, et que vous avez recouvré

[a] M. de Rohan étoit allé avec sa femme passer quelque temps auprès de M. de Vardes. (*Voyez* la lettre du 17 avril suivant.)

votre santé à Chaseu; je n'en ai jamais douté, c'est le plus aimable lieu que j'aie jamais vu, et si l'on peut y ajouter la circonstance d'y être payé sans chicane du terme de la Saint-Martin, je mets votre terre au-dessus de toutes celles que nous avons en Bretagne.

Au reste, mon cousin, *selon le courage*[a] de ma nièce de Coligny, *dites-lui bien*..... la tranquillité de sa vie, au prix de l'éclat que fera cette sorte d'affaire, et des peines qu'elle sera obligée de prendre pour y réussir; mais il se faut tirer d'un si mauvais pas, et quand avec un bon conseil on a pris cette résolution, j'approuve fort qu'on ait la force de la soutenir; elle a besoin de vous, mon cousin, et vous trouverez l'un et l'autre un grand secours dans votre amitié; chacun saura faire son personnage, et tous vos parents et vos amis seront fort attachés à faire leur devoir[b]; elle me vient d'écrire fort raisonnablement sur le

[a] Ce passage a été biffé avec tant de soin sur le manuscrit de Bussy, que l'on a eu la plus grande peine à le déchiffrer. Quelques mots ici *soulignés* sont douteux; ceux qui sont omis étoient entièrement illisibles. Madame de Sévigné écrivoit au comte de Guitaud, le 23 janvier 1682, en parlant de cette scandaleuse affaire: « Si j'avois « écrit comme on le desiroit, j'aurois bien dit d'autres merveilles, « mais j'aurois eu peur que ma main n'eût séché, et j'ai réduit mon « approbation au courage qu'il faut avoir pour soutenir tout l'éclat « d'une telle affaire. Je ne m'en dédis point, il en faut avoir au-dessus « des autres; car pour moi, pauvre petite femme, si j'avois fait une « sottise, je n'y saurois pas d'autre invention que de la boire, comme « on faisoit du temps de nos pères. »

[b] On regardoit alors, comme s'étendant à toute la famille, la tache qui auroit terni l'un de ses membres. C'est ce qui détermina les parents de Bussy, et madame de Sévigné parmi eux, à intervenir dans

chagrin qu'elle a eu contre sa sœur de Sainte-Marie, dont elle revient honnêtement. Elle est bien votre fille de toutes façons, non seulement par cette bonne pâte dont vous l'avez faite, mais par le bel et par le bon esprit qu'elle a. Je l'embrasse de tout mon cœur, et je la conjure de prendre sa part à tout ce que je vous écris; c'est toujours *par indivis* que je vous parle. Voilà un étrange mot; je l'ai entendu dire et je ne sais si je l'applique bien; en tout cas, je suis en pays de connoissance; et, avec toutes vos lumières, je suis persuadée que personne n'auroit pour moi plus d'indulgence que vous; je suis dans une telle confiance là-dessus, que, bien loin d'être effrayée de vos esprits, il me semble que vous voyez tout ce que je pense, et je néglige quelquefois de m'expliquer comme je ferois avec d'autres. Cela peut rendre mes lettres moins intelligibles, mais je suis charmée de cette commodité. J'ai vu une lettre à un de vos amis, par laquelle il me paroît que vous êtes bien content de Dieu; il me semble que vous en parlez comme d'un ami qui en a bien usé avec vous. Pour moi, je crois qu'il aime votre cœur franc et sincère, et qu'en vòtre faveur il se relâchera un peu des régles qu'il a données aux autres. Car tout l'évangile commande l'humilité et l'abaissement, et vous ferez si bien qu'il vous permettra de con-

le procès, et à y prendre les mêmes conclusions que le comte de Bussy et sa fille, bien qu'au fond ils n'approuvassent pas leur démarche. Le dernier éditeur traite cet usage de *préjugé nobiliaire;* regrettons plutôt que l'on ait cherché à détruire ce préjugé, et à renverser ainsi l'autorité des familles intéressées à réprimer les écarts de l'homme qui ne se respectoit plus.

server votre hauteur; ce sera une distinction faite pour vous seul, dont vous lui serez encore plus redevable. Cela me fait souvenir de ce que vous disoit votre oncle, le grand prieur de France, en mourant. « Ils disent que j'ai l'attrition. » Il en parloit comme d'une crise[a].

[a] Bussy raconte ce fait dans ses Mémoires : « Il (*Le grand prieur*) eut « d'abord de la peine à se résoudre à mourir, et il me le témoigna « par la difficulté qu'il fit quelque temps de se confesser, ce qui est « une foiblesse de la plupart des malades, qui croient qu'en diffé- « rant leur conversion ils éloignent leur mort, comme si Dieu n'o- « soit les prendre qu'en bon état. Enfin je lui fis entendre raison, et « lui amenai un bon religieux du couvent des Petits-Pères, qui, après « l'avoir confessé, lui fit un discours auquel se joignit son compa- « gnon, et tous deux ensemble l'exhortèrent à la mort. Lorsqu'ils « furent sortis d'auprès de lui, j'entrai, et je lui demandai comment « il se trouvoit de ces gens-là. — Fort bien, me répondit-il; ils disent « que j'ai l'attrition. — L'état où il étoit m'empêcha de rire de la « manière dont il me parloit de ces matières. Je compris que ces « bons pères lui avoient dit, pour le consoler sur les affaires de l'autre « monde, qu'il n'avoit pas encore la contrition, mais qu'il avoit déja « l'attrition, et ce mot lui étoit demeuré dans l'esprit sans qu'il en « connût la force; mais il se doutoit seulement que c'étoit quelque « chose de bon. » (*Mémoires*, tome Ier, page 373, édition in-12 de 1768.) Madame de Sévigné parle du *grand prieur de Rabutin* dans la lettre 15, tome Ier, page 28.

814. ***

De Madame DE GRIGNAN *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 15 février 1682.

Si j'étois en état d'entreprendre un aussi long voyage que celui des *Incurables*, depuis le Marais, j'aurois été une des premières personnes que vous auriez vues, et je vous assure, Monsieur, que mes sentiments me demandoient cet empressement; vous voulez bien que j'y supplée par ce billet, et que je vous supplie de me croire autant dans vos intérêts[a] que pas une de vos parentes et de vos amies.

La comtesse DE GRIGNAN.

[a] Bussy venoit d'amener à Paris madame de Coligny pour y faire ses couches. Il prenoit tous les moyens de dissimuler l'enfant qu'elle portoit, et dont l'existence donnoit tant de force à l'acte de célébration du mariage dont il soutenoit la nullité. Bussy et sa fille changèrent de noms. M. de La Rivière les découvrit dans une maison garnie, rue des *Deux Écus*; ils allèrent ensuite dans un cabaret, à l'enseigne de l'*Épée royale*, rue *du Four*; madame de Coligny y mit au monde un garçon. *Dix heures après* elle fut conduite à l'hôtel de Saint-Aignan, rue de la Planche. (*Voyez* la *Vie et le Procès de M. de La Rivière*, tome I[er], page 80.)

815.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU [a].

A Paris, 17 avril 1682.

Si vous êtes alarmé de l'apparence de mon oubli, croyez, Monsieur, que c'est une fausse alarme, et que les apparences sont trompeuses; vous ne vous laissez point oublier : Rochecourbière, Livry, et tous les jours qu'on vous a vu, sont de fidèles garants de ce que je vous dis, et je suis assurée que vous le croyez, et qu'étant si éclairé sur toutes choses, l'humilité chrétienne ne vous empêche pas de connoître ce que vous valez. Voilà donc une vérité, on ne peut point vous oublier : nous avons dit cent fois notre *ami* et moi : mais, écrivons donc à ce pauvre *scélérat*, et en remettant toujours on se trouve embarrassé dans ces misérables *apparen-*

[a] M. de Moulceau étoit président de la chambre des comptes de Montpellier; il étoit lié avec le marquis de Vardes, Corbinelli, M. et Mme de Grignan; et c'est sans doute dans un voyage de Provence que madame de Sévigné avoit fait sa connoissance. Elle en parle rarement; elle le nomme cependant quelquefois, comme dans la lettre 518, tome IV, page 383, et l'on a quelques raisons de croire que le *Monceaux*, que l'on voit dans quelques lettres, n'est autre que M. de Moulceau, dont le nom est altéré.

ces[a]. Il me paroît que Montpellier en a beaucoup donné au jubilé[b]. Vous connoissez Corbinelli sur l'horreur qu'il a de ces sortes de dehors qu'il appelle des trahisons : je ne sais point précisément comme il a fait en cette occasion, je n'ai osé le questionner; mais il y a long-temps que, considérant l'extrême respect qu'il a pour ce saint mystère, et avec quelle rigueur il en conçoit les préparations, dont il ne veut rien rabattre, je suis tentée de lui dire, *basta la meta :* car enfin si tous les fidèles suivoient ses idées là-dessus, il ne faudroit plus penser à l'exercice extérieur de la religion. Voilà ce que Dieu lui inspire, et, soit lumière, soit abandonnement, il faut qu'il arrive quelque changement en lui pour déranger ses opinions. M. de Vardes lui a fait la même question que vous me faites sur son jubilé : il y a fort honnêtement répondu, et lui a donné d'un *probet autem semetipsum homo*, qui peut être cause de grandes réflexions. Voilà tout ce que je vous puis dire : vous connoissez le terrain et vous l'aimez; car, en vérité, plus on connoît ce cœur-là, et plus on l'admire. Il me paroît que le départ s'approche, je le vois avec douleur; mais que savons-nous ce que la Providence garde à M. de Vardes? Voilà M. de Bussy revenu après dix-huit ans, il a vu le roi qui

[a] On lisoit dans l'édition de 1773 : *ses misérables assurances*. Cette faute grossière a été corrigée d'après la vérification que M. Revertat de Marsac a bien voulu faire sur les originaux qu'il possède.

[b] La bulle du jubilé fut publiée à Paris, au commencement de mars 1682. Il s'ouvrit le 18 mars et se termina le 31 du même mois. (*Voyez* la *Gazette* de 1682, page 166.)

l'a reçu parfaitement bien[a] : voici un temps de justice et de clémence; on prend plaisir à faire non seulement ce qui est bien, mais ce qui est parfaitement bien; ainsi je ne doute pas que le tour de ce pauvre exilé ne vienne, et tout le monde le croit tellement, que si quelque chose peut encore lui faire tort, c'est ce bruit commun. Vous me dites la plus plaisante vérité qu'on puisse entendre, en m'assurant que ces jeunes gens rapporteront de Languedoc toute la politesse qui leur manquoit ici[b] : ils me paroissent comme les Allemands qu'on envoie à Angers pour apprendre la langue; ils étoient Allemands sur le savoir vivre, et hormis que de l'apprendre hors de la cour se présente ridiculement, il est fort aisé de comprendre qu'ayant eu pendant six mois un aussi bon maître que M. de Vardes, ils y auront plus profité qu'ils n'avoient fait pendant toute leur vie. Ce retour laisse un vide que notre *ami* remplira fort agréablement; vous nous apprendrez le succès de cette colique d'économie dont la tendresse paternelle doit être la sage-femme. Si vous entendez cette période, à la bonne heure; si elle vous paroît obscure, mettez-le sur le compte du pompeux galimatias que vous nous avez si bien inspiré. Le zèle de M. le chevalier de Grignan est toujours dans toute sa

[a] Le duc de Saint-Aignan écrivit au comte de Bussy, le *jeudi au soir*, 9 *avril* 1682, que le roi lui ordonnoit de venir le trouver le dimanche suivant. On lit dans une lettre écrite par Bussy à la comtesse de Toulongeon, le 14 avril (*Lettres de Bussy*, t. IV, p. 447), le détail de la réception que le roi lui fit. Ce fut le terme de sa disgrace, mais il en recueillit peu d'avantages.

[b] *Voyez* la lettre 812 bis, page 85 de ce volume.

ferveur pour l'affaire que vous savez, il attend les occasions de le mettre en usage; les objections que je vous avois faites ne viennent pas de lui, et j'y avois répondu : en un mot, il est tel que vous l'avez laissé. Il y a des gens qui perdroient beaucoup, s'ils étoient sujets au changement. La santé de ma fille n'est pas de même, elle est bien mieux qu'elle n'étoit quand vous êtes parti. son visage vous feroit souvenir de celui que vous avez vu à Grignan. M. de Grignan et ses filles et son fils, et notre bon abbé, tout cela est comme on le peut souhaiter. La dévotion de mademoiselle de Grignan est augmentée et augmentera encore, car elle puise dans une source qui ne tarit jamais. Celle des amitiés de madame de Verneuil pour moi est à-peu-près de cette magnificence : elle m'a paru avec ce don de persévérance que nous avons l'une pour l'autre depuis plus de trente ans. Cette liberté de parler ainsi d'une princesse, et l'antiquité de cette date, m'obligent de finir cet article : je vous dis donc adieu, Monsieur, après vous avoir supplié pourtant de ne pas tant louer le roi sur cette dernière action que nous vous avons mandée, que vous en oubliez toutes les autres; célébrons toujours son grand nom *sur la terre et sur l'onde*, et l'admirons dans toutes les occasions. Tout l'hôtel de Carnavalet vous aime, et vous estime, et vous embrasse; je fais mille baise-mains à madame votre femme et à votre aimable fille. Dites-nous un peu comme vous êtes avec notre *ami :* le temps change tant de choses, que je demande toujours ce qu'il opère, persuadée qu'il ne lui faut pas plus de six mois pour faire des réconciliations ou des brouilleries.

816.

Au même.

A Paris, 22 mai 1682.

J'ai revu le marquis de Toiras[a], Monsieur, que vous m'avez envoyé; je l'ai trouvé digne de votre estime et de celle de tous ceux qui le connoîtront. Vous me dites du bien de sa personne et des qualités qui sont attachées à son nom : c'est moi qui les dis aux autres; ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison : ce sentiment m'est inspiré dès ma plus tendre jeunesse, et j'ai appris par la même tradition que le maréchal[b] auroit épousé ma mère, si la mort traîtresse et désobligeante n'eût emporté ce héros. Ainsi, Monsieur, prenez d'autres sujets d'exercer le pouvoir que vos opinions auroient sur les miennes : car dans cette occasion vous avez trouvé fait ce que vous vouliez m'inspirer.

[a] Jacques-François de Bermond du Caylar, marquis de Toiras, petit-neveu du maréchal. Il devint capitaine-lieutenant des chevau-légers de M. le dauphin, et fut tué au combat de Leuze, le 18 septembre 1691, ne laissant qu'une fille qui épousa le duc de La Rochefoucauld.

[b] Jean de Saint-Bonnet, maréchal de Toiras, étoit l'intime ami du baron de Chantal. (*Voyez* la *notice historique*, page 53.)

Nous avons revu aussi M. et madame de Rohan[a]. Ha! qu'ils sont maigres! ils nous donneroient une méchante idée de la bonne chère de M. de Vardes, si nous ne la connoissions, et que nous ne connussions aussi la sécheresse de leur tempérament. En vérité, ils sont revenus comme ils étoient partis. Adieu, Monsieur, je vous conserve ici, ou pour mieux dire votre mérite se conserve ici tous les cœurs; il n'y en a pas un qui ait perdu la moindre chose de tous les desirs de vous servir. Pour moi je ne change jamais de goût pour des amis comme vous; on en trouve peu, et je vous mets avec notre cher ami, pour être dignes tous deux de la tendre amitié de ceux qui vous l'ont promise.

Monsieur de CORBINELLI.

Je dis, mon ami, la même chose de M. de Toiras, et j'y ajoute qu'il m'a paru tout confit en douceur, en honnêteté, et son extérieur répondant à ses bonnes qualités intérieures qui se manifestent à tout moment dans ses discours. Je l'ai enfin trouvé, par tout ce que j'ai vu, tel que vous me l'avez dépeint, dont je suis, en vérité, fort aise pour lui et pour tous ceux qui l'aiment, c'est-à-dire, entre autres, pour vous. Madame de Rohan m'a dit que vous étiez demeuré en froideur avec M. son père. Rien ne peut-il vous réchauffer pour lui, après l'exemple que

[a] Ils étoient de retour de leur voyage de Montpellier; ainsi cette lettre est de 1682, et non de 1681, comme le dernier éditeur l'avoit pensé. (*Voyez* la lettre précédente.)

je vous donne de ce que j'ai fait pour elle? Je l'ai vue donc, je lui ai offert mes services, et nous vivrons comme si de rien n'eût été, comme l'on dit. Je fais mon compte de vous aller voir environ vers la Saint-Jean. J'ai donné congé à mon hôte, et je quitte mon logis; ainsi je me dispose à fuir..., c'est-à-dire, le monde d'ici, qui est le précis de toutes les malédictions. Que dites-vous de la conversion de Gourville? M. de Tournay me l'offrit l'autre jour comme une nouvelle importante à tous les serviteurs de Dieu. Réjouissez-vous en cette qualité, en me gardant ma part pour quand il plaira à Dieu de faire la mienne : *converte nos, Deus*. Adieu, mon cher ami; je suis toujours à outrance le droit où je commence à me former assez pour tenir ma place dans votre classe. Mes compliments à votre aimable famille. On commence à reparler de la paix, dont on a des pressentiments fondés sur de bons pronostics.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je fais mes compliments à madame votre femme et à son aimable fille; je vous exhorte à vous réchauffer pour notre ami à l'exemple de l'autre : c'est trop d'être le seul exilé dans le monde[a], et de perdre un ami comme vous.

[a] Ce mot donne la date de la lettre d'une manière encore plus certaine que la remarque qui précède. Madame de Sévigné pense évidemment au retour de Bussy à la cour, après lequel M. de Vardes étoit *le seul exilé*.

817.

Au même.

A Paris, ce 28 juillet 1682.

Vous allez entendre une belle et admirable histoire, remarquez-en bien toutes les circonstances. M. le prince de Conti s'étant expliqué d'être mal content de M. le chevalier de Lorraine, parcequ'il avoit dit que M. le prince de La Roche-sur-Yon[a] étoit amoureux de madame sa femme, trouva à propos de lui dire, il y a deux jours, dans les jardins de Versailles, qu'il lui vouloit faire l'honneur de se battre avec lui, parcequ'il l'avoit offensé par des discours, etc. M. le chevalier de Lorraine le remercia de cet honneur qu'il lui vouloit faire, et vouloit se justifier d'avoir parlé; après quoi le prince lui dit qu'il pouvoit prendre pour second M. de Marsan, qui s'approcha s'entendant nommer, et se mit volontiers de la partie, en priant M. le prince de Conti de vouloir lui donner M. le comte de Soissons; qu'il y avoit long-temps qu'il étoit ennemi de leur maison. La proposition fut acceptée: voilà la partie bien liée, le lieu pris, l'heure marquée, le secret recommandé. Ne

[a] Ce prince avoit fait des plaisanteries qui avoient singulièrement déplu au prince de Conti, son frère aîné. (*Voyez* la lettre 721, tome VI, page 207.)

croyez-vous pas être au temps de feu M. de Boutteville[a]. Chacun s'en va de son côté; mais le chevalier de Lorraine alla droit chez MONSIEUR, à qui il conta toute cette petite histoire, et MONSIEUR un moment après la confia au roi. Vous pouvez penser tout ce qu'il dit à son gendre; il lui parla deux heures avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs. Tout cela n'a pas eu de suite. Le public a voulu trouver que le chevalier de Lorraine devoit refuser sur-le-champ, plutôt que de consentir, et puis aller tout dire; mais les gens du métier ont trouvé qu'un refus auroit attiré des paroles fâcheuses du prince, et

[a] François de Montmorency, seigneur de Boutteville, père du maréchal de Montmorency-Luxembourg et de la duchesse de Mekelbourg, que ses combats singuliers et son supplice ont rendu trop célèbre. Le baron de Chantal, père de madame de Sévigné, servit de second à Boutteville, dans un duel fameux, qui eut lieu le jour de Pâques 1624. (*Voyez* la *notice historique*, tome I[er], page 53, et la note[a].) Six mois après, Boutteville fut encore sur le point d'entraîner Chantal dans une semblable querelle. Voici comment Bussy raconte ce fait: «Boutteville ayant prié Chantal d'appeler de sa part «le duc d'Elbeuf (*Charles de Lorraine, deuxième du nom*), et cela «étant difficile à faire sans être découvert, à cause que cette que-«relle avoit fort éclaté, Chantal prit son temps pour faire sa com-«mission, que le duc d'Elbeuf étoit à un bal; et, lui ayant fait la «guerre sur une galanterie qu'il avoit, ce prince à qui cela donnoit «de l'inquiétude, le pressa si fort de lui dire tout bas ce qu'il en sa-«voit, qu'il lui fit son appel, puis il reprit tout haut: — Eh bien, mon-«sieur, suis-je bien averti? — On ne peut pas mieux. — Les domesti-«ques eurent quelques soupçons, ils avertirent la duchesse qui en «parla au roi, et l'affaire fut arrangée.» (*Voyez* la *Généalogie de la maison de Rabutin.*)

quelque menace peut-être dure à digérer, et puis on a ce paquet-là sur le nez; et c'est à un homme à courre; ainsi on a approuvé sa conduite; d'autant plus que le courage du chevalier de Lorraine est hors de tout soupçon. Que dites-vous de cette affaire? comment vous paroît-elle emmanclée? Hélas! si cette sainte princesse[a] revenoit ici-bas, et qu'elle trouvât son cher fils avec de telles impétuosités, ne croyez-vous pas qu'elle retourneroit sur ses pas, de douleur et d'affliction? Vous causerez de cela avec M. de Vardes. Plût à Dieu que la naissance d'un duc de Bourgogne que nous attendons, nous le pût ramener!

Je suis toujours ravie du commerce que vous avez avec le contraire de gauche; vous me faites aimer Serignan, sans que je le voie jamais; je lui ai fait dire en l'air que nous étions bien proches par vous, et que j'avois pour lui une estime aussi particulière que son mérite. Il est fort vrai que madame de Calvisson[b] n'a point été

[a] Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti; elle étoit d'une piété éminente. Madame de Sévigné, dans la lettre 117, tome Ier, page 286, l'appelle *mère de l'église*. On a vu les détails de sa mort dans la lettre 223, tome II, page 316.

[b] Anne-Madeleine de Lisle de Marivaux, femme de Jean-Louis de Louet, marquis de Calvisson, lieutenant-général au gouvernement du haut Languedoc. Madame de Sévigné s'étonnoit avec raison de ce que la marquise de Calvisson n'avoit pas rendu visite à la duchesse de Noailles, dont le mari avoit été nommé, par lettres-patentes du 29 mai 1682, commandant de la province de Languedoc, et y remplaçoit le duc du Maine. Ce prince, âgé seulement de douze ans, venoit d'être pourvu de ce gouvernement vacant par la mort du duc de Verneuil, petit-fils naturel de Henri IV.

voir madame de Noailles; je n'oserois dire ce que j'ai trouvé de cet orgueil; notre *ami* est son ami, mais il ne me persuadera pas que son mari ayant fait tous ses devoirs, le corps de réserve soit d'une bonne politique. Celle du nouvel intendant de Lyon seroit bien mauvaise, s'il n'estimoit (comme il doit) M. votre frère: en tous cas il sera averti de son devoir.

Le jeune fils du comte de Roye, âgé de seize ans, étant à Rome avec M. le duc de La Roche-Guyon[1] et M. de Liancourt, ses cousins, a reçu un si bon petit rayon de la grace efficace, qu'après une instruction fort sérieuse, il a fait son abjuration entre les mains du pape, il a eu l'honneur de communier de sa main. Cette aventure est heureuse, et pour ce monde et pour l'autre: toute la famille en est au désespoir.

Il y a des fêtes continuelles à Versailles, hormis de l'accouchement de madame la dauphine: car les médecins ne pouvant lui faire d'autre mal, se sont si bien mécomptés, qu'ils l'ont saignée dans la fin du troisième mois, et dans le huitième, tant ils sont enragés de vouloir toujours faire quelque chose. Il me semble, Monsieur, qu'il y a long-temps que je parle; cette réflexion vient un peu tard, je vous en plains, et vous supplie d'entendre tout ce que je pense d'estime et d'amitié faites tout exprès pour vous. Notre bon abbé vous rend mille graces de vous souvenir de Livry. Tous ces hôtes vous font des compliments plus ou moins sérieux. M. de Grignan

[1] Il y a ici La Roche-*Sur-Yon* dans les éditions originales, mais c'est évidemment une faute.

est parti pour Provence, mon fils est encore en Flandres[1].

818.

Au même.

A Paris, 7 août 1682.

Madame la dauphine est accouchée hier jeudi à dix heures du soir d'un duc de Bourgogne : votre ami vous mandera la joie éclatante de toute la cour, avec quel empressement on la témoignoit au roi, à M. le dauphin, à la reine; quel bruit, quels feux de joie, quelle effusion de vin, quelle danse de deux cents Suisses autour des muids[a], quels cris de *vive le roi*, quelles cloches sonnées à Paris, quels canons tirés, quel concours de compliments et de harangues, et tout cela finira[b].

[1] L'original de cette lettre a été donné à M. le comte de Grave, qui l'a remis à M. de Walpole; ce dernier desiroit avoir une lettre en original de madame de Sévigné. *Horace Walpole appeloit madame de Sévigné *Notre Dame de Livry*. L'auteur d'un voyage fait en Angleterre, en 1810 et 1811, dit avoir vu chez lui, à Strawberry-Hill, l'encrier de madame de Sévigné. Il est difficile d'ajouter foi à ces sortes de curiosités lorsqu'elles ont passé par autant de mains.

[a] On lit *autour des portes* dans l'édition de 1773, mais on lit *muids* dans l'original. (*Voyez* la note de la lettre 815, ci-dessus, page 91.)

[b] La lettre de Corbinelli n'a pas été conservée; on y suppléera par

818 *bis*.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Livry, 20 octobre 1682.

Je suis ici dans ce petit lieu que vous connoissez, Monsieur. Ce fut la plus forte des raisons qui m'obligea de vous y mener, car je voulois absolument que, quand je vous écrirois à Livry, votre imagination sût où me prendre. Vous me voyez donc présentement : il y a cinq semaines que je suis avec ma fille, souvent avec mon

le passage suivant qui se lit au *Supplément de Bussy*, seconde partie, page 182 : « Le jour de la naissance de M. le duc de Bourgogne, « qui fut le 6 août 1682, à dix heures six minutes du soir, le roi, « pour marque de sa reconnoissance envers Dieu, fit donner 100,000 « écus pour délivrer des prisonniers pour dettes, savoir, cent mille « francs pour Paris et deux cents pour le reste du royaume ; et, tout « grave et majestueux qu'est le roi, il ne put contenir sa joie ; il ne « vouloit point ce jour-là d'officiers de ses gardes auprès de lui ; l'a- « bordoit qui vouloit, donnant sa main à baiser à tout le monde. « Spinola, dans la chaleur de son zèle, mordit fort le doigt du roi. « S. M. se mit à crier ; — Je demande pardon à V. M., Sire, lui dit « Spinola, mais, si je ne l'avois mordue, elle n'eût pas pris garde à « moi. — Les Suisses de sa garde brûlèrent tous ce qu'ils trouvèrent, « jusqu'à de belles poutres destinées pour des planchers, les bâtons « de la chaise du duc d'Aumont, et, ne sachant plus de quoi faire « feu, ils brûlèrent jusqu'à leurs paillasses. »

fils, avec mon bon abbé, avec mademoiselle de Grignan, avec le petit Grignan et quelques jours le chevalier. Si vous saviez, Monsieur, comme tout cela est bon en ménage, vous comprendriez aisément le peu d'impatience que j'ai de retourner à Paris; cependant il faudra faire comme les autres à la Saint-Martin. Notre *ami* (*Corbinelli*) nous manque, il a été fort incommodé, il craint notre serein; la presse est un peu sur les logements; toutes ces raisons le font demeurer à Paris. Mais vous ne pourriez pas le reconnoître; sachez, Monsieur, qu'il a pris une perruque comme un autre homme. Ce n'est plus cette petite tête frisottée, seule semblable à elle; jamais vous n'avez vu un tel changement; j'en ai tremblé pour notre amitié : ce n'étoient plus ces cheveux à qui je suis attachée depuis plus de trente ans; mes secrets, mes confiances, mes anciennes habitudes, tout étoit chancelant, il étoit plus jeune de vingt ans; je ne savois plus où retrouver mon *ancien ami;* enfin je me suis un peu apprivoisée avec cette tête à la mode, et je retrouve dessous celle de notre bon Corbinelli. Si vous aviez été ici, nous aurions bien joué toute cette pièce ensemble; je suis assurée que vous auriez été aussi surpris que moi. C'étoit bien autre chose que cette garde-robe et ces points magnifiques que M. de Vardes lui avoit donnés. A propos, il le fait chef de son conseil, il profite de ses études sur le droit, et le met à la tête de ses affaires; il gagne beaucoup à cette disposition, et, en vérité, on se trouvera toujours fort bien de notre *ami*, à quelque sauce qu'on le mette. Celui qui est toujours chassé de vos Etats me fait une extrême pitié. Il y a de certains

dégoûts qui sont insupportables; ses malheurs prennent le train de ne finir jamais, et il n'a plus la consolation d'avoir des camarades, il est seul dans le monde qui n'ait point trouvé de moment heureux[a]. Vous verrez M. de Noailles dans un état bien contraire; c'est une belle place que celle qu'il va tenir: on dit qu'il a ordre de ne donner la main qu'aux lieutenants de roi et aux évêques; rien pour les barons ni pour les grands seigneurs. Mandez-moi comment se passera cette scène, et en particulier ce qui regardera vos intérêts ou les agréments que vous pourra donner l'estime et l'amitié d'un aussi honnête homme. Madame de Calvisson a trouvé à propos de ne point aller voir madame la duchesse de Noailles, elle a été seule de cet avis[b]. Je ne sais comment elle l'entend; mais jamais un trait d'orgueil n'a été si mal placé, ni si mal reçu de tout le monde. Ne me citez pas, si l'envie vous prend d'en parler comme les autres; vous me direz aussi comment se comporte notre Carcassonne (*M. de Grignan*). Adieu, Monsieur, adieu, le plus aimable ami du monde; je ne puis vous dire avec combien d'empressement tous ceux qui sont ici me prient de vous faire des amitiés: ne les entendez-vous point d'où vous êtes? Vous seriez assez content présentement de la santé de ma fille; son plus grand défaut étoit cette délicatesse qui nous faisoit trembler. Mon Dieu! que tout est fragile dans cette vie! et que nous entendons mal nos intérêts

[a] M. de Vardes ne fut rappelé qu'au mois de mai 1683. (*Voyez* la lettre du 26 mai 1683.)

[b] *Voyez* la note de la lettre 817, ci-dessus, page 99.

de nous y attacher si fortement! J'ai envoyé votre lettre à notre *ami :* nous ne savions ce que vous étiez devenu; mais, Dieu merci, vous étiez occupé fort honorablement; je m'en réjouis.

---

819. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 14 août 1682.

Je vous demande pardon, Madame, d'avoir ouvert votre paquet[a]; je me doutois bien qu'il y avoit quelque chose dedans pour moi, et après avoir ouvert mes lettres, j'ai eu la curiosité de voir les vôtres. Notre cousine princesse écrit de bon sens; à la vérité son mari ne lui a pas encore appris à parler bon françois, et je crois même qu'il ne lui en apprendra pas davantage, car il n'en sait guère plus qu'elle. Il faut avouer qu'elle est bien contente de notre cousin; ne croyez vous pas, Madame,

[a] Un paquet adressé à madame de Sévigné, et cacheté aux armes de la duchesse de Holstein, étoit tombé entre les mains du comte de Bussy, qui l'ouvrit, croyant y trouver des lettres de M. de Rabutin et de la duchesse sa femme, en réponse aux compliments qu'il leur avoit adressés sur leur mariage. Il envoya à madame de Sévigné les lettres qui s'adressoient à elle, après les avoir lues. (*Note manuscrite de Bussy-Rabutin.*) Ce billet a été publié en partie dans le *Supplément de Bussy,* 1re partie, page 168.

que ce qui augmente sa joie, c'est de savoir maintenant qu'elle n'est pas trompée? car je ne doute pas que sa bonne mine et le grand mérite qu'elle lui crut, ou qu'elle lui sut, ne lui aient fait croire un peu légèrement tout ce qu'il lui dit de sa naissance.

820. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 14 août 1682.

Vous avez très bien fait d'ouvrir le paquet de notre cousine allemande[a]. J'aime le sens de sa lettre; mais n'admirez-vous pas avec quel style notre cousin sait charmer les princesses; il faut qu'il ait quelque autre savoir faire; quoi qu'il en soit, j'aime son étoile.

[a] Dorothée-Élisabeth, duchesse de Holstein, née en 1645, avoit épousé en premières noces, le 20 novembre 1661, Georges-Louis, comte de Zinzendorf, dont le petit-fils fut le fondateur de la secte des hernuthes; elle se remaria en 1682 avec Louis, comte de Rabutin, et mourut à Vienne le 8 janvier 1725. Elle étoit fille de Philippe-Louis, héritier de Norwège, duc de Holstein-Wissembourg, arrière-petit-fils de Christiern III, élu roi de Danemarck en 1535, et dont la postérité, réélue à chaque interrègne en la personne de l'aîné de la maison royale, est devenue héréditaire en 1660 et règne encore aujourd'hui.

821. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 octobre 1682.

Nous voici revenus à nos dieux pénates, Madame; ils ne nous garderont pas long-temps, car nous serons à Paris à la fin de novembre, où je crois que nous vous retrouverons. Je ne vous dis pas à quoi nous nous occupons ici, c'est à-peu-près aux mêmes choses que vous vous occupez à Bourbilli quand vous y êtes.

Nous allons dans huit ou dix jours à Chaseu voir votre tante[a] qui se porte à merveille et qui a toujours un esprit qui ne se sent point des foiblesses de son corps. Adieu, Madame, j'aurois encore cherché quelques sornettes à vous dire, si un petit fermier n'entroit dans ce moment dans ma chambre avec un petit sac; je vous quitte donc pour lui, Madame, quoiqu'il ne soit pas si aimable que vous, mais c'est qu'il m'apporte de quoi vivre, et je veux vivre pour vous aimer.

[a] Madame de Toulongeon.

822. **

De Madame de Sévigné *au Comte* de Bussy.

A Paris, ce 23 décembre 1682.

Si l'on vous faisoit, mon très injuste cousin, aussi peu de justice que vous m'en faites, je ne vous conseillerois pas de revenir à Paris. Vous jugez témérairement : vous dites que je ne vous ai point écrit sur le mariage de ma nièce de Rabutin[a]. J'espère bien que notre ami Corbinelli, avec son droit et sa justesse d'esprit, vous fera voir la conséquence de ces sortes d'arrêts sur l'étiquette du sac. Sachez donc, mon beau monsieur, pour vous confondre, que je vous avois écrit dans la lettre de notre ami. Cherchez-la, et me demandez pardon[b].

Cependant je vous dirai que l'amour fait ici des siennes. Le comte de Soissons a déclaré son mariage avec made-

[a] Marie-Thérèse de Rabutin fut mariée à la fin de l'année 1682, avec Louis de Madaillan-de-Lesparre, seigneur de Montataire, marquis de Lassay. Bussy s'étoit plaint à madame de Bussy, sa fille, religieuse aux filles de Sainte-Marie, de ce que madame de Sévigné avoit été la seule de ses parentes et de ses amies qui ne l'eût pas complimenté à l'occasion de ce mariage. (*Manuscrits de Bussy-Rabutin.*)

[b] Cette lettre n'étoit pas parvenue au comte de Bussy. (*Voyez* la lettre suivante.)

moiselle de Beauvais[a]. Le roi a fort bien reçu cette nouvelle princesse. Elle parut belle et modeste. On dit qu'elle est mariée il y a deux ans et demi, et que de peur que la jouissance ne refroidît les feux du futur, elle n'a accordé aucune faveur que le lendemain des vingt-cinq ans, qui fut justement vendredi dernier; sur cela il y a beaucoup à dire, et nous pourrons bien raisonner sur ce sujet, quelque jour que vous dînerez ici à votre retour, si elle a bien ou mal fait: car enfin quand un homme de cette qualité donne à une demoiselle la plus grande marque d'amour qu'il lui puisse donner, en l'épousant, est-on deux ans et demi sans lui faire voir autre chose qu'une parfaite et unique ambition, soutenue d'une grande défiance et d'une extrême froideur? Pour moi, je me souviens d'un vers de l'Arioste, dont j'ai ri autrefois : Angélique avoit couru les quatre coins

[a] Ce mariage avoit été contracté dès le 12 octobre 1680. (*Voyez* la note de la lettre 700, tome VI, page 94.) Quoique la famille La Cropte fût très ancienne, et que, dans le commencement du XV[e] siècle, elle eût donné un évêque à la ville de Sarlat, mademoiselle de Beauvais n'étoit qu'une simple demoiselle, et Louis XIV ne l'auroit jamais reconnue comme comtesse de Soissons, s'il n'avoit pas voulu se venger du duc de Savoie, qui venoit de rompre l'alliance depuis si long-temps projetée entre lui et l'infante de Portugal. On aperçoit ce motif dans la lettre que le roi écrivit, à l'occasion de cette rupture, à l'abbé d'Estrades, son ambassadeur à Turin, le 25 décembre 1682, dont un fragment a été publié par M. de Saint-Allais. (*Voyez* d'ailleurs la note du tome VI, page 67.) Le mariage fut réhabilité à Saint-Sulpice, dans la nuit du 27 au 28 février 1683, par l'abbé de Fénélon, parent par sa mère de mademoiselle de Beauvais.

du monde, seule avec Roland, et on assure le lecteur qu'elle étoit aussi entière que quand elle étoit sortie de chez son père, et l'auteur dit :

Forse era ver, ma però non credibile.

Quoi qu'il en soit, elle a réussi, voilà ce qui ne se peut contester.

Le roi a donné au comte de Soissons vingt mille livres de pension; car madame de Carignan (*sa grand'-mère*), dans le dernier désespoir, le déshérite, et il y a déja long-temps que sa mère a lancé l'exhérédation sur lui. D'un autre côté le marquis de Richelieu a enlevé mademoiselle de Mazarin de Sainte-Marie de Chaillot. Elle court avec son amant, qui, je crois, est son mari, pendant que son père va consulter à Grenoble, à la Trappe et à Angers, s'il doit marier sa fille. Le moyen de ne pas perdre patience avec un tel fou! Cependant quoique tous les parents consentent au mariage, le Mazarin ne laisse pas de pousser les informations[a]. M. de Mar-

[a] Louis-Armand de Vignerod du Plessis, marquis de Richelieu, conduisit mademoiselle de Mazarin en Angleterre, où il l'épousa. Le duc de Mazarin étoit un véritable fou, et comme le dit madame de Sévigné (*lettre* du 13 août 1689), *la dévotion étoit tout de travers dans sa tête;* il vouloit faire arracher les dents de devant à ses filles, dans la crainte qu'elles ne fussent jolies. (*Voyez* Saint-Simon, tome XI, page 22, et la note de la lettre 111, tome Ier, page 264.) Cependant deux ans après il pardonna à son gendre, et lui donna 100,000 fr. en mariage, et le gouvernement de La Fére, à la condition qu'il épouseroit une seconde fois sa fille, dès qu'ils seroient de retour en France. (*Voyez Dangeau*, mardi 5 septembre 1684.) Le roi accorda

san épousa hier madame d'Albret[a]. Je pense que l'amour n'étoit pas de cette fête. Nous attendons madame de Montataire, elle est fort bien mariée. Ma fille a été bien malade; elle est guérie, et moi avec elle; car nous sentons, vous et moi, tous les maux de nos filles. J'embrasse la vôtre, et vous aussi, pourvu que vous me fassiez de grandes réparations.

De Monsieur DE CORBINELLI.

Ma lettre perdue étoit fort ample, et du style sublime, les sujets traités plus que superficiellement, et moins qu'à fond, tels qu'on les soutient dans des lettres qui doivent être gardées. Vous devez une réparation à madame de Sévigné qui avoit écrit au bas de cette espèce d'*opéra*[b]. Il manque à la nouvelle qu'elle vient de vous

au mois d'octobre 1684 des lettres de grace au marquis; c'étoit la première fois que l'on en accordoit pour crime de *rapt*, et le roi dit à son coucher qu'il y avoit fait mettre que c'étoit en considération des grands services rendus à l'état par les cardinaux de Richelieu et Mazarin. (*Dangeau*, 17 octobre 1684.)

[a] Cette lettre donne la date positive du mariage de Charles de Lorraine, comte de Marsan, avec Marie d'Albret, veuve du marquis d'Albret, tué par ordre de M. de Lameth en août 1678. (*Voyez* la lettre 646, et la note, tome V, page 349.) Moréri place cette alliance en mars 1683, et le P. Anselme n'en indique pas l'époque. On a fait à ce mariage l'application de ce passage de La Bruyère au chapitre intitulé: *Des Biens de la Fortune.* « Épouser une veuve, « en bon françois, signifie faire sa fortune : il n'opère pas toujours « ce qu'il signifie. »

[b] Expression proverbiale. (*Voyez* la note de la lettre 448, t. IV, page 163.)

mander du mariage de M. de Marsan, que le Roi lui fit savoir le soir de ses noces qu'il avoit destiné l'appartement de madame sa femme, et sa place de dame du palais à une autre. Si vous revenez bientôt, nous recommencerons nos poursuites, et je serai toujours, moi, mon esprit, mon zèle, ma chicane et ma pratique à votre service et à celui de madame de Coligny que j'honore parfaitement.

823. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er jour de l'an 1683.

Je vous demande pardon, Madame, de vous avoir accusée injustement; il est vrai que vous n'avez point eu de tort, vous m'avez écrit, mais je ne l'ai su que par ce que vous venez de me mander. Ma fille de Sainte-Marie me mande que M. de Corbinelli m'avoit écrit, mais elle ne me dit pas que vous m'eussiez écrit dans cette lettre. Si les vôtres ne m'étoient fort chères, je n'aurois pas été si vif, quand j'ai manqué d'en recevoir : mais enfin, je vous demande pardon encore une fois; me voilà rampant à vos pieds.

Mademoiselle de Beauvais a eu une très bonne conduite; et, ce qui me le fait dire affirmativement, c'est qu'elle a réussi; nous devons des louanges aux bons suc-

cès : c'est la moindre chose que puisse faire la fortune que d'attirer l'approbation aux folies qu'elle rectifie; je ne dis pas cela pour Beauvais, elle s'est conduite habilement; et, pour répondre à ce que vous dites qu'elle a témoigné à son amant de l'ambition et de la défiance pour tout l'amour dont il lui donnoit des marques, je vous dirai que c'est par-là qu'elle a entretenu son amour, et que, sans le pouvoir qu'elle a eu sur elle, il ne l'auroit jamais épousée. Ce n'est pas que je ne sois sur sa résistance aux empressements vraisemblables de son amant, deux ans et demi durant, du sentiment de l'Arioste :

Però, non credibile.

Si le comte de Soissons a fait une perte considérable pour avoir épousé Beauvais, c'est un sot; mais d'ordinaire ces colères maternelles passent, et l'on a après cela sa maîtresse avec tout le bien qu'on devoit avoir. Avec toute la folie de Mazarin, si le roi ne s'en mêloit pas, le marquis de Richelieu et sa maîtresse passeroient mal leur temps; je crois cette *Angélique* aussi chaste que la première. Je pense comme vous, Madame, que l'amour ne s'est pas trouvé aux noces de madame d'Albret et de monsieur de Marsan. Celui-ci ne fait point de cas de la compagnie de ce dieu dans ces sortes de cérémonies, où on l'appelle d'ordinaire : il n'avoit pas déja songé à le convier à la noce de la maréchale d'Aumont, s'il l'eût achevée[a].

[a] *Voyez* les lettres 434 et 435, tome IV, pages 97 et 102.

Je trouverai assurément ma fille de Montataire à Paris quand j'y retournerai. Je suis fort content de son établissement, son mari le doit être fort aussi. Je me réjouis de la convalescence de madame de Grignan, et par conséquent de la vôtre. Prenez un peu plus garde à votre santé désormais; vous ne sauriez croire le soin que nous prenons de la nôtre, ma fille de Coligny et moi. Je viens de lui dire votre embrassade; pour moi, je me tiens pour embrassé, s'il ne faut, pour mériter de l'être, que vous demander mille pardons avec la plus grande contrition du monde.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Je suis bien fâché de la perte de votre lettre pour l'amour d'elle-même, sans compter qu'elle m'auroit empêché de faire une injustice à ma cousine, dont je viens de lui faire une ample réparation. Je ne croyois pas que madame d'Albret voulût épouser M. de Marsan sans le consentement du roi; cependant elle a ses raisons; elle a mieux aimé avoir un rang considérable pour sa vie, qu'une pension et une place de dame du palais pour un temps.

824.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M. le Président* DE MOULCEAU.

A Paris, vendredi 9 janvier 1683.

J'en serois bien fâchée, Monsieur, que notre commerce finît avec le temple de Montpellier[a]; et tout ce que vous dites en cet endroit, en faisant les honneurs de vos lettres, et croyant que c'est une menace de m'assurer de leur continuation, est si peu sincère, que j'aurois fort envie de vous en gronder; et le joli tour que vous y donnez, ne vous garantiroit pas de mes reproches, si je ne voulois vous dire que celle que vous écrivez à mon fils m'a fort réjouie. La netteté du commencement m'a représenté nos folies, et la beauté des vers m'a fait regretter que vous n'ayez pas continué tout de bon. Si vous avez suivi ce dessein, faites-nous-en part; ces deux vers latins que vous expliquez sont fort justes, et en un mot, nous estimons et vos vers et votre prose,

[a] Un arrêt du parlement de Toulouse, du 16 octobre 1682, ordonna que le temple de Montpellier seroit démoli, et M. de Châteauneuf, ministre - secrétaire d'état, ayant écrit le 24 novembre au duc de Noailles, commandant pour le roi dans cette province, de mettre l'arrêt à exécution, la démolition du temple commença le 2 décembre. (*Voyez* les *Mémoires politiques pour servir à l'histoire de Louis XIV*, par l'abbé Millot, tome I[er], page 15 et suivantes.)

et tout ce qui vient de votre esprit. Mon fils est toujours votre adorateur, ma fille vous admire et vous estime au dernier point; je prétends que vous savez comme je suis avec vous, et que vous voyez clairement qu'il n'y a point de famille où l'on fasse plus de justice à votre mérite. Vous la faites à M. de Carcassonne[a] en le louant comme vous faites. Le pauvre chevalier est ici depuis six semaines, accablé de son rhumatisme; il reçoit plusieurs visites de gens emmanchés de toutes les façons; ceux qui le sont à gauche, font voir au moins que leur goût est droit. Vous nous avez renvoyé M. de Noailles en très mauvais état; il a un dévoiement si considérable, qu'il semble qu'il ait mangé lui seul tout ce qu'il a dépensé à Montpellier; enfin il a été contraint de quitter le bâton, ce bâton l'objet de son amour, ce bâton qu'il est revenu prendre de si loin, ce bâton qui fait la récompense de tous les autres services : il faut croire qu'il est bien mal, quand il le donne lui-même à M. de Luxembourg. Vous m'en dites beaucoup de bien en me parlant de la distinction et de l'épanouissement qu'il a eu pour vous : je voudrois que sa générosité l'eût obligé de rendre à notre *ami chagrin* la visite qu'il lui a faite[b]. N'est-ce pas vous à qui j'ai entendu dire qu'il faut respecter les malheureux? Il ne faut pas douter que cela n'ait augmenté le

[a] Le bel abbé de Grignan ne fut que peu de temps évêque d'Evreux, et il passa à l'évêché de Carcassonne.

[b] M. de Vardes étoit encore en disgrace; il ne revint de son exil que le 22 mai 1683. (*Voyez* la lettre du 26 mai suivant.) Comme M. de Noailles représentoit le roi, il ne crut sans doute pas devoir rendre à M. de Vardes sa visite.

chagrin. Je le plains infiniment de l'avoir laissé prendre possession de son ame, et d'avoir surmonté la philosophie, même chrétienne; mais je le plains encore plus, si votre cœur est encore fermé pour lui; un ami comme vous seroit une véritable consolation dans tous ses maux. Notre *ami* (*Corbinelli*) est tout occupé ici de ses affaires, il y fait des merveilles, il est devenu le meilleur avocat de Paris, et cette qualité lui est survenue pêle-mêle avec la perruque et le brandebourg; de sorte qu'on auroit plus deviné de le prendre pour un capitaine de cavalerie, que pour un homme d'affaires. Voilà comme l'extérieur nous trompe. Si M. de Vardes ne l'avoit point jeté dans cette sorte d'occupation, sa reconnoissance et son inclination le menoient droit à vous; son cœur est toujours dans la perfection de toutes les vertus morales; elles seront chrétiennes, quand il plaira à cette chère Providence, que nous adorons toujours : il me paroît qu'elle vous traite bien par les sentiments qu'elle vous donne. Adieu, mon cher Monsieur : nous aurions bien des choses à dire, ce sera peut-être quelque jour; que sait-on? Notre ami a fait son petit pot à part pour vous écrire : tant pis pour lui; il ne saura point que je me donne le plaisir de vous assurer ici de ma sincère et fidèle amitié.

825.***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 4 mars 1683.

Notre ami[a] vous dira mon arrivée en cette ville, Madame, je l'ai supplié de vous faire mille compliments de ma part, en attendant que je vous les aille faire moi-même; je n'aurois pas tant tardé, si je n'avois eu un rhumatisme dans les reins qui m'oblige de garder le lit; je souffre ce mal avec moins de patience qu'en aucun autre temps, parcequ'il m'ôte le plaisir de vous aller voir et madame de Grignan, que vous voulez bien qui trouve ici les assurances de mes très humbles services.

[a] Corbinelli, que Bussy-Rabutin avoit fait avertir de son arrivée. (*Manuscrit de Bussy.*)

826. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 4 mars 1683.

Hélas! que je vous plains, mon pauvre cousin, d'avoir un rhumatisme quand vous auriez tant besoin de toute votre santé pour agir dans *nos* affaires : je les nomme ainsi. J'irai vous voir demain avec mon fils. Je n'envoyois point chez vous, parcequ'il me sembloit toujours que je vous verrois entrer dans ma chambre, m'embrasser, et dîner avec moi. Ma fille est toujours touchée de votre souvenir; elle vous fait mille amitiés.

827.

Au Président DE MOULCEAU.

A Paris, ce 26 mai 1683.

N'avez-vous pas été bien surpris, Monsieur, de vous voir glisser des mains M. de Vardes[a], que vous te-

[a] Suivant des traditions qui se sont conservées dans la ville de Montpellier, M. de Vardes reçut de M. de Châteauneuf, secrétaire d'état, l'ordre de se rendre à Lyon; arrivé dans cette ville, un courrier du duc de Rohan, son gendre, lui remit une lettre écrite de la propre

niez depuis dix-neuf ans? Voilà le temps que notre Providence avoit marqué; en vérité, on n'y pensoit plus, il paroissoit oublié et sacrifié à l'exemple. Le roi, qui pense et qui range tout dans sa tête, déclara un beau matin que M. de Vardes seroit à la cour dans deux ou trois jours : il conta qu'il lui avoit fait écrire par la poste, qu'il avoit voulu le surprendre, et qu'il y avoit plus de six mois que personne ne lui en avoit parlé. Sa Majesté eut contentement; il vouloit surprendre, et tout le monde fut surpris : jamais une nouvelle n'a fait une si grande impression, ni un si grand bruit que celle-là. Enfin il arriva samedi matin[a] avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet[1] comme on le

main du roi, par laquelle Sa Majesté lui ordonnoit de venir sans délai à Versailles, où elle vouloit surprendre la cour par son rappel.

[a] Le samedi 22 mai 1683.

[1] C'étoit une casaque bleue, brodée d'or et d'argent, qui distinguoit les principaux courtisans. * Le roi, ne pouvant multiplier le nombre des chevaliers de ses ordres, avoit imaginé cette distinction pour dédommager quelques courtisans qu'il n'avoit pu comprendre dans la promotion de 1661. Il adopta pour sa personne un justaucorps bleu, bordé d'or et d'argent, et il accorda, par des brevets signés de lui, la permission d'en porter de semblables. On a conservé le diplôme qui en fut délivré au prince de Condé, le 4 février 1665. Il est imprimé à la suite des Œuvres de Louis XIV, t. VI, p. 375. La forme de cet ajustement étoit changée depuis la disgrace de M. de Vardes, car mademoiselle de Montpensier (*Mémoires*, t. VI, p. 206, édition de 1730) dit qu'on en prenoit de nouveaux tous les ans. MONSEIGNEUR, à l'exemple du roi son père, donna des justaucorps particuliers à ceux de ses familiers qui l'accompagnoient à la chasse du loup. (*Mémoires de Dangeau*, 23 mars 1688, tome I[er], page 225.)

portoit en 1663. Il se mit un genou à terre dans la chambre du roi, où il n'y avoit que M. de Châteauneuf: le roi lui dit que, tant que son cœur avoit été blessé, il ne l'avoit point rappelé, mais que présentement c'étoit de bon cœur, et qu'il étoit aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet dans cette occasion. Après cette première vue, le roi fit appeler M. le dauphin, et le présenta comme un jeune courtisan; M. de Vardes le reconnut et le salua: le roi lui dit en riant: « Vardes, voilà une sottise, vous « savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes du même ton: « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout « oublié, il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à « trente sottises. — Eh bien, je le veux, dit le roi, reste à « vingt-neuf. » Ensuite le roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit: « Sire, quand on est assez « misérable pour être éloigné de vous, non seulement « on est malheureux, mais on est ridicule. » Tout est sur ce ton de liberté et d'agrément. Tous les courtisans lui ont fait des merveilles. Il est venu un jour à Paris, il m'est venu voir; j'étois sortie pour aller chez lui: il trouva ma fille et mon fils, et je le trouvai le soir chez lui: ce fut une joie véritable: Je lui dis un mot de notre *ami* Corbinelli. « Quoi, Madame! mon maître! mon in« time! l'homme du monde à qui j'ai le plus d'obliga« tion[a]! pouvez-vous douter que je ne l'aime de tout

[a] Corbinelli, ami de mademoiselle de Montalais (*voyez* les notes, tome III, page 31 et tome VI, page 361), avoit été dépositaire des

« mon cœur? » Cela me plut fort. Il loge chez sa fille, il

lettres du comte de Guiche à MADAME. Il eut la complaisance, ou plutôt la foiblesse de les remettre à M. de Vardes qui en abusa. (*Voyez* l'*Histoire de madame Henriette*, Œuvres de La Fayette, tome III, page 143.) Ce zèle exagéré pour un ami, qui en étoit peu digne, lui fit partager sa disgrace : Corbinelli subit une assez longue détention, comme on le voit dans une lettre qu'il adresse à mademoiselle de Scuderi, datée *de ma prison, ce 7 septembre.* « Votre générosité ordinaire seroit bien bizarre d'oublier un ami qui, pendant « dix-huit mois d'une prison très rigoureuse, a pensé à vous comme « les amants font à leurs maîtresses; j'ai tant de fois songé à tout ce « que nous avons fait, à tout ce que nous avons dit sur un certain sujet. J'ai fait mon cours de beaux sentiments, de générosité, d'amitié parfaite, pendant tout le temps de cette affaire, et il est vrai « que j'ai appris cette grande science, non seulement à vous entendre, mais encore à vous voir faire, et en faisant de petites choses « sur le modèle des grandes, ou que vous machiniez, ou que vous « exécutiez, ou du moins que vous méditiez. Auriez-vous donc oublié un homme qui étudioit votre ame et votre esprit avec tant « d'application, d'admiration et de plaisir? Je ne le crois pas, quoique les apparences soient fortes, car vous ne m'avez pas écrit sur « la liberté presque entière que le roi m'a si bénignement accordée; « je ne tiens plus qu'à un filet, et je ne suis en prison que parceque « je ne pourrois pas sortir d'un grand château si je le voulois; mais « aussi je ne le voudrois pas, tant que M. de Vardes sera dans le sien; « si bien qu'au vrai je ne suis prisonnier que vraisemblablement « et comme par métaphore, etc..... » Corbinelli sortit de prison au commencement de l'année suivante; il nous l'apprend dans une autre lettre datée du 23 mars, adressée à la même personne; et on en citera encore ce passage : « J'ai lu votre lettre à M. de Vardes; « elle l'a consolé de ce premier malheur, qui, comme vous dites, suit « immédiatement la liberté; il vous rend mille très humbles graces « de vos intentions, et vous sait fort mauvais gré de votre prudence... « Vous m'avez fait un très grand honneur d'avoir jugé de mes senti-

est à Versailles. Le cour part aujourd'hui[a], je crois qu'il reviendra pour rattraper le roi à Auxerre : car il paroît à tous ses amis qu'il doit faire le voyage, où assurément il fera bien sa cour, en donnant des louanges fort naturelles à trois petites choses, les troupes, les fortifications et les conquêtes de Sa Majesté. Peut-être que notre *ami* vous dira tout ceci, et que ma lettre ne sera qu'un misérable écho; mais à tout hasard je me suis jetée dans ces détails, parceque j'aimerois qu'on me les écrivît en pareille occasion, et je juge de moi par vous, mon cher Monsieur; souvent j'y suis attrapée avec d'autres, mais non jamais avec vous. On dit que M. de Noailles, votre

« ments par les vôtres sur le sujet de ma dernière liberté (*celle de* « *M. de Vardes*). Il est vrai que je ne sentis pas ma première, aussi « n'en ai-je guère joui, car le coup que ce pauvre homme me donna « me retint long-temps auprès de lui, et depuis je ne suis sorti que « deux heures par jour, parcequ'il me chassoit par les épaules. Si « vous saviez la bonté de son cœur et sa générosité *innata*, vous l'ai- « meriez comme vous faites tous les vrais héros.... J'espère qu'il sor- « tira d'affaire, puisque vous le dites, mais ce ne sera jamais sitôt « que je le desire. Si vous saviez la joie que j'ai sentie de l'avoir « servi, je crois un peu utilement, vous m'aimeriez encore plus que « vous ne faites. Au reste, ma prison m'a servi à me faire connoître « à moi-même; je ne savois pas que j'eusse tant de courage, et même « tant d'audace dans les occasions difficiles...., etc. » Les originaux de ces deux lettres appartiennent à l'éditeur.

[a] Le roi faisoit un voyage en Bourgogne et en Alsace; il partit de Versailles le 26 mai 1683, et arriva le 30 à Auxerre. (*Voyez* la *Gazette* de 1683, pages 264 et 276.) Ce fait donne la date positive de cette lettre que M. Grouvelle avoit placée par erreur au 26 mai 1682. Ce fut au retour de ce voyage que la reine Marie-Thérèse tomba malade. Elle mourut le 30 juillet.

digne et généreux ami, a rendu de très bons offices à M. de Vardes, il est assez généreux pour n'en pas douter. M. de Calvisson est arrivé, cela doit rompre ou conclure notre mariage. En vérité, je suis fatigué de cette longueur, je ne suis pas en humeur de parler bien, que de M. de Vardes, et toujours M. de Vardes; c'est l'évangile du jour[a].

828.*

Du Comte DE BUSSY *à Monsieur* DE CORBINELLI.

A Lanty, ce 10 octobre 1683.

Ma fille de Coligny et moi, nous aimons fort à être par-tout avec vous, Monsieur, mais nous vous souhaiterions bien davantage ici; car nous ne vous partagerions avec personne, et vous êtes encore meilleur tout entier qu'à moitié. Cependant je vois bien qu'il nous en faudra passer jusqu'aux Rois, et d'ici là quelquefois nous écrire. J'ai été huit jours à Fontainebleau à me reposer; de là je suis venu ici en brancard; car je ne saurois encore m'asseoir[b]. Du reste, je suis en la meilleure santé

[a] Les entrées qu'avoit M. de Vardes, comme capitaine des cent-suisses, lui furent rendues au mois de juillet 1685. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 9 août 1685.)

[b] « Les grandes affaires que j'eus cette année, et l'opération qu'on

du monde, et faisant quatre repas par jour comme un écolier. Mandez-moi des nouvelles, et si nous prendrons la Flandre cet hiver, ou si nous attendrons l'été qui vient.

829.*

Du même à Madame DE SÉVIGNÉ.

A Lanty, ce 10 octobre 1683.

Si je n'avois écrit à notre ami Corbinelli, Madame, je saurois bien que vous mander; mais vous vous fréquentez trop pour me sauver sur le *duplicata*. Il vous dira donc ce que je lui mande; et moi, je vous dirai, à vous seule, que les soins que vous m'avez rendus pendant ma maladie m'ont tellement réchauffé pour vous, qu'il n'y a que l'amour plus fort que ce que je sens [a]; mais ce que je sens sera assurément plus durable que l'amour, car j'aurai pour vous, toute ma vie, la plus tendre amitié qu'on aura jamais.

« me fit au mois d'août, me firent interrompre tout commerce avec « mes amis. Je me fis porter en Bourgogne au commencement d'oc- « tobre, et de là à Lanty, auprès de ma fille de Coligny. (*Manuscrit de Bussy-Rabutin.*)

[a] Dans la lettre du 29 juillet 1668, Bussy disoit à madame de Sévigné : « Il n'y avoit qu'une passion plus forte que la tendresse que « je sentois pour vous. » (*Voyez* la lettre 54, t. Ier, p. 136.)

830.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 23 octobre 1683.

Que vous êtes heureux, mon pauvre cousin, d'être dans vos châteaux, et de reposer votre corps aussi bien que votre esprit, qui ont été si agités dans votre dernier voyage[a]! J'ai été plus sensible à tous vos maux que je ne vous l'ai dit; et pour les soins de votre maladie, je suis trop heureuse que vous en soyez content; car pour moi je ne *la*[b] suis pas, et j'aurois voulu vous marquer encore plus souvent combien je suis affligée de cette augmentation de chagrin. Il y a des temps dans la vie bien difficiles à passer : mais vous avez du courage au-dessus des autres; et comme dit le proverbe : *Dieu donne la robe selon le froid*. Pour moi, je ne sais comme vous m'avouez dans votre rabutinage. Je suis une petite poule mouillée, et je pense quelquefois : mais si j'avois été un homme, aurois-je fait cette honte à ma maison,

[a] Bussy avoit été très occupé du procès en nullité du mariage de madame de Coligny. Il venoit d'ailleurs de subir l'opération de la fistule. (*Voyez* les deux lettres précédentes.)

[b] On lit ainsi dans le manuscrit de Bussy. On sait que madame de Sévigné faisoit volontairement cette faute de langue. (*Voyez* la *Notice historique*, tome I[er], page 64.)

où il semble que la valeur et la hardiesse soient héréditaires? Après tout, je ne le crois pas, et je comprends par-là la force de l'éducation. Comme les femmes ont permission d'être foibles, elles se servent sans scrupule de leurs priviléges; et comme on dit sans cesse aux hommes qu'ils ne sont estimables qu'autant qu'ils aiment la gloire, ils portent là toutes leurs pensées, et cela forme toute la bravoure françoise, plus ou moins, selon les tempéraments. Voilà un discours qui s'est trouvé assez inutilement au bout de ma plume; mais je m'en vais vous en consoler en la laissant à notre ami Corbinelli, qui vous dira tout ce qu'il sait de nouvelles, après que j'aurai embrassé le père et la fille de tout mon cœur, en les conjurant d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie.

De Monsieur DE CORBINELLI. *

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à la peinture que vous fait madame votre cousine de sa foiblesse et de votre force. Je suis bien aise que vous ayez recouvré votre santé; c'est un chemin bien court pour aller à la joie, malgré tous les embarras de la vie, qui ne prennent leur force que de la disposition de nos tempéraments.

Je ne sais pas beaucoup de nouvelles. Je vous dirai pourtant que les Flamands surprirent l'autre jour notre garde, et tuèrent quelques cavaliers. La victoire des chrétiens sur les infidèles commence à paroître plus grande de beaucoup depuis quelques jours. Voici ce

qu'on m'en a dit d'assez bonne part : que les Turcs furent si consternés sur la nouvelle que les Polonois avoient joint l'armée de l'empereur, et que le roi de Pologne (*Jean Sobieski*) y étoit en personne; que le grand visir, pour désabuser les principaux chefs de ses troupes, prit un officier hongrois dont il crut être assuré, et lui promit de grandes récompenses, s'il pouvoit entrer dans le camp des chrétiens, et voir si le roi de Pologne y étoit. Cet officier avoit servi les Polonois contre le Turc, de sorte qu'il fut reconnu dans le camp et mené au roi, qui l'interrogea. Ce prince, ayant appris son dessein, lui dit qu'il lui donnoit la vie à condition qu'il s'en retournât dire de sa part au grand visir, que s'il le vouloit attendre, il lui donnoit sa parole royale qu'il l'iroit attaquer un tel jour. Cet officier retourna, et dit au visir ce qu'on l'avoit chargé de dire. Le grand visir se présenta en bataille au jour nommé, se mit à la tête de son aile droite, donna la gauche au pacha de Bude[a]

[a] Le grand visir Cara Mustapha avoit conçu le projet de se déclarer chef d'un second empire ottoman, dont Vienne eût été la capitale. Tout occupé de ces vues ambitieuses, il ne pressoit pas le siége de cette ville, la regardant déja comme sa proie, et il cherchoit à corrompre les pachas et les janissaires. Cet homme présomptueux, frappé d'en haut d'un esprit de vertige, négligea les sages avis de tous les chefs de l'armée, et particulièrement d'Ibrahim, pacha de Bude. Il se vengea sur eux de sa défaite, faisant étrangler ceux dont les conseils auroient pu rendre incertaine la victoire des chrétiens. Cara Mustapha reçut lui-même le cordon au mois de septembre de l'année suivante; et pour cette fois, le despotisme de l'Orient fit un acte d'équité. (*Voyez l'histoire de Louis XIV*, de Reboulet, tome II, page 320, et *l'histoire ottomane* du prince Cantimir, in-4°, tome II,

contre lequel se trouva le roi, qui, après peu de résistance, le rompit. Le visir se sauva avec un grand corps au quartier des Tartares, et dit à celui qui les commandoit, qu'il le prioit de faire son devoir et que le pacha de Bude avoit trahi sa patrie et sa religion. Le chef des Tartares lui répondit qu'il n'y avoit plus de salut pour eux que dans la fuite et il lui en donna l'exemple aussitôt. Le roi les suivit une partie du jour, et étant revenu de la poursuite des infidèles, il entra dans la tente du visir, où il commença par écrire à la reine sa femme, et lui manda qu'il lui écrivoit d'un lieu plus grand et mieux bâti que Varsovie, et beaucoup plus magnifique; qu'il y avoit pris le grand étendard de Mahomet et qu'il y coucheroit cette nuit : ce qu'il fit, et le lendemain il entra dans Vienne[a], où le peuple le reçut à genoux comme un Messie, et ne voulant pas le laisser sortir. On dit qu'il y avoit dans le camp des Turcs cent mille tentes, cent cinquante pièces de canon, pour trois

page 94.) A la prise de Belgrade, en 1688, on trouva, dans une mosquée, la tête de Cara Mustapha; elle étoit dans une cage de fer, accompagnée du cordon, instrument du supplice, d'une chemise blanche et d'un alcoran. L'électeur de Bavière envoya le tout au cardinal de Colonitz, qui fit placer dans l'arsenal de Vienne ce présent singulier. (*Voyez l'histoire du prince Eugène de Savoie*, tome I , page 102.)

[a] Cette ville fut délivrée par Jean Sobiesky, le 12 septembre 1683. Le siège avoit duré deux mois; la garnison étoit presque détruite, et toute la bourgeoisie étoit épuisée de fatigues. Vienne n'auroit pas tenu une semaine de plus. Ce fut à cette occasion qu'un ecclésiastique qui prêchoit à Vienne prit pour texte ces mots de l'évangile : *Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes.*

mois de toutes sortes de munitions, et un million d'or en espèces. Le roi de Pologne a envoyé cet étendard[a] au pape, qui, dit-on, veut faire dresser une statue à ce roi au milieu de la ville, avec cette inscription :

AU LIBÉRATEUR DE LA CHRÉTIENTÉ.

831.*

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 28 octobre 1683.

Vous êtes foible, Madame, parcequ'on vous a élevée à la foiblesse. Si vous aviez été nourrie dans la pensée que votre honneur consistoit à tuer les hommes, comme vous l'avez été dans celle qu'il consiste seulement à ne les pas aimer, je suis assuré que vous seriez aussi brave qu'une amazone. Mais avec tout cela les femmes ont de la fermeté aux occasions, aussi bien que les hommes, et quand vous vous défiez de votre courage, c'est que la fortune ne vous a pas mise à l'épreuve. Vous n'avez

[a] Il est vraisemblable que cet étendard turc n'étoit pas celui qui porte le nom d'*étendard de Mahomet;* il fut présenté au pape de la part de Sobiesky, le 28 septembre. Le prince Cantimir assure que le grand visir rentra dans sa tente, y prit l'*étendard de Mahomet*, et l'emporta dans sa fuite.

jamais eu d'adversités, et cela fait que vous ne savez pas toutes les vertus dont vous êtes capable. Pour moi, Madame, je crois que j'étois né aussi foible que vous, mais la profession de guerre que j'ai faite dès ma tendre jeunesse, et celle d'être malheureux toute ma vie, m'ont tellement endurci, que je ne sens plus ce qui abat la plupart des autres hommes.

Le père et la fille vous accordent la prière que vous leur faites d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie, et vous assurent outre cela qu'ils n'aiment rien plus que vous.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Ma chère cousine n'est pas si foible qu'elle dit, Monsieur, c'est une flatterie qu'elle me fait, en s'abaissant pour me relever. Vous avez raison, Monsieur, de croire que la plupart de nos chagrins viennent de notre mauvaise santé, aussi bien que de nos affaires. Les miennes ne sont pas en meilleur état qu'il y a trois mois, cependant je suis gai, parceque je me porte mieux; les affaires pourront s'échauffer en Flandre, on n'y fait encore qu'escarmoucher[a]. Il n'y a rien eu de considérable à la

[a] Le roi reprenoit les armes parceque le traité de Nimègue n'avoit pas été exécuté par l'Espagne; il soutenoit aussi ses prétentions relatives à l'affaire des *réunions* et des *dépendances*. Le maréchal d'Humières assiégea Courtrai, qui se rendit le 6 novembre. Ce fut à ce siège que le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de madame de La Vallière, tomba malade; il mourut à Courtrai, dans la nuit du 17 au 18 novembre, d'une fièvre continue. L'auteur des

levée du siége de Vienne, que la levée du siége. Les Allemands n'ont pas répondu à la chaleur du roi de Pologne. Je crois qu'il a fait un grand butin; mais il auroit défait l'armée ottomane, si on l'avoit voulu suivre.

---

832. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 4 décembre 1683.

Si vous saviez, mon pauvre cousin, ce que c'est que de marier son fils, vous m'excuseriez d'avoir été si long-temps sans vous écrire. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien, qui est en Bretagne, et sur le point d'épouser une fille de bonne maison, dont le père est conseiller au parlement, et riche de plus de soixante mille livres de rentes. Il donne deux cent mille francs à sa fille : c'est un grand mariage en ce temps-ci[a]. Il y a eu beaucoup de choses à ajuster

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse prétend que sa mort ne fut que simulée, et que ce prince a été le prisonnier connu sous le nom du *Masque de fer*. (*Voyez* la note de la Lettre de madame de Coulanges du 5 août 1703.)

[a] M. de Sévigné épousa le 8 février suivant mademoiselle Jeanne-Marguerite de Brehant de Mauron, fille de Maurille de Brehant, baron de Mauron, conseiller au parlement de Bretagne, et de

avant que d'en venir à signer les articles, comme nous avons fait il y a quatre jours. Je vous souhaite, mon cher cousin, le même embarras, et je vous promets en ce cas de recevoir vos excuses de ne m'avoir point écrit depuis long-temps, comme je vous conjure de recevoir les miennes. On m'a dit que madame de Bussy étoit encore à Paris. Cependant j'avois ouï dire qu'elle vous alloit trouver. Adieu, mon cousin, adieu, ma niéce, je vous laisse tous deux avec notre cher Corbinelli, après vous avoir embrassés de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous en dire autant pour elle.

De monsieur DE CORBINELLI.

Je me réjouis que votre santé soit revenue à sa perfection, Monsieur; continuez d'en avoir soin. Le conseil d'Espagne a résolu de nous déclarer la guerre, à ce que la reine d'Espagne a mandé à MONSIEUR[a]. On raisonne

Louise de Quelen. Les conventions civiles de ce mariage furent arrêtées le 31 janvier 1684, devant Berthelot et Bertin, notaires à Rennes. Par ce contrat, M. et madame de Mauron constituèrent à leur fille 200,000 fr. de dot, tant en rentes constituées qu'en argent, et en la terre de Murs, située au diocèse d'Angers, estimée alors 40,000 fr. Il fut aussi convenu dans ce contrat qu'après la mort de madame de Sévigné, madame de Grignan prendroit la terre de Bourbilly pour se remplir des cent mille francs qui restoient dus sur sa dot. (*Voyez* la note c de la page 86 de la *Notice historique.*)

[a] L'Espagne, abandonnée de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Hollande, se trouvoit réduite à ses seules forces. La France avoit commencé par se faire justice elle-même, en prenant Courtrai et Dixmude. Luxembourg avoit été bombardé pour punir la garnison des courses qu'elle ne cessoit de faire sur notre territoire.

à outrance sur cette fierté fanfaronne d'une nation que nous avons insultée tant de fois impunément, qui le peut être encore de même, après que le prince d'Orange a été renvoyé des Etats, à qui il demandoit des commissions pour seize mille hommes. Les politiques disent que c'est un coup de désespoir aux Espagnols qui n'est pas sans habileté, et qu'ils ne veulent pas être chargés de la garde du reste de la Flandre, qui ne leur est d'aucune utilité, et ne leur sert qu'à leur attirer des affaires; qu'ainsi les Hollandois et les Flamands entreront dans la guerre, et défendront les intérêts communs, auquel cas ils auront bien fait d'engager la guerre; ou ils refuseront d'y entrer, et l'Espagne sera bien aise de leur donner un maître, et d'être déchargée de la garde de provinces qui n'ont plus que la peau et les os. Voilà comme on raisonne ici sur cette audace inespérée.

833. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 décembre 1683.

Comme j'ai marié des filles, Madame, je me doute de l'embarras qu'on a de marier un garçon, et je vous excuse, en cette considération, de ne m'avoir pas fait plus tôt réponse. Deux cent mille francs ont été de tout

temps un bon mariage; mais il est vrai qu'en ce temps-ci la somme est plus considérable qu'elle n'étoit il y a vingt ans. S'il ne s'agissoit que de signer, je souhaiterois le même embarras que vous avez eu, et que vous me souhaitez, mais les suites me le font craindre. Madame de Bussy n'est pas sortie de Paris; j'avois résolu qu'elle viendroit avec moi en Bourgogne, mais quand j'ai fait réflexion que je devois revenir si promptement, je remis sa sortie à une autre fois.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Si le conseil d'Espagne voit qu'il ne puisse pas endurer plus d'outrages de nous qu'il n'a fait sans perdre sa réputation, il aura raison de se faire honneur de la rupture : il faut sauver sa réputation aussi bien que ses terres. Le raisonnement des politiques me paroît fort bon, et assurément il sera juste par le succès.

834.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 16 décembre 1683.

Enfin, après tant de peine, je marierai mon pauvre garçon. Je vous demande votre procuration pour signer à son contrat de mariage. Voilà deux petites lettres

d'honnêteté que je vous prie de faire tenir à ma tante de Toulongeon et à mon grand cousin. Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je croyois mon fils hors d'état de pouvoir prétendre à un bon parti, après tant d'orages et tant de naufrages, sans charges et sans chemin pour la fortune; et pendant que je m'entretenois de ces tristes pensées, la Providence nous destinoit, ou nous avoit destinés à un mariage si avantageux, que, dans le temps où mon fils pouvoit le plus espérer, je ne lui en aurois pas desiré un meilleur. C'est ainsi que nous marchons en aveugles, ne sachant où nous allons, prenant pour mauvais ce qui est bon, prenant pour bon ce qui est mauvais, et toujours dans une entière ignorance. Auriez-vous jamais cru aussi que le père Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours aux jésuites la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le prince dans ses points de vue avantageux; et, comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit manié par le père Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé[a].

[a] Henri II de Bourbon, prince de Condé. Sa principale gloire fut d'avoir donné le jour au grand Condé. Il étoit mort le 26 décembre 1646, et M. Perrault, président de la chambre des comptes, qui avoit été secrétaire de ses commandements, fonda en mourant un service annuel pour le repos de l'ame de ce prince. Cette cérémonie eut lieu, pour la première fois, le 10 décembre 1683, dans l'église des

835. *

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 décembre 1683.

Je vous envoie la procuration que vous me demandez, Madame; je viens d'envoyer à madame de Toulongeon la lettre que vous lui écrivez. Pour celle de mon beau-frère, elle n'étoit pas dans votre paquet; mais je lui ferai voir votre lettre, et je ne doute pas qu'il ne fasse réponse à celle qu'il n'a pas reçue. Les réflexions que vous faites sur les ténèbres où nous marchons sont les plus justes du monde. Il est vrai qu'il semble que Dieu donne des succès contraires à nos craintes et à nos[a] espérances, exprès pour confondre la prudence humaine, et, quand même il fait réussir ce que nous avons souhaité, il le fait souvent par des moyens contraires à ceux que nous avons employés, pour nous montrer qu'à lui seul

jésuites de la rue Saint-Antoine. Le père Bourdaloue présenta Henri de Bourbon comme ayant contribué plus qu'un autre à l'affoiblissement du calvinisme. C'étoit un panégyrique prêché devant son fils, il n'y faut pas chercher la sévérité de l'histoire.

[a] Le manuscrit est interrompu en cet endroit. Plusieurs folios ont été détachés, parceque sans doute ils présentoient des passages relatifs au procès de madame de Coligny avec M. de La Rivière. Cette lacune se prolonge jusqu'au 4 juin 1685.

appartient l'honneur des événements, et que notre raison n'est qu'une bête. J'ai éprouvé cela en mille rencontres, mais particulièrement depuis deux ans. Ce que je fais, c'est de prier Dieu de m'aider dans la conduite de mes desseins. Je m'aide bien moi-même, mais après cela je compte sur lui, et ne compte que sur lui. Voilà, je crois, Madame, comment vous en avez usé, et c'est ce qui vous a fait réussir dans l'établissement de M. votre fils. Je comprends que l'oraison funèbre de feu M. le prince, entre les mains du P. Bourdaloue, a été un chef-d'œuvre. Envoyez-la-moi, je vous en supplie.

836.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Paris, ce 1er mars 1684.

Il est vrai que j'ai tort de ne vous avoir pas mandé la conclusion du mariage de mon fils, mais cela même me servira d'excuse : demandez à notre ami Corbinelli ce que c'est que d'avoir affaire avec des bas-bretons ; il n'y a point de tête qui n'en soit renversée, et l'on ne peut pas songer à M. de Moulceau quand on fait un contrat dans la généralité de Ploermel : cette dernière pensée chasse absolument l'autre ; votre souvenir ne peut pas demeurer dans une mémoire chargée de tous les incidents qui ont accompagné notre mariage, jusqu'au jour

de la bénédiction nuptiale[a]. Elle fut donnée le 8 de l'autre mois, et dès ce moment je me mis à respirer et à songer qu'il y avoit au monde l'antipode de notre beau-père, qui s'appeloit M. de Moulceau. Cette pensée m'a redonné la vie, et votre lettre est venue tout à propos, pour répondre à ce qu'on pensoit de vous. Notre Corbinelli a eu part aussi à mon tourbillon : car le pauvre homme n'en est pas à couvert; il a beau se parer de sa philosophie, il faut qu'il écoute mes détails cruels, qu'il entre dans mes colères, qu'il me dise que j'ai raison pour m'empêcher de la perdre tout-à-fait; enfin, il a été dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, le médecin de mon ame. Il a donc cette excuse, sans compter celle d'être un jeune avocat, qui veut se signaler par la perte de trois ou quatre procès de ses

[a] Le contrat de mariage du marquis porte avec lui la preuve de la gêne que madame sa mère éprouvoit, à la suite des dépenses considérables qu'elle avoit faites pour lui. On y convient d'employer une partie de la dot de mademoiselle de Mauron à rembourser cinquante mille francs que madame de Sévigné devoit à M. d'Harouïs. La terre de Bodégat fut constituée en dot à M. de Sévigné par sa mère; elle ne se réserva que son douaire sur la terre du Buron, et mille francs de rente viagère, dans le cas où son fils viendroit à mourir avant elle. Cette dernière condition avoit été sans doute l'objet de quelques difficultés étrangères à mademoiselle de Mauron, car douze jours après le mariage, le 20 février 1684, la jeune marquise de Sévigné fit un nouvel acte devant les mêmes notaires, par lequel elle déclara que cette rente étoit trop modique, et que, *voulant témoigner sa bonne volonté* à sa belle-mère; *et mériter de plus en plus son amitié,* elle veut et entend que dans ce cas, cette pension viagère soit portée à quinze cents francs.

meilleurs amis, dont il a été le conseil. Ce pauvre M. du Housset[a] en sait des nouvelles, en attendant mon cousin de Bussy. Je vous rendrai compte de ce dernier; car si par hasard il le gagnoit, il seroit l'homme du monde le plus riche, puisqu'il auroit l'habileté de faire voir qu'un mariage qu'on croyoit bon, n'est qu'une pure imagination, et n'a jamais été[b].

Vous me rendez un fort bon compte de M. de Vardes; mais renvoyez-le-nous, nous avons besoin de son mérite. Je n'approuve point qu'il ait quitté notre quartier,

[a] Claude du Housset, marquis de Trichâteau, chancelier de Monsieur.

[b] On a vu dans la note de la lettre 812, page 80 de ce volume, quelques détails sur le second mariage de madame de Coligny. Bussy et sa fille désavouoient l'enfant qui en avoit été le fruit (*voyez* ci-dessus, la note de la page 89), quoiqu'il résultât de la correspondance de celle-ci qu'elle avoit vécu avec La Rivière dans une union qui eût été honteuse, si le mariage ne l'avoit pas rendue légitime. « Elle convient, écrivoit madame de Sévigné à M. de Guitaud, d'une « folie, d'une passion que rien ne peut excuser que l'amour même; « elle a écrit sur ce ton-là toutes les *Portugaises* du monde, vous « les avez vues. Mais qu'apprendra-t-on par là, sinon qu'elle a aimé « un homme, avec cette différence des autres, c'est qu'elle en avoit « fait ou en vouloit faire son mari....... cette pauvre *Rabutine* étoit « scrupuleuse et simple, car elle avoit cru que M. de La Rivière « étoit un gentilhomme: il avoit l'approbation de son père.... Elle « s'est engagée sur ce pied-là. Tout d'un coup elle trouve qu'il l'a « trompée, qu'il est d'une naissance très basse.... Elle apprend en « même temps qu'il y a des nullités dans son prétendu mariage.... « Elle sait que nous avons consulté des docteurs qui croient le ma- « riage absolument nul..., etc. » (*Voyez* le réquisitoire de M. Talon, tome Ier, page 97 des lettres de La Rivière.)

il est allé se planter au fond du faubourg Saint-Germain, et y traîne notre *ami*. Il a quitté ici tous ses anciens amis; il est vrai qu'il s'éloigne aussi de ses enfants, mais nous devons emporter la balance. Le Pont-rouge [a] a commencé à nous venger, il est parti pour Saint-Cloud, et n'a point soutenu la fureur des débâclements qui l'ont ravagé. Jamais il ne s'est vu un hiver si terrible; votre beau pays n'en a pas été exempt; et si M. le cardinal de Bonzi a trouvé des hommes morts sur le chemin de Montpellier à Lyon, les courtisans en ont trouvé plusieurs sur le chemin de Versailles; et nous autres bourgeois, nous n'avons pu empêcher qu'il n'y en ait eu la nuit dans les rues, glacés et morts, et plusieurs pauvres et de petits enfants : c'est ainsi qu'il plaît à la Providence de faire sentir sa main de temps en temps. Il faut, je crois, Monsieur, parcourir un peu l'hôtel de Carnavalet, et vous faire les amitiés de tous les appartements.

Ma fille se porte bien; elle ne sait encore si elle ira en Provence, ou si un procès qu'elle a la tiendra ici.

La destinée de mademoiselle d'Alerac paroît encore incertaine, nous croyons pourtant que le nom de

[a] C'étoit un pont de bois qui communiquoit des Tuileries au faubourg Saint-Germain ; on l'appeloit *le pont des Tuileries*, ou *le Pont-Rouge*. Il étoit placé entre la rue de Beaune et la rue du Bac. Il fut emporté par la débâcle, le 20 février 1684. Le roi fit alors construire le *Pont-Royal*, dont la première pierre fut posée par le prévôt des marchands, le 15 octobre 1685. (*Voyez* le *journal manuscrit* de Dangeau, 15 octobre 1685.)

Polignac est écrit au ciel avec le sien[a]. Si mademoiselle de Grignan vouloit, elle nous en diroit bien la vérité; car elle a dans ce pays céleste un commerce perpétuel.

Le petit marquis est un petit mérite naissant qui ne se dément point : le bon abbé est toujours le *bien bon* : les autres Grignan sont toujours dignes de votre estime. Je me suis embarquée insensiblement à cette longue kirielle. Adieu, Monsieur, il ne faut pas abuser de vous. Je vous conjure de faire mes compliments à madame votre femme; je n'oublierai jamais tout ce qu'elle me conta un jour ici dans la pureté de son langage et la vivacité de votre climat, et la réponse qu'elle fit à Versailles.

Il me semble que je vois dans mon almanach que j'irai en Bretagne, mais ce ne sera pas sans vous dire adieu encore plus de deux fois.

La Marquise DE SÉVIGNÉ.

Monsieur DE CORBINELLI.

Plus de deux fois quand c'est trop d'une : quelle abomination! quel abandonnement! J'ai vu ce matin votre président Bocaud, qui m'a fait l'honneur de me voir, il m'a conté qu'il a quatre enfants, et tout cela m'a renou-

[a] Françoise Julie de Grignan, fille puînée de M. de Grignan et d'Angélique-Claire d'Angennes, sa première femme. Ce mariage n'eut pas lieu; elle épousa le marquis de Vibraye, le 6 mai 1689.

velé les affaires du pays : nous avons raisonné de celles de Hollande et d'ici. Mais que faites-vous là abymé dans votre présidence? revenez avec M. de Vardes. Je me jette toujours dans l'*avocasserie*, et je ferai perdre autant de procès pour y réussir, qu'un bon médecin fait perdre de vies avant qu'il en sauve une. Adieu, mon cher, je meurs d'envie de vous assassiner à Rambouillet, où que vous m'y assassiniez.

---

837. *

Au Comte DE BUSSY.

Ce 15 mars 1684.

Aurois-je bien été saignée ce matin? Il me semble que j'ai senti quelque légère foiblesse. Il faut que ce soit vous ou moi, et comme je me porte bien présentement, je veux croire que vous êtes de même. Ainsi je vous attendrai mardi paisiblement avec ma nièce (*madame de Coligny*) pour examiner à fond notre beurre de Bretagne.

[a] Madame de Sévigné disoit souvent qu'étant du même sang que Bussy, il ne pouvoit rien éprouver qu'elle ne s'en ressentît. (*Voyez* la lettre 53, tome Ier, page 132 et d'autres passages.) Ce petit billet est peu de chose, mais on y reconnoît toujours madame de Sévigné.

838.

Au Président DE MOULCEAU.

A Paris, le 1er juin 1684.

Je ne suis point en Bretagne, Monsieur, je suis encore à Paris, et j'y serai encore quelque temps. Je m'amuse à regarder le dénouement de plusieurs affaires qui décident du départ de ma fille. Si elle s'en va, je la suivrai de près, c'est-à-dire en prenant une route contraire. Si elle ne s'en va point, je ferai la belle action de la quitter, parceque mille raisons me forcent d'aller en Bretagne. Voilà ce qui me regarde, ce qui touche notre amitié; et notre commerce ne vous déplaira pas, puisque je déclare qu'en quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous un souvenir digne de la jalousie de notre *ami*, et que je prétends que nous ne soyons point deux mois sans savoir des nouvelles les uns des autres; ainsi nous trouverons le moyen de rapprocher les deux bouts de la France. J'ai fait voir à madame de Villars tout ce que vous me mandez de M. le maréchal de Bellefonds[a].

[a] Ce maréchal battit les Espagnols à Pont-Mayor le 10 mai, et commença ensuite le siége de Gironne. Il auroit pris cette ville, après un assaut qu'il donna le 23 mai, si les troupes, manquant à la discipline, ne s'étoient pas livrées au pillage. Elles furent repoussées, et le siége fut levé.

Cette action vous a paru plus grande qu'à nous : c'est l'effet de la perspective. Nous vous donnons Luxembourg pour sujet d'admiration et de méditation. Cette conquête ne perdra rien de son prix en s'éloignant[a]. Le roi revient samedi triomphant à son ordinaire; M. de Vardes l'a prévenu, il honore Paris de sa présence, et il est toujours le bon parti de la conversation. Vous savez que nous avons perdu madame de Richelieu[b], véritable dame d'honneur au pied de la lettre; elle est regrettée universellement : on ne sait encore qui occupera cette belle place. Je ne m'amuserai point à vous conter le remue-ménage de tous les évêques, cela blesse et fait mal au cœur. Adieu, l'aimable *scélérat :* écrivez-moi donc de temps en temps, et adressez vos lettres ici : on me les fera toujours tenir. Voilà notre très cher jaloux, plus digne que jamais d'être aimé de nous tous; j'y comprends M. de Vardes, qui fait fort bien son devoir.

[a] Luxembourg, assiégée par le maréchal de Créqui, capitula le 4 juin, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte. Le roi couvroit ce siége avec une armée d'observation.

[b] Anne Poussard de Fors du Vigean, veuve en premières noces de François-Alexandre d'Albret, duchesse de Richelieu, mourut le 28 mai 1684. Son mariage avec le duc de Richelieu avoit causé d'autant plus de surprise qu'elle n'avoit ni jeunesse, ni beauté, ni fortune; la reine-mère eut même quelque peine à l'admettre à la cour en sa nouvelle qualité. (*Voyez* les *Mémoires* de Motteville et les *Souvenirs* de madame de Caylus.) Ce ne fut qu'après la mort de cette duchesse que madame de Maintenon apprit de madame la dauphine elle-même tout ce que madame de Richelieu avoit fait pour la perdre dans son esprit. (*Voyez* la note de la lettre 752, tome VI, page 348.)

Monsieur DE CORBINELLI.

J'ai attendu la fin de cette lettre pour commencer la preuve de ma tranquillité sur vos amours. Je l'ai lue tout entière, et comme je tirois mes lunettes, elle m'a demandé si c'étoit un poignard. Vous voyez par-là que l'on me veut causer des inquiétudes, et que l'on n'en prend point; vous direz l'un et l'autre peut-être avec Corneille, qu'on en a d'autant plus qu'on s'efforce davantage de les cacher. Je l'avoue, et ne me tiens qu'à mon imagination sur ce point. Peut-être si on la fondoit dans un creuset, on en tireroit plus de dix onces du mal dont je crois être guéri. Mais pourquoi guérir d'un mal agréable et causé par deux sujets si dignes? J'ai lu votre lettre du 10 avec plaisir : sur quoi je vous dirai que j'en veux toujours à la jurisprudence, et que j'en sais assez pour faire perdre le procès à tous mes amis : ce qui peut arriver à ma louange par l'ignorance palpable des tribunaux, où c'est se mettre en passe de tout perdre que de parler raison, régle, ordonnances et lois. M. de Vardes est ici plus délicieux que jamais, et joignant les perfections humaines et la sagesse de l'honnête homme à celle d'un bon chrétien. Adieu, mon ami, la jalousie me reprend. Je vous quitte en vous assurant que jamais un homme amoureux à mourir, n'a tant aimé son rival.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je hais ce rival, mais c'est de m'effacer et d'écrire si bien dans ma mauvaise lettre. Le poignard changé en lunettes me fait souvenir de cet assassinat que vous aviez dessein de faire un soir à Rambouillet : on seroit heureux si l'on pouvoit passer sa vie avec les gens qui nous plaisent, et dont l'esprit et l'humeur nous charment. Je me souviens encore de Livry. Je me garderai bien de perdre l'espérance de vous y revoir quelque jour. Et pourquoi non? Notre bon abbé se porte à merveilles; il vous fait des compliments très sincères. Ma fille, ses belles filles, le coadjuteur même, tout cela se réveille à votre nom, et vous demande la continuation d'un souvenir qui leur est agréable. Voilà ce qui me restoit à vous dire, Monsieur, en vous demandant pour moi ce que je demande pour les autres.

839.

De Madame DE GRIGNAN *au Président* DE MOULCEAU.

Le 13 juin 1684.

On m'a mandé de Languedoc que j'y avois un procès, que l'on y poursuivoit vivement M. de Grignan, et que les commissaires étoient d'étranges gens. Je les ai bien maudits, Monsieur, et puis j'ai su que vous étiez un des

plus importants : c'est donc *à* vous à qui j'ai donné tant de malédictions, et vous auprès de qui j'ai cherché des protections pour adoucir votre rigueur, et faire entendre la justice de ma cause. C'est à M. d'Argouges *à qui* j'ai l'obligation d'avoir appris que ce commissaire odieux, et ce M. de Moulceau, tant estimé, n'étoient qu'un. Toute la colère allumée contre le premier a disparu à ce nom, et les armes me sont tombées de la main comme de celles *d'Arcabonne*[a] quand elle reconnoît Amadis. C'est à M. de Moulceau que j'adresse cette citation de l'opéra; vous jugez bien, Monsieur, qu'en qualité de commissaire, je ne vous citerois que des lois. Il y en a une bien établie dans le monde, et sur-tout parmi les honnêtes gens, c'est de ne point les condamner sans les entendre : voilà, Monsieur, en quoi consiste la grace que j'ai à vous demander. Aujourd'hui les gens de M. le prince de Conti nous demandent une terre que nous possédons depuis trois cents ans. Je sais par M. de Corbinelli que c'est un furieux titre qu'une possession de trois cents ans; nous vous demandons, Monsieur, le loisir de rassembler nos preuves pour vous convaincre du peu de droit de M. le prince de Conti, et de la bonté du nôtre. Nos gens d'affaires sont ici pour un procès qui m'y arrête : dès qu'ils seront de retour, ce qui sera dans peu, ils vous étaleront nos pancartes, et vous convien-

[a] L'enchanteresse Arcabonne veut venger sur Amadis la mort de son frère; elle est sur le point de l'immoler lorsqu'elle reconnoît en lui le chevalier qui lui a sauvé la vie. (*Voyez* la scène IV du III[e] acte de l'opéra d'*Amadis*, représenté pour la première fois le 15 février 1684.)

drez que nous ne résistons à un si grand prince, que par la nécessité où l'on est de conserver un bien très légitimement acquis. Il faut sentir une grande justice de son côté, Monsieur, pour ne vous pas craindre, quand il est question de M. le prince de Conti; et j'avoue que l'on ne peut se croire plus en sûreté que j'y suis, sachant ce que je sais de l'affaire, et vous connoissant comme je vous connois pour le plus juste, le plus éclairé juge, le plus estimable et le plus aimable ami du monde. Je demande pardon de cette douceur à votre dignité de commissaire, et fais ma protestation qu'elle n'est point en vue de vous corrompre, mais de rendre honneur à une vérité que je pense souvent et ne vous dis jamais; il me semble pourtant que vous devez m'entendre quelquefois par ma mère, et me donner part aux protestations qu'elle vous fait de temps en temps de vous honorer infiniment.

La Comtesse DE GRIGNAN.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Ma fille a fort bien dit, mais elle a oublié de vous dire que M. d'Argouges lui a dit en ma présence qu'elle vous dît de sa part de lui donner du temps; songez donc que c'est M. d'Argouges qui vous en prie, mais n'y songez qu'en cas que la considération de cette comtesse de Grignan eût besoin de ce secours. Je vous avoue que j'ai eu envie de rire, quand j'ai vu que ce commissaire où il nous renvoyoit, étoit ce cher ami que nous aimons et

que nous estimons si parfaitement. Madame la duchesse d'Arpajon est nommée dame d'honneur. C'est madame de Maintenon qui a rempli cette place, cette place qu'elle avoit refusée[a]. Le roi a dit que madame de Rochefort étoit trop jeune, et a dit à madame la dauphine que madame d'Arpajon avoit une parfaite beauté, une parfaite réputation, qu'elle étoit douce, complaisante, sûre, qu'il ne connoissoit pas par lui-même toutes ses bonnes qualités, mais par quelqu'un à qui il se fioit autant qu'à lui-même. La voilà donc transportée de joie, au-dessus du vent et de tous les procès de M. d'Ambres, en état de bien marier sa fille. C'est ainsi que la Providence a rangé cette grande affaire que M. de Louvois vouloit faire retomber à mademoiselle de La Motte, M. de Créqui et la voix publique, à la duchesse de Créqui[b]. Voilà qui est fait, et c'est l'ouvrage de madame de Maintenon, qui s'est souvenue fort agréablement de l'ancienne amitié

[a] Ce refus fit beaucoup d'honneur à madame de Maintenon; c'étoit un acte de modestie dans lequel, comme il arrive presque toujours, la vanité trouvoit sa part; il faut entendre là-dessus madame de Caylus : « Madame de Maintenon me fit venir, à son ordinaire, « pour voir ce que je pensois; elle me demanda si j'aimerois mieux « être la nièce de la dame d'honneur, que la nièce d'une personne « qui refuseroit de l'être. A quoi je répondis sans balancer que je « trouvois celle qui refusoit infiniment au-dessus de l'autre; et ma- « dame de Maintenon, contente de ma réponse, m'embrassa. (*Souvenirs.*)

[b] « Madame de Maintenon essaya vainement de déterminer le roi « en faveur de madame la duchesse de Créqui, dame d'honneur de « la feue reine; elle n'en tira que cette réponse : *Ah, madame, changeons au moins de sotte!* » (*Souvenirs de Caylus.*)

de M. de Beuvron et de madame d'Arpajon[a] pour elle, du temps qu'elle étoit madame Scarron.

La jeune duchesse de Ventadour est dame d'honneur de MADAME : la jeunesse n'a point fait de tort à celle-là; elle fait les délices du Palais-Royal; MONSIEUR en a parlé comme s'il étoit honoré qu'elle eût bien voulu cette place[b]. Enfin, notre *ami* a si bien fait à force de raisonner, de conclure, d'écrire et de philosopher, que M. de Bussy perdit hier son procès tout du long. Sa fille obligée à reconnoître le mari et l'enfant, est condamnée à donner cent francs d'aumônes[c]. Ce procès mettra notre ami en vogue. Bussy bondit dans les nues, sa fille est forcenée dans son lit. Dieu l'a ainsi réglé de toute éternité. *Amen.*

La Marquise DE SÉVIGNÉ.

[a] Catherine-Henriette d'Harcourt, mariée, le 24 avril 1659, à Louis, duc d'Arpajon; elle étoit sœur de François d'Harcourt, marquis de Beuvron.

[b] MONSIEUR fit présent de cette charge à madame la duchesse de Ventadour, et promit quarante mille écus à madame de Clérambault qui venoit de s'en démettre. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 8 juin 1684.) La duchesse étoit fort aimée de MADAME auprès de laquelle elle resta pendant plus de seize ans.

[c] L'arrêt qui condamna Bussy et madame de Coligny est du 13 juin 1684. (*Voyez* cet arrêt imprimé dans les lettres de M. de La Rivière, tome Ier, page 198.) Ainsi la lettre de madame de Grignan a été écrite le 13 juin, et l'apostille de madame de Sévigné est du lendemain.

840.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Marquis* DE SÉVIGNÉ *son fils.*

A Paris, ce 5 août 1684.

Il faut qu'en attendant vos lettres, je vous conte une fort jolie petite histoire. Vous avez regretté mademoiselle de....; vous avez mis au rang de vos malheurs de ne l'avoir point épousée; vos meilleures amies étoient révoltées contre votre bonheur; c'étoient madame de Lavardin et madame de La Fayette, qui vous coupoient la gorge. Une fille de qualité, bien faite, avec cent mille écus! ne faut-il pas être bien destiné à n'être jamais établi, et à finir sa vie comme un misérable, pour ne pas profiter des partis de cette conséquence, quand ils sont entre nos mains? Le marquis de.... n'a pas été si difficile, la voilà bien établie. Il faut être bien maudit pour avoir manqué cette affaire-là : voyez la vie qu'elle mène; c'est une sainte, c'est l'exemple de toutes les femmes. Il est vrai, mon très cher, jusqu'à ce que vous ayez épousé mademoiselle de Mauron, vous avez été prêt à vous pendre; vous ne pouviez mieux faire, mais attendons la fin. Toutes ces belles dispositions de sa jeunesse, qui faisoient dire à madame de La Fayette qu'elle n'en auroit pas voulu pour son fils avec un million, s'étoient heureusement tournées du côté

de Dieu; c'étoit son amant, c'étoit l'objet de son amour; tout s'étoit réuni à cette unique passion. Mais comme tout est extrême dans cette créature, sa tête n'a pas pu soutenir l'excès du zèle et de l'ardente charité dont elle étoit possédée; et, pour contenter ce cœur de Madeleine, elle a voulu profiter des bons exemples, et des bonnes lectures de la vie des SS. Pères du désert, et des saintes pénitentes. Elle a voulu être le *Don Quichotte* de ces admirables histoires; elle partit, il y a quinze jours, de chez elle à quatre heures du matin avec cinq ou six pistoles, et un petit laquais; elle trouva dans le faubourg une chaise roulante, elle monte dedans, et s'en va à Rouen toute seule, assez déchirée, assez barbouillée, de crainte de quelque mauvaise rencontre; elle arrive à Rouen, elle fait son marché de s'embarquer dans un vaisseau qui va aux Indes; c'est là où Dieu l'appelle, c'est où elle veut faire pénitence; c'est où elle a vu, sur la carte, les endroits qui l'invitent à finir sa vie sous le sac et sur la cendre; c'est là où l'abbé Zozime[1] la viendra communier quand elle mourra. Elle est contente de sa résolution, elle voit bien que c'est justement cela que Dieu demande d'elle, elle renvoie le petit laquais en son pays, elle attend avec impatience que le vaisseau parte; il faut que son bon ange la console de tous les moments qui retardent son départ; elle a saintement oublié son

[1] Fameux solitaire du sixième siècle, qui venoit communier tous les ans sainte Marie égyptienne, la nuit du jeudi au vendredi-saint, dans un désert sur les bords du Jourdain. (*Voyez* la *Vie des pères du désert.*)

mari, sa fille, son père et toute sa famille; elle dit à toute heure :

Çà courage, mon cœur, point de foiblesse humaine.

Il paroît qu'elle est exaucée, elle touche au moment bienheureux qui la sépare pour jamais de notre continent; elle suit la loi de l'évangile, elle quitte tout pour suivre Jésus-Christ. Cependant on s'aperçoit dans sa maison qu'elle ne revient point dîner, on va aux églises voisines, elle n'y est pas; on croit qu'elle viendra le soir, point de nouvelles; on commence à s'étonner, on demande à ses gens, ils ne savent rien; elle a un petit laquais avec elle, elle sera sans doute à Port-Royal-des-Champs, elle n'y est pas; où pourra-t-elle être? On court chez le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; le curé dit qu'il a quitté depuis long-temps le soin de sa conscience, et que la voyant toute pleine de pensées extraordinaires, et de desirs immodérés de la Thébaïde, comme il est homme tout simple et tout vrai, il n'a point voulu se mêler de sa conduite; on ne sait plus à qui avoir recours : un jour, deux, trois, six jours, on envoie à quelques ports de mer, et par un hasard étrange, on la trouve à Rouen sur le point de s'en aller à Dieppe, et de là au bout du monde. On la prend, on la ramène bien joliment, elle est un peu embarrassée.

J'allois, j'étois; l'amour a sur moi tant d'empire.

Une confidente déclare ses desseins; on est affligé dans la famille; on veut cacher cette folie au mari, qui n'est pas à Paris, et qui aimeroit mieux une galanterie

qu'une telle équipée. La mère du mari pleura avec madame de Lavardin, qui pâme de rire, et qui dit à ma fille : Me pardonnez-vous d'avoir empêché que votre frère n'ait épousé cette *infante*? On conte aussi cette tragique histoire à madame de La Fayette, qui me l'a répétée avec plaisir, et qui me prie de vous mander si vous êtes encore bien en colère contre elle; elle soutient qu'on ne peut jamais se repentir de n'avoir pas épousé une folle. On n'ose en parler à mademoiselle de Grignan, son amie, qui mâchonne quelque chose d'un pélerinage, et se jette, pour avoir plus tôt fait, dans un profond silence. Que dites-vous de ce petit récit; vous a-t-il ennuyé? N'êtes vous pas content? Adieu, mon fils; M. de Schomberg marche en Allemagne avec vingt-cinq mille hommes : c'est pour faire venir plus promptement la signature de l'empereur[1]. La gazette vous dira le reste.

[1] Il s'agissoit d'une trêve conclue à Ratisbonne, et qui fut publiée à Paris le 5 octobre suivant.

841. ***

A Mademoiselle DE SCUDERI.

Lundi, (11 septembre 1684.)

En cent mille paroles, je ne pourrois vous dire qu'une vérité qui se réduit à vous assurer, Mademoiselle, que que je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie; il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite. J'en fais souvent le sujet de mes admirations, et du bonheur que j'ai d'avoir quelque part à l'amitié et à l'estime d'une telle personne. Comme la constance est une perfection, je me réponds à moi-même que vous ne changerez point pour moi; et j'ose me vanter que je ne serai jamais assez abandonnée de Dieu, pour n'être pas toujours tout à vous. Dans cette confiance, je pars pour Bretagne où j'ai mille affaires; je vous dis adieu, et vous embrasse de tout mon cœur; je vous demande une amitié toutes des meilleures pour M. de Pelisson, vous me répondrez de ses sentiments. Je porte à mon fils vos *conversations*[a], je veux qu'il en soit charmé, après en avoir été charmée.

[a] Cette circonstance donne la date de cette lettre. Mademoiselle de Scuderi publia en 1680 les deux premiers volumes de ses *Conversations;* elle les envoya à madame de Sévigné qui étoit alors aux Rochers. Elle en parle à sa fille dans la lettre 780, t. VI, p. 474. Il parut en 1684 deux autres volumes intitulés : *Conversations nouvelles.* Madame de Sévigné les portoit à son fils qui étoit en Bretagne.

842.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Étampes, ce mercredi 13 septembre 1684.

Vous croyez bien, ma chère belle, que, malgré tous vos excellents conseils, je me suis trouvée, en vous quittant, au milieu de mille épées, dont on se blesse, quelque soin qu'on prenne de les éviter. Je n'osois penser, je n'osois prononcer une parole; je trouvois par-tout une sensibilité si vive, que mon état n'étoit pas soutenable. J'ai vécu de régime selon vos avis : enfin, je fais tout du mieux que je puis; je me porte très bien, j'ai dormi, j'ai mangé, j'ai vaqué au *bien bon*, et me voilà. J'ai fait répéter les raisons de mon voyage, je les ai trouvées si fortes, que j'ai reconnu ce qui avoit formé ma résolution; mais comme la douleur de vous quitter me les avoit un peu effacées, j'ai besoin encore qu'elles me servent pour soutenir votre absence avec tranquillité; je n'en suis point encore là, je suis agitée de l'envie de vous retrouver : n'oubliez pas ce que vous m'avez dit là-dessus. Je suis ravie de songer que vous êtes à Versailles : je crois que la diversité des objets vous aura soutenue, mieux que n'ont fait, à mon égard, ceux de Chartres et d'Étampes. J'espère que votre voyage sera heureux; comment pourroit-on vous refuser? Je vous

recommande votre santé : c'est une grande consolation pour moi, que de songer à ces bonnes petites joues que je vous ai laissées; conservez-les moi. En vérité, je n'ose appuyer sur rien, tout me fait mal; c'est une plaisante chose à une substance qui pense, que de n'oser penser. Je remercie les beaux yeux de mademoiselle d'Alerac[a], des larmes qu'ils ont répandues pour moi : mais, mon Dieu! quels remerciements n'aurois-je point aussi à vous faire de tant de tendresse, de tant de douleur? Ah! il faut passer cela bien vite : croyez, en un mot, que mon cœur est à vous, que tout vous y céde, et vous y laisse régner souverainement.

843.

A la même.

A Amboise, ce samedi au soir 16 septembre 1684.

Je n'ai point de vos nouvelles, ma très chère, et c'est la chose du monde que je souhaite le plus présentement. Je vous ai écrit d'Étampes et d'Orléans[1]; je vous en-

[a] La seconde des demoiselles de Grignan du premier lit (*Voyez* la note de la lettre 836, page 142 de ce volume.)

[1] La lettre écrite d'Orléans ne s'est pas retrouvée parmi les originaux. (*Note de l'édition de* 1754.)

voyois l'excuse du bon abbé du Pile : lui seul nous étoit bon; car pour madame de Pont[a], dont je vous avois parlé, et qui a bien de l'esprit et du mérite, mon oncle l'abbé en eut une telle frayeur, qu'il ne vivoit plus. J'allai donc le matin la voir, elle cause en perfection; je lui fis entendre ce qui m'empêchoit de la prier de s'embarquer avec nous; elle l'entendit joliment, et voyant combien il falloit peu languir avec elle, j'eus peur à mon tour d'être obligée d'avoir de l'esprit, treize ou quatorze heures durant, dans mon carrosse qui est devenu bateau, et je préférai l'ennui à la contrainte. Je trouvai encore M. de Duras dans cette hôtellerie d'Orléans, il s'en va à Duras; et nous partîmes très seuls, le bon abbé et moi, pour venir coucher à Saint-Dié, n'ayant pu gagner Blois. Nous eûmes un peu de vent contraire, et arrivâmes délicieusement au clair de la lune. Il n'y avoit point de logis, tout étoit plein de l'équipage de M. le duc : son écuyer m'entendant nommer, me donna honnêtement sa chambre; je l'en ferai remercier par madame de La Fayette. Nous sommes partis ce matin : j'ai voulu arrêter à Blois, pour savoir si, par hasard, je n'y trouverois point une de vos lettres, il n'y en avoit point. Nous n'avons point voulu passer Amboise; nous avons essuyé dans le bateau à cent pas de ce pont, un petit orage qui étoit assez poétique; mais nous nous sommes tapis contre le rivage, et nous devions payer par-là l'excès du beau temps d'hier au soir et d'aujourd'hui. Nous entendrons demain la messe, et nous irons à six lieues au-

[a] Elle étoit *Bossuet*, et cousine-germaine de M. de Meaux.

delà de Tours; car je veux éviter les festins et les honnêtetés de Dangeau[a]; quand on a un *bien bon,* on n'est pas si portative. Hé bien, ma chère enfant, que dites-vous de ce fade récit? Croyez-vous qu'il y ait quelqu'un de mieux instruit que vous de ce qui se passe sur la rivière de Loire? Telle est ma destinée de ne pouvoir plus vous mander que des misères : mais vous les aimez, quand elles vous apprennent que je me porte parfaitement bien; point de vapeurs : enfin, je vis en votre absence; j'en suis honteuse, car je ne devrois point soutenir le véritable déplaisir que je porte avec moi, de vous avoir quittée dans un lieu où je dois être naturellement avec vous; cela me serre le cœur, et il faut avoir bien pris sur moi-même pour entrer, comme j'ai fait, dans des raisons qui m'ont chassée : tout cela s'est tourné je ne sais comment. N'allez-vous point à Livry? Allez-y, je vous en prie, songez-y à moi; mais avec cette fermeté et cette philosophie qui vous font gouverner si sagement vos pensées : pour moi, je ne saurois vivre avec tant de régime; et nulle chose ne peut m'empêcher de vous voir et de vous regretter toujours, et d'être sensiblement

[a] Le marquis de Dangeau, gouverneur de Touraine, étoit alors dans son gouvernement; il prit congé du roi le 11 septembre, pour aller passer quelques jours à Tours. (*Journal manuscrit*, 11 septembre 1684.) Un extrait de ce recueil a été publié par madame de Genlis. Cette édition sera citée rarement parceque beaucoup de passages importans y sont omis; on a eu recours à la copie de ces Mémoires, qui est conservée parmi les manuscrits de la bibliothèque de Monsieur, dite de l'Arsenal; on l'indiquera sous le titre de *Journal manuscrit.*

touchée, et de votre amitié, et de la mienne. Je trouve que je perds dans ma vie un temps qui me devoit être bien précieux : j'y ai été un peu trompée; et puis, je vous avoue que mes affaires m'ont fait peur. Ah, ma belle! que j'aurois besoin de vous pour me réjouir, et pour soutenir mon courage! La beauté de cette rivière fait ma principale occupation : j'ai lu toute la vie de madame de Montmorency, elle se laisse lire[a]. Adieu, ma chère Comtesse : je veux faire mes lettres courtes, et je ne puis; voyez de quelles bagatelles celle-ci est pleine. Envoyez faire une amitié à M. et à madame de Coulanges, et des compliments à l'hôtel de Chaulnes, s'il y en a encore un. Mon marquis m'a-t-il oubliée? comment êtes-vous avec le coadjuteur? et le chevalier? et M. de Grignan? Vraiment, vous avez bien des choses à me dire; mais sur-tout de vous, et de votre santé, et de votre voyage (*de Versailles*). Je trouverai tout au moins de vos nouvelles à Angers.

[a] Cet ouvrage parut en 1684, en 1 vol. in-8°. Il a depuis été publié une autre vie de la duchesse de Montmorency. (*Clermont-Ferrand,* 1769, 2 vol. in-12.) Elle est plus complète que la première, ayant été rédigée d'après des manuscrits conservés au couvent de la Visitation de Moulins, dont madame de Montmorency étoit supérieure. (*Voyez* la note[b] de la lettre 108, tome Ier, page 253.)

844. †[a]

A la même.

A Saumur, ce lundi au soir 18 septembre 1684.

Toujours le vent contraire, ma chère bonne, depuis que je vous ai quittée; c'est un mouvement si violent pour moi, que tout se fait à force de rames[b] : cela m'a arrêtée un jour plus que je ne pensois ; en sorte que je n'arriverai que demain à Angers, qui sera justement huit jours après mon départ : je crois que j'y trouverai mon fils. Je vous écrirai de cette bonne ville. Je verrai demain, avant que de partir, ma niéce de Bussy, dont les tourières ont aboyé sur moi, que je n'étois pas encore abordée. La beauté du pays a fait mon seul amusement : nous

[a] On rappelle aux lecteurs que ce signe indique que la lettre a été revue sur l'original écrit de la main de madame de Sévigné. (*Voyez* les *observations* à la suite de la *Notice bibliographique.*)

[b] Au lieu de ce texte, on lit dans l'édition de 1754, dans laquelle cette lettre a paru pour la première fois : « Toujours le vent contraire, depuis que je vous ai quittée, ma chère enfant. Nous n'allons qu'à force de rames. » Madame de Sévigné faisoit entendre que c'étoit un mouvement si violent pour elle de s'éloigner de sa fille, que l'on n'y pouvoit réussir *qu'à force de rames*, et l'on ne trouve plus dans le texte altéré de l'édition de 1754 le moindre vestige de cette heureuse pensée.

sommes quatorze et quinze heures, le *bien bon* et moi, dans ce carrosse, tournant même le dos à notre *cabane* qui nous amuseroit : mon carrosse est tourné autrement que la dernière fois[a]. Nous attendons notre dîner comme une chose considérable dans notre journée; nous mangeons chaud, nos terrines ne cèdent point à celles de M. de Coulanges. J'ai lu, mais j'étois distraite, et j'ai compté les ondes plutôt que de m'appliquer encore aux histoires des autres; cela reviendra, s'il plaît à Dieu. Songez, ma chère mignonne, que je vous écris à tout moment, que je vous ennuie avec confiance de l'ennuyeux récit de mon triste voyage, et que, depuis huit jours, je n'ai pu recevoir un seul mot de vous. Toutes nos journées ont été dérangées, mais j'espère recevoir demain de vos nouvelles à Angers; j'en ai une extrême envie, vous le croyez bien, ma très chère bonne, et qu'ayant été contrainte de penser sans cesse à vous, je n'ai pas manqué de repasser sur tous les sujets que j'ai de vous aimer, et d'être persuadée de votre tendresse; et qu'ainsi la mienne est toute chaude et toute renouvelée; la Providence l'a ainsi ordonné : toute société nous a manqué : il y auroit bien des choses à dire sur les plaisirs ou la contrainte qu'on en recevroit. Notre *très bien bon* est content et en parfaite santé, et moi aussi : il vous embrasse; parlez de moi à toute votre famille; et votre santé, ma chère, est-elle parfaite? Je saurai demain tout cela, et votre voyage de Versailles. Nous vous embrassons tous deux.

[a] *Voyez* la lettre 735, tome VI, page 262.

845. †

A la même.

A Angers, ce mercredi 20 septembre 1684.

J'arrivai hier à cinq heures au pont de Cé, après avoir vu le matin à Saumur ma nièce de Bussy, et entendu la messe à la bonne *Notre-Dame.* Je trouvai, sur le bord de ce pont, un carrosse à six chevaux, qui me parut être mon fils; c'étoit son carrosse et l'abbé Charrier qu'il a envoyé me recevoir, parcequ'il est un peu malade aux Rochers : cet abbé me fut agréable; il a une petite impression de Grignan par son père et par vous avoir vue, qui lui donna un prix au-dessus de tout ce qui pouvoit venir au-devant de moi : il me remit votre lettre écrite de Versailles, et je ne me contraignis point devant lui de répandre quelques larmes, tellement amères, que je serois étouffée, s'il avoit fallu me contraindre : ah! ma bonne, et très aimable, que ce commencement a été bien rangé! vous affectez de paroître une véritable *Dulcinée*[a]; ah! que vous l'êtes peu! et que j'ai vu au travers de la peine que vous prenez à

[a] Allusion à l'indifférence de Dulcinée du Toboso, qui, suivant le récit de Sancho, posa la lettre de don Quichotte sur un sac de blé, et la déchira sans daigner se la faire lire.

vous contraindre cette même douleur et cette même tendresse qui vous fit répandre tant de larmes en nous séparant. Ah! ma bonne, que mon cœur est pénétré de votre amitié! que j'en suis bien parfaitement persuadée, et que vous me fâchez, quand, même en badinant, vous dites que je devrois avoir une fille comme mademoiselle d'Alerac et que vous êtes imparfaite! Cette Alerac est aimable de me regretter comme elle fait; mais, ne me souhaitez jamais rien que vous; vous êtes pour moi toutes choses, et jamais on n'a été aimée si parfaitement d'une fille bien-aimée que je le[a] suis de vous. Ah! quels trésors infinis m'avez-vous quelquefois cachés? Je vous assure pourtant, ma chère bonne, que je n'ai jamais douté du fond, mais vous me comblez présentement de toutes ces richesses, et je n'en suis digne que par la très parfaite tendresse que j'ai pour vous, qui passe au-delà de tout ce que je pourrois vous en dire. Vous me paroissez assez mal contente de votre voyage (*de Versailles*) et du dos de madame de Brancas; vous avez trouvé bien des portes fermées; vous avez, ce me semble, fort bien fait d'envoyer votre lettre. On mande ici que le voyage de la cour[b] est retardé; peut-être pourrez-vous revoir M. de Louvois : enfin, Dieu con-

[a] Ce passage est textuellement copié sur le manuscrit original de madame de Sévigné; elle a écrit très lisiblement *que je le suis*, et non *la suis*, comme elle le faisoit souvent en plaisantant. On en trouvera un exemple dans la lettre du 13 juin 1685. (*Voyez* le passage du *Menagiana*, cité dans la *notice historique*, t. I[er], p. 64.)

[b] Le roi partit pour Chambord le 21 septembre; la maladie de MONSIEUR avoit retardé le voyage de quelques jours.

duira cela comme tout le reste. Vous savez bien comme je suis pour ce qui vous touche : vous aurez soin de me mander la suite. Je viens d'ouvrir la lettre que vous écrivez à mon fils; quelle tendresse vous y faites voir pour moi! quels soins! que ne vous dois-je point, ma chère bonne? Je consens que vous lui fassiez valoir mon départ dans cette saison : mais Dieu sait si l'impossibilité et la crainte d'un désordre honteux dans mes affaires, n'en ont pas été les seules raisons. Il y a des temps dans la vie, où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience, de ne pas pousser les choses à l'extrémité. Voilà le fond et la pure vérité, et voilà ce qui a fait marcher le *bien bon*, qui est en vérité fort fatigué d'un si long voyage. J'allai hier descendre chez le saint évêque (*Henri Arnauld*) : je vis l'abbé Arnauld, toujours très bon ami[a], et content de votre billet honnête. Ils me rendirent le soir la visite; et je vis entrer, un moment après, mesdames de Vesins[b], de Varennes et d'Assé : la dernière vous reverra bientôt. Adieu, ma chère bonne mignonne, je vais dîner chez le

[a] *Voyez* au tome Ier la note[c] de la page 59.

[b] La famille de Vesins étoit de l'Anjou; elle a été dans le XVIe siècle victime d'un évènement extraordinaire dont le développement seroit ici hors de sa place. Les lecteurs curieux consulteront les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Hollande*, par Louis Aubery, seigneur du Maurier. Paris, 1680, in-8°, page 92. C'est un beau trait de plus à ajouter à l'histoire du brave La Noue, dit *Bras de fer*, l'un des plus grands capitaines des Huguenots. Coulanges a fait à ce sujet un médiocre couplet que l'on peut voir dans ses chansons, page 62 de l'édition de 1754.

saint évêque. J'aime la belle d'Alerac, dites-le-lui et parlez de moi à ceux qui sont auprès de vous, et qui s'en souviennent. Allez à Livry, et si vous y pensez à moi, comme vous me le dites en vers et en prose, croyez qu'il n'y a point de moment où je ne pense à vous, avec une tendresse vive et sensible qui durera autant que moi.

A Angers, ce jeudi 21 septembre.

Je pars, ma bonne, pour les Rochers : je ne puis monter en carrosse, sans vous dire encore un petit adieu. J'ai dîné, comme vous savez, avec ce saint prélat : sa sainteté et sa vigilance pastorale, est une chose qui ne se peut comprendre; c'est un homme de quatre-vingt sept ans, qui n'est plus soutenu dans les fatigues continuelles qu'il prend, que par l'amour de Dieu et du prochain[a]. J'ai causé une heure en particulier avec lui; j'ai trouvé dans sa conversation toute la vivacité de l'esprit de ses frères; c'est un prodige, je suis ravie de l'avoir vu de mes yeux. J'ai été toute l'après-dîner au Roncerai et à la Visitation. Mademoiselle d'Alerac, votre demoiselle de Sennac a fait la malade et ne m'a pas voulu voir. Ces bonnes Vesins, d'Assé et Varennes ne m'ont point quittée, et m'ont fait une grande collation; et les revoilà encore qui viennent me dire adieu, et le saint prélat, et l'abbé Arnauld : nous

[a] Ce saint évêque mourut le 8 juin 1692, âgé de quatre-vingt-quinze ans, après quarante ans d'une résidence non interrompue. On avoit dit de lui que, loin de retrancher des fêtes du calendrier, il en ajouteroit une.

ne faisons point comme cela les honneurs de Paris. J'aurai, ma chère bonne, de vos lettres aux Rochers, et je vous écrirai; mon Dieu, ma chère Comtesse, aimez-moi toujours!

846. †

De Monsieur DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, dimanche 24 septembre 1684.

Je juge, ma belle petite sœur, de votre chagrin par la joie que j'ai présentement. J'ai ma mère et le *bien bon;* ils sont tous deux en très bonne santé, malgré la fatigue du voyage. Je comprends l'inquiétude que vous aurez pendant leur absence; je n'entreprends pas de vous rassurer, mais vous pouvez compter que tout ce que les soins et l'application peuvent faire sera employé pour la conservation d'une vie si précieuse. Je vous pardonne de me porter envie présentement; mais il étoit juste qu'elle partageât un peu entre nous deux les plaisirs qu'elle donne par sa présence : ne m'en haïssez pas, ma belle petite sœur, et à mon exemple, aimez vos rivaux : c'est ce que madame de Coulanges a reconnu en moi, à ce qu'elle dit, et ce que j'ai toujours senti dans mon cœur pour vous. Mon oncle m'a donné ce matin le joli présent de ma *princesse*[1] : nous avons été

[1] Mademoiselle d'Alerac.

une demi-heure, l'abbé Charrier, lui et moi, à vouloir ouvrir ce petit flacon : nous avons tant fait par nos *tournées*, que nous avons fait tourner le bouchon; il y avoit un peu de peine au commencement, mais comme nous nous relayions tous trois l'un après l'autre, il tourne présentement avec beaucoup de facilité. Ma mère nous a donné une autre manière de l'ouvrir, qu'elle a trouvée bien plus aisée qu'elle n'étoit avant que nous y eussions apporté nos soins, et il en arrive une grande commodité; c'est que l'eau de la reine de Hongrie en sort toute seule, sans qu'on ait la peine de l'ouvrir. Adieu, ma très chère et très aimable petite sœur; mille remerciements à ma divine *princesse;* que je m'ennuie qu'elle ne soit pas encore *vicomtesse*[1], et que je serai aise quand cette métamorphose sera arrivée! Je fais une oraison très dévote et jaculatoire à *sainte Grignan*[2], et vous embrasse de tout mon cœur.

De Madame DE SÉVIGNÉ. ***

Je vous ai tant écrit, ma bonne, que je ne fais ici que vous embrasser tendrement; je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles, j'ai bien eu des lettres, mais pas une

[1] Il étoit question en ce temps-là du mariage de mademoiselle d'Alerac avec Gaspard, vicomte de Polignac; mais cette affaire s'étant rompue, M. de Polignac épousa Marie-Armande de Rambures en 1688, et mademoiselle d'Alerac fut mariée, en 1689, avec Henri-Emmanuel Hurault, marquis de Vibraie.

[2] Mademoiselle de Grignan l'aînée qui vouloit se faire carmelite. (*Voyez* la lettre 780 et la note, tome VI, page 473.)

de vous; votre belle-sœur me prie de vous dire mille choses que vous imaginez aisément.

847.

De Madame de Sévigné *à la même.*

Aux Rochers, mercredi 27 septembre 1684.

Enfin, ma fille, voilà trois de vos lettres. J'admire comme cela devient, quand on n'a plus d'autre consolation : c'est la vie, c'est une agitation, une occupation, c'est une nourriture; sans cela on est en foiblesse, on n'est soutenue de rien, on ne peut souffrir les autres lettres; enfin, on sent que c'est un besoin de recevoir cet entretien d'une personne si chère. Tout ce que vous me dites est si tendre et si touchant, que je serois aussi honteuse de lire vos lettres sans pleurer, que je le serai, cet hiver, de vivre sans vous. Parlons un peu de Versailles; j'ai fort bonne opinion de ce silence; je ne crois point qu'on veuille vous refuser une chose si juste[a] dans un temps de libéralités : vous voyez que tous vos amis vous ont conseillé de faire cette tentative; quel plaisir n'auriez-vous pas si, par vos soins et vos sollicitations,

[a] Madame de Grignan sollicitoit un dédommagement pour les dépenses extraordinaires que son mari avoit été obligé de faire sur les côtes de Provence. (*Voyez* la lettre du 26 novembre suivant.)

vous obteniez cette petite grace? Elle ne pourroit venir plus à propos; car je crois, et cette peine se joint souvent aux autres, que vous êtes dans de terribles dérangements. Pour moi, je suis convaincue que je ne serois jamais revenue de ceux où m'auroit jetée un retardement de six mois : quand on a poussé les choses à un certain point, on ne trouve plus que des abymes; et vous êtes entrée la première dans ces raisons; elles font ma consolation, et je me les redis sans cesse.

Nous menons ici une vie assez triste; je ne crois pas cependant que plus de bruit me fût agréable. Mon fils a été chagrin de ces espéces de clous : ma belle fille[1] n'a que des moments de gaîté, car elle est tout accablée de vapeurs; elle change cent fois le jour de visage, sans en trouver un bon; elle est d'une extrême délicatesse; elle ne se proméne quasi pas; elle a toujours froid; à neuf heures du soir, elle est tout éteinte, les jours sont trop longs pour elle; et le besoin qu'elle a d'être paresseuse, fait qu'elle me laisse toute ma liberté, afin que je lui laisse la sienne : cela me fait un extrême plaisir. Il n'y a pas moyen de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette maison; quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles. Je me proméne seule, mais je n'ose me livrer à l'entre-chien et loup, de peur d'éclater en cris et en pleurs; l'obscurité me seroit mauvaise dans l'état où je

[1] Jeanne-Marguerite de Brehant, mariée le 8 février 1684 à Charles, marquis de Sévigné *(*Voyez* la note de la lettre 832, p. 132 de ce volume.)

suis : si mon ame peut se fortifier, ce sera à la crainte de vous fâcher que je sacrifierai ce triste divertissement : présentement c'est à ma santé, et c'est encore vous qui me l'avez recommandée; mais enfin, c'est toujours vous. Il ne tient pas à moi qu'on ne sache l'amitié tendre et solide que vous avez pour moi, j'en suis convaincue, j'en suis pénétrée; il faudroit que je fusse bien injuste pour en douter : si madame de Montchevreuil a cru que ma douleur surpassoit la vôtre, c'est qu'ordinairement on n'aime point sa mère comme vous m'aimez. Pourquoi vous allez-vous blesser à l'épée de voir ma chambre ouverte? Qu'est-ce qui vous pousse dans ce pays désert? C'est bien là où vous me redemandez. Vous m'avez fait un grand plaisir de me parler de Versailles : la place de madame de Maintenon est unique dans le monde; il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais : vous n'aurez pas oublié au moins de lui faire remonter quelques paroles par madame de Montchevreuil[a]. Je ne veux point d'aide pour la chaise de M. de Coulanges; laissez-moi faire, je bats monnoie ici. Je suis fort aise que notre mariage n'aille plus à recu-

[a] Madame de Montchevreuil, ainsi qu'on l'a vu dans la note [b] tome VI, p. 148, étoit gouvernante des filles d'honneur de madame la dauphine. « C'étoit, dit madame de Caylus, une femme froide et « sèche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-des- « sous du médiocre, et d'un zèle capable de dégoûter les plus dé- « vots de la piété, mais attachée à madame de Maintenon, à qui il « convenoit de produire à la cour une ancienne amie d'une réputa- « tion sans reproche, avec laquelle elle avoit vécu dans tous les « temps, sûre et secrète jusqu'au mystère. » (*Souvenirs.*)

lons, et que M. le coadjuteur et vous, soyez toujours liés par mes deux joues; conservez-moi les vôtres, ma très aimable, conservez votre santé, ne vous fatiguez plus tant, ayez pitié de moi; j'aurois bien de la peine à soutenir plus de tristesse que je n'en ai.

La mort de madame de Cœuvres[a] est étrange, et encore plus celle du chevalier d'Humières[b] : hélas! comme cette mort va courant par-tout et attrapant de tous côtés. Je me porte parfaitement bien; je fais toujours quelque scrupule d'attaquer cette perfection par une médecine. Nous attendons les capucins : cette petite femme-ci fait pitié, c'est un ménage qui n'est point du tout gaillard : ils vous font tous deux mille compliments. On ne me presse point de donner mon amitié, cela déplaît trop; point d'empressement, rien qui chagrine, rien qui réveille aussi, cela est tout comme je le souhaitois. Corbinelli est trop heureux des bontés que vous avez pour lui; je l'envie bien présentement : voilà ce que lui vaut mon amitié. Le *bien bon*, qui veut que je vous dise bien des choses pour lui, calcule tout le jour et se porte bien. Adieu, ma chère enfant; que puis-je vous dire qui approche de ce que je sens pour vous? On m'envoie les gazettes; vous songez à tout, vous êtes adorable.

[a] Madeleine de Lyonne, mariée le 10 février 1670, à François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, morte en septembre 1684. Il paroît qu'elle mourut d'une saignée faite maladroitement. (*Voyez* la lettre suivante. *Voyez* aussi la lettre 167, tome II, page 140, et la note.)

[b] Balthazar de Crevant d'Humières, chevalier de Malthe, commandeur de Villiers au Liège, abbé de Saint-Maixant et de Preuilly, mort en septembre 1684.

Vous parlez de mes lettres, je voudrois que vous vissiez les traits qui sont dans les vôtres, et tout ce que vous dites en une ligne; vous perdez beaucoup à ne les pas lire. Je vous demande un compliment à M. de Cœuvres et à madame de Mouci sur son action héroïque qui met en peine pour sa santé. Vous devriez écrire joliment à M. de Lamoignon de votre part et de la mienne, sur la douleur qu'il a eue de voir mourir son ami entre ses bras[a].

848.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 1er octobre 1684.

Quoique ma lettre soit datée du dimanche, je l'écris aujourd'hui samedi au soir; il n'est que dix heures, tout est retiré; c'est une heure où je suis à vous d'une manière plus particulière qu'au milieu de ce qui est ordinairement dans ma chambre : ce n'est pas que je sois contrainte, je sais me débarrasser : je me promène seule; et quoi que vous disiez, ma très chère, je serois bien oppressée si je n'avois pas cette liberté. J'ai besoin de penser à vous avec attention, comme j'avois besoin de vous voir; et si mes épées pouvoient un peu s'émousser et ne pas me percer, comme je vous le man-

[a] Le chevalier d'Humières étoit mort à Bâville chez M. de Lamoignon. (*Journal manuscrit de Dangeau.*)

dois d'Etampes[a], ce temps qui vous est destiné seroit nécessaire à ma santé, comme il l'est présentement au soulagement de mon cœur. Je vous disois une vérité amère, c'est que vous me quittâtes dans un état où toutes mes pensées étoient autant de pointes aiguës : je ne savois comment faire pour m'en garantir; car on est extrêmement exposée aux coups, quand on se fait des blessures de toutes ses pensées. Mais revenons, ma fille : je vous écris donc en paix et en repos; et quoique je sois avec vous, je sens toujours fort tristement notre séparation : c'est aujourd'hui le huitième jour que je suis ici : me voilà bien avancée. L'abbé Charrier est la seule personne avec qui je puisse parler de vous : il m'entend, je lui dis combien je vous aime; rien ne peut tenir sa place quand il sera parti : il entre dans mes sentiments, il est surpris des vôtres, et que les distractions de Versailles et de Paris ne vous aient point encore consolée. *Vous me regrettez comme on fait la santé*, mais je ne suis pas de votre avis : vous avez mieux senti mes cinq ou six visites par jour, et la douceur de notre société, que l'on ne sent le plaisir de se bien porter : vous ne jugez pas équitablement de votre amitié. Pour moi, ma très chère, je n'ai rien sur mon cœur, il n'y a moment que je n'aie été sensible au plaisir d'être avec vous : tous mes retours de messe, tous mes retours de ville, tous mes retours de chez le *bien bon*, tout cela m'a donné de la joie : enfin, je vous le dis dans la sincérité de mon cœur, j'ai coupé dans le

[a] *Voyez* la lettre 842, page 157 de ce volume.

vif, et le temps que j'ai passé heureusement avec vous n'avoit rien diminué de la vivacité de mes sentiments, cela est vrai. N'admirez-vous point où mon cœur me jette et m'égare? Je suis toute seule, je suis tout attendrie; cette disposition ne se rapportera point avec celle que vous aurez en recevant ma lettre; mais il n'importe, ma chère comtesse, il faut que vous ayez cette complaisance pour moi. Est-il possible que j'aie pu tant écrire sans avoir encore dit un mot de mademoiselle de Grignan? Je suis plus fâchée de cette fuite[1] que je n'en suis surprise: elle nous portoit tous sur ses épaules, tous nos discours lui déplaisoient; elle a bien secoué le joug du père Moret[2]; mais n'en pas dire un mot au coadjuteur, cela est étrange; a-t-elle emmené *Cocole?* Qu'est devenu *Champagne?* Qui est-ce qui l'a menée?

Je crains bien que notre mariage ne se rompe par les raisons d'intérêt que vous me dites; ce ne sera jamais de mon consentement; et si l'on veut donner à ronger l'espérance d'un duc qui ne viendra point, mademoiselle d'Alérac a bien l'air d'en être la victime et la dupe: je souhaite la santé du coadjuteur par plusieurs raisons; celle-là est la seconde. Où sont ces petits oiseaux qui

[1] Mademoiselle de Grignan étoit allée à Gif dans une abbaye de bénédictines, sans avoir communiqué son dessein à personne. *Cette abbaye fondée dans le XII[e] siècle par Maurice de Sully, évêque de Paris, n'existoit plus au moment de la révolution; on avoit depuis long-temps interdit aux religieuses de prendre des novices; madame de Ségur en a été la dernière abbesse. Quoique cette abbaye fût voisine de celle de Port-Royal, il paroît qu'elle ne partageoit pas les mêmes opinions. (*Voyez* la lettre du 1[er] juillet 1685.)

[2] Célèbre directeur de l'Oratoire.

s'en étoient envolés au Pui? Vous me direz la suite. Que je vous plains, ma fille, d'avoir à rebâtir votre château! quelle dépense hors de saison! Il vous arrive des sortes de malheurs qui ne sont faits que pour vous; je les sens peut-être plus encore que vous ne les sentez. Si la Providence vouloit vous récompenser, cela seroit aisé en donnant une bonne volonté à celui à qui vous avez demandé du secours. Vous m'affligez de me dire que le grand-maître (*le duc du Lude*) a une côte rompue; enfin, sa chasse s'est tournée contre lui, comme la messe de cette pauvre marquise de Cœuvres s'est tournée contre elle. Il y a dix endroits dans votre lettre qu'il faudroit envoyer à Fontevrauld, s'ils étoient mêlés avec des louanges de l'abbé Têtu. Vraiment, c'est une folie que le bien que vous dites de mes lettres : je vous le dis sincèrement, je ne comprends point quelle est votre pensée. Il est vrai que dans le bateau, ne pouvant lire de plus longues pièces, je me jetai sur cette oraison (*funèbre*); je la trouvai convenable, et je crus qu'on ne pouvoit mieux dire de madame de Richelieu[a]; car ce n'étoit pas de M. de Turenne dont il étoit question. J'en écrivis un mot à madame de La Fayette; et l'amour-propre de l'abbé Têtu, qui ne néglige pas les petits profits, en *tourne une affaire*[b] jusqu'à Fontevrauld. Vraiment, vous n'avez qu'à me répondre pour me faire taire : je n'en serois point étonnée, si c'étoit à votre esprit que je voulusse parler; mais c'est à votre cœur, qui

[1] Morte le 29 mai 1684.

[a] Expression de M. de La Garde. (*Voyez* la note de la lettre 735, tome VI, page 261.)

me répond encore mieux. Vous finissez par une douceur peu commune et trop aimable : *je suis pour vous comme la santé;* c'est-à-dire *le plaisir des autres plaisirs.* Venez me parler de mes fagots auprès de telles pensées, je me connois, et vous savez que je ne m'égare point.

Voilà où je demeurai hier au soir : il est dimanche, il faut envoyer nos paquets : le soleil et le bruit ne m'ont rien ôté des sentiments que j'avois dans le silence et dans l'obscurité. Mon fils vient de partir pour Rennes; il veut être assuré que ses clous ne sont rien. Sa femme est autour de moi, entendant très bien la partie que je fais avec elle de ne la voir d'aujourd'hui. J'ai passé la matinée dans ces bois avec mon abbé Charrier; elle y va présentement, et je vais écrire : Je vous assure que cela est fort commode. Elle a de très bonnes qualités, du moins je le crois; mais dans ce commencement, je ne me trouve disposée à la louer que par les négatives : elle n'est point *ceci*, elle n'est point *cela;* avec le temps je dirai peut-être, elle est *cela.* Elle vous fait mille jolis compliments, elle souhaite d'être aimée de nous, mais sans empressement; elle *n'est donc point empressée :* je n'ai que ce ton jusqu'ici : elle ne parle point breton, elle n'a point l'accent de Rennes.

J'approuve fort de ne mettre autour de mon chiffre que, *Madame de Sévigné.* Il n'en faut pas davantage : on ne me confondra point pendant ma vie, et c'est assez. Je serai fort aise d'avoir ce petit amusement[1]

[1] Il s'agissoit d'une chaise de tapisserie que madame de Sévigné s'amusoit à travailler, pour en faire présent à M. de Coulanges.

M. de Coulanges songe déja au bois doré; ainsi la dépense est bien médiocre, je n'ai pas besoin que vous m'aidiez. Mon Dieu, ma chère, qu'il fait beau! et que je vous plains de n'être point à Livry, puisque je vous ai donné ma folie pour la campagne! vous savez pourtant que je ne l'ai jamais mesurée avec le plaisir d'être avec vous : ma plus grande passion pour Livry ne portoit que deux jours en votre absence; et puisqu'une fois mademoiselle d'Alerac nous fit tous revenir le premier jour d'octobre, je ne vous quitterois pas quand vous gardez notre coadjuteur. Enfin, Dieu a disposé de ma destinée, et dans peu de jours j'aurai plus de campagne que je n'en voudrai. Je mets sur mon compte toutes vos bontés pour Corbinelli; il n'est pas de mauvaise compagnie, non plus que madame de La Fayette : joignez-vous à ces deux personnes, et jugez combien je dois être gâtée sur le bon goût : je le suis bien aussi. Je n'ai encore vu ni princesse (*de Tarente*), ni Marbeuf; la princesse est en dévotion, la Marbeuf pleure une jeune nièce de dix-sept ans, belle, riche, de bonne maison; je la vis un enfant l'autre voyage; elle étoit devenue aimable, elle revenoit d'ici et de Vitré, elle est expirée en trois jours d'une vapeur de fille; on l'a toujours saignée du bras : cela peut figurer avec madame de Cœuvres. Adieu, très parfaitement aimée. Je baise le rhétoricien (*le marquis de Grignan*), que je défie, malgré sa rhétorique, de me persuader que je ne l'aime pas fort tendrement.

849. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 4 octobre 1684.

Je m'attendois bien, ma bonne, que vous iriez bientôt à Gif; ce voyage étoit tout naturel : j'espère aussi que vous m'en direz des nouvelles, et de l'effet de cette retraite pour le mariage, et de l'opiniâtreté de M. de Montausier à demander des choses inouies. Tout ce qui se passe à l'hôtel de Carnavalet est mon affaire plus ou moins, selon l'intérêt que vous y prenez. Vous me parlez si tendrement de la peine que vous fait toujours mon absence, qu'encore que j'en sois fort touchée, j'aime mieux sentir cette douleur que de ne point savoir la suite de votre amitié et de votre tristesse. La mienne n'est point du tout dissipée par la diversité des objets; je subsiste de mon propre fonds et de la petite famille. Mon fils doit à mon arrivée de lui avoir écarté beaucoup de mauvaise compagnie, dont il étoit accablé : j'en suis ravie, car je ne suis point docile, comme vous savez, à de certaines impertinences; et, parceque je ne suis pas assez heureuse pour rêver comme vous, je m'impatiente, et je dis des rudesses. Dieu merci! nous sommes en repos; je lis, du moins j'ai dessein de commencer un livre que madame de Vins m'a mis dans la tête, qui est *la*

Réformation d'Angleterre[a]. J'écris et je reçois dès lettres, je suis quasi tous les jours occupée de vous. Je reçois vos lettres le lundi, jusqu'au mercredi j'y réponds; le vendredi j'en reçois encore, jusqu'au dimanche j'y réponds : cela m'empêche de tant sentir la distance d'un ordinaire à l'autre. Je me promène extrêmement, et parcequ'il fait le plus parfait temps du monde, et parceque je sens par avance l'horreur des jours qui viendront; ainsi je profite avec avarice de ceux que Dieu me donne. N'irez-vous point à Livry, ma bonne? Le chevalier ne sera-t-il point bien aise d'aller s'y reposer après ses eaux? Le coadjuteur est guéri : tout vous y convie : je vous défie de n'y point penser à moi. Je me porte très bien, ma chère bonne; mais vous, ne me ferez-vous point le plaisir de me dire sincèrement comme vous êtes, et si ce côté que je crains tant ne vous fait point souffrir; je vous demande cette vérité. Si vous aviez besoin d'un petit deuil, je vous en fournirois un : M. de Montmoron[b] mourut il y a quatre jours chez lui, d'une violente apoplexie en six heures : c'est une belle ame devant Dieu;

[a] Cet ouvrage de Gilbert Burnet fut traduit en françois par Rosemond, en 2 vol. in-4°. Le premier volume de sa traduction parut à Londres en 1683, et le second en 1685. La meilleure édition est celle d'Amsterdam 1687. Burnet composa ce livre pour répondre à Sanders que madame de Sévigné lisoit en 1676 (*voyez* la lettre 537, tome IV, page 465); et ne pouvant le faire victorieusement, il altéra son texte. Legrand le démontre à la suite de son *Histoire du divorce de Henri VIII*, Paris, 1688, 3 vol. in-12.

[b] Charles de Sévigné, comte de Montmoron, conseiller au parlement de Rennes.

cependant il ne faut pas juger. J'ai vu la princesse qui parle de vous, qui comprend ma douleur, qui vous aime, qui m'aime, et qui prend tous les jours douze tasses de thé; elle le fait infuser comme nous, et remet encore dans la tasse plus de la moitié d'eau bouillante : elle pensa me faire vomir. Cela, dit-elle, la guérit de tous ses maux: elle m'assura que le landgrave[1] en prenoit quarante tasses tous les matins; — mais, Madame, ce n'est peut-être que trente; — non, c'est quarante; il étoit mourant, cela le ressuscite à vue d'œil; — enfin, il faut avaler tout cela. Je lui dis que je me réjouissois de la santé de l'Europe, la voyant sans deuil; elle me répondit qu'elle se portoit bien, comme je pouvois le voir par son habit; mais qu'elle craignoit d'être bientôt obligée de prendre le deuil pour sa sœur l'électrice[2]; enfin je sais parfaitement les affaires d'Allemagne : elle est bonne et très aimable parmi tout cela.

Voilà une lettre pour M. de Pomponne : ma bonne, que je suis aise qu'il ait cette abbaye[a]! que cela est donné agréablement, lorsqu'il est en Normandie, ne songeant à rien ! *Non ti l' invidio, no, ma piango il mio*, c'est-à-dire, ma chère bonne : N'y aura-t-il que vous qui n'obtiendrez rien? Croyez-vous, ma bonne, que vos affaires

[1] Charles landgrave de Hesse-Cassel, son neveu.

[2] Charlotte de Hesse-Cassel, femme de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, électeur de l'empire. *Elle mourut le 16 mars 1686.

[a] L'abbaye de Saint-Maixant, vacante par la mort du chevalier d'Humières fut donnée à Henri-Charles-Arnauld, abbé de Pomponne, fils du secrétaire d'état.

ne tiennent pas une grande place dans mon cœur? Je crois que j'y médite plus tristement que vous; mais, ma chère bonne, profitez de votre courage qui vous fait tout soutenir, et continuez de m'aimer, si vous voulez rendre ma vie heureuse; car les peines que me donne cette amitié sont douces, tout amères qu'elles sont. Mille baise-mains à tous les Grignan qui sont auprès de vous, et à cette belle *princesse* (*mademoiselle d'Alerac*). J'écris à mon marquis, mon fils est encore à Rennes, sa femme me prie de vous assurer, etc[a]. Envoyez la lettre à M. de Pomponne.

850.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 8 octobre 1684.

Ah, ma chère enfant! vous avez été malade! C'est un mal fort sensible que d'avoir une amygdale enflée; cela s'appelleroit une esquinancie, si on vouloit. Vous donnez à tout cela un air de plaisanterie, de peur de m'effrayer; mais la furie de votre sang, qui vous a fait si souvent du ravage, m'empêche de rire, quand il se jette ainsi

[a] On lit l'*etc.* sur l'original. Madame de Sévigné n'aimoit pas à faire ce qu'elle appelle des *litanies*.

dans votre gorge. Le voyage de Gif vous a beaucoup fatiguée; vous souvient-il de celui de Lambesc avec madame de Monaco? Je crois que vous n'avez pas été si malade; mais enfin, l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard[a], la tristesse de cette retraite, des larmes, beaucoup de fatigue, mal dormir, tout cela vous a mise en état d'être saignée deux fois en deux jours. Remettez-vous, ma fille, conservez-vous, reposez-vous, et ne vous amusez point à écrire des volumes, ni à répondre aux discours à perte de vue que je vous écris dans mon loisir; si vous vous en faisiez une loi, je me résoudrois à ne vous écrire qu'une page.

A M. le Chevalier DE GRIGNAN.

Que je vous suis obligée, Monsieur, de lui avoir ôté la plume de la main! Malgré toutes ses méchantes plaisanteries, je vous conjure de l'empêcher d'écrire encore plusieurs jours, et de la soulager de ce qu'elle voudra me faire savoir, en me l'écrivant vous-même dans sa lettre : par exemple, parlez-moi un peu plus intimement de la sainte fille, de la raison qui lui a fait perdre patience; de ce que disent M. de Montausier et mademoiselle d'Alerac, et comme notre mariage se trouvera de cette retraite : vous voudrez fort bien causer avec

[a] Les religieuses de l'abbaye de Gif étoient soumises à la règle de saint Benoît; peut-être madame de Sévigné croyoit-elle qu'elles étoient bernardines; peut-être aussi appelle-t-elle ce pays les *vallons de Saint-Bernard* à cause du voisinage de Port-Royal-des-Champs, qui étoit de l'ordre de Citeaux.

moi sur tout cela. Je vous recommande la santé de ma fille : ne la croyez point quand elle veut se coucher bien tard, et s'éveiller bien matin, et prendre sans cesse du thé, du café : je vous assure, Monsieur, que cette vie est bien mauvaise pour un sang aussi brûlant que le sien. Souvenez-vous de l'état où nous l'avons vue ; n'abusons point du retour de sa beauté ; elle a un mal de côté qui trouble souvent mon repos : on ne sent point de douleur où il n'y a point de mal ; faites-la souvenir de la pervenche[a] : qu'elle ne l'abandonne pas tout-à-fait, ne fût-ce que par reconnoissance. Allez à Livry prendre du repos ; et faites que je puisse m'assurer qu'étant avec elle, vous serez la force majeure qui l'empêchera de se faire du mal.

A Madame DE GRIGNAN.

Ceci vous ennuie un peu, ma trèschère ; mais je vous dirai, *est-ce que je parle à toi*[1] ? Quand ce ne seroit que pour moi, conservez-vous : je n'ai point la force de soutenir votre absence et votre mauvaise santé. Je suis assurée que vous n'aurez plus de bonnes joues à me présenter ; rien ne change tant que ces sortes de maux douloureux, et deux bonnes saignées : je ne puis vous parler d'autre chose. J'ai bien envie de savoir de vos nouvelles : mais si M. le chevalier n'est votre sécretaire d'ici à quelque temps, je ne vous écrirai plus. Mon fils

[a] La petite pervenche a la propriété de fortifier les poitrines délicates.

[1] *Voyez* la lettre 689, et la note, tome VI, page 37.

revient aujourd'hui de Rennes : en son absence, j'ai causé avec sa femme; je l'ai trouvée toute pleine de raison, entrant dans toutes nos affaires du temps passé, comme une personne, et mieux que toute la Bretagne; c'est beaucoup que de n'avoir pas l'esprit *fichu*, ni de travers, et de voir les choses comme elles sont. Je vous obéis mal, quand vous voulez que je sois toujours exposée; j'ai besoin d'être de certaines heures avec vous; et cette liberté, quoique triste, m'est agréable. Il est vrai que, quoi que je fasse, les jours ont ici toute leur étendue, et quelque chose encore au-delà. Pour le mois de septembre, il me semble qu'il a duré six mois, et je ne comprends point qu'il n'y ait que quinze jours que je suis ici.

---

851. †

A la même.

Aux Rochers, dimanche 5 novembre 1684.

Non, ma chère bonne, je vous promets de ne me point effrayer de vos maux; je vous conjure de me les dire toujours comme ils sont. Vous voilà donc obligée de vous guérir de vos remèdes; cette troisième saignée fut bien cruelle, ensuite de la seconde qui l'étoit déja, et vos médecines mal composées; car nos capucins sont ennemis du polycreste : vous avez été bien mal menée,

ma pauvre bonne, de toutes les façons : je croyois que ce fût Alliot[a]; mais il y a presse à s'en vanter, car M. de Coulanges me mande de Chaulnes, où M. Céron est allé en poste pour madame de Chaulnes qui étoit très mal, que c'étoit Céron qui avoit eu l'honneur de vous traiter; qu'il vous avoit fait saigner trois fois, et que votre mal étoit fort pressant et fort violent : c'est à vous à me dire la vérité de tout cela, car je n'y connois plus rien. Vous m'avez fait passer votre mal de gorge pour une chose sans péril, et vos saignées faites après coup fort mal à propos; enfin, ma bonne, quoi qu'il en soit, consolez-vous, et guérissez-vous avec votre bonne pervenche bien verte, bien amère, mais bien spécifique à vos maux, et dont vous avez senti de grands effets : rafraîchissez-en cette poitrine enflammée; et si, dans cet état qui passera, vous êtes incommodée d'écrire, comme il y a bien de l'apparence, prenez sur moi comme sur celle qui vous aime le plus, sans faire tort à personne et sans façon et sans crainte de m'effrayer; faites-moi écrire par M. du Plessis[b], mettez une ligne en haut et une en bas; car il faut voir de votre écriture, et je serai ravie de penser que, toute couchée et tout à votre aise, vous causerez avec moi, et que vous ne serez point contrainte, deux heures durant, dans une posture qui tue la poitrine. Je vous serois trop obligée d'en user ainsi, et je

[a] Pierre Alliot, médecin ordinaire du roi. Il se fit connoître par un spécifique contre le cancer, dont il fit l'application à la reine Anne d'Autriche; mais il avoit été appelé trop tard, et son remède ne réussit point.

[b] M. du Plessis étoit le gouverneur du marquis de Grignan.

le prendrois pour une marque de votre amitié et de votre confiance. Pour votre côté, j'ai envie de vous envoyer ce que j'ai de baume tranquille par notre abbé Charrier; il craint de le casser, c'est ce qui nous embarrasse, car pour moi, ma bonne, je ne l'ai pris que pour vous, et si M. de Chaulnes ou M. de Caumartin, ou madame de Pomponne vouloient vous en prêter, les Capucins le rendroient cet été, aux états, aux deux premiers au double, et je le rendrois à madame de Pomponne. J'en ai très peu; ce baume est souverain, mais ce n'est pas pour un rhumatisme, il en faudroit des quantités infinies; c'est pour en mettre huit gouttes sur une assiette chaude, et le faire entrer dans l'endroit de votre côté où vous avez mal, et le frotter doucement, jusqu'à ce qu'il soit pénétré à loisir, et puis un linge chaud dessus; ils en ont vu des miracles; ils y souffrent autant de gouttes d'essence d'urine mêlées. Voilà ce qui est pour vous, en très petit volume, comme vous voyez; vous me manderez au plus tôt si vous voulez que j'envoie ma petite bouteille, ou si vous voulez en emprunter; c'est un baume précieux, qui me le seroit infiniment s'il vous avoit guérie et que je n'ai pris que pour vous : mais, ma bonne, ne négligez point votre côté.

Vous avez écrit une parfaite lettre à ces bons Capucins, nous l'avons lue avec un grand plaisir; je leur envoie à Rennes, où ils tirent du tombeau la pauvre *petite personne*[a]; ils seront ravis et honorés et glorieux de la rece-

[a] C'étoit la *petite personne* qui ne pouvoit deviner *quel jour c'étoit que le lendemain de la veille de Pâques.* (*Voyez* le tome IV, pages

voir, et je vous enverrai soigneusement leur réponse. Pour nos santés, ma bonne, je vous en parlerai sincèrement; la mienne est parfaite, je me promène quand il fait beau, j'évite le serein et le brouillard; mon fils le craint, et me ramène. Ma belle-fille ne sort pas, elle est dans les remèdes des Capucins, c'est-à-dire des breuvages et des bains d'herbe, qui l'ont fort fatiguée sans aucun succès jusqu'ici : en sorte que nous ne sommes point en train ni en humeur de faire des promenades extravagantes. On en est tenté à Livry; et l'été, quand il fait chaud et qu'on voit une brillante lune, on aime à faire un tour : mais ici nous n'y pensons pas, nous allons entre deux soleils. Le bon abbé est un peu incommodé de sa plénitude et de ses vents : ce sont des maux auxquels il est accoutumé : les Capucins lui font prendre tous les matins de la poudre d'écrevisse, et assurent qu'il s'en trouvera fort bien : cela est long, et en attendant il souffre un peu. Pour moi, je n'ai plus de vapeurs; je crois qu'elles ne venoient que parceque j'en faisois cas : comme elles savent que je les méprise, elles sont allées effrayer quelques sottes : voilà, ma bonne, la *vraie* vérité de l'état où nous sommes. Celui où vous me représentez mademoiselle d'Alerac est trop charmant, c'est une petite pointe de vin qui *roussille*[a] et réjouit toute

131 et 145.) On voit par la lettre du 29 avril 1685 qu'elle avoit épousé M. de La Bedoyère, procureur-général du parlement de Rennes.

[a] Ce mot, dans l'original, a été écrit entre lignes par madame de Sévigné, au-dessus d'un autre qu'elle a raturé; il est écrit *roucille*, c'est sans doute une expression bourguignonne.

mon ame : il ne faut pas s'étonner si elle en a une présentement; on la sent quelquefois si peu, que c'est comme si on n'en avoit pas. Je suis persuadée que M. de Polignac en a deux à proportion par la reconnoissance qui se joint à son amour. Il me paroît que les articles se règlent mieux à Livry que chez M. de Montausier : c'est là que les difficultés se doivent aplanir; mais ce que je ne comprends pas, c'est la première apparition de M. de Polignac : que vouloit-il dire avec son sérieux, avec sa visite courte et cérémonieuse? Devoit-elle être de cette froideur? Ne falloit-il point expliquer avec grace et chaleur cette longue absence, ce long silence? Et comment, après avoir si mal commencé, peut-on finir si joliment? Vous me faites de toute cette scène une peinture charmante, dont je vous remercie, car vous savez l'intérêt que j'y prends. Est-il allé à Dunkerque? et où est cette belle Diane? Le bon abbé remercie M. du Plessis de l'honneur qu'il a fait à son canal; cela lui paroit un coup de partie pour cette pièce d'eau; c'est comme une exécution vigoureuse dans les justices qui ne sont pas bien établies : après cela on n'en doute plus : aussi, après cette espèce de naufrage, la sécheresse, la bourbe, les grenouilles feront tout ce qu'il leur plaira; nous serons toujours un canal où M. du Plessis a pensé se noyer. Nous avons eu ici une Saint-Hubert triste et détestable; mais il ne faut pas juger ici du temps que vous avez là-bas : vous avez chaud à Livry, vous êtes en été; la Saint-Hubert aura peut-être été merveilleuse à Fontainebleau, et nous avons des pluies et des brouillards : nous avons pourtant eu de beaux jours; il faut

prendre le temps comme il vient, car nous ne sommes pas les plus forts. Il me prit hier une folie de craindre le feu à l'hôtel de Carnavalet, c'est peut-être une inspiration; ma bonne, redoublez vos ordres qu'on n'aille point à la cave aux fagots, comme on y va toujours avec une chandelle sans lanterne, et qu'on prenne garde en haut au voisinage du grenier au foin : vos gens n'y perdroient rien, et nous en serions ruinés. Voilà une jolie fin de lettre et bien spirituelle; mais elle ne sera peut-être pas inutile, *Clairotte* et *Lépine* sont sages. Ma bonne, je vous demande en vérité pardon de cette prévoyance, mais quand les jours ont *vingt-quatre*[a] heures, et qu'on n'a pas beaucoup d'affaires, on pense à tout. Je suis très fâchée que le rhumatisme du chevalier *ouvre* de si bonne heure; Vichi ne lui a pas bien réussi cette année : je souhaite que nos Capucins fassent mieux; faites-lui mes amitiés, je vous en prie. Je vous crois à Paris, et bien près d'être à Fontainebleau : mais, ma bonne, irez-vous en un jour? Ayez pitié de vous, songez à ne pas augmenter vos maux, cela est préférable à tout. Il n'y a nulle affaire et nulle raison qui vous doive obliger à vous hasarder; ma chère bonne, c'est bien véritablement ma santé et ma vie que je vous recommande : c'est une étrange amertume à digérer ici que la crainte de vous voir dangereusement malade; il n'y a pas moyen de soutenir cette pensée jour et nuit, ayez donc pitié de moi.

[a] Madame de Sévigné avoit d'abord écrit *douze heures;* elle n'a pas rayé le mot *douze*, mais elle a écrit 24 au-dessus en chiffres.

Hélas! que pensez-vous que m'ait fait cette mort de madame de Luynes[a]? C'est une tristesse dont on ne peut se défendre : et que faut-il donc pour ne point mourir? Jeune, belle, reposée, toute tranquille et tout en paix, elle avoit payé le tribut de l'humanité l'année passée par une grande maladie, et la voilà morte un an après; c'est un étrange point de méditation. M. de Chaulnes en est affligé, dites-lui quelque chose : madame de Chaulnes a été bien mal; ils ont tant d'amitié pour moi et pour vous, ne les négligez pas. Adieu, ma chère bonne, je ne vous puis dire assez combien je vous aime; allez-vous si tôt ne plus aimer madame de Coulanges, après avoir tant bu ensemble à Clichy et à Livry? La d'Escars me parle d'une cordelière dans ma chaise de tapisserie; ma bonne, vous n'avez qu'à ordonner, tout me plaira, j'en attends les deux bras, cela me divertira. Madame de La Fayette me mande que madame de Coulanges est charmée de vous et de votre esprit. Le *bien breton* vous salue tendrement. Mon fils et sa femme vous font beaucoup d'amitiés et de compliments; j'écris à mon marquis, mais il me semble que vous devez être à Fontainebleau.

[1] Anne de Rohan, morte le 29 octobre, âgée de quarante-quatre ans.

852. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 15 novembre 1684.

J'ai envie, ma chère bonne, de commencer à vous répondre par la lettre que m'a écrite le maréchal d'Estrades; il me conte si bonnement et si naïvement toutes les questions que vous lui avez faites sur mon sujet, et je vois si bien tout l'intérêt que votre amitié vous fait prendre à la vie que je fais ici, que je n'ai pu lire sans pleurer la lettre de ce bon homme : mais, ma chère bonne, quand je suis venue à l'endroit où vous avez pleuré vous-même en apprenant le sensible souvenir que j'ai toujours de votre aimable personne, et de notre séparation, j'ai redoublé mes soupirs et mes sanglots : ma chère bonne, je vous en demande pardon, cela est passé; mais je n'étois point en garde contre ce récit tout naïf que m'a fait ce bon homme, il m'a prise au dépourvu, et je n'ai pas eu le loisir de me préparer. Voilà, ma chère enfant, une relation toute naturelle de ce qui m'est arrivé de plus considérable depuis que je vous ai écrit : mais il s'est passé dans mon cœur un trait d'amitié si tendre et si sensible, si naturel, si vrai et si vif, que je n'ai pu vous le cacher : aussi bien, ma bonne, il me semble que vous êtes assez comme moi, et que nous

mettons au premier rang les choses qui nous regardent, et le reste vient après pour arrondir la dépêche. Vous dites que je ne suis point avec vous, ma bonne; et pourquoi? hélas! qu'il me seroit aisé de vous le dire! si je voulois salir mes lettres des raisons qui m'obligent à cette séparation, des misères de ce pays, de ce qu'on m'y doit, de la manière dont on me paye, de ce que je dois ailleurs, et de quelle façon je me serois laissée surmonter et suffoquer par mes affaires, si je n'avois pris, avec une peine infinie, cette résolution. Vous savez que depuis deux ans je la diffère avec plaisir, sans y balancer : mais, ma chère bonne, il y a des extrémités où l'on romproit tout, si l'on vouloit se roidir contre la nécessité; je ne puis plus hasarder ces sortes de conduites *hasardeuses :* le bien que je possède n'est plus à moi; il faut finir avec le même honneur et la même probité dont on a fait profession toute sa vie : voilà ce qui m'a arrachée, ma bonne, d'entre vos bras pour quelque temps; vous savez avec quelles douleurs! je vous en cache les suites, parceque je veux me bien porter, et que je tâche de me les cacher à moi-même : mais cette espérance dont je vous ai parlé me soutient, et me persuade qu'enfin je vous reverrai; et c'est cette pensée qui me fait vivre. Je suis ici avec mon fils, qui est ravi de m'y voir manger une partie de ce qu'il me doit; cela me fait un sommeil salutaire, et souffrir la perte de tout ce que ses fermiers me doivent, et dont apparemment je n'aurai jamais rien. Je crois, ma chère bonne, que vous entrez dans ces vérités qui finiront, et qui me feront retrouver comme j'ai accoutumé d'être : je n'ai

pu m'empêcher de vous dire tout ce détail dans l'intimité et l'amertume de mon cœur, que l'on soulage en causant avec une *bonne*, dont la tendresse est sans exemple. J'ai quasi envie de ne vous rien dire sur ma santé; elle est dans la perfection, et j'aime M. de Coulanges plus que ma vie, de vous avoir montré ma lettre; elle doit vous avoir remise de vos imaginations; le style qu'on a en lui écrivant ressemble à la joie et à la santé. Ce que vous mandoit mon fils des capucins étoit pour vous mettre l'esprit en repos, en cas d'alarme; mais cette alarme est encore dans l'avenir et entre les mains de la Providence; car jusqu'ici toutes nos machines n'ont rien de détraqué : la vôtre, ma bonne, n'a pas été si bien réglée; vous avez été considérablement malade, et si j'en avois eu autant, vous n'auriez pas cru si simplement ce que je vous aurois mandé, que j'ai cru ce que vous m'avez écrit.

Le temps continue d'être détestable, les postillons se noient; il ne faut plus penser à recevoir régulièrement les lettres; attendez-les en repos, comme je fais; il n'y avoit pas un grand chapitre à faire de Fouësnel, c'est un triste voyage tout uni; j'en disois un mot au petit Coulanges : je trouve que votre amitié avec sa femme continue fort joliment, il n'en faut pas davantage; son mari est trop joli et trop aimable, il nous écrit des lettres charmantes. Il vous a mise dans la folie de la *Cuverdan;* mais nous ne savons si c'est une vérité ou une vision, car il dit qu'elle est fille de *Cafut,* lequel *Cafut* étoit une folie de son enfance, dont il étoit grippé au point qu'on lui en donna le fouet étant petit, parce-

qu'on craignoit qu'il n'en devînt fou avec madame de Sanzei. Quoi qu'il en soit, *la Cuverdan*[a] de ce pays sera demain ici : il y a trois jours qu'elle est chez la souveraine (*la princesse de Tarente*). Souvenez-vous, ma bonne, de la régle de Corbinelli, qu'il ne faut pas juger sans entendre les deux parties; il y a bien des choses à dire; mais, en un mot, il falloit rompre à jamais avec madame de Tisé, et rompre le seul lien qu'ait mon fils avec M. de Mauron[1], dont il ne jette pas encore sa part aux chiens, ou rompre impertinemment avec la princesse. Il a résisté, il a vu l'horreur de cette grossièreté; il en a fait dire ses extrêmes douleurs à la princesse; mais enfin, il a fallu se résoudre et prendre parti; il n'y avoit qu'à prendre ou à laisser; et mon fils a préféré la douceur et le plaisir d'être bien avec sa nouvelle famille, et par reconnoissance, et par intérêt, à la gloire d'avoir suivi toutes les préventions de la princesse, qui sont à l'excès dans les têtes allemandes. Vous me direz que madame de Tisé est ridicule d'avoir exigé cette belle déclaration de son neveu; qu'elle ne sait point le monde; que cela est de travers : tout cela est vrai, mais on ne la refondra pas : peut-être que cette *pétoffe* ne servira qu'à confirmer la roture de celui que la princesse protége; car la maison à laquelle il vouloit s'accrocher, et qui est fort bonne, ne veut point de lui. Ah, mon Dieu! en voilà beaucoup,

[a] On voit à la fin de cette lettre que madame de Marbeuf venoit d'arriver aux Rochers; ainsi il est vraisemblable que c'est elle que madame de Sévigné désigne par ce nom.

[1] Beau-père de M. de Sévigné, et frère de madame de Tisé.

ma chère Comtesse, je n'avois pas dessein d'en tant dire.

Mais parlons du bonheur de M. de La Trousse, qui marche à grands pas dans le chemin de la fortune. Connoissez-vous la beauté de la machine toute simple qu'on appelle un levier? Il me semble que je l'ai été à son égard : trouvez-vous que je me vante trop? Cela me fait prendre un grand intérêt à toute la suite de sa vie, où il a réuni et bien de l'honneur, et bien du bonheur, et bien de la faveur. Je ne manquerai pas de lui écrire; en attendant faites-en mes compliments à mademoiselle de Méri, mais ne l'oubliez pas [a]. Je n'ai rien à dire de l'indifférence de madame de Coulanges, sinon qu'elle prend le bon et unique parti. Vous jugez bien du succès qu'aura la prière de madame de La Fayette; jamais une per-

[a] M. de La Trousse venoit d'être nommé gouverneur d'Ypres, ville des Pays-Bas qui fut cédée au roi par le traité de Nimègue; il étoit en outre capitaine-lieutenant des gendarmes-dauphin, lieutenant-général des armées du roi, et il reçut l'ordre du Saint-Esprit en 1688. Madame de Sévigné avoit contribué à sa fortune, en lui faisant faire un mariage avantageux. (*Voyez* la lettre 31, tome Ier, page 59.) On voit même par une lettre de M. de Pomponne à M. d'Andilly, écrite de la Haye, le 19 avril 1669, que madame de Sévigné, pour servir son cousin, avoit mis en œuvre le crédit de ses amis. « Je n'ai point écrit à M. de La Trousse sur sa charge (*de capitaine-« lieutenant des gendarmes*) écrit M. de Pomponne, parceque nous ne « sommes pas en cette grande amitié; ce seroit plutôt *connoissance;* « quoique j'agisse fort du temps de M. Fouquet, sous les ordres de ma-« dame de Sévigné, pour faire réussir son mariage. » M. de La Trousse se montra peu reconnoissant des services que lui avoit rendus sa cousine. (*Voyez* les lettres 763 et 770, tome VI, pages 398 et 431.)

sonne, sans sortir de sa place, n'a tant fait de bonnes affaires : elle a du mérite et de la considération; ces deux qualités vous sont communes avec elle; mais le bonheur ne l'est pas, ma chere bonne, et je doute que toute la dépense et tous les services de M. de Grignan fassent plus que vous : ce n'est pas sans un extrême chagrin que je vois ce guignon sur vous et sur lui. Vous devriez me mander comme il aura reçu le coadjuteur; il me semble qu'ils étoient dans une assez grande froideur. Vous faites très bien d'aller à Versailles à l'arrivée de la cour; mais, ma bonne, je ne puis assez vous le dire, prenez garde au débordement des eaux; on ne conte en ce pays que des histoires tragiques sur ce sujet. Vous dites une grande vérité, quand vous m'assurez que l'amitié que vous avez pour moi vous incommode; et c'est une grande justice de croire que celle que j'ai pour vous m'incommode aussi : je sens cette vérité plus que je ne voudrois; car j'avoue que quand on aime à un certain point, on craint tout, on prévoit tout, on se représente tout ce qui peut arriver et tout ce qui n'arrivera point; et quelquefois on se représente si vivement un accident, ou une maladie, que la machine en est tout émue, et que l'on a peine à l'apaiser. Quelquefois je trouve une longueur infinie d'un ordinaire à l'autre, et je ne reçois vos lettres qu'en tremblant; tout cela est fort incommode, il faut en demeurer d'accord, et je vous prie, ma chère bonne, d'avoir donc une attention particulière pour vous, pour l'amour de moi; je vous promets la même chose.

Il y a quinze jours que nous ne songeons pas qu'il y

ait ici des allées et des promenades, tant le temps est effroyable : je ne suis plus en humeur de me promener tous les jours ; j'ai renoncé à cette gageure, et je demeure fort bien dans ma chambre à travailler à la chaise de mon petit Coulanges. Ne vous représentez donc point votre *bonne* avec sa casaque et son bonnet de paille, mouillée jusqu'au fond; point du tout, je suis comme une demoiselle au coin de mon feu. Je n'y avois point appris le mariage de mademoiselle Courtin[a], et j'ai prié Corbinelli, qui ne m'écrit plus, de me mander s'il est vrai que le fils du président Nicolaï épouse cette grande héritière, mademoiselle de Rosambault qui est à Rennes[b]; je ne sais rien; et je ne m'en soucie guère. Je reçois des souvenirs très aimables de M. de Lamoignon : il me regrette, et il me mande qu'il est au désespoir de ne m'avoir point montré sa harangue, comme l'année passée. Je lui écris que je le prie de vous la montrer, et que par un côté vous en êtes plus digne que moi : suivez cela, c'est un plaisir que vous lui ferez. Hélas, mon enfant, que n'ouvriez-vous notre lettre à M. de Grignan? Mon fils l'a commencée tout de suite après vous avoir écrit; je vins ensuite, en fort bonne santé; nous lui disions beaucoup d'amitiés, et nous lui en parlions encore

[a] Mademoiselle Courtin épousa un Breton, fils de M. de La Nitrée. Il étoit conseiller au grand conseil et portoit le nom de comte de Rochefort, parceque son père avoit acheté de M. d'Elbeuf le comté de ce nom. M. Courtin lui fit quitter le titre de comte. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 2 novembre 1684.)

[b] Cette nouvelle étoit fausse; Jean Aimar Nicolaï épousa, en 1690, Marie-Catherine Le Camus, fille du lieutenant civil.

davantage. Je suis ravie que vous aimiez mon portrait, mettez-le donc en son jour, et regardez quelquefois une mère qui vous *adore*, c'est-à-dire, qui vous aime infiniment et au-dessus de toutes les paroles. Je plains le chevalier, et l'embrasse; je lui recommande sa santé et la vôtre. Les tableaux du *bien bon* ne sont pas toujours à leur place, ils parent la chambre. Il vous mande que, s'il y a de la fumée, vous ouvriez de deux doigts seulement la fenêtre près de la porte comme il faisoit; sans cela vous serez incommodés.

Bonjour, mon marquis, belle d'Alerac, recevez toutes nos amitiés; vous avez fait très sagement de ne pas empêcher *Gautier* d'entrer chez Bagnols; on se corrige quelquefois. Madame de Marbeuf est arrivée, elle est tout-à-fait bonne femme : mais, ma bonne, ne croyez pas que je ne m'en passasse fort bien. La liberté m'est plus agréable que cette sorte de compagnie : je la mettrai à mon point; il faut avoir des heures à soi; elle vous fait mille et mille compliments; en voilà beaucoup, répondez-y en deux lignes dans ma lettre, et plus de *Cuverdan*.

On lit à la suscription :

Pour ma très aimable bonne.

Et plus bas : Je suis fâchée de la peine que vous avez d'écrire le dessus de vos paquets; cependant, cela fait respirer d'abord.

853.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 26 novembre 1684.

Tant pis pour vous, ma fille, si vous ne relisez pas vos lettres; c'est un plaisir que votre paresse vous ôte, et ce n'est pas le moindre mal qu'elle puisse vous faire; pour moi, je les lis et les relis, j'en fais toute ma joie, toute ma tristesse, toute mon occupation : enfin, vous êtes le centre de tout et la cause de tout. Je commence par vous : est-il possible qu'en parlant au roi, vous ayez été une personne toute hors de vous, ne voyant plus, comme vous dites, que la majesté, et abandonnée de toutes vos pensées? je ne puis croire que ma fille bien-aimée, et toujours toute pleine d'esprit, et même de présence d'esprit, se soit trouvée dans cet état. Il est question enfin d'obtenir : je vous avoue que par ce que vous a dit Sa Majesté qu'elle vouloit faire quelque chose pour M. de Grignan, je n'ai point entendu qu'elle voulût avoir égard à l'excessive dépense que M. de Grignan a faite en dernier lieu; mais cette réponse du roi m'a paru comme s'il vous avoit dit : *Madame, cette gratification que vous demandez est peu de chose; je veux faire quelque chose de plus pour Grignan;* et j'ai entendu cela tout droit comme une manière d'assurance de votre

survivance[a], qu'il sait bien qui est une affaire capitale pour votre maison. Je n'ai donc plus pensé au petit présent, et je vous ai mandé ce que vous aurez vu dans ma dernière lettre. C'est à vous, ma très chère, à me redresser, et je vous en prie; car je n'aime point à penser de travers sur votre sujet.

Madame de La Fayette m'a mandé que vous étiez belle comme un ange à Versailles, que vous avez parlé au roi, et qu'on croit que vous demandez une pension pour votre mari. Je lui répondrai négligemment que je crois que c'est pour supplier Sa Majesté de considérer les dépenses infinies que M. de Grignan a été obligé de faire sur cette côte de Provence, et voilà tout[b].

Vous me contez trop plaisamment l'histoire de M. de Villequier[c] et de sa belle-mère[d]; elle ne doit pas être une Phèdre pour lui. Si vous aviez relu cet endroit,

[a] De la charge de lieutenant-général au gouvernement de Provence.

[b] Les Génois et les Espagnols avoient menacé de faire une descente sur les côtes de Provence. M. de Grignan réunit en très peu de temps la noblesse et la milice, et mit tout le pays à couvert; il traita pendant un mois entier toute la noblesse réunie à Antibes. Le roi, en considération de la grande dépense qu'il avoit été obligé de faire, lui accorda une gratification de douze mille francs, et madame de Grignan vint en faire ses remerciements au roi le 1er décembre 1684. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 94.)

[c] Louis d'Aumont, marquis de Villequier, duc d'Aumont après la mort de son père, arrivée en 1704.

[d] Françoise-Angélique de La Mothe Houdancourt, fille du maréchal de ce nom, que le duc d'Aumont avoit épousée en secondes noces, en 1669.

vous comprendriez bien de quelle façon je l'ai compris en le lisant : il y a quelque chose de l'histoire de *Joconde*, et cette longue attention qui ennuie la femme de chambre, est une chose admirable. La conduite de madame d'Aumont est fort bonne et fort aisée : elle doit fermer la bouche à tout le monde, et rassurer M. d'Aumont[a]. Voilà de grandes affaires en Savoie[b]. Je ne puis croire

[a] Le peu de mots que dit ici madame de Sévigné se rattache évidemment à l'anecdote racontée dans la *France galante*, ouvrage que l'on a réuni aux *Amours des Gaules*. Le marquis de Villequier faisoit la cour à une femme-de-chambre de sa belle-mère. Cette intrigue fut découverte, et la duchesse renvoya cette fille; mais celle-ci, avant de quitter l'hôtel d'Aumont, initia le jeune marquis dans un secret qu'elle avoit pénétré, et qui compromettoit singulièrement l'honneur de la belle-mère. Villequier se mit en embuscade, et, un soir que son père étoit parti pour Versailles, il vit entrer mystérieusement M. L. T. A. D. R. Il n'eut rien de plus pressé que de courir à Versailles, et de raconter à ses amis ce qu'il avoit vu. Louvois, dont il étoit neveu, lui fit une forte réprimande de cette excessive indiscrétion; le roi le blâma, et le marquis de Villequier se vit délaissé par tout le monde, excepté par la jeunesse qui consultoit plutôt l'amitié que la politique. Il paroît que la duchesse d'Aumont prit le parti de tout nier, et que le marquis, pour obtenir son pardon, finit par déclarer qu'il s'étoit trompé. Voici ce qu'on lit dans le *Journal manuscrit de Dangeau* : « M. de Villequier obtint de M. le « duc d'Aumont son père, la permission de le voir, et on le mena « ensuite à la duchesse d'Aumont sa belle-mère; il avoit été raccom- « modé quelques jours auparavant avec son oncle l'archevêque de « Reims, et ce fut lui qui le présenta à M. et Mme d'Aumont. » (27 mars 1685.)

[b] Le prince de Carignan, allié par sa mère à la maison de Bourbon, venoit d'épouser, sans le consentement du roi et sans la participation apparente du duc de Savoie, Angélique-Catherine d'Est

que le roi n'ait point pitié de madame de Bade, quand elle lui représentera l'âge de sa mère, qu'elle laisse abandonnée de tous ses enfants; je ne croirai point qu'elle parte que sa mère ne soit partie; il est vrai que cette bonne mère est si furieuse[a], qu'on ne sauroit s'imaginer qu'elle ne soit pas toujours à la fleur de son âge. Madame la princesse de Tarente la recevra à Vitré. Pour madame de Marbeuf, elle est de ses anciennes connoissances; elle a été des hivers entiers à souper et jouer à l'hôtel de Soissons : vous pouvez penser comme cela se renouvellera à Rennes. J'ai conté à mon fils ce combat du chevalier de Soissons[b] : nous ne pensions pas que les yeux d'une grand'mère pussent faire encore de tels ravages. Je ne songe point à vous parler de la levée du siége de Bude[c] : cette petite nouvelle dans l'Eu-

de Modène. Ce mariage contrarioit les vues de Louis XIV qui avoit dessein de le marier avec une princesse de sa famille. La marquise de Bade, sœur du prince, fut reléguée à Rennes, comme ayant donné à sa mère, la princesse de Carignan douairière, des conseils opposés aux vues de la cour, et cette dernière eut défense de se présenter devant le roi. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 17 et 19 novembre 1684.) La princesse de Carignan et la princesse de Bade furent rappelées à la cour le 2 juillet 1688. (*Journal manuscrit de Dangeau.*)

[a] Du mariage du comte de Soissons son petit-fils avec mademoiselle La Cropte de Beauvais. (*Voyez* plus haut, la lettre 822, p. 110.)

[b] Philippe de Savoie, chevalier de Malte, s'étoit battu en duel en Angleterre contre M. de Bannières, et, d'après le *conseil* du roi, il alla se constituer prisonnier dans la tour de Londres, en attendant que l'on fît les informations de son combat. Il fut rappelé à la cour le 31 octobre 1685. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau.*)

[c] Le siége de Bude fut levé le 1er novembre 1684. Il duroit depuis

rope et dans le christianisme ne vaut pas la peine d'en parler. Je crois que madame la dauphine prendra le soin d'en être fâchée : son frère s'est tellement exposé, et a si bien fait à ce siége, qu'il est douloureux qu'un tel électeur soit contraint de s'en retourner.

Notre *bien bon* est enrhumé de ces gros rhumes que vous connoissez; il est dans sa petite alcove, nous le conservons mieux qu'à Paris. Pour ma belle-fille, elle a fait tous les remèdes chauds et violents des capucins, sans en être seulement émue. Quand il fait beau, comme il a fait depuis trois jours, je sors à deux heures, et je vais me promener *quanto va;* je ne m'arrête point, je passe et repasse devant des ouvriers qui coupent du bois, et représentent au naturel ces tableaux de l'hiver : je ne m'amuse point à les contempler; et quand j'ai pris toute la beauté du soleil en marchant toujours, je rentre dans ma chambre, et je laisse l'entre-chien et loup pour les personnes qui sont grossières : car pour moi, qui suis devenue une demoiselle pour vous plaire, voilà comme j'en use et en userai, et souvent même je ne sortirai point. La chaise de Coulanges, des livres que mon fils lit en perfection, et quelques conversations, feront tout le partage de mon hiver, et le sujet de votre attention, c'est-à-dire de votre satisfaction; car je suis vos ordonnances en tout et par-tout. Mon fils entend raison sur le mercredi[1] : en vérité nous serions bien

le 14 juillet précédent. L'armée impériale étoit ruinée par les maladies et la disette. On fut même obligé d'enterrer des pièces de canon sans affût que l'on ne put pas emporter.

[1] Le mercredi étoit un des jours de poste.

tristes sans lui, et lui sans nous; mais il fait si bien, qu'il y a quasi toujours un jeu d'hombre dans ma chambre; et quand il n'a plus de voisins, il revient à la lecture et aux discours sur la lecture; vous savez ce que c'est aux Rochers. Nous avons lu des livres in-folio en douze jours, celui de M. Nicole nous a occupés; la vie des pères du désert, la réformation d'Angleterre : enfin, quand on est assez heureux pour aimer cet amusement, on n'en manque jamais.

854.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 29 novembre 1684.

Je vous vois, je vous plains, vous avez envie de m'écrire, vous avez bien des choses à me dire; mais madame de Lavardin, qui ne s'en soucie point du tout, dîne à dix heures pour ne point vous manquer; puis madame de Lamoignon, puis M. de Lamoignon : oh! pour celui-là, il devoit vous faire oublier votre écriture et votre écritoire; enfin, voilà l'heure qui presse, *tout est perdu si je n'écris point à ma mère;* et vous avez raison, mon enfant, il faut que nécessairement j'en reçoive peu ou prou, comme on dit; il faut que je voie pied ou aile de ma chère fille; et nul ordinaire ne se peut passer sans qu'elle me donne cette consolation : c'est ma vie, c'est manger, c'est respirer; mais ce qu'il faut faire, quand vous êtes attrapée

comme samedi, c'est ce que vous avez dit : écrivez deux pages, et, sans finir, envoyez-les-moi, et achevez le reste à loisir : j'entendrai fort bien cette manière de précipitation ; et je vous prie même, ma très chère, de ne point vous suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies ; songez que je cause, et que je ne suis point du tout accablée de visites; j'ai tout le temps qu'il me faut, et audelà, et c'est par pitié de vous que je les finis; car si j'en avois autant de moi, je ne les finirois point : laissez-moi donc discourir tant que je voudrai, et ne vous amusez point à parcourir les articles; parlez-moi de vous, de vos affaires, de ce que vous dites à ceux que vous aimez; tout est sûr, rien ne se voit, rien ne retourne; et c'est justement cela qui me touche, et qui fait ma curiosité et mon attention. Vous avez à me redresser sur Versailles : ne souffrez point que je sois de travers sur votre sujet. Madame de La Fayette vous en parle-t-elle? Dites-moi aussi ce qu'est devenue cette *Guadiana;* il me semble qu'elle est long-temps sans reparoître. Vous me faites un grand plaisir d'avoir chassé la princesse *Olympie*[a] de l'hôtel de Carnavalet, je n'aime point cette personne; j'aime bien mieux une bonne petite prestance, qui est toute propre à représenter *la duchesse* de Grignan : c'est ainsi que Coulanges vous nomme dans ses lettres, tout sérieusement, sans hésiter, ni sans dire quelle mouche l'a piqué; j'en ai ri, et je

[a] Allusion à la pâleur et à l'abattement de la princesse Olympie, lorsqu'elle se vit trahie par Birène. (*Voyez* la stance XXIV du X[e] chant de l'*Orlando furioso*, et la note[a] de la page 86 du tome II.)

voudrois que cette folie vous portât bonheur. Il est enragé après cette pauvre *Cuverdan*[a], c'est une furie, et c'est une injustice dont il rendra compte à Dieu; car cette pauvre femme dit mille biens de lui; et, tout bien compté, tout rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments : le voilà qui rit et se moque de moi; je n'en suis point la dupe, point du tout; je ne suis point aveuglée, point du tout; mais je trouve que chacun a ses défauts; et que celui qu'elle a n'est qu'une incommodité en comparaison de ceux qui ont les parties nobles attaquées : cependant je suis une friponne, et je pâme de rire des folies et des visions de Coulanges; mais je n'y réponds point, parceque je craindrois qu'un crapaud ne me vînt sauter sur le visage[b], pour me punir de mon ingratitude. Je n'ai jamais vu des soins et des amitiés comme ceux de M. et de M[me] de Coulanges pour moi, c'est le parfait ménage à mon égard; leurs lettres sont agréables d'une manière fort différente. Je fus hier dîner chez la princesse; j'y

[a] C'étoit madame de Marbeuf. Il paroît que Coulanges n'étoit pas étranger aux préventions que M. le duc de Chaulnes éprouvoit à l'égard de cette dame. (*Voyez* la lettre du 5 juin 1689.)

[b] Allusion à un fabliau de Gautier de Coincy, prieur de Vic-sur-Aisne en 1214, intitulé : *D'un vilain qui tout donna le sien, et puis en ot grant disete.* Il fait partie de la *Vie des Pères*, manuscrit de l'Arsenal, n° 325, in-fol. Madame de Sévigné ne lisoit sans doute pas ces premiers bégayements de notre poésie, mais les contes de nos trouvères se transmettoient par la tradition, et l'on en trouve encore aujourd'hui quelques traces. Le Grand d'Aussy a donné l'extrait d'un conte presque semblable dans ses *Fabliaux*, tome IV, page 84, édition de 1781.

laissai la bonne Marbeuf : voici comme votre mère étoit habillée, une bonne robe de chambre bien chaude, que vous avez refusée, quoique fort jolie; et cette jupe violette, or et argent, que j'appelois sottement un jupon, avec une belle coiffure de toutes cornettes de chambre négligées; j'étois, en vérité, fort bien; je trouvai la princesse tout comme moi, cela me rassura sur l'oripeau. Dites-moi un mot de vos habits; car il faut fixer ses pensées et donner des images. Nous causâmes fort des nouvelles présentes. La princesse de Bade[a] vient par Angers, dont elle est ravie : elle a un cuisinier admirable, mais elle est bien aise de ne le pas mettre en œuvre dans de grandes occasions. Vous me demandiez l'autre jour des nouvelles de quelqu'un : je vous en demande de Corbinelli; il y a plus de quinze jours que je n'ai vu de son écriture, il y avoit plus de trois semaines que je n'en avois vu auparavant : il abuse de la liberté d'être irrégulier : son neveu revient-il? Je lui ai conseillé de le mander. Vous pouviez, sans aucun scrupule, lire la lettre de madame de Vins; je crois fort aisément que vous ne l'avez point lue; elle me devoit une réponse, et dit que ne vous ayant point vue, et n'ayant rien à me dire de vous, elle ne trouvoit pas qu'elle dût m'écrire pour ne me parler que d'elle : quand vous lui écrirez, faites-lui des amitiés pour moi, et tâchez de faire aller

[a] *Voyez* la lettre 853 et la note, ci-dessus, page 203. Elle fut conduite à Rennes par M. de La Bussières, gentilhomme ordinaire du roi. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 20 novembre 1684.) Le 26 novembre 1685, le comte de Soissons demanda au roi son rappel et l'obtint. (*Voyez* le même *Journal*, 26 novembre 1685.)

un souvenir jusqu'à Pomponne : je suis en peine de la maladie de M. le dauphin[a]; le chevalier mande qu'il se porte mieux. Adieu, ma très chère et très aimable, je ne puis me représenter d'amitié au-delà de celle que je sens pour vous; ce sont des *terres inconnues*.

855.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 13 décembre 1684.

On a beau m'assurer qu'il n'y eut hier justement que trois mois, qu'en vous disant adieu, je répandis tant de larmes amères; non, ma chère Comtesse, je ne le croirai jamais : je vous le dis sérieusement, je ne comprends plus la mesure du temps depuis le jour de notre séparation; tout est renversé dans ma tête, je ne sais plus où j'en suis.

Douze mille francs du roi eussent été fort bons pour passer l'hiver avec vous; mais ce placet avoit reçu quelque difficulté : il a fallu trouver sur soi cette partie casuelle, et c'est ce qui se fait en mangeant ici une partie de ce que me doit mon fils, et réservant tout mon revenu pour le paiement de mes dettes : ce sommeil m'é-

[a] Monseigneur eut la fièvre pendant quatre jours, accompagnée d'une ébulition; cette maladie n'eut aucune suite. (*Journal manuscrit de Dangeau.*)

toit d'autant plus nécessaire que je n'avois pas d'autre ressource; mais il en coûte cher à mon cœur, et plus cher que je ne puis vous le dire.

Jamais rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paroître à Versailles, toute fraîche, toute pure, toute naturelle, et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étois curieuse de son nom, et que je m'attendois à quelque nouvelle beauté arrivée et menée à la cour : je trouve tout d'un coup que c'est une rivière[1], qui est détournée de son chemin, toute *précieuse* qu'elle est, par une armée de quarante mille hommes; il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. Il me semble que c'est un présent que madame de Maintenon fait au roi, de la chose du monde qu'il souhaite le plus. Je ne connoissois point le nom de cette rivière; mais quoiqu'il ne soit pas fameux, ceux qui sont sur ses bords ne laisseront pas d'être étonnés de son absence : ce n'est point ce qu'on a accoutumé de craindre dans un tel voisinage; et les

[1] La rivière d'Eure dont une partie fut prise environ à dix lieues au-delà de Chartres (*à Pontgoin*), pour la faire passer à travers les terres par un aqueduc à Maintenon, et de là être conduite à Versailles. Ce fut la guerre de 1688 qui, jointe aux maladies causées par le remuement des terres, fit discontinuer les travaux du camp de Maintenon. *Ce projet étoit gigantesque. On voit dans le *Journal manuscrit de Dangeau* (8 juin 1685), que l'aqueduc de Maintenon devoit avoir plus de seize cents arcades dont quelques unes devoient être deux fois plus élevées que les tours de Notre-Dame de Paris. (*Voyez* aussi *Saint-Simon*, tome Ier, page 141.) Ce qui est resté de ces aqueducs fait au château de Maintenon une fort belle décoration.

géographes seront aussi embarrassés que ceux qui n'eussent point trouvé le mont Pélion et le mont Ossa, quand Mercure les eut dérangés : cette considération l'obligea, comme vous savez, à les remettre en place[a]; mais Sa Majesté n'aura pas tant de complaisance pour ces messieurs.

Il me paroît que M. de Montausier ne ménagera guère la maison de Polignac, de faire rompre par son opiniâtreté un mariage si engagé et si assorti. M. de La Garde m'en écrivit l'autre jour, dans votre sentiment, trouvant fort mal de traiter ainsi des gens de cette qualité, et d'un si grand mérite à l'égard de mademoiselle d'Alerac et de M. de Grignan : je suis assurée que bien des gens seront de cet avis. Si vous trouvez madame de Lavardin, vous ferez bien de continuer à lui parler confidemment de cette affaire. Quant à moi, qui ne vois dans l'avenir aucun duc pour consoler mademoiselle d'Alerac de ce qu'elle perd, je pense que son bien ne tentera personne, et que l'espérance de celui de sa sœur n'est qu'une vision et une chimère, qu'on fera servir à la détourner d'une alliance si convenable et si belle[1]. Vous croyez bien, après cela, que les grands partis ne voudront pas risquer la même destinée : le refus sera sûr, et le sujet du refus extrêmement incertain, et tout-à-fait dans les

[a] Mercure prend en effet cette peine dans le dialogue de Lucien intitulé : *Caron ou le contemplateur*, dont la note[a] de la page 181 du tome II contient l'extrait. Le dieu remet chaque montagne à sa place, « pour n'embarrasser pas les géographes, lorsqu'ils le trouveroient à dire. » (*Traduction de Perrot d'Ablancourt.*)

[1] *Voyez* la lettre 848, ci-dessus, page 176 de ce volume.

idées de Platon. On se persuade aisément que la crainte de ne point voir cette jolie fille établie, ne touche guère M. de Montausier (*oncle de mademoiselle d'Alerac*), et qu'il envisage sans horreur tout ce qui en peut arriver : mais je vous avoue que j'en serois affligée, et que je prends un véritable intérêt à cette dernière scène. Vous m'apprenez toujours des morts qui me surprennent; ce grand Simiane, il étoit bien sujet à la gravelle; il en est guéri, tout cela va bien vite. Vous apostrophez l'ame de mon pauvre père, pour vous faire raison de la patience de quelques courtisans; Dieu veuille qu'il ne soit point puni d'avoir été d'un caractère si opposé[a]! Vous vous fatiguez à m'écrire et à répondre à tout : ah, mon Dieu! laissez-moi dire, je n'ai que cela à faire. Vous vous moquez de la sainte liberté établie entre Corbinelli et moi : cela est très bon; notre amitié n'en est ni moins vraie ni moins solide : je ne dis pas que vous ne m'écriviez point; je dis qu'il ne faut point vous accabler. Par exemple, je n'écrirai point aujourd'hui à mon ami, je ne l'en aime pas moins : il me conte des fagots fort jolis, je lui en rendrai samedi, et je prends sur lui avec confiance. Dites-moi le sentiment du chevalier sur Polignac; plût à Dieu que nos pensées fussent les mêmes! Je vois votre habit de Versailles, mais à Paris, faites-moi voir ma fille : je la prie d'aller, quand elle pourra, chez la pauvre duchesse de Chaulnes, qui est un peu sur le côté, de son mal d'estomac. Il a fait un temps assez beau de-

[a] *Voyez* sur le caractère du baron de Chantal la *notice historique*, page 52, la lettre 388 et la note[a], tome III, page 374.

puis deux jours; nous en jouissons, mais en courant : je défie le rhumatisme de m'attraper; j'aime le temps bas : mais quand ils sont si bas qu'ils tombent sur notre nez, et qu'il pleut, et qu'on ne voit goutte, j'ai envie de pleurer. J'approuve assez la petite dame entre deux Capucins. Adieu, je vous embrasse de toute la véritable tendresse de mon cœur.

856.

A la même.

Aux Rochers, vendredi 15 décembre 1684.

Voilà le petit *Beaulieu*[a] qui s'en va faire l'entendu cet hiver à Versailles : il est bien heureux, il vous verra dans six jours, cette pensée réveille mes douleurs, et me touche sensiblement. Il vous porte les trois actes que vous avez vus, et qui sont conformes au modèle que M. d'Ormesson m'a envoyé. Si vous voulez les revoir très bien signés de mon fils, vous pouvez ouvrir les paquets et les recacheter, pour les redonner à *Beaulieu* avec mes lettres, qu'il aura soin de rendre à leur adresse. Votre frère a fait cette signature de fort bon cœur et de fort bonne grace; il n'a rien pris des manières du pays : il a été ravi de revoir cette promesse de vingt-quatre mille

[a] Ancien valet-de-chambre de madame de Sévigné.

francs, qui est une dette que le *bien bon* a sur moi, et à quoi mon fils s'étoit obligé, pour vous dédommager : il en a toujours eu le dessein, et il se trouve trop heureux que l'abbé lui rende cette promesse, et qu'il vous ait fait un autre présent d'un effet, dont à peine mon fils avoit connoissance, quoique ce fût de son propre bien, et dont, par conséquent, la privation ne lui sera jamais sensible. Il en a remercié le bon abbé, comme on remercie un bon père, qui a couronné toutes ses œuvres par avoir fait son mariage, comprenant fort bien que sans cela il étoit absolument rompu. On redresse les esprits à force de causer et de faire entendre la raison. Enfin, voilà qui est fait, et il ne se peut rien de mieux, ni pour vous, ni pour le repos de ma vie, et cela passe jusqu'après moi, où je ne vois et ne laisse que la paix entre mes enfants et entre mes amis intimes : c'est où j'en voulois venir, et je n'ai pas perdu mon voyage.

Je vous envoie aussi ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demi-bouteille de baume tranquille; je ne pus jamais l'avoir entière, les Capucins n'en ont plus : c'est avec ce baume qu'ils ont tiré la *petite personne*[a] des douleurs de la néphrétique. Ils vous prient de vous en frotter le côté, c'est-à-dire, dix ou douze gouttes avec autant d'esprit d'urine : il faut que cela soit chaud, et qu'il pénètre et s'insinue dans le mal : ils prétendent que cela est divin, comme pour le grand mal de gorge. Je voudrois de tout mon cœur que vous n'en eussiez

[a] *Voyez* la lettre 851 et la note, page 188 de ce volume, ainsi que la lettre du 29 avril 1685.

point de besoin; mais n'étant pas assez heureuse pour l'espérer, je vous conjure d'en essayer. Votre santé me trouble souvent; je suis impatiente de savoir comme cette colique sans colique s'est passée : parlez-moi de vous le plus souvent que vous pourrez. Je vous conseille de laisser là les étrennes; cela est bon, quand on est ensemble, pour en rire : je pleurerois bien, si je voulois, ma chère bonne, en songeant que nous n'y sommes pas.

857.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 27 décembre 1684.

Sans savoir vos définitions, ni vos preuves sur l'amitié, je suis persuadée que je les trouve naturellement en moi : ainsi je n'ai pas balancé à donner ce baume si précieux à la meilleure partie d'un tout, dont je ne suis que la moindre. Si j'étois dans le cas de prévoir qu'il pourroit m'être nécessaire, cela seroit encore mieux; mais j'avoue bonnement que je n'ai plus aucune néphrétique, et que je n'en ai jamais eu qui méritât un si grand remède; gardez-le donc bien soigneusement. Je comprends l'émotion que le petit *Beaulieu* vous a causée; cela est naturel : j'ai bien passé par ces sortes de surprises. Il vous a conté ma sagesse, il est vrai que je

ne me jette point dans les folies d'autrefois : insensiblement il vient un temps qu'on se conserve un peu davantage. Il fait un soleil charmant : on se proméne comme dans les beaux jours de l'automne. J'ai bien pensé à vous à cette nuit de Noël; je vous voyois *aux Bleues*[a], pendant qu'avec une extrême tranquillité nous étions ici dans notre chapelle. Votre frère est tout-à-fait tourné du côté de la dévotion : il est savant, il lit souvent des livres saints, il en est touché, il en est persuadé. Il viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes : la mort est affreuse quand on est dénué de tout ce qui peut nous consoler en cet état. Sa femme entre dans ses sentiments : je suis la plus méchante, mais pas assez pour être de contrebande. Il a lu avec plaisir l'endroit où vous paroissez contente de lui : vous dites toujours tout ce qui peut se dire de mieux; et vous êtes si aimable, que je ne puis trop sentir la douleur d'être éloignée de vous : ce que nous envisageons encore, nous fait peur; vous croyez bien que cette peine n'est pas moindre pour moi que pour vous : mais il faut que je trouve du courage; un séjour trop court me seroit inutile, ce seroit toujours à recommencer, il faut avaler toute la médecine. Voici ce qui me tient lieu de vos douze mille francs[b]; c'est qu'étant ici où je ne dépense rien, et mon fils se trouvant trop heureux de me payer de cette sorte; j'envoie

[a] Le couvent des Filles-Bleues de l'ordre des Annonciades, auprès de l'hôtel de Carnavalet.

[b] *Voyez* plus haut la lettre 855, page 210 de ce volume.

à Paris mon revenu; sans cela qu'aurois-je fait? Vous ne comprenez que trop bien ce que je vous dis; mais j'y ai pensé mille fois. Qu'auriez-vous fait vous-même sans le secours que vous avez eu? Vous devez être assez près de votre compte présentement; on est bientôt venu de Lyon à Paris par le temps qu'il fait. Le retour de M. de Grignan doit finir la destinée de mademoiselle d'Alerac: il n'a tenu qu'à elle, ce me semble, de couper l'herbe sous le pied de mademoiselle de La Valette : ce Laurière n'étoit-il pas proposé par madame d'Usez? J'approuve bien de supprimer les étrennes, c'est de l'argent jeté; celles que vous me donnerez, ma chère Comtesse, sont inestimables, et viennent d'un cœur qu'on ne peut trop aimer, ni admirer. Je suis si persuadée de la sincérité de vos souhaits pour ma santé et pour ma vie, que je ménage l'une et l'autre comme un bien qui est à vous, et que je ne puis altérer sans vous faire une injure : il y a bien peu de gens dans le monde de qui une mère puisse avoir cette persuasion : vous voyez donc, ma chère enfant, que vous ne perdez rien de vos héroïques et tendres sentiments. Il vous faudroit vraiment cent mille écus, comme au comte de Fiesque[1] : mais ce ne seroit pas encore assez. Je mandois l'autre jour, que je plaindrois plus le comte de Fiesque quand il les auroit, que je ne le plains quand il est à pied enveloppé dans son honnête pauvreté. Vous me dites une étrange aven-

[1] Jean-Louis-Marie, comte de Fiesque, à qui le roi fit payer par les Génois cent mille écus pour les prétentions qu'il avoit contre eux.* (*Voyez* les *Mémoires* de Dangeau, 7 novembre 1684.)

ture de Termes; la vie de cet homme est une extraordinaire chose : on me mande pourtant que le roi n'a pas trouvé bon qu'on ait répandu ce bruit[a]. Je vous prie de voir quelquefois cette duchesse de Chaulnes : comme elle n'est point versée dans l'amitié, elle a toute la ferveur d'une novice, et me mande qu'elle ne cherche que les gens avec qui elle peut parler de moi; qu'elle alloit chez madame de La Fayette, et qu'elle vous verroit au retour de Versailles; enfin, j'ai fait aimer une ame qui

[a] Des *noëls nouveaux* circuloient sur les différents personnages de la cour; dans l'un des couplets l'on plaisantoit sur les sentiments que l'on soupçonnoit au prince de la Roche-sur-Yon pour la princesse de Conti. (*Voyez* la lettre 817 ci-dessus, page 97.) On sut bientôt que le marquis de Termes étoit l'auteur de ces chansons; il paroît que le prince de Conti en tira vengeance, en faisant donner des coups de bâton au marquis. Se retirer de la cour étoit avouer un outrage que l'élévation de l'agresseur ne permettoit pas de laver; Termes prit le parti de rester, et le prince de Conti, abusant de sa situation, lui dit un jour publiquement qu'il falloit qu'il eut des ennemis, que l'on faisoit courir le bruit qu'il lui avoit fait donner la bastonnade; que cela étoit faux, et qu'il s'en rapportoit à son témoignage. Cette anecdote, qui se trouve dans la *France galante*, tome II, page 286, ne paroît pas dénuée de vraisemblance; mais le roi qui connoissoit si bien la dignité d'un gentilhomme, qu'on le vit jeter sa canne par une fenêtre de peur d'en frapper Lauzun, feignit sans doute de croire qu'un pareil bruit devoit être sans fondement. Cela résulte de ce passage du *Journal manuscrit* de Dangeau : « Le bruit se répandit qu'on avoit fait le soir « du samedi une cruelle insulte à M. de Termes, dans la galerie « basse; ce bruit étoit clairement faux, et le roi témoigna en être « fort mécontent, et fit faire des perquisitions pour savoir qui l'a- « voit répandu. » (*Dimanche*, 17 *décembre* 1684.) Dangeau étoit courtisan, et n'auroit pas été d'un autre avis que le roi.

n'avoit pas dessein d'aimer. Je remarque comme vous voulez que ce soit toujours pour votre fils que tout se fasse, ne pensant point à vous; et moi, dans tout ce que je fais, je ne vois que vous; et j'aime parfaitement l'avance de beaucoup d'années que j'ai sur vous, comme une assurance que, selon les règles de la nature, je conserverai mon rang : il m'est doux de penser que je ne vivrai jamais sans vous.

Je suis contente des papiers que je vous ai envoyés; vous pouvez les ouvrir tous sans scrupule : il ne me paroît pas que vous ayez jamais rien à démêler avec votre frère, il aime la paix, il est chrétien, et vous lui faites justice, quand vous trouvez que vous avez lieu d'être aussi contente de lui, que vous l'êtes peu de son beau-père; jamais il n'a pensé qu'à vous dédommager; c'est une vérité : enfin, ma très chère, je vois la paix dans tous les cœurs où je la desire. Au reste, ma chère Comtesse, gardez-vous bien de pencher ni pour Saint-Remi, ni pour Châtelet : faites comme moi, soyez dans l'exacte neutralité : la princesse prend intérêt à Saint-Remi, mon fils à Châtelet, à cause de madame de Tisé[1] : il n'y a rien à faire qu'à leur laisser démêler leur fusée; peut-être même que l'affaire sera jugée à ce parlement, et sortira des mains des maréchaux de France. Adieu, ma très aimable, ordonnez bien des choses à *Beaulieu*, il s'en va demeurer à Versailles : il peut être assez heureux pour vous rendre mille petits services, usez-en comme s'il étoit à vous. Je vous demande une

[1] *Voyez* la lettre 852 ci-dessus, page 196 de ce volume.

chose, si vous m'aimez, ne me refusez pas, je vous en conjure : n'allez point à Gif avec M. de Grignan; c'est un voyage pénible et cruel dans cette saison, vous savez qu'il vous en coûta trois saignées pour un mal de gorge que cette fatigue vous causa. Je prie M. de Grignan d'être pour moi et de vous ménager; c'est la première grace que je lui demande en l'embrassant à son arrivée auprès de vous.

858.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.[a]

Aux Rochers, ce 31 décembre 1684.

Votre lettre m'est venu trouver jusqu'ici, mon cher cousin. Elle m'a appris la mort de ma pauvre tante[b]. En vérité, j'ai senti la force du sang; j'ai regardé en elle le sang de sa bienheureuse mère et de son brave et illustre frère. Il n'y a plus que moi de cette branche. Mais pour vous qui avez à part votre mérite et vos belles actions, et qui seriez le sujet des regrets de ceux qui vivroient assez long-temps pour vous perdre, je suis persuadée

[a] Cette lettre manque au manuscrit du comte de Bussy. (*Voyez* la note de la lettre 835, page 137 de ce volume.)

[b] Françoise de Rabutin, veuve d'Antoine de Toulongeon, seigneur d'Alonne, gouverneur de Pignerol; elle étoit fille de madame de Chantal.

qu'à quatre-vingt-six ans le régime que vous observerez et le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie pour vingt ans. Ainsi, mon cher cousin, je vous laisserai en ce monde pour y soutenir mon nom.

Je reviens à cette pauvre tante. Elle a donc poussé sa passion dominante jusqu'à la fin[a]. Vous me peignez fort plaisamment les manières dont elle s'est ménagée, pour éviter de s'engager, au cas qu'elle revînt au monde, et pour empêcher M. d'.... d'aller chez elle. Cela m'a fait souvenir du soin qu'elle prit de me venir voir à Montjeu, de peur que je n'allasse chez elle[b] Ce que vous me mandez de plus agréable sur son sujet, c'est qu'elle étoit charitable aux pauvres. Il n'en faut pas davantage pour sauver la fille de la mère de Chantal. Je vous prie d'envoyer ce billet de consolation à mon cousin de Toulongeon. Je crois qu'il arrivera trop tard, et que sa consolation est de la même date que la vôtre[c].

Je passerai ici l'hiver et une grande partie de l'été. J'y suis fort agréablement avec mon fils et sa nouvelle épouse. Je crois que vous ne retournerez pas plus tôt que moi : mais il ne faut pas laisser que de s'écrire de temps en temps. La belle Madelonne est demeurée à Paris. C'est ce qui fait ma peine : mais ainsi l'ont ordonné les destinées. Celle de notre cher ami (*Corbinelli*) sera tou-

[a] Elle étoit d'une sordide avarice.

[b] Madame de Toulongeon vint voir madame de Sévigné chez M. Jeannin, à Montjeu, le lundi 18 juillet 1672. (*Voyez* la lettre 276, tome III, page 40.)

[c] Bussy étoit consolé depuis long-temps. (*Voyez* la lettre 615, tome V, page 256.)

jours de vous servir jusqu'aux derniers moments de sa vie. C'est un ami qu'on ne sauroit trop aimer. Je regrette bien les dîners que j'aurois donnés à ma nièce de Coligny, quand elle auroit dû voir M. de Lamoignon. N'avez-vous pas gardé son joli garçon auprès de vous? Il vous tiendra compagnie. Adieu, mon cher cousin. Soutenez toujours votre courage qui a fait souvent mon admiration, et ne vous rendez qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire, après quatre-vingt-six ans. Mon fils et sa femme vous assurent de leurs très humbles services, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

859.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 28 janvier 1685.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne plus aimable que vous; mais cette vérité, dont tout le monde convient, ne me toucheroit pas autant qu'elle fait, si vous n'étiez aussi à mon égard la fille la plus tendre et la plus charmante qui ait jamais été. Où en trouve-t-on une qui soit occupée de sa mère, qui aime sa santé, sa vie, son commerce, et qui en fasse mention avec ses amis, comme vous faites? Jamais la santé d'une mère n'a été célébrée de si loin que la mienne : je me suis bien trouvée en effet du dîner de l'hôtel de Chaulnes;

j'espère bien me louer du dîner de ce soir, où je suis ravie de me trouver avec M. de Lamoignon[1] : j'avois envie de vous le nommer, pour voir comme vous profitiez du voisinage[a] : mais voici un souper qui me répond de tout ; je serois fâchée que M. de Coulanges vous fît l'affront de vous refuser. J'avois encore heureusement de la divine *sympathie*[b] : mon fils vous dira le bon état où je

[1] Chrétien-François de Lamoignon, président à mortier au parlement de Paris, fils de Guillaume de Lamoignon, premier-président.

[a] L'hôtel Lamoignon est situé rue Pavée, au coin de la rue des Francs-Bourgeois, vis-à-vis l'hôtel Carnavalet.

[b] L'usage qui s'étoit alors répandu de la *poudre de sympathie* prouve combien la médecine étoit encore dans son enfance. Cette poudre n'étoit autre chose que de la couperose verte, ou *sulfate de fer* desséchée au soleil, pulvérisée et mélangée de gomme arabique. On ne l'appliquoit pas sur le mal, on la répandoit seulement sur un linge trempé dans le sang de la plaie ; à peine cette opération étoit-elle faite, que le malade, même absent, éprouvoit, à ce qu'on assure, un grand soulagement ; ses douleurs se calmoient, et la plaie se fermoit en peu de temps. Il existe sur cette fable médicale un petit volume curieux, intitulé : *Discours par le chevalier Digby, touchant la guérison des plaies par la poudre de sympathie* ; Paris, 1681. Il se termine par une dissertation traduite du latin de Nicolas Papin, sur la nature et les effets de cette poudre presque magique. On lit dans la première partie le récit de la guérison de Jacques Howel, secrétaire du célèbre duc de Buckingham, opérée sous les yeux de Jacques Ier. Elle tiendroit du prodige, s'il étoit possible d'y croire. L'usage de cette poudre fut introduit en France par Théodore Turquet de Mayerne qui, après avoir été médecin de Henri IV, le devint de Jacques Ier et ensuite de l'infortuné Charles Ier. Il en donna le secret au duc de Mayenne, qui fut tué en 1621 au siége de Montauban ; le chirurgien du duc le divulgua.

suis : il est vrai qu'une petite plaie que nous croyions fermée, a fait mine de se révolter; mais ce n'étoit que pour avoir l'honneur d'être guérie par la poudre de sympathie : vous pouvez donc compter sur une véritable guérison, je me suis fort bien gouvernée : quand j'ai marché, c'étoit pour être mieux; quand il n'y a ni feu ni enflure, il ne faut pas se laisser suffoquer la jambe en l'air dans une chaise. Je songe à ma santé préférablement à tout; c'est ce qui m'a fait éviter les mauvaises nuits, et quitter ce qui m'auroit peut-être guérie en me faisant malade. Je me suis conduite selon que je me sentois bien ou mal; le baume tranquille ne faisoit plus rien, c'est ce qui m'a fait courir avec transport à votre poudre de sympathie, qui est un reméde tout divin; ma plaie a changé de figure, elle est quasi séche et guérie. Enfin, si, avec le secours de cette poudre que Dieu m'a envoyée par vous, je puis une fois marcher à ma fantaisie, je ne serai plus digne que vous ayez le moindre soin de ma santé; mais après en avoir parlé un an, disons un mot de la vôtre. Madame de La Fayette me fait entendre combien vous vous moqueriez des médecins, si cette *sympathie* guérissoit vos côtés : ma fille, seroit-ce une chose possible? Qu'en disent Josson et Alliot? Ce seroit bien alors que je regarderois ce reméde comme un présent du ciel. Vous devez songer très sérieusement toutes deux à ce qui peut vous guérir de ce mal : ne me laissez rien ignorer là-dessus. Mais quelle douleur pour cette

On verra bientôt que madame de Sévigné n'éprouva pas les effets miraculeux que vantoient les adeptes.

triomphante Choiseul[a]! quel hiver cette maladie vient lui couper par le milieu! on dit qu'elle se promena toute la nuit à la gelée, aimant mieux mourir que d'avoir ce mal; tout ce que vous me mandez sur cela est extrêmement bon à demeurer entre nous. Je vous recommande l'opéra; vraiment, vous êtes cruelle de donner en l'air des traits de ridicule à des endroits qui vous feront pleurer, quand vous les entendrez avec attention : pour moi, j'ai un respect infini pour les choses consacrées par les anciennes approbations.

Le bon abbé est fort surpris qu'on ne trouve pas de sûreté à la dette que vous avez si bien et si honnêtement mise devant la vôtre : il trouve que M. de Montausier est gouverné par des gens bien rigoureux et bien mal intentionnés. Ce que vous a dit Favier[1] est admirable; vous en saurez bien profiter, vous êtes en bon lieu pour prendre les meilleurs conseils. Voici une année de

[a] Marie-Louise-Gabrielle de La Baume Le Blanc de La Vallière, mariée le 30 juillet 1681 à César-Auguste, duc de Choiseul, comte du Plessis-Praslin; elle étoit nièce de madame de La Vallière. Cette jolie duchesse faisoit l'ornement de Versailles. On voit dans le journal de Dangeau qu'elle dansoit très bien, et se faisoit admirer à tous les bals de la cour. On fut obligé de la ramener à Paris le 22 janvier, parcequ'on craignoit qu'elle ne fût atteinte de la petite vérole, et en effet cette maladie parut dès le soir. (*Journal manuscrit* de Dangeau, *lundi* 22 *janvier* 1685.) On peut voir dans le *supplément de Bussy*, II[e] partie, page 128, une anecdote relative à cette duchesse, qui prouve qu'elle avoit la repartie très facile. Le dernier éditeur l'a rapportée; elle nous a paru superflue, parceque rien n'annonce que madame de Sévigné en ait eu connoissance.

[1] Célèbre avocat.

grande conséquence pour toutes vos affaires, et où la présence de M. de Grignan sera bien nécessaire. Comme Dieu ne veut pas que je sois témoin de tous ces dénouements, et que je ne puis faire d'autre personnage que de souhaiter, et de tenir les mains élevées vers le ciel, croyez que je m'en acquitterai de mon mieux, et que voici le lieu du monde où l'on veut le moins faire de mal à votre fils. Vous nous faites un grand plaisir de continuer de nous instruire de tout ce qui se fait : je ne vois encore rien de notre mariage. J'ai pensé profondément à me venger de l'épigramme du chevalier : mais j'ai trouvé plus commode de m'imaginer qu'il ne m'avoit encore rien dit de si obligeant. Je fus jeudi voir la princesse de Tarente; elle a ramené madame de Marbeuf avec une fluxion sur la poitrine et une grosse fièvre : cette pauvre femme m'écrit trois lignes d'une main tremblante; j'apprends qu'elle s'opiniâtre à ne voir aucun médecin, à n'être point saignée, et à ne boire que de la tisane : nous verrons comme cela réussira; et, selon l'événement, nous louerons ou blâmerons sa conduite : je suis persuadée qu'elle en réchappera. Je viens de lire la lettre que vous écrivez à mon fils; j'en suis touchée, et j'admire la manière dont vous fondez vos raisons de m'aimer; on ne peut être plus adorable dans le commerce de l'amitié : gardez-moi bien tous ces trésors, afin qu'un jour j'en puisse jouir encore plus agréablement. Votre belle-sœur est bien loin de craindre les hémorragies; elle voudroit un remède qui lui pût faire connoître qu'elle a du sang dans les veines. Elle est toujours une jolie femme qui prend un grand plaisir à me faire

parler de vous, et qui admire la vivacité de l'amitié que vous avez pour moi.

860.

A la même.

Aux Rochers, lundi 29 janvier 1685.

Je reçois aujourd'hui à quatre heures du soir votre lettre du samedi, qui étoit justement avant-hier; cela est d'une diligence qui feroit une espéce de consolation à toute autre absence que la vôtre : mais, ma chère enfant, il est impossible de ne pas entrer tendrement comme vous dans le malheur d'être tous séparés, étant tous aussi bien ensemble que nous y sommes, et nous entendant aussi parfaitement : vous ne sauriez douter que cet endroit ne me soit sensible. Je vous dirai demain le bon état où sera ma jambe, et j'espère qu'après-demain mon fils vous apprendra ma guérison; j'en suis si persuadée, que, sans notre scrupuleuse exactitude, voyant que tout ne va que deux jours plus tôt ou deux jours plus tard, nous aurions chanté victoire dans nos lettres. Ma jambe est comme l'autre, plus de rougeur, plus de fluxion, plus de douleur; n'est-ce pas une cruauté de vous faire languir après une chose qui nous est assurée? Parlons, ma très chère, de la journée *des monstres;* elle est tout admirable et toute prodigieuse. Nous avons

ri aux larmes de vos trois visites; la première est une véritable peinture, dont je me représente parfaitement l'original. Ne me venez point parler de mes lettres et de mes narrations; si vous revoyiez et si vous lisiez les vôtres, vous seriez obligée d'avouer que je ne suis pas le meilleur peintre de l'hôtel de Carnavalet : enfin nous avons le regret de sentir mieux que vous le charme de vos lettres. La maison où l'amour de mon nom vous a fait aller, est encore une description rare et qui est au naturel; vous pouviez ajouter à la figure de madame de Bussy, l'air que lui donnoit le toupet et la fontange de cette modeste personne, dont il sembloit que les meubles vinssent d'être jetés par les fenêtres : il faut avoir bien de la force dans l'imagination pour rappeler le souvenir des noms au milieu de tout cela. Mais notre souper [1] d'hier au soir, ma fille, il me semble qu'il étoit fort beau, fort bien servi; je m'y trouvai [2] avec la fleur de mes amis; je serois bien fâchée que la colique de M. de Lamoignon l'eût empêché d'y venir. M. de Coulanges m'en a fait peur; mais non, tout a été parfait, et l'on a chanté *gaudeamus, mes frères*. Ce petit Coulanges vaut trop d'argent, je garde toutes ses lettres. On me mande que le roi veut donner un meilleur air au Palais-Royal, et veut éloigner *la maîtresse et l'amant* [a], et Coulanges

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[2] Madame de Sévigné se transportoit en esprit par-tout où elle s'imaginoit pouvoir trouver madame de Grignan.

[a] « On sut que le roi avoit parlé à MONSIEUR sur les mœurs de beau-« coup de ses domestiques, et qu'il l'avoit prié de faire cesser le com-« merce de M. le chevalier de Lorraine avec madame de Grancey,

m'écrit là-dessus que sa femme dit : « Le roi a trop de « piété pour vouloir ôter tout ce qui fait la bénédiction « de la maison de MONSIEUR. » Comme je ne l'ai point entendu répéter vingt fois, je vous avoue que cela m'a paru fort plaisamment tourné. Madame de Lavardin est fort contente d'une visite que vous lui avez faite; j'en suis ravie, et je vous en remercie bien plus que de celle que mon nom vous a fait faire. Madame de Lavardin est bonne à consulter sur tout; je suis assurée qu'elle vous consolera des trois monstres que vous aviez vus : j'aime de tout mon cœur cette bonne et ancienne amie.

Mardi 30.

Notre huile n'a pas beaucoup avancé depuis vingt-quatre heures; il ne faut point que votre poudre s'en offense; il n'est point question qu'elle guérisse si promptement, pourvu qu'elle guérisse. J'ai lu avec bien du plaisir une lettre de Corbinelli, où, par votre ordre, il me rend compte d'une dispute fort agréable, qui fut jugée avec beaucoup de justice par l'abbé de Polignac [1] : il me paroît étourdi et terrassé de votre esprit et de votre vivacité. Est-il possible que vous ne puissiez point faire souvenir l'abbé de Polignac de la mère que vous avez en Bretagne? l'a-t-il tout-à-fait oubliée? Il est présentement un abbé de Versailles, et n'a plus cette grande soutane où il étoit enseveli. Madame de Mar-

« ce que MONSIEUR lui avoit promis. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, mercredi 27 décembre 1684.)

[1] Melchior de Polignac, depuis cardinal.

beuf a eu le courage de se tirer d'une fluxion sur la poitrine et de la fièvre continue, n'ayant voulu voir aucun médecin, ni être saignée.

Mercredi 31 janvier, à huit heures du soir.

Mon fils vous écrit de son côté, et je pense que, sans nous être consultés, nous vous manderons les mêmes choses : car nous écrivons sur la vérité. Ma plaie est plus près de guérir qu'hier; et si vous pouvez me pardonner cette rebellion à la poudre de sympathie, et que vous vouliez bien nous accorder quinze jours au lieu de quatre, la poudre aura son effet ordinaire. L'autre jambe est toute guérie, cela est fini, tout va bien; ayez l'esprit en repos, et passez-nous seulement notre lenteur.

---

861. †

A la même.

Aux Rochers, dimanche matin 4 février 1685.

Hormis la promptitude de la guérison, ma bonne, vous pouvez compter que vous m'avez guérie : il est vrai que nous pensions au commencement que ce seroit une affaire de quatre jours : nous nous sommes trompés, voilà tout, et en voilà quinze; mais enfin la cicatrice fait une fort bonne mine de vouloir s'avancer; et, pour

la presser encore davantage, nous ôtons l'huile, avec votre permission, car nous avons suivi vos ordres exactement, et nous mettons de l'onguent noir que vous avez envoyé, et qui ne nuira pas à la poudre de sympathie, pour fermer entièrement la *boutique;* ôtez-vous donc de l'esprit tout ce *grimaudage* d'une femme blessée d'une grande plaie, elle est très petite, aussi bien que l'outil dont se sert votre frère; rectifiez votre imagination sur tout cela, ma jambe n'est ni enflammée, ni enflée. J'ai été chez la princesse (*de Tarente*), je me suis promenée; je n'ai point l'air malade; regardez donc votre *bonne* d'une autre manière que comme une pauvre femme de l'hôpital, je suis belle, je ne suis point pleureuse comme dans ce griffonnage; enfin, ma bonne, ce n'est plus par-là qu'il me faut plaindre, c'est d'être bien loin de vous, c'est de n'être que *métaphysiquement* de toutes vos parties, c'est de perdre un temps si cher. Comme on pense beaucoup en ce pays, on avale quelquefois des amers moins agréables que les vôtres. Je reprends des forces et du courage, et j'en ai, ma bonne, quoi qu'en veuille dire le chevalier : voilà l'état de mon ame et de mon corps. Je vous dis les choses comme elles sont, ma chère bonne; et il faut que je sois bien persuadée de votre parfaite amitié pour vous faire cet étrange détail au milieu de Versailles, où vous êtes assurément. Ma bonne, la tendresse que j'ai pour vous est toute naturelle, elle est à sa place, elle est fondée sur mille bonnes raisons; mais celle que vous avez pour moi est toute merveilleuse, toute rare, toute singulière, il n'y en a quasi pas d'exemple, et c'est ce qui fait aussi

cette grande augmentation de mon côté qui n'est que trop juste. Madame de La Fayette vous a vue, elle me mande que vous causâtes fort ensemble, qu'elle est *engouée de vous*, c'est son mot; que vous êtes parfaite, hormis que vous êtes sensible : voilà votre défaut, elle vous en gronda; voilà comme mes amies reçoivent vos visites et sont contentes de vous; car madame de Lavardin m'en écrivit encore une grande feuille, tout cela vous fait souvenir de moi, ma très chère; et cette bonne duchesse de Chaulnes..... Vous me marquez si bien les divers tons de ceux qui m'ont souhaitée dans ma chambre, que je les ai tous reconnus. Ma bonne, j'ai été triste de n'être point à ce souper pour vous faire les honneurs de mon appartement : la compagnie étoit bonne et gaie, M. de Coulanges ne trouva pas assez de *haut-goût* ni de *ragoûts* pour son goût usé et débauché; cela étoit trop héroïque pour M. de Troyes et pour lui : il avoue pourtant que le repas étoit beau et fort gai. Hélas! ma santé n'est pas digne d'être si souvent et si bien célébrée! Il me paroît que M. de Lamoignon connoît bien le mérite de la bonne femme *Carnavalet* : vous ne sauriez trop ménager un tel ami. Je suis ravie de la joie qu'ils ont de cette place du conseil, mais je suis affligée de cette cruelle néphrétique qui accable ce pauvre homme à tout moment : point de jours sûrs, c'est un rabat-joie continuel. Je trouve bien plaisant tout le petit tracas de l'hôtel de Chaulnes : je ne crois point la duchesse jalouse; je doute que cette belle amitié qu'elle a pour moi lui permît de m'en faire confidence. Le petit Coulanges est fort plaisant sur tout

cela; j'admire comme lui *sainte Friquette*, et comme il y a des gens qui ont une sorte d'esprit pour venir à leurs fins, où d'autres ne sauroient faire un pas. Je vous remercie de vos nouvelles : je ne vois point d'où vient la disgrace de Flamarens[a] à l'égard de MONSIEUR; je ne crois pas que notre bon maréchal d'Estrades[1] fasse de grandes intrigues dans cette cour très orageuse.

Dieu conserve votre santé comme vous me la dépeignez, ma bonne; je crois les bouillons de chicorée fort bons, j'en prendrai : ne négligez point vos amers, c'est votre vie. Je doute que vous vous serviez de la poudre de sympathie pour votre côté; vous n'avez point encore voulu essayer du baume (*tranquille.*) Je vous ai mandé que la Marbeuf s'est ressuscitée; voilà une succession qui vous est échappée. Je ne puis souffrir que Rhodes[2] ait vendu sa charge si ancienne dans sa maison. Vous aurez donc le plaisir de voir le doge, et de n'avoir point

[a] François Agésilan de Grossolles, comte de Flamarens, premier maître d'hôtel de MONSIEUR, avoit remplacé Claude Bonneau de Purnon dans cette charge. (*Voyez* la note de la page 156 du tome III.) Le motif de sa disgrace est inconnu; il fut remplacé par le chevalier de Nantouillet. (*Voyez* le *journal manuscrit* de Dangeau, 29, 30 janvier, et 11 mars 1685.)

[1] Godefroi, comte d'Estrades, maréchal de France, venoit d'être fait gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, et régent du royaume.* Il ne remplit cette charge que fort peu de temps, étant mort le 26 février 1686.

[2] Charles Pot, marquis de Rhodes, vendit sa charge de grand-maître des cérémonies de France à Jules Armand Colbert, marquis de Blainville. M. de Rhodes étoit le cinquième de sa maison qui avoit exercé cette charge.

cette guerre[a]; c'est comme si la république venoit; mais qui peut résister aux volontés de Sa Majesté? Il me semble que j'aurois encore été aujourd'hui à votre dîner chez Gourville; toute la *case* de Pomponne ne m'auroit pas chassée. Jamais, ma chère Comtesse, vous n'avez passé un hiver qui me convînt tant; j'envie et je regrette tous vos plaisirs, mais bien plus celui de vous voir, ma bonne, et d'être avec vous, et de jouir de cette chère amitié qui fait toutes mes délices.

A cinq heures du soir.

Mon fils vient de voir ma jambe; en vérité, ma bonne, il la trouve fort bien; il vous le va dire, et, hors la promptitude de quatre jours, on ne peut pas dire que je ne sois guérie par la *sympathie*. Mon fils vient de mettre cet onguent noir pour faire la cicatrice, car il n'y a plus que cela à faire; et nous gardons précieusement le reste de la poudre pour quelque chose de plus grande impor-

[1] Le doge de Gênes (*François-Marie-Impériale Lercari*), accompagné de quatre sénateurs, étoit attendu en France pour faire sa soumission au roi au nom de la république. Ce fut le 15 de mai suivant qu'il eut sa première audience de Louis XIV.* On trouve dans les *Mémoires de Dangeau* des détails sur l'audience qui fut donnée au doge par le roi. Il fut reçu comme ambassadeur extraordinaire; il alla ensuite chez tous les princes et princesses de la maison royale, et les princesses le reçurent sur leur lit, afin de n'être pas obligées à le reconduire. « Il se plut fort chez madame la « princesse de Conti; et, comme il la regardoit long-temps et avec « application, un des sénateurs lui dit : Au moins, Monsieur, sou- « venez-vous que vous êtes doge. »

tance; croyez, ma chère bonne, que je ne m'en dédirai point, c'est vous qui m'avez guérie; l'air du miracle n'y a pas été, voilà tout. Je viens de me promener; ôtez-vous de l'esprit que je sois malade ni boiteuse, je suis en parfaite santé. Je me réjouis de celle du chevalier, c'est toujours beaucoup d'en avoir la moitié, il n'étoit pas si riche l'année passée. Votre belle-sœur vous prie de mander s'il y a quelque chose de changé à la façon des manteaux et à la coiffure; elle vous révère. J'embrasse M. de Grignan tendrement. Le *bien bon* est tout à vous deux; il n'écrit jamais de moi, parceque ce sont des affaires et des calculs qui lui font oublier sa pauvre nièce. Je demande au marquis et à mademoiselle d'Alerac s'ils savent bien quel est le mois de l'année où les Bretons boivent le moins. Cela est curieux. Et ce M. de Carcassonne qui sera député : quand viendront les prélats?

Ma chère bonne, je baise vos deux bonnes joues, et vous embrasse avec une extrême tendresse; ne soyez plus du tout en peine de moi.

De Monsieur DE SÉVIGNÉ ***.

A cinq heures du soir, dimanche.

Le *pieux Enée* vient de panser sa mère; la poudre de sympathie n'a point fait son miracle, mais elle nous a mis en état que l'onguent noir, que vous nous avez envoyé, achèvera bientôt ce qui reste à faire. Ainsi la sympathie et l'onguent noir auront l'honneur conjointement de cette guérison tant souhaitée. Si vous avez bien en-

vie d'embrasser le *senor Marquez*, vous le pouvez faire tandis qu'il a encore un nez et des oreilles; une autre fois qu'il n'expose pas si témérairement ses membres. Adieu, ma petite sœur, je fais toujours mille compliments remplis de contrition à M. de Grignan, et vous supplie de sauver ma *princesse* (*mademoiselle d'Alerac*) des fureurs du *Troyen*.

862.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 7 février 1685.

Vous ne sauriez mieux faire que de promener votre tristesse à Versailles; ce qui seroit pourtant encore mieux, seroit de n'avoir point de tristesse. Je crois que la poudre de sympathie n'est point faite pour de vieux maux; elle n'a guéri que la moins fâcheuse de mes petites plaies : j'y mets présentement de l'onguent noir qui est admirable; et je suis si près d'être guérie, que vous ne devez plus penser à moi que pour m'aimer, et vous intéresser à la solide espérance que j'ai actuellement. Je n'ai pas un moment de fièvre, je suis tout comme une autre, je mange sagement; quand il fait beau, je me promène; on veut que je marche parceque je n'ai point d'inflammation; j'écris, je lis, je travaille, je reçois vos lettres avec tendresse et empressement :

voilà, ma très aimable, comme je suis, sans rien déguiser; les *grisons* vous sont inutiles, je vous dirai toujours la vérité : j'aime trop à n'être point trompée sur votre sujet, pour en vouloir user autrement avec vous. Je suis présentement dans ma chambre, le soleil brille autour de moi, et je ne voudrois pas jurer que je ne fisse un tour de mail. Redressez donc votre imagination, ma chère Comtesse, et tirez les rideaux qui vous empêchent de me voir : laissez là cette pauvre femme pleurante, et *le pieux Enée*[a] à ses pieds; tout cela est faux, je vous assure. Mais conservons nos jambes tant que nous pourrons; elles sont difficiles à apaiser, quand une fois elles sont fâchées. Je voulus l'autre jour me purger avec ces bouillons du frère Ange; je m'en étois bien trouvée; cela ne fit que m'émouvoir : je me suis demandé pardon et je me laisse rapaiser, résolue de ne jamais attaquer une parfaite santé : les légères médecines sont cruelles. Je finis, et je vous laisse au milieu du beau tourbillon où je vous crois : je suis assurée que vous ne m'y oubliez non plus que dans votre chambre; et de qui pourroit-on dire la même chose? Mais aussi peut-on mieux sentir que je fais tous les charmes de votre amitié?

[a] Son fils. (*Voyez* l'apostille de la lettre précédente.)

863. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 14 février 1685.

Je n'ai point reçu de vos lettres cet ordinaire, ma chère bonne, et quoique je sache que vous êtes à Versailles, que je croie et que j'espère que vous vous portez bien, que je sois assurée que vous ne m'avez point oubliée, et que ce désordre vient d'un laquais et d'une paresse, je n'ai pas laissé d'être toute triste et toute décontenancée; car le moyen, ma bonne, de se passer de cette chère consolation? Je ne vous dis pas assez à quel point vos lettres me plaisent, et à quel point elles sont aimables, naturelles et tendres; je me retiens toujours sur cela par la crainte de vous ennuyer. Je relisois tantôt votre dernière lettre, je songeois avec quelle amitié vous touchez cet endroit de la légère espérance de me revoir au printemps et comme après avoir trouvé les mois si longs, cela se trouveroit proche présentement; car voilà tous les préparatifs du printemps ; ma bonne, j'ai été sensiblement touchée de vos sentiments et des miens qui ne sont pas moins tendres, et de l'impossibilité qui s'est si durement présentée à mes yeux; ma chère Comtesse, il faut passer ces endroits, et mettre tout entre les mains de la Providence, et regarder ce qu'elle va faire dans vos affaires et dans votre famille.

Mon fils et sa femme sont à Remnes depuis lundi, ils y ont quelques affaires. Je trouve cette petite femme si malade, si accablée de vapeurs avec des fiévres et des frissons à tous moments, des maux de tête enragés, que je leur ai conseillé de s'approcher des Capucins; ils viendront peut-être de Vannes où ils sont, ou bien ils écriront; ce sont eux qui ont mis le feu à la maison par leurs remédes violents : mon fils achéve avec l'essence de Jacob, deux ou trois fois le jour; il faut que tout cela fasse un grand effet : il vaut mieux être dans une ville qu'en pleine campagne. Je suis donc ici très seule; j'ai pourtant pris, pour voir une créature, cette petite jolie femme dont M. de Grignan fut amoureux tout un soir. Elle lit quand je travaille, elle se promène avec moi; car vous savez, ma bonne, et vous devez me croire, que Dieu, qui mêle toujours les maux et les biens, a consolé ma solitude d'une très véritable guérison. Si on pouvoit mettre le mot d'*aimable* avec celui d'emplâtre[a], je dirois que celui que vous m'avez envoyé mérite cet assemblage; il attire ce qui reste, et guérit en même temps; ma plaie disparoît tous les jours. Il me semble que le dernier que vous m'avez envoyé est meilleur. Enfin cela est fait, si je n'en avois point fait du poison, par l'avis de sottes gens de ce pays, il y a long-temps que celui que j'ai depuis trois mois m'auroit guérie. Dieu ne l'a pas voulu, j'en ressemble mieux à M. de Pomponne, car c'est après trois mois : on veut que je marche parceque je n'ai nulle sorte de fluxion, et que cela

[a] Ce mot a été biffé, et on lit *onguent* au-dessus.

redonne des esprits et fait agir l'*aimable* onguent; remerciez-en M. de Pomponne. Jusqu'ici la foi avoit couru au-devant de la vérité, et je prenois pour elle mon espérance; mais, ma bonne, tout finit, et Dieu a voulu que c'ait été par vous. Mon fils s'en plaignoit l'autre jour; car c'a été lui qui au contraire m'a fait tous mes maux, mais Dieu sait avec quelle volonté! Il partit lundi follement, en disant adieu à cette petite plaie, disant qu'il ne la reverroit plus, et qu'après avoir vécu si long-temps ensemble, cette séparation ne laissoit pas d'être sensible. Je n'oublierai pas aussi de vous remercier mille fois de toute l'émotion, de tout le soin, de tout le chagrin que votre amitié vous a fait sentir dans cette occasion: quand on est accoutumée à votre manière d'aimer, les autres font rire. Je suis fort digne, ma bonne, de tous ces trésors par la manière aussi dont je les sais sentir, et par la parfaite tendresse que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous touche à dix lieues à la ronde. Parlez-moi un peu de votre santé, mais bien véritablement, et de vos affaires. N'avons-nous plus d'amants[a]? Il nous revient beaucoup de temps et de papier, puisque nous ne parlerons plus de cette pauvre jambe. La Marbeuf est transportée d'une lettre que vous lui avez écrite; elle m'attire si fort que j'en suis honteuse; elle veut vous envoyer deux poulardes avec mes quatre, je l'en gronde, elle le veut; vous en donnerez à M. du Plessis, et vous direz à Corbinelli d'en venir manger avec

[a] De prétendants à la main de mademoiselle de Grignan que l'on appeloit mademoiselle d'*Alerac*.

vous, comme vous avez déja fait, car que ne faites-vous point d'obligeant et d'honnête? Ma bonne, je finis, j'attends vendredi vos deux lettres à-la-fois, et je suis sûre de vous aimer de tout mon cœur.

La princesse vient de partir d'ici; dès qu'elle a su que mon fils, qui est encore mal avec elle[a], étoit parti pour Rennes, elle est courue ici d'une bonne amitié. Le *bien bon* vous est tout acquis, et moi à votre époux et à ce qui est avec vous.

---

864. †

A la même.

Aux Rochers, dimanche 25 février 1685.

Ah! ma bonne, quelle aventure que celle de la mort du roi d'Angleterre[b]! la veille d'une mascarade!

Au Marquis DE GRIGNAN.

Mon marquis, il faut que vous soyez bien malheureux de trouver en votre chemin un événement si extraordinaire!

Rodrigue, qui l'eût cru? — Chimène, qui l'eût dit? [c]

[a] *Voyez* la lettre 852, page 196 de ce volume.

[b] Le roi Charles II mourut le 16 février 1685, et le roi de France ne voulut point que de toute la semaine il y eût à la cour bal ni comédie. (*Voyez* les *Mémoires* de Dangeau, 20 février 1685.)

[c] *Voyez* le *Cid*, acte III, scène IV.

Lequel vous a le plus serré le cœur, ou le contre-temps, ou quand votre méchante maman vous renvoya de Notre-Dame? vous en fûtes consolé le même jour; il faut que le billard et l'appartement et la messe du roi, et toutes les louanges qu'on a données à vous et à votre joli habit, vous aient consolé dans cette occasion, avec l'espérance que cette mascarade n'est que différée. Mon cher enfant, je vous fais mes compliments sur tous ces grands mouvements, mais faites-m'en sur toutes mes attentions mal placées; j'avois été à la mascarade, à l'opéra, au bal, je m'étois tenue droite, je vous avois admiré, j'avois été aussi émue que votre belle maman, et j'ai été trompée. . . . . . .

A Madame DE GRIGNAN.

Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne : vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, et, comme vous dites, plus vivement que pour soi-même : j'ai tant passé par ces émotions! C'est un plaisir, quand on les a pour quelque jolie petite personne qui en vaut la peine et qui fait l'attention des autres. Votre fils plaît extrêmement; il a quelque chose de piquant et d'agréable dans la physionomie : on ne sauroit passer les yeux sur lui comme sur un autre, on s'arrête. Madame de La Fayette me mande qu'elle avoit écrit à madame de Montespan qu'il y alloit de son honneur que vous et votre fils fussiez contents d'elle : il n'y a personne qui soit plus aise que madame de La Fayette de vous faire plaisir. Je ne suis pas surprise que vous

ayez envie d'aller à Livry; bon Dieu! quel temps! il est parfait; je suis depuis le matin jusqu'à cinq heures dans ces belles allées, car je ne veux point du froid du soir. J'ai sur mon dos votre belle *brandebourg* qui me pare; ma jambe est guérie, je marche tout comme une autre. Ne me plaignez plus, ma chère bonne, il faudroit mourir, si j'étois prisonnière par ce temps-là. Je mande à mon fils que je n'ai que faire de lui, que je me promène, et qu'avec cela je l'envoie promener. Ils sont dans les plaisirs de Rennes, d'où ils ne reviendront que la veille du dimanche gras : j'en suis ravie, je n'ai que trop de monde. La princesse vient jouir de mon soleil; elle a donné d'une thériaque céleste au bon abbé, qui l'a tiré d'un mal de tête et d'une foiblesse qui me faisoient grand'peur. Dites à ce *bien bon* combien vous êtes ravie de sa santé. La princesse est le meilleur médecin du monde; tout de bon, les Capucins admiroient sa boutique : elle guérit une infinité de gens; elle a des compositions rares et précieuses dont elle nous a donné trois prises qui ont fait un effet prodigieux. Le *bien bon* voudroit vous faire les honneurs de Livry; si c'est le carême, ma bonne, vous y ferez une mauvaise chère : mais songerez-vous à l'entreprendre avec votre côté douloureux? On ne me parle cependant que de votre beauté; madame de Vins m'assure que c'est tout autre chose que quand je suis partie. Vous parlez du temps qui vous respecte pour l'amour de moi : c'est bien à vous à parler du temps! Mais que c'est une plaisante chose que nous n'ayons pas encore parlé de la mort du roi d'Angleterre! Il n'étoit point vieux, c'est un roi, cela fait

penser que la mort n'épargne personne : c'est un grand bonheur si, dans son cœur, il étoit catholique, et qu'il soit mort dans notre religion[a]. Il me semble que voilà un théâtre où il se va faire de grandes scènes; le prince d'Orange, M. de Montmouth, cette infinité de luthériens, cette horreur pour les catholiques : nous verrons ce que Dieu voudra représenter, après cette tragédie : elle n'empêchera point qu'on ne se divertisse encore à Versailles, puisque vous y retournez lundi. Vous me dites mille amitiés sur la peine que vous auriez à me quitter, si j'étois à Paris; j'en suis persuadée, ma très aimable bonne; mais cela n'étant point, à mon grand regret, profitez des raisons qui vous font aller à la cour; vous y faites fort bien votre personnage; il semble que tout se dispose à faire réussir ce que vous souhaitez.

[a] Suivant des relations faites par des catholiques, Charles II reçut les sacrements et mourut dans notre religion. On trouva dans ses papiers deux mémoires, écrits de sa main, qui semblent ne laisser aucun doute sur sa catholicité; mais il est surprenant que le roi Jacques ait donné à ces pièces une publicité dont la politique auroit dû lui faire sentir le danger. (*Voyez* l'*Histoire secrète des intrigues de la France*, tome III, page 127.) D'un autre côté, il sembleroit que Charles auroit montré dans ses derniers moments plus de stoïcité que de christianisme. (*Voyez* la lettre du 7 mars suivant et la note.) On a peine à croire que Charles ait été dirigé dans cette grande action par le seul amour de la vérité, quand on le voit faire de son retour au catholicisme l'objet d'un traité secret, et en débattre le prix avec le roi de France. Dalrymple a fait connoître ces étranges transactions, dont une partie a été insérée parmi les *pièces historiques* qui sont à la suite des Œuvres de Louis XIV, tome VI, pages 434 et suiv. (*Voyez* la note de la lettre 628, tome V, page 301.)

Les souhaits que j'en fais de loin ne sont pas moins sincères ni moins ardents que si j'étois auprès de vous. Hélas! ma bonne, j'y suis toujours, et je sens, mais moins délicatement, ce que vous me disiez un jour, dont je me moquois; c'est qu'effectivement vous êtes d'une telle sorte dans mon cœur et dans mon imagination, que je vous vois et vous suis toujours : mais j'honore infiniment davantage, ma bonne, un peu de réalité.

Vous me parlez de votre *Larmechin*, c'est assez pour mon fils; vous vous en plaignez souvent; il est peut-être devenu bon; parlez-en à *Beaulieu*, et qu'il en écrive à mon fils, j'en rendrai de bons témoignages. Celui qu'il avoit étoit bon, il s'est gâté; il ne gagneroit que ses gages, quarante ou cinquante écus, point de vin ni de graisse, ni de levûre de lard. Je crois que mon fils ne plaindroit pas de plus gros gages pour avoir un vrai bon cuisinier; je craindrois que celui-là ne fût trop foible. Mais, ma bonne, quelle folie d'avoir quatre personnes à la cuisine! Où va-t-on avec de telles dépenses, et à quoi servent tant de gens? Est-ce une table que la vôtre pour en occuper seulement deux? L'air de *Lachan* et sa perruque vous coûtent bien cher. Je suis fort mal contente de ce désordre; ne sauriez-vous en être la maîtresse? Tout est cher à Paris, et trois valets-de-chambre! Tout est double et triple chez vous. Je vous dirai comme l'autre jour, vous êtes en bonne ville, faites des présents, ma bonne, de tout ce qui vous est inutile. N'est-ce point l'avis de M. Enfossy. M. de Grignan peut-il vouloir cet excès? Ma chère bonne, je ne puis m'empêcher de vous parler bonnement là-dessus. Après cette

gronderie toute maternelle, laissez-moi vous embrasser chèrement et tendrement, persuadée que vous n'êtes point fâchée. Ma bonne, il faut que votre mal de côté soit de bonne composition pour souffrir tous vos voyages de Versailles; songez au moins que le maigre vous est mortel, et que le mal intérieur doit être ménagé et respecté. Bien des amitiés aux grands et petits Grignan. Je veux vous dire ceci. Vous croyez mon fils habile, et qu'il se connoît en sauces, et sait se faire servir; ma bonne, il n'y entend rien du tout. *Larmechin*[1] encore moins, le cuisinier encore moins : il ne faut pas s'étonner si un cuisinier qui étoit assez bon, s'est entièrement gâté; et moi, que vous méprisez tant, je suis l'aigle; on ne juge de rien sans avoir regardé la mine que je fais. L'ambition de vous conter que je règne sur des ignorants m'a obligée de vous faire ce sot et long discours, demandez à *Beaulieu*.

865.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 28 février 1685.

Vous revoilà donc à Versailles, et votre mascarade sur pied : la mort du roi d'Angleterre n'a pu tenir contre

[1] Valet-de-chambre de M. de Sévigné.

la jeunesse avide des plaisirs du carnaval. On ne parle que de votre beauté : comme vous n'êtes pas encore à l'entre-deux âges, jouissez de ce joli visage qui vous faisoit tant d'honneur, même quand vous étiez malade; il ira bien loin, dans votre santé; c'est une agréable chose que la régularité des traits, les proportions, en un mot, la beauté. J'espère que vous me direz bien des nouvelles de mon enfant (*le petit marquis*) : j'ai été toute dérangée; j'avois été deux jours à Versailles, attentive à le voir danser, me tenant droite; il faut recommencer. Je crus être dimanche au souper de l'hôtel de Chaulnes, et ce fut un dîner lundi : enfin vous abusez de ma crédulité. Bon Dieu! la plaisante histoire, et plaisamment contée que celle de Bouquet! quelle confusion à l'ancienne maison des Bouquet! la *bouquetière Glycera* n'en est-elle point offensée? Je vous avoue que je n'eusse jamais imaginé une telle aventure. Cette personne si fière, ce pauvre innocent qui ne savoit pas l'eau troubler; ce qui me ravit, c'est la récidive : mais ces grands frères sont bien importuns avec leurs grandes épées; dites-moi comment ils ont pu surprendre une promesse. Soyez sûre, ma fille, que je n'ouvrirai pas la bouche de tout cela : outre que vous m'en priez, et que c'est assez, c'est que j'en ferois scrupule.

L'histoire de cet abbé roué est affreuse; il étoit de fort bonne maison, demandez à Corbinelli. C'eût été une belle lumière de l'église! Il est vrai que quand on a lu la destinée de ce pauvre misérable, il faut prendre du sel de soufre, dont je me trouve fort bien : huit jours sous terre, la tête en bas, ah! j'étouffe; mais peut-

on être huit jours sans manger? Il y a d'étranges étoiles : voyez que cet abbé a bien profité du vol de cette lettre-de-change : voilà de quoi nous sommes capables quand Dieu nous abandonne.

Le *bien bon* est tout-à-fait revenu de ses éblouissements : il ne voyoit goutte, il ne pouvoit se soutenir, j'étois tout effrayée. Je vous écrivis une lettre, que j'ai mise dans mon cabinet, et que je vous enverrai peut-être; ce sont des pensées que je vous jette, et dont vous ferez tel usage que vous trouverez à propos. J'en ferois un fort bon de la poudre de Josson, si la cicatrice de ma plaie avoit besoin de ce secours; mais je suis guérie, grace à Dieu, *et à la vôtre*, comme on dit ici : je me promène avec plaisir, et je récompense le temps perdu. Vous avez raison de louer l'abbé de Polignac comme vous faites; il est vraiment très aimable, et c'est une tête bien organisée que la sienne : mais vous parlez bien légèrement de son frère[a] : il me semble qu'il glisse des mains. Je plains fort M. et madame de Guitaud : une transaction disputée me fait transir[b]; il n'y a donc rien de sûr. Vous soutiendrez la vôtre contre Aiguebonne[c], il est en malheur.

[a] Sidoine Apollinaire Gaspard Scipion, marquis de Polignac, qui épousa mademoiselle de Rambures, en 1686.

[b] Souvenir de l'affaire de M. de Mirepoix. (*Voyez* la note de la lettre 397, tome III, page 418.)

[c] Le comte d'Aiguebonne étoit de la maison d'Urre. M. de Grignan avoit alors un procès contre lui; il le gagna en 1688. (*Voyez* la lettre du 13 août 1688.)

866.

A la même.

Aux Rochers, mercredi des cendres 7 mars 1685.

Me voilà, ma chère Comtesse, tout aussi avancée que vous et que mon marquis. Je fis mon lundi gras avec la princesse : un petit dîner aussi bon, aussi délicat, aussi propre qu'il est possible; elle me parla de mascarade, je lui lus celle de vos petits Indiens, que vous contez fort joliment. Hier, je donnai à dîner à un pauvre *ami de la vérité*, fort bon homme, fort saint homme, fort anachorète, qui étoit supérieur du séminaire de feu M. d'Alet[1], qui a puisé dix ans dans cette source, qui a fermé les yeux, et baisé les pieds au saint prélat, et puis s'est retiré dans sa famille : il n'a parlé qu'à moi depuis deux ans qu'il est en ce pays : nous connoissons les mêmes gens, nous avons les mêmes amis, nous pensons les mêmes choses : c'est un saint; mais je ne suis pas sainte, voilà le malheur : j'ai été fort aise de passer ainsi le mardi gras.

Mon fils est encore à Rennes, et je suis ravie qu'il y soit, parcequ'il est ravi d'y être. Il ne vous diroit point plus vrai que moi sur ma jambe : je vous ai dit la pure

[1] Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, mort le 8 décembre 1677.

et sincère vérité; quand ma petite dernière plaie a été fermée, il s'est jeté aux environs un feu léger, et des sérosités se sont répandues en six ou sept petites cloches qui se sont percées et séchées en même temps, à la faveur de votre eau d'arquebusade, dont je me suis souvenue, et qui en deux jours m'a remise en état de marcher : *la toile Gauthier* n'y étoit pas bonne; elle avoit fait ce qu'il falloit, et votre eau a fait le reste. On dit que cela est assez ordinaire aux longues plaies : il se jette des sérosités entre cuir et chair, et comme elles ne s'en vont plus par la plaie, elles prennent cette voie, et cela passe comme une flamme, sur-tout quand on a une eau de sa chère fille, qui se trouve à point nommé pour tout guérir : *C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux;* après quatre mois de liaison et d'habitude, il falloit quelque séparation éclatante, c'est ce qui consomme la guérison : cela est ainsi, ma très chère, et je m'en vais reprendre le train de mes promenades, interrompues seulement pendant quatre jours. Je suis assurée que vous voyez bien que je ne vous trompe pas; je me suis fort bien portée de ma médecine, elle a bien raccourci mes sérosités : trouvez-vous, ma fille, que je vous parle de moi en passant? mon silence vous donnera-t-il du soupçon? je veux vous croire aussi sur votre santé, je vous en souhaite une parfaite, et pour vous et pour moi : c'est une étrange chose dans mon cœur que le souvenir de vos maux passés, et la crainte de leur retour; Dieu vous en préserve, et moi aussi! Coulanges m'a mandé fort joliment votre dîner de l'hôtel de Chaulnes : c'est un style si particulier pour faire valoir les choses

les plus ordinaires, que personne ne sauroit lui disputer cet agrément. Vous vous êtes mise en politique : vos derniers convives étoient justement ce qui s'appeloit autrefois *des importants*[a]; vous me manderez comme se sera passé ce *gaudeamus* de conversation.

Notre petit homme a été admiré de tout le monde ; madame de La Fayette et son fils m'en écrivent des merveilles : voici, ma chère enfant, un *grand* hiver pour lui : sa vie est pressée d'une manière, que si vous aviez donné à l'enfance ce qu'on y donnoit autrefois, vous n'y auriez pas trouvé votre compte; vous avez pris vos mesures selon sa destinée; il faut qu'il joue un grand rôle à quatorze ans, il faut donc qu'on commence à le voir deux ans auparavant : on va parler de lui, il faut faire voir sa petite personne : il vous a cette obligation, et votre séjour à Paris est un arrangement de la Providence pour faire réussir ses desseins; sans vous, il eût été renfermé dans sa chambre; et vous aurez contribué par votre présence à la cour, et par la manière dont vous avez élevé votre fils, à son établissement et à sa fortune : il y a long-temps que je pense tout cela; mais principalement cet hiver, où il a paru fort agréablement : il s'est montré au roi, il a été bien regardé, sa figure plaît, et sa physionomie n'a rien de commun : il faut croire que si les paroles avoient suivi les pensées, vous en auriez

[a] On appeloit ainsi, au commencement de la régence de la reine Anne d'Autriche, les partisans de la maison de Vendôme; le duc de Beaufort étoit le chef de cette faction. (*Voyez* les *Mémoires de Motteville,* tome Ier, page 167.)

entendu de fort agréables. Vous concevez sans peine la part intime que je prends à tout cela.

Ce que vous avez dit de l'abbé Charrier est fort vrai : il n'a pas les graces de son père; mais il a un esprit droit et juste, un bon sens et un bon cœur que je ne lui conseillerois pas de changer contre personne de Lyon[1], ni de Paris. Vons allez avoir bien des Grignan; M. de La Garde logera-t-il avec eux? il me mande qu'il vient : je ferois bien mon profit, comme vous, de cette bonne compagnie, mais je ne suis encore qu'à la moitié de ma carrière[2] : ce seroit une avance assez honnête que six mois, si nos arrangements se rencontroient justes : nous verrons ce que Dieu voudra faire de nous tous.

Il me semble que la mort du roi d'Angleterre devient plus philosophe et angloise que chrétienne et catholique. *Adieu, roi,* me fait quasi un nœud à la gorge : je trouve bien des pensées dans ce mot et une fermeté peu commune : il n'étoit point vieux; c'est quitter bien des choses dans le milieu de sa vie et de son régne, toujours agité, toujours débauché, et de *Caron pas un mot*[a].

[1] L'abbé Charrier étoit de Lyon.

[2] Madame de Sévigné avoit résolu de passer un an aux Rochers pour l'arrangement de ses affaires; elle y étoit arrivée le 21 du mois de septembre précédent.

[a] C'est-à-dire, aucune pensée de la mort. (*Voyez* le dialogue de Lucien, intitulé *Caron*, *ou le Contemplateur*, et la note de la page 181 du tome II; *voyez* aussi la lettre 864 et la note, page 245 de ce volume.) On est tenté de croire que les relations qui annoncèrent que Charles II étoit rentré dans la religion catholique, au moment de sa mort, sont controuvées, lorsqu'on lit dans le *Journal manuscrit* de Dangeau, que Barillon (*notre ambas-*

Adieu, ma chère Comtesse, mille amitiés à ce cher comte, et à ce maladroit vinaigrier[a], qui rouloit si mal la brouette. Le récit des mascarades m'a divertie; mais je n'y vois point M. le duc de Bourbon qui danse si bien. Je savois bien que le vieux Choiseul avoit une côte rompue; mais deux, c'est trop. Mon marquis, je veux vous baiser et me réjouir avec vous de vos prospérités. Un joli petit Indien, qui danse juste, qui lève la tête, qui est hardi, cette idée a fort plu à mon imagination.

867.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 11 avril 1685.

N'êtes-vous pas trop bonne, ma chère Comtesse, de me dire seulement un mot de Versailles? je vous admire dans ce tourbillon : vous me faites pâmer de rire, je vous vois avec le morceau au bec, allant au sermon; et puis,

sadeur) n'avoit fait aucune mention de cette circonstance dans ses dépêches, et que lorsqu'on eut raconté au roi que le courrier disoit que Charles II étoit mort catholique, Louis XIV répondit que tout ce qu'il en savoit étoit *que les évêques d'Angleterre ayant pressé leur roi de faire la cène, il les avoit refusés; et qu'ils n'avoient osé faire une plus forte instance de peur qu'il ne se déclarât davantage.* Il est extraordinaire que ce passage ait été supprimé dans l'édition que madame de Genlis a publiée.

[a] Le marquis de Grignan avoit pris ce déguisement.

toute touchée du sermon, vous passez à la comédie : cela est excellent, ma belle, mais revenez vous reposer; quand on a un côté qui se fait sentir, c'est en abuser et le mettre en furie, que de faire trop de choses en un jour. Je vous demande votre conservation, comme vous me demandez la mienne : il vous est si aisé de juger de mes sentiments par les vôtres, que vous êtes coupable quand vous hasardez de me donner des chagrins infinis. Vous ne devez plus être inquiète de moi; c'est le temps qui m'empêche présentement d'exercer ma nouvelle jambe : je la traite encore comme une compagnie, je ne la mets pas à tous les jours : c'est une étrangère que je veux qui se raccoutume insensiblement avec moi : je ne lui propose rien d'extraordinaire, ni d'extravagant; quand elle a fait un grand tour, je ne lui demande point, comme je ferois à l'autre, si elle veut recommencer : j'ai enfin des égards pour cette nouvelle revenue.

J'ai fait vos compliments aux pères *Esculapes*[1]; je vous en avertis, ils en reçoivent de toute l'Europe : vous n'êtes point dans cette affaire, c'est pourquoi vous ne comprendrez pas la force de mes paroles. Ces bons pères, qui étoient comme des gens prêts à partir avec tache et ignominie, sont transportés d'être rétablis dans leur bonne réputation par le jugement de Salomon : car l'arrêt du roi paroît tel. Le duc de Chaulnes en est cru

[1] *Les Pères* dont il s'agit étoient connus sous le nom de *Capucins du Louvre*. Ils s'étoient rendus célèbres en Bretagne par les cures qu'ils y avoient faites, et M. le duc de Chaulnes les avoit pris sous sa protection.

le premier ministre, et c'est une grande circonstance pour eux. Toute la province a dans les mains le *factum* des pères, et dans l'esprit, la persuasion de leur innocence, avec la joie de leur triomphe, et de tout ce qui le suit et qui le précède. Enfin, M. le duc, je me réjouis avec vous de la gloire qui vous en revient, parceque je vous aime et vous honore; ma fille vous répondra de cette vérité.

Que voulez-vous dire, ma chère enfant, avec vos songes? de quoi vous mêlez-vous de prendre ma pauvre personne pour l'objet de votre imagination agitée de bile noire? Vous me voyez dans un état affreux, et cela vous trouble, et vous fait sentir un mal que je n'ai pas : ah, ma belle! vous seriez bien rassurée si vous me voyiez présentement, demandez à la princesse. Ne voulez-vous point la remercier de la thériaque céleste qu'elle vous fait venir? je l'aurois fait, sans que souvent elle m'a demandé à voir l'endroit de vos lettres où il est question d'elle, et je n'aimerois pas à être confondue. Je viens d'écrire au petit Coulanges : ma fantaisie étoit de le prêcher sur sa mauvaise petite conscience, dont il ne fait tous les ans que diminuer la quantité, craignant toujours la plénitude, sans jamais ôter de la qualité; car je suis assurée qu'au bout de la semaine (*sainte*) à Bâville, son unique péché, qui est *gaudeamus*, sera tout aussi bien établi chez lui qu'auparavant : tout le monde est quasi de même; la différence, c'est que son habitude étant moins honteuse et moins mauvaise que celle de bien des gens, on prend plus aisément la liberté de le gronder. Je le prie de dire à M. de Lamoignon que j'accepte bien

volontiers le rendez-vous de Bâville pour le mois de septembre avec vous.

Je voudrois que les abbés que vous avez nommés, le fussent déja par Sa Majesté : leur temps viendra. Je trouve cette mode bien noble et bien agréable pour les gens de qualité, de ne plus vendre les charges d'aumônier[a] : oh, que cela fera un beau séminaire! Je vous conjure d'envoyer prier l'abbé Bigorre de faire souvenir M. le cardinal de Bouillon[b] de la petite aumône qui m'est remise tous les ans sur les aumônes du roi; c'est peu, mais c'est la vie d'une pauvre personne : je vous dirai où il faudra que cet argent soit envoyé.

868.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 15 avril 1685.

Voici la suite de mes sincérités. Vous avez, ma chère enfant, un esprit prophétique qui voit tout, et vous me

[a] Le roi avoit donné une charge d'aumônier à l'abbé de Beuvron; et il avoit dit, en la lui donnant, qu'il ne vouloit plus que ces charges se vendissent. (*Journal manuscrit* de Dangeau, 23 mars 1685.) Madame de Sévigné s'en réjouissoit, parcequ'elle espéroit que ces places ne seroient désormais données qu'à des personnes appartenant à des familles anciennes

[b] Il étoit grand aumônier de France.

faites frémir quand vous faites des songes affreux de moi. Vous dites que ma guérison n'est pas véritable, malgré cette journée si triomphante de Vitré, et tout le bon état où je vous ai dit que j'étois; car je ne vous ai jamais menti : tout cela ne vous persuade point, et je commence, en vérité, à croire que vous avez raison. Il y a quatre jours qu'il prit une fantaisie à ma jambe de s'enfler et de jeter des feux et des sérosités selon qu'il lui plaisoit : je fus surprise, et tout ce qui étoit ici, de cette trahison; je me mis en repos, je la laissai faire; il me semble que ce soit une crise que la nature ait souhaitée : la jambe a bien coulé, les feux sont amortis, je trouve qu'elle se désenfle, et je suis persuadée que c'est une guérison; en effet, rien n'étoit capable de guérir ces duretés et ces roideurs de gras de jambe qu'une telle évacuation. J'en ai donc été fort contente, ainsi que de ma médecine. Cependant, nous envoyâmes prier les Capucins qui sont à Rennes de venir nous voir ici : mon fils les souhaite pour sa femme, qui va reprendre de leurs remèdes; et moi, pour faire quelques lavages que je sais qu'ils ordonnent, et qui sont admirables pour guérir en un moment. Ils nous ont mandé « que dans « l'état de leurs affaires, avec des ennemis et des en- « vieux de tous côtés, il leur étoit absolument impossi- « ble de quitter leur couvent : qu'ils me conjuroient ins- « tamment d'aller à Rennes; que dès qu'ils auroient vu « ma jambe, ils me guériroient; qu'ils osoient bien m'en « assurer : mais que, pour appliquer les herbes et les ca- « taplasmes à propos, il falloit voir ma jambe. » Et enfin, ils m'en pressent de si bon cœur, et madame de

Marbeuf me donne une chambre si commode, que je m'y en vais demain. Il me semble que vous le voulez, que vous me le conseillez, que vous serez bien aise que je change d'air, et qu'étant traitée par des mains savantes, je puisse m'assurer d'une véritable guérison. Je m'en vais seule avec *Marie* et deux laquais, un petit carrosse et six chevaux. Je laisse ici mon pauvre *bien bon*, avec mon fils et sa femme : je reviendrai tout le plus tôt que je pourrai; car ce n'est pas sans beaucoup de regret que je quitte le repos de cette solitude, et le vert naissant qui me rajeunissoit : mais je songe aussi que d'être toujours trompée sur cette guérison, c'est une trop ridicule chose; et qu'enfin, il faut suivre vos conseils, il faut savoir s'il y a encore des loups dans les bergeries, et les en faire sortir. Il y a toute sorte d'apparence qu'il n'y en a plus, et que la nature très sage les a chassés par les dernières irruptions : mais j'en serai encore plus sûre quand les Capucins me l'auront dit. Cette petite plaie est fermée et point fermée : il faut une main maîtresse pour me tirer de cette longue misère, où je n'ai été soutenue que de l'espérance, qui m'a fait croire vingt fois ma guérison : voilà, ma très chère, à quoi je me résous, parceque je vois que vous le voulez absolument. Je vous entends d'ici m'approuver, et me dire que vous êtes lasse de me voir trompée, et toujours la dupe des apparences d'une guérison qui se moque de moi. Madame de Marbeuf est si transportée de m'avoir, elle me marque tant d'empressement et tant d'amitié, que j'en suis tout embarrassée; quand on ne peut être sur le même ton, on ne sait que répondre.

A Monsieur DE GRIGNAN.

Nous vous aimons d'une telle sorte, mon cher Comte; que nous ne pensons pas qu'Adonis fût plus beau; du moins il n'étoit pas d'une si bonne mine que vous, et c'est là le *tu autem* des messieurs. Allez, allez à Livry, après avoir bien prié Dieu dans votre aimable et simple retraite : votre chère femme vous dira dans quel lieu ma destinée me fait passer ces jours saints; j'étois trop charmée de les passer dans cette solitude; Dieu ne l'a pas voulu. Votre petit beau-frère s'y plonge de tout son cœur, et prétend bien n'être pas triste et malheureux dans l'autre monde; il est fort occupé de ces pensées : Dieu les lui conserve, il viendra un temps où tout le reste nous paroîtra pour le moins bien inutile. Nous vous faisons nos compliments à tous sur la mort de ce pauvre chevalier de Buous[1], nous l'aimions extrêmement; il n'y avoit qu'à le connoître pour l'aimer; je ne vois plus mourir que des gens plus jeunes que moi, cela fait tirer des conséquences.

A Madame DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. Rien n'est égal à la beauté de cette galerie de Versailles : cette sorte de royale beauté est unique dans le monde : je la vois d'ici, en

[1] Il étoit de la maison de Pontevez, et cousin-germain de M. de Grignan.

prenant une partie pour le tout. N'avez-vous point dans tous ces beaux lieux rencontré les yeux de cette digne favorite (*madame de Maintenon*[a])? Quoi! dans un si grand espace, pas un pas pour aller à elle, ni elle pour venir à vous! Je ne vous dis point tous les bons succès que je vous souhaite, à vous, ma chère enfant, et à toute la république des Grignan, qui sera bientôt rassemblée. On me mande que les mariages doubles de M. le duc de Bourbon et de M. du Maine[1] seront pour le mois de juillet, et que plusieurs dames se tourmentent pour les places de dames d'honneur. J'ai mandé à madame de La

[a] Ce fut vers cette époque qu'eut lieu le mariage secret qui a fait l'étonnement de l'Europe. Si l'on s'en rapportoit au seul témoignage de Saint-Simon, il faudroit en placer la célébration dans l'hiver de 1684; mais on pense avec M. Auger (*Vie de madame de Maintenon*) qu'il seroit peu probable que le roi eût offert la place de dame d'honneur de madame la dauphine à madame de Maintenon élevée au rang de son épouse. (*Voyez* la lettre 839 et la note, page 150 de ce volume.) Le père de La Chaise dit la messe la nuit dans un des cabinets du roi, Bontemps la servit; les témoins de cette union furent M. de Harlay, archevêque de Paris, M. de Louvois et M. de Montchevreuil. L'abbé de Choisy croit que Louvois n'y fut pas appelé, parcequ'il avoit cherché à en détourner le roi, et que l'autre témoin fut le chevalier de Forbin. De ce moment, madame de Maintenon ne porta plus les armes de son premier mari; elle eut à Versailles un appartement au haut du grand escalier, et tous les courtisans furent à ses pieds. (*Voyez* les *Mémoires* de Saint-Simon, tome II, page 24, les *Mémoires* de Choisy, tome II, page 93, et les *Souvenirs* de madame de Caylus.)

[1] Le mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle de Nantes se fit le 24 juillet 1685; mais celui de M. le duc du Maine avec mademoiselle de Bourbon n'eut lieu que le 19 mars 1692.

Fayette que je donne ma voix à madame de Moreuil pour la duchesse de Bourbon. Je vous demande des souvenirs à l'hôtel de Pomponne; je ne veux pas être oubliée dans cette maison. Je n'écrirai point aujourd'hui au petit Coulanges, il est à Bâville.

Ma jambe est si considérablement désenflée depuis hier, que si j'y pouvois prendre confiance, et que je ne fusse pas offensée de ses trahisons, je n'irois point du tout à Rennes : mais mon fils m'y envoie et tout le monde, et j'y vais; je compte revenir ici le lundi ou le mardi de Pâques; ce seroit même plus tôt, si les jours saints ne faisoient demeurer où l'on est. C'est à présent qu'il faut tout espérer, mais je ne saurois me consoler de vous avoir tant trompée; c'étoit de bonne foi, et j'étois trompée moi-même la première, avec tout ce qui étoit autour de moi.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

En un mot, ma belle petite sœur, nous sommes si fatigués, si importunés de la longueur du mal de ma mère, et de toutes les trahisons que sa jambe nous a faites, que moi-même je l'envoie à Rennes, où les Capucins du Louvre ne la perdront pas de vue. Sa jambe se désenfle et se guérit à vue d'œil; mais nous avons été si souvent attrapés, et cette guérison si souhaitée a si souvent fait comme le papillon de Polichinel, qu'enfin, pour terminer vos inquiétudes et les nôtres, et pour éviter tous les scrupules qu'on pourroit avoir, nous l'envoyons à la source de toute habileté. Vous savez que le parfait ménage demeure ici avec le *bien bon*.

869.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE GRIGNAN.

A Bâville, ce 26 avril 1685.

J'étois fort en peine de vous, Madame, et de monsieur votre mari; je l'étois fort aussi de madame votre mère, dont je ne vois plus les *sacrés caractères;* enfin, mon attachement pour tout ce qui vous regarde commençoit à troubler le doux repos que j'ai ici, quand votre messager m'a rendu votre lettre. J'ai été fort aise d'apprendre de vos nouvelles, mais fâché en même temps que cette maudite fièvre soit venue ainsi mal-à-propos rompre tous nos desseins. Ceux de M. de Lamoignon sont de passer ici encore toute la semaine prochaine, pour ne s'en retourner à Paris que le dimanche 6 de mai; pour moi, je vivrai au jour le jour, c'est-à-dire, que si je trouve quelqu'un qui veuille me ramener à Paris, je n'en perdrai point l'occasion, parceque je serai bien aise d'aller faire un tour à Versailles, et qu'il est bon même que je sache des nouvelles de M. de Seignelay, touchant le voyage de Languedoc; mais aussi, comme ce quelqu'un peut ne se point trouver, et que M. de Lamoignon proteste qu'il aimeroit mieux mourir que de me prêter une voiture, je pourrai très bien ne m'en aller à Paris qu'avec lui. J'écrivis hier à Versailles, pour qu'on me man-

dât quelques nouvelles de ce pays-là; et selon qu'elles seroient, il faudroit bien pourtant que je m'en retournasse à Paris, quand ce devroit être par la carriole de Dourdan, qui passe souvent au bout de l'avenue de Bâville. C'est là, Madame, tout ce que je vous puis dire de mon séjour en ce pays-ci : envoyez quelquefois un mot de vos nouvelles à l'hôtel d'Angoulême; et j'aurai soin de vous avertir aussi par quelque petit mot du parti que je prendrai. Je suis fort aise que M. de Chaulnes vende Magny[a]; il y a long-temps que j'approuve qu'il s'en défasse. Voilà donc madame de Sévigné à Rennes entre les mains des Capucins; je prie Dieu qu'ils la guérissent; mais il me paroît bien cruel qu'elle se fasse une nécessité de demeurer en Bretagne, parceque l'abbé, par tous ses calculs, trouve que le bien des affaires de sa niéce veut qu'elle y soit jusqu'au mois de septembre. Je vous assure que je suis dans une véritable inquiétude de son mal; vous m'obligerez fort de lui mander la part que j'y prends. La campagne est charmante; le rossignol et le vert naissant sont dans tout leur triomphe; il ne nous manque que des feuilles assez larges pour nous garantir des rayons du soleil; car le chaud est cruel :

[a] Cette terre fut d'abord vendue 730,000 livres au duc du Maine; mais le marché fut rompu, parceque les lods et ventes s'élevoient à près de 200,000 livres. Le duc de Chaulnes aliéna encore quelques autres terres pour acquitter ses dettes; il ne conserva que la terre de Pecquiny affermée 32,000 l.; le duché de Chaulnes dont le revenu étoit de 25,000 livres, et son hôtel de la Place Royale, qui étoit, avant la révolution, celui de M. de Villedeuil, ministre de Louis XVI. La duchesse de Chaulnes avoit eu en dot 700,000 livres. (*Journal manuscrit* de Dangeau, 29 avril et 25 mai 1685.)

M. de Lamoignon ne s'en soucie point, il court les champs tout le jour, pendant que nous jouons à l'hombre, madame de Lamoignon et moi, avec quelque charitable personne, qui veut bien demeurer avec nous; et tous les soirs à son retour, *gaudeamus.* Adieu, ma divine Comtesse, madame de Lamoignon vous fait mille compliments; je ferai part ce soir de votre lettre à M. de Lamoignon.

870.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Rennes, dimanche 29 avril 1685.

Nous serons si sots, que nous prendrons la Rochelle[1]. Je serai assez malheureuse, ma chère enfant, pour me laisser guérir par les Capucins. J'ai aimé, j'ai admiré tous vos sentiments; je disois tout comme vous : si ma jambe est guérie après tant de maux et de chagrins, Dieu soit loué; si elle ne l'est pas, et qu'elle me force d'aller chercher du secours à Paris, et d'y voir ma chère et mon aimable fille, Dieu soit béni. Je regardois ainsi avec tranquillité ce qu'ordonneroit la Providence, et mon cœur choisissoit la continuation d'un mal qui me redonnoit à vous trois mois plus tôt; car vous jugez bien que

[1] Discours des grands seigneurs au siége de la Rochelle, en 1628.

pour ne pas suivre cette pente, il faut que la raison fasse de grands efforts. Je me fusse servie des généreuses offres de madame de Marbeuf, qui sont aussi sincères qu'elles sont solides, et je m'en servirois encore sans balancer, si ma jambe, comme par malice, ne se guérissoit à vue d'œil : vous savez ce que c'est aussi que de se charger de rendre ce qu'on prend si agréablement. Ainsi je vais aux Rochers observer la contenance de cette jambe, qui est présentement sans aucune plaie ni enflure; elle est tout amollie, et pour la figure elle est entièrement comme sa compagne, qui depuis près de six mois étoit *sans pareille*. La couleur n'est pas agréable, la lessive ne la blanchit pas, ni l'eau d'arquebusade; il y a encore quelques marques de *fructus belli*, qui dureront long-temps, mais ce n'est que les places des feux qui y ont passé. Je ne sais si c'est la sympathie des petites herbes qui me guérit à mesure qu'elles pourrissent en terre; j'avois envie d'en rire, mais les Capucins en font tous les jours des expériences : je voudrois bien savoir ce qu'en dit Alliot. Je ne sais donc si c'est la cérémonie de ces petits enterrements deux fois le jour, ou si c'est la lessive ou le baume; mais il est toujours vrai que je n'ai point été comme je suis, et que si cette guérison n'est pas véritable, je n'en irai chercher qu'auprès de vous. Voilà, ma chère bonne, des vérités dont je vous conjure de ne pas douter; mais vous me dites quelque chose en passant, comme si vous ne disiez rien, qui m'a fait une terrible impression : c'est que si je reviens pour cette jambe, vous ne courrez pas le risque de vous en aller de votre côté, pendant que je serai ici. Ma fille,

que me dites-vous? ne me trompez point là-dessus, ce seroit pour moi une douleur insupportable : vous m'assurez que je vous trouverai au commencement de septembre, et que vous serez encore dans toutes vos affaires; pour moi, je presse et dispose les miennes sans y perdre un moment : j'ai une terre à raffermer, j'ai mille choses trop longues à dire : mais dans une telle extrémité, je ferois bien, pour vous voir et pour vous embrasser, ce que je voulois faire pour ma jambe; ainsi gouvernez-moi avec votre sagesse d'un côté, et votre amitié de l'autre. Vous savez mes affaires, vous savez combien je vous aime, vous savez aussi vos engagements, gouvernez-moi; et, à moins qu'il ne soit arrivé quelque changement dans vos affaires, songez à la quantité que vous en avez à finir, et qu'il n'y a plus que trois mois jusqu'à celui que nous souhaitons; car je compte que nous sommes au mois de mai : je me fie enfin et me confie en vous de ma destinée. Il est vrai que vous devez bien me compter pour un de vos malades, puisque l'éloignement ne vous empêche pas d'être occupée de moi et de me donner des soins. Mais je suis fort en peine du chevalier; vous me représentez son mal d'une étrange manière; il est bien malheureux que les pilules, si salutaires à tout le monde, lui soient si mauvaises; c'est cela qu'on doit appeler des maux et des douleurs, quand on n'a point de situation et qu'on étouffe : j'en suis vraiment affligée. La fièvre de M. de Grignan me paroît moins considérable; ne le faites point tant saigner, les médecins sont cruels. Mais vous, mon enfant, je ne puis croire que parmi tout cela vous soyez

en parfaite santé : le printemps vous fait toujours quelque émotion : dites-moi dans quel état vous êtes; parlez-moi aussi sincèrement que je vous parle, et sur-tout ôtez-moi du nombre de vos inquiétudes. Celles de la duchesse du Lude sont trop bien fondées; vous me représentez son mari dans un étrange anéantissement : nos Capucins seroient bien loin de donner de la bouillie dans cet état, ils donneroient de bons cordiaux qui vont retirer une ame des portes de la mort. J'ai vu depuis peu la procureuse générale, autrement *la petite personne*[a] que nous connoissons tant; elle est toujours fort aimable : nous fûmes fort aises de nous voir : je voudrois que vous l'eussiez entendue conter, mais plutôt son mari, car elle étoit morte, dans quelle extrémité la laissa le grand médecin de ce pays, et de quelle manière habile et miraculeuse les Capucins la retirèrent de cette agonie; c'est un récit digne d'attention : vous me direz, c'est qu'elle ne devoit pas mourir; je le crois plus que personne, mais je ne puis m'empêcher d'admirer et d'ho-

[a] Le dernier éditeur a pensé qu'il étoit ici question de mademoiselle de Murinais; c'est une erreur. La *Murinette beauté* avoit épousé le marquis de Kerman. Madame de Sévigné parle de cette autre *petite personne* qui lui servit de secrétaire en 1676. (*Voyez* la note de la lettre 851, page 188 de ce volume.) Elle avoit épousé M. de La Bedoyère, procureur général au Parlement de Bretagne. Coulanges, dans l'*adieu des États de Bretagne*, distingue parfaitement l'une de l'autre.

> Adieu *petite Bedoyère*,
> Adieu *marquise de Kerman*,
> Tonquedec et sa belle-mère,
> La Coste, Marbeuf et du Han, etc.

norer les causes secondes dont Dieu se sert pour redonner la vie à une créature si près du tombeau. On peut appliquer à ces sortes de talents ce que le père Bossu dit si agréablement[1] du respect que les hommes devoient avoir dans les premiers temps pour ceux qui étoient visiblement protégés des dieux.

Ma fille, je m'égare, et je veux revenir à madame de Marbeuf, qui a lu avec un plaisir et une reconnoissance extrêmes ce que vous me dites d'elle : c'est la personne du monde la plus sensible à votre estime; elle me fait passer ici de fort agréables jours : bonne compagnie, de la musique. Je fus avant-hier au cours avec un air penché, parceque je ne veux point faire de visites. J'en reçus une jeudi de la princesse de Bade, qui me conta tout ce que je savois déja de sa colère, qui est comme celle d'Achille, et de son exil[a] : je fus le soir chez elle, et comme je voyois qu'elle ne s'ennuyoit point, je l'écoutai trois heures : j'avois un siége sous le pied, car sans cette attention je craindrois de ne plus reconnoître la jambe malade, et de m'y tromper comme Arlequin. Voilà mes nouvelles; mandez-moi des vôtres, c'est ma vie. Je pars mardi au grand déplaisir de notre bonne Marbeuf; le *bien bon* languit de mon absence. J'embrasse délicatement vos pauvres malades; mais vous, ma très aimable, avec moins de façon, et une tendresse qu'il n'est pas aisé d'exprimer. J'écrirai des Rochers à

[1] Dans son *Traité du poëme épique*.

[a] Elle avoit été reléguée à Rennes, à l'occasion du mariage du prince de Carignan avec la princesse de Modène. (*Voyez* la lettre 853 et la note, page 203 de ce volume.)

mon petit Coulanges. Voilà les Capucins qui vous disent mille choses, et vous assurent de ma bonne guérison : ils sont persuadés que la poudre d'yeux d'écrevisse, dans la première cuillerée du lait du grand-maître (*M. du Lude*), feroit des merveilles; son état est digne de compassion.

---

871. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 13 juin 1685.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma bonne, que vous me traitez mal de croire que je puisse avoir regret au port du livre du carrousel[a]; jamais un paquet ne fut reçu ni payé plus agréablement : nous en avons fait nos délices depuis que nous l'avons; je suis assurée qu'à Paris je ne l'aurois lu qu'en courant et superficiellement; je me souviens de ce pays-là, tout y est pressé, poussé; une pensée, une affaire, une occupation pousse ce qui est devant elle; ce sont des vagues, la comparaison du fleuve est juste. Nous sommes ici dans un lac : nous nous sommes reposés dans ce carrousel, nous avons raisonné sur les devises. Répondez à nos questions : la devise d'un chien qui ronge un os, faute de mieux, nous trouble tout-à-fait : nous serons cause que vous lirez ce livre. Je trouve bien plaisant la petite course

[a] Ce carrousel avoit eu lieu à Versailles le 4 juin précédent; Dangeau en a donné la description dans son journal. (*Voyez* ses *Mémoires.*)

dont les deux jambons de M. de Luxembourg font le prix : le *bien bon* s'est écrié sur cet endroit, et regrette de n'être pas un des paladins. M. le duc de Bourbon étoit-il bien joli? de bonne foi, comment paroissoit-il? approche-t-il de la taille du marquis (*de Grignan*)? Ah! j'ai bien peur que non : je m'y suis affectionnée : je suis triste de tant de grandeurs avec tant de disgrace du côté de la taille. On dit qu'il y aura encore une belle fête à sa noce, et des chevaliers plus choisis. Je dirai à madame de La Fayette ce que vous me mandez du sien; elle en sera ravie. Elle se plaint tendrement de ne vous voir plus, et dit que vous êtes par-tout belle comme un ange, et toujours cette *beauté;* je ne fais jamais retourner ce que vous m'écrivez que de cette manière, et jamais pour rien gâter.

Madame de La Troche me mande que madame de Moreuil entra mercredi dans le carrosse de Mme la dauphine, et que l'on croit que c'est pour être dame d'honneur de madame la duchesse (*de Bourbon*), parceque le roi a dit qu'il vouloit que celle qui *la*[a] seroit y entrât par elle-même; et tout le monde juge que sans cela rien ne pressoit de lui accorder ce qu'elle demandoit depuis si long-temps. Je souhaite qu'elle ait cette place; vous savez que je lui ai donné ma voix depuis long-temps[b].

[a] Madame de Sévigné faisoit volontairement cette faute. (*Voyez* le passage du *Menagiana*, cité dans la notice, et la note de la lettre 845, plus haut, page 165 de ce volume.)

[b] (*Voyez* la lettre 868, plus haut, page 262.) Madame de Moreuil fut en effet nommée dame d'honneur de madame la duchesse (*Journal manuscrit de Dangeau*, 27 mai 1685.)

Pour des vapeurs, ma très aimable bonne, je voulus, ce me semble, en avoir l'autre jour; je pris huit gouttes d'essence d'urine, et, contre l'ordinaire, elle m'empêcha de dormir toute la nuit : mais j'ai été bien aise de reprendre de l'estime pour cette essence; je n'en ai pas eu besoin depuis. En vérité, je serois ingrate si je me plaignois des vapeurs : elles n'ont pas voulu m'accabler pendant que j'étois occupée à ma jambe; c'eût été un procédé peu généreux. A l'égard de la jambe, voici le fait : il n'y a plus aucune plaie il y a long-temps; mais l'endroit étoit demeuré si dur, et tant de sérosités y avoient été *recognées* par des eaux froides, que nos chers pères l'ont voulu traiter à loisir, sans me contraindre, et en me jouant, avec ces herbes que l'on retire deux fois le jour toutes mouillées : on les enterre, et à mesure qu'elles pourrissent, riez-en si vous voulez, cet endroit sue et s'amollit; et ainsi par une douce et insensible transpiration, avec des lessives d'herbes fines et de la cendre, je guéris la jambe du monde la plus maltraitée par le passé, et je ne crois pas qu'il y ait rien de plus aimable pour moi qu'une sorte de traitement qui est sûr, et qui n'est ni contraignant ni dégoûtant, et qui me donne tous les jours le plaisir de me voir guérir sans onguents, sans garder un moment la chambre. C'est dommage que vous n'alliez conter cela à des chirurgiens, ils pâmeroient de rire; mais moi je me moque d'eux.

Voulez-vous savoir où j'ai été aujourd'hui? J'ai été à la place *Madame;* j'ai fait deux tours de mail avec les joueurs. Ah, mon cher Comte! je songe toujours à vous,

et quelle grace vous avez à pousser cette boule[a]. Je voudrois que vous eussiez à Grignan une aussi belle allée : j'irai tantôt au bout de la grande allée voir *Pilois* qui y fait un beau degré de gazon pour descendre à la porte qui va dans le grand chemin. Ma bonne, vous voilà instruite de reste, vous ne direz plus que je vous cache des vérités, que je ne fais que mentir; vous en savez autant que moi.

Oui, nos Capucins sont fidéles à leurs trois vœux : leurs voyages d'Egypte, où l'on voit tant de femmes comme Ève, les en ont dégoûtés pour le reste de leurs jours. Enfin, leurs plus grands ennemis ne touchent point à leurs mœurs, et c'est leur éloge, étant haïs comme ils le sont. Ils ont remis sur pied une de ces deux femmes qui étoient mortes.

Parlons de M. de Chaulnes : il m'a écrit que les états sont à Dinan, et qu'il les a fait commencer le premier jour d'août, pour avoir le temps de m'enlever au commencement de septembre, et puis mille folies de vous : *Qu'il vous a réduite au point qu'il desiroit; que vous êtes coquette avec lui, et que bientôt....* Enfin, il est d'une gaillardise qui me ravit; car, en vérité, j'aime ces bons gouverneurs; la femme me dit encore mille petits secrets. Je ne comprends point comme on peut les haïr, et les envier, et les tourmenter; je suis fort aise que vous vous trouviez insensiblement dans leurs intérêts. Si les états

[a] *Voyez* la lettre 134, tome II, page 19, et sur-tout le passage de la lettre 151, tome II, page 78, où madame de Sévigné tutoie un instant le comte de Grignan.

eussent été à Saint-Brieux, c'eût été un dégoût épouvantable : il faut voir qui sera le commissaire[a] ; ils ont encore ce choix à essuyer : si vous êtes dans leur confiance, ils ont bien des choses à vous dire, car rien n'est égal à l'agitation qu'ils ont eue depuis quelque temps.

Pour M. Bruan[b], le *bien bon* dit que ce n'est point un homme à recevoir une pistole pour une conférence; d'en donner deux, ce seroit trop; il faut savoir de M. Le Cour, qui l'a souvent consulté, et de M. de La Trousse, qui ne le paiera qu'à la fin de son bâtiment. A-t-il fait un devis? On donne plus ou moins selon la peine : il est difficile de dire précisément d'ici ce qu'il lui faut; pour moi, je vous conseille de nous attendre, ce n'est pas un homme qu'on paye jour à jour. Pour votre chambre, ma bonne, je comprends qu'elle est fort bien avec tout ce que vous me mandez; si la sagesse ne faisoit point fermer les yeux sur tout ce qui convient à la magnificence des autres et à la qualité, on ne se laisseroit pas tomber en pauvreté. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y aurois succombé sans le scrupule que je me suis toujours fait, d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires : j'ai préféré de payer mes dettes, et je crois que la conscience oblige,

[a] M. de Fieubet, conseiller d'état, qui avoit été chancelier de la reine Marie-Thérèse, fut nommé commissaire aux états de Bretagne. (*Journal manuscrit de Dangeau,*, jeudi 28 juin 1685.) (*Voyez* sur M. de Fieubet la note de la lettre 365, tome III, page 279.)

[b] Architecte que madame de Sévigné avoit quelquefois employé. (*Voyez* la lettre 755, tome VI, page 358.) Il avoit dirigé les travaux du château de la Trousse. (*Voyez* la lettre 731, t. VI, p. 241.)

non seulement à cette préférence, mais à la *justice* de n'en plus faire de nouvelles[a]. Ainsi je blâme, maternellement et en bonne amitié, l'envie qu'a M. de Grignan de vous donner un autre miroir : contentez-vous, ma chère bonne, de celui que vous avez; il convient à votre chambre qui est encore bien imparfaite; il est à vous par bien des titres, et tout mon regret est de ne vous avoir donné que la glace; j'aurois été bien aise, il y a long-temps, de le faire ajuster comme vous avez fait. Jouissez donc, ma chère bonne, de votre dépense, sans en faire une plus grande qui seroit superflue et contre les bonnes mœurs que nous professons.

Je voudrois que Corbinelli ne vous eût point dit un mot du doge que je présente à M. le chevalier. On lui demanda ce qu'il trouvoit de rare et d'extraordinaire à la cour et à Paris; il répondit que c'étoit lui.—Monsieur, vous m'en voulez d'ailleurs, ou vous êtes malade, si vous ne trouvez cela juste et plaisant. Mais hélas! oui, mon pauvre monsieur, vous êtes malade : je serois fort bien avec vous, si vous saviez combien je suis touchée de la tristesse de votre état; j'en vois toutes les conséquences, et j'en suis triste à loisir; car ici, toutes les pensées ont leur étendue; elles ne sont ni détournées ni effacées. Concevez donc une bonne fois ce que je sens sur votre sujet; vous irez à Livry, vous y marcherez; au moins ne me parlez point d'être porté dans une chaise : un menin est

[a] Cet avis, écrit à madame de Grignan, étoit adressé à son mari. Madame de Sévigné avoit déjà donné ce sage conseil dans la lettre 676, tome V, page 452.

bien étonné d'être si accablé au lieu de briller au carrousel. O Providence!

Ma bonne, voyez un peu comme s'habillent les hommes pour l'été; je vous prierai de m'envoyer d'une étoffe jolie pour votre frère, qui vous conjure de le mettre du bel air, sans dépense, savoir comme on porte les manches, choisir aussi une garniture, et d'envoyer le tout pour recevoir nos gouverneurs. Mon fils a un très bon tailleur ici. M. du Plessis vous donnera de l'argent du bon abbé, pour les rubans; car, avec un petit billet que j'écrirai à *Gautier*, à qui je ne dois rien, il attendra mon retour; je vous prie aussi de consulter madame de Chaulnes pour l'habit d'été qu'il me faut pour l'aller voir à Rennes; car pour les états, ma chère bonne, je vous en remercie. Je reviendrai ici commencer à faire mes paquets pour me préparer à la grande fête de vous revoir et de vous embrasser mille fois. Madame de Chaulnes en sera bien d'accord. J'ai un habit de taffetas brun piqué avec des campanes d'argent, un peu relevées, aux manches et au bas de la jupe; mais je crois que ce n'est plus la mode, et il ne se faut pas jouer à être ridicule à Rennes, où tout est magnifique. Je serai ravie d'être habillée dans votre goût, ayant toujours pourtant l'économie et la modestie devant les yeux: je ne veux point de *Toupers*, rien que la bonne madame *Dio;* elle a ma mesure. Vous saurez mieux que moi quand il faudra cet habit, puisque vous serez informée du départ des Chaulnes, et je courrai à Rennes pour les voir ; en vérité, je serois ingrate si je ne les aimois; tous les ingrats qu'ils ont fait en ce pays font horreur, et je ne voudrois pas leur ressembler.

On nous mande (ceci est *fuor di proposito*) que les Minimes de votre Provence ont dédié une thèse au roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière qu'on voit clairement que Dieu n'est que la copie. On l'a montrée à M. de Meaux, qui l'a portée au roi, disant que Sa Majesté ne la doit pas souffrir. Le roi a été de cet avis : on a renvoyé la thèse en Sorbonne pour juger; la Sorbonne a décidé qu'il la falloit supprimer. *Trop est trop :* je n'eusse jamais soupçonné des Minimes d'en venir à cette extrémité. J'aime à vous mander des nouvelles de Versailles et de Paris; *ignorante!!!*

Vous conservez une approbation romanesque pour les princes de Conti[1]; pour moi, qui ne l'ai plus, je les blâme de quitter un tel beau père, de ne pas se fier à lui pour leur faire voir assez de guerre : hé, mon Dieu! ils n'ont qu'à prendre patience, et à jouir de la belle place où Dieu les a mis; personne ne doute de leur courage : à quel propos faire les aventuriers et les chevaux échappés? Leurs cousins de Condé n'ont pas manqué d'occa-

[1] Les princes de Conti et de La Roche-sur-Yon étoient partis pour aller servir en Hongrie, où ils se trouvèrent au combat de Gran, et firent des prodiges de valeur.* Le prince de Turenne (*Louis de La Tour*), fils aîné du duc de Bouillon, et neveu du cardinal, obtint du roi, le 20 mars 1685, la permission d'aller servir en Pologne comme volontaire. Le prince de Conti fit aussitôt la même demande pour son frère et pour lui, et le roi donna son consentement. Les trois princes, craignant que cette permission ne fût révoquée, partirent de suite sans prendre congé. Le roi, mécontent, brûla les lettres d'excuses qu'ils lui firent remettre par la princesse de Conti, et M. le prince leur fit dire, s'ils continuoient ce voyage, d'aller en Pologne, comme ils l'avoient d'abord annoncé, et de bien se

sions de se signaler, ils n'en manqueroient pas aussi. Et *con questo* je finis, ma très aimable et très chère bonne, toute pleine de tendresse pour vous, dévorant par avance ce mois de septembre où nous touchons, car vous voyez comme tout cela va. Quand M. du Plessis se sera bien promené dans notre parc, il vous le donnera; il l'a reçu, et vous lui ferez comprendre et à mademoiselle d'Alerac nos grandes allées droites tout de travers.

Le *bien cher* vous aime comme il a toujours fait : il lui prend des furies d'envie de voir *Pauline*, qui me font rire. Votre frère, votre belle-sœur, que ne vous disent-ils point? Ils vous assurent que le *tranquille* ne se sert que de sa boîte pour guérir efficacement. Je ne crois pas que les pères viennent ici, ils sont trop occupés à Rennes; ils me disent de continuer toujours, en me jouant et en marchant, leurs aimables remèdes. J'embrasse mille fois encore ma chère bonne.

garder d'aller en Hongrie. Mais ils s'étoient arrêtés en Bavière, et l'électeur leur avoit fait promettre qu'ils se rendroient avec lui en Hongrie, et ne le quitteroient point de toute la campagne. Ce changement de résolution déplut au roi et affligea M. le prince. (*Journal manuscrit de Dangeau.*)

872. †

A la même.

Aux Rochers, dimanche 17 juin 1685.

Que je suis aise que vous soyez à Livry, ma très chère bonne, et que vous y ayez un esprit débarrassé de toutes les pensées de Paris! Quelle joie de pouvoir chanter ma chanson, quand ce ne seroit que pour huit ou dix jours! Vous nous dites mille douceurs, ma bonne, sur les souvenirs tendres et trop aimables que vous avez du bon abbé et de votre pauvre maman; je ne sais où vous pouvez trouver si précisément tout ce qu'il faut penser et dire; c'est, en vérité, dans votre cœur, c'est lui qui ne manque jamais, et quoique vous ayez voulu dire autrefois à la louange de l'esprit qui le veut contrefaire, l'esprit manque, il se trompe, il bronche à tout moment; ses allures ne sont point égales, et les gens éclairés par leur cœur n'y sauroient être trompés. Vive donc ce qui vient de ce lieu, et entre tous les autres, vive ce qui vient si naturellement de chez vous!

Vous me charmez en me renouvelant les idées de Livry; Livry et vous, en vérité, c'est trop; et je ne tiendrois pas contre l'envie d'y retourner, si je ne me trouvois toute disposée pour y retourner avec vous à ce bienheureux mois de septembre; peut-être n'y retournerez-

vous pas plus tôt : vous savez ce que c'est que Paris, les affaires et les infinités de contre-temps qui vous empêchent d'aller à Livry. Enfin, me revoilà dans le train d'espérer de vous y voir : mais, bon Dieu! que me dites-vous, ma chère bonne? le cœur m'en a battu : quoi! ce n'est que depuis la résolution de mademoiselle de Grignan de ne s'expliquer qu'au mois de septembre, que vous êtes assurée de m'attendre! Comment! vous me trompiez donc, et il auroit pu être possible qu'en retournant à Paris dans deux mois, je ne vous eusse plus trouvée! Cette pensée me fait transir, et me paroît contre la foi : effacez-la-moi, je vous en conjure, elle me blesse, tout impossible que je la voie présentement : mais ne laissez pas de m'en redire un mot. *O sainte Grignan,* que je vous suis obligée, si c'est à vous que je dois cette certitude!

Revenons à Livry, vous m'en paroissez entêtée; vous avez pris toutes mes préventions, je reconnois mon sang : je serai ravie que cet entêtement vous dure au moins toute l'année. Que vous êtes plaisante avec ce rire du père prieur, et cette tête tournée qui veut dire une approbation! Le *bien bon* souhaite que *du Harlay* vous serve aussi bien dans le pays, qu'il nous a bien nettoyé et parfumé les jardins. Mais où prenez-vous, ma bonne, qu'on entende des rossignols le 13 de juin? Hélas! ils sont tous occupés du soin de leur petit ménage, il n'est plus question, ni de chanter, ni de faire l'amour, ils ont des pensées plus solides. Je n'en ai pas entendu un seul ici; ils sont en bas vers ces étangs, vers cette petite rivière; mais je n'ai pas tant

battu de pays, et je me trouve trop heureuse d'aller en toute liberté dans ces belles allées de plain pied.

Il faut tout de suite parler de ma jambe, et puis nous reviendrons encore à Livry; non, ma bonne, il n'y a plus nulle sorte de plaie, il y a long-temps; mais ces pères vouloient faire suer cette jambe pour la désenfler entièrement, et amollir l'endroit où étoient ces plaies, qui étoit dur; ils ont mieux aimé avec un long temps, me faire transpirer toutes ces sérosités par ces herbes qui attirent de l'eau, et ces lessives, et ces lavages; et à mesure que je continue les remèdes, ma jambe redevient entièrement dans son naturel, sans douleur, sans contrainte. On étale l'herbe sur un linge, on le pose sur ma jambe, et on l'enterre après une demi-heure : je ne crois pas qu'on puisse guérir plus agréablement un mal de sept ou huit mois. La princesse (*de Tarente*) qui est habile, est contente de ce remède, et s'en servira dans les occasions. Elle vint hier ici avec un grand emplâtre sur son pauvre nez, qui a pensé en vérité être cassé. Elle me dit tout bas qu'elle venoit de recevoir cette petite boîte de *thériaque céleste* qu'elle vous donne avec plaisir; j'irai la prendre demain dans son parc où elle est établie; c'est le plus précieux présent qu'on puisse faire; parlez-en à MADAME quand vous ne saurez que lui dire. On croit que madame l'électrice[a] pourroit bien venir en France, si on lui assure qu'elle pourra vivre et

[a] Willemine-Ernestine, fille de Frédéric III, roi de Danemarck, veuve de Charles II, duc et électeur de Bavière, comte palatin du Rhin, mort le 26 mai 1685. L'électorat passa après sa mort à Philippe-Guillaume, duc de Bavière et de Neubourg.

mourir dans sa religion, c'est-à-dire, qu'on lui laisse la liberté de se damner. La princesse nous a parlé du carrousel. Je me doutois bien, ma bonne, que nous étions ridicules de tant retortiller sur ce livre, je vous l'ai mandé; je le disois à votre frère; il en étoit assez persuadé, mais nous avons cru qu'il suffisoit d'avoir fait cette réflexion, et qu'en faveur des Rochers, nous pouvions nous y amuser un peu plus que de raison. Nous nous souvenons encore fort distinctement comme tout cela passe vite à Paris; mais nous n'y sommes pas, et vous aurez fait conscience de vous moquer de nous. Parlons de Livry, vous couchez dans votre chambre ordinaire, M. de Grignan dans la mienne; celle du *bien bon* est pour les survenants, mademoiselle d'Alerac au-dessus, le chevalier dans la *grande blanche*, et le marquis au pavillon. N'est-il pas vrai, ma bonne? je vais donc dans tous ces lieux embrasser tous les habitants, et les assurer que s'ils se souviennent de moi, je leur rends bien ce souvenir avec une sincère et véritable amitié. Je souhaite que vous y retrouviez tout ce que vous y cherchez, mais je vous défends de parler encore de votre jeunesse comme d'une chose perdue; laissez-moi ce discours; quand vous le faites, il me pousse trop loin, et tire à de grandes conséquences. Je vous prie, ma chère bonne, de ne point retourner à Paris pour les commissions dont nous vous importunons, votre frère et moi : envoyez *Enfossy* chez *Gautier*, qu'il vous envoie des échantillons; écrivez à la d'Escars; ne vous pressez point, ne vous dérangez point; vous avez du temps de reste, il ne faut que deux jours pour faire mon manteau, et l'habit de mon

fils se fera en ce pays : au nom de Dieu, ne raccourcissez point votre séjour; jouissez de cette petite abbaye pendant que vous y êtes et que vous l'avez. J'ai écrit à la d'Escars pour vous soulager, je lui envoie un échantillon d'une doublure or et noir, qui feroit peut-être un joli habit sans doublure, une frange d'or au bas; elle me coûtoit sept livres; en voilà trop sur ce sujet, vous ne sauriez mal faire, ma chère bonne. Nous avons ici une lune toute pareille à celle de Livry; nous lui avons rendu nos devoirs : et c'est passer une galerie que d'aller au bout du mail. Cette place *Madame* est belle, c'est comme un grand belvedère, d'où la campagne s'étend à trois lieues d'ici vers une forêt de M. de La Trémouille : mais cette lune est encore plus belle sous les arbres de votre abbaye; je la regarde, et je songe que vous la regardez : c'est un étrange rendez-vous, ma chère mignonne; celui de Bâville sera meilleur. Si vous avez M. de La Garde, dites-lui bien des amitiés pour moi; vous me parlez de Polignac comme d'un amant encore sous vos lois; un an n'aura guère changé cette noce. Dites-moi donc comme le chevalier (*de Grignan*) marche, et comme ce comte (*M. de Grignan*) se trouve de sa fièvre. Ma chère bonne, Dieu vous conserve parmi tant de peines et de fatigues. Je vous baise des deux côtés de vos belles joues, et suis entièrement à vous; et le *bien bon*, il est ravi que vous aimiez sa maison. Je baise la belle d'Alerac et mon marquis. Comment M. du Plessis est-il avec vous? dites-m'en un mot.

Mon fils et sa femme vous honorent et vous aiment, et je conte souvent ce que c'est que cette madame de

Grignan : cette petite femme dit : « Mais, Madame, y a-« t-il des femmes faites comme cela? »

873.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 20 juin 1685.

Que je suis aise, ma fille, que vous jouissiez de la petite abbaye! le bon abbé en est ravi; il dit que vous y entendez mieux votre ménage, et que vous êtes plus habile que nous; en vérité, je le crois : mais on pleure à Bâville de ne vous avoir point : Coulanges m'en écrit les douleurs de M. de Lamoignon; il me parle du mois de septembre, et de la circonstance de vous y trouver : j'ai renoué cette partie plus que jamais, et je la vois tous les jours approcher avec beaucoup de plaisir, quoiqu'il m'en coûte; mais puisque c'est une dépense qu'il faut toujours faire malgré soi, il vaut mieux que ce soit en avançant vers quelque chose d'agréable, que de passer les jours tristement, sans espérance; voilà où j'en suis. Vous vous amusez fort joliment; il faut, comme vous voyez, quelque espèce de règle sans aucun vœu; c'est la règle qui empêche le désespoir de ceux qui sont en communauté et l'ennui de ceux qui n'y sont point : par elle on fait ce qu'on a à faire, et par elle on remplit le temps : le vôtre n'a rien de vide ni de languissant,

et je crois qu'avec une si bonne compagnie, vous seriez long-temps à Livry sans vous ennuyer; c'est pourquoi je ne voudrois point vous en faire sortir pour nos commissions. Je me suis réjouie de voir Corbinelli à Livry avec les Polignac; il me semble que cela ne sent point la rupture, et que ce feu s'augmente à force d'être contesté. Nous avons ri de vos réponses courtes et vives aux demandes de mon fils : nous ne sommes pas si modestes que vous pensez, nous avons entendu finesse à deux principalement; mais la modestie nous a empêchés de vous en demander l'explication. J'ai compris aisément les disputes et les conversations de Corbinelli; mais vous devriez par amitié l'empêcher de scandaliser les foibles : je suis assurée qu'on l'accuse de vouloir faire une nouvelle théologie. Vous me faites pleurer du chevalier : quoi! il ne marche point! quoi, on le porte ! j'en ai le cœur serré. Il y a un siècle qu'il n'a été à Versailles; cela est fâcheux par bien des raisons; dites-lui comme je sens son état. Celui de M. de Grignan ne me plaît guère; il durera aussi long-temps que sa bile noire sera en campagne : plût à Dieu que nos Capucins fussent à portée de le traiter! ce ne seroit pas une affaire. Une des deux femmes qu'ils ressuscitent est entièrement sur pied, l'autre est bien mieux : mais savez-vous comme ils trouvèrent cette dernière! affoiblie de douze saignées par les médecins, et fortifiée de ses derniers sacrements. Là-desssus ils travaillent, en disant toujours: elle ne mourra au moins que demain; et depuis un mois cette pauvre personne se croit guérie : je vous en manderai la suite; il faut que vous ayez cette complaisance en faveur de nos bons

pères. Je leur écrivis l'autre jour que ma jambe suoit; ils me répondirent qu'ils le savoient bien, que c'étoit là le but de leurs remèdes, et que j'étois entièrement guérie : ils m'ont envoyé d'une essence qu'ils appellent de *l'émeraude*, qui guérit et console et perfectionne tout, et sent divinement bon. Je me fais violence pour me taire de ces gens-là : ils ont envoyé un dernier remède à ma belle-fille, après lequel ils n'ont plus rien à dire; mais comme ils ne sont point charlatans, et qu'ils ne promettent rien, ils ne sont point embarrassés quand ils n'ont point tout le succès qu'ils desirent : il est vrai que cela n'arrive pas souvent. Pour mes vapeurs, ma chère enfant, je n'en ai pas eu depuis; elles n'ont rien de commun avec ma jambe, et si elles me revenoient, je ne me tiendrois pas éconduite de l'esprit d'urine, pour n'avoir pas dormi une nuit; on a des dispositions qui empêchent quelquefois de dormir, sans l'esprit d'urine, et sans qu'on sache pourquoi. J'admire que vous vous portiez si bien; Dieu vous conserve et veuille bénir tous nos desseins et tous nos projets! Le bon abbé est fâché que madame de Chelles dégrade par-tout notre forêt dans un temps que vous l'honorez de votre présence. Faites bien toutes mes amitiés aux habitants de Livry; il est vrai que vous êtes le centre de bien des cœurs et de bien des pays, qui sont liés par vous : vous devez être bien aimée, quand vous aimez, et même quand vous n'aimeriez pas. N'ai-je pas raison d'avoir souhaité de jouir d'un bien dont le fonds étoit dans votre cœur? Le mien est à vous, il y a long-temps : vous en avez fait et en ferez toujours la véritable tendresse.

874.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 1er juillet 1685.

Si la fantaisie me prenoit de dire que je partirai le mois qui vient, je ne vois rien qui pût m'en empêcher; je soutiens que les trois ou quatre jours que l'on traîne d'ordinaire d'après le jour nommé, font justement mon compte. Voilà donc, ma très aimable, où nous en sommes venus à force d'aller, à force de desirer, à force de passer des jours les uns après les autres, tels qu'il a plu à Dieu de les donner. Je veux, à votre exemple, m'abandonner à la douceur d'espérer de vous voir et de vous embrasser le mois qui vient; je veux croire que Dieu nous permettra cette parfaite joie, quoiqu'il n'y eût rien au monde de si aisé que d'y mêler quelque amertume, si nous le voulions : mais il n'y auroit pas un moment de repos dans cette vie, et c'est une bonté de la Providence que nous fassions trève aux tristes réflexions qui seroient en droit de nous accabler journellement, soit pour nous, soit pour nos intimes : il est donc question, ma très chère, de respirer et de vivre.

J'entre bien aisément dans les raisons de mademoiselle de Grignan pour ne point s'attacher à Gif[a] :

[a] *Voyez* la lettre 848, plus haut, page 176 de ce volume.

il est certain qu'après avoir été à l'école de saint Augustin, elle se trouveroit à l'école de Molina [a], et que ce changement ne seroit pas soutenable. Je vous approuve fort de souhaiter de la ravoir chez vous, comme le bonheur de votre maison et l'édification de toute votre famille. Ne pourriez-vous point faire dire à cette sainte fille que je l'honore toujours infiniment? J'ai eu si long-temps le bonheur de vivre avec elle, que je voudrois bien n'en être pas oubliée entièrement. Nous causerons quelque jour sur la destinée des deux sœurs; il faut laissé faire Dieu, comme dit M. d'Angers (*Henri Arnaud*), et regarder sans cesse sa volonté et sa Providence; sans cela, il n'y a pas moyen de vivre en ce monde, et on ne finiroit jamais de se plaindre de toutes les pauvres causes secondes.

Voilà un morceau de lettre de la bonne Marbeuf, que je trouve tout à propos, pour vous faire juger, sans que vous puissiez vous en douter, de l'état de ma jambe.

[a] Louis Molina, jésuite espagnol, publia en 1598 un livre *sur l'accord de la grace et du libre arbitre.* Les dominicains attaquèrent ses propositions et le pape évoqua la cause à Rome. Dix années et plus de deux cents conférences furent consacrées à l'examen de cette doctrine, et, après un temps aussi long, la question parut encore si obscure, que le pape Paul V se réserva de donner son jugement, quand il le croiroit convenable. L'église n'a point prononcé. Jansénius, évêque d'Ypres, eut la témérité de penser qu'il pourroit résoudre ces difficultés, et il publia son *Augustinus.* De là les discussions qui divisent les théologiens depuis deux siècles et ont été la source de tant de maux. Il ne faut pas confondre Molina avec le quiétiste Molinos, dont l'erreur grossière a été fulminée par la cour de Rome. (*Voyez* la note qui est à la fin de la lettre du 7 février 1689.)

Il est vrai que cette longueur me donnoit du chagrin, et je mandois à mon amie que je croyois qu'on me flattoit : voilà une réponse toute naturelle, qui vous fait voir que nos Pères se moquent de moi : j'en suis ravie : je suis donc parfaitement guérie, puisqu'il y a six semaines et au-delà que je n'ai plus aucune plaie, ni approchant. Je marche tant que je veux ; je mets d'une eau d'*émeraude* si agréable, que si je ne la mettois sur ma jambe, je la mettrois sur mon mouchoir ; si j'en ai besoin, je mettrai du sang de lièvre ; mais je suis si bien aujourd'hui, que je crois que je prendrai le parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe, et de ne point la questionner à tout moment : je suis assurée que si j'étois à Paris je n'y penserois pas. Il me semble que c'est cette négligence que vous voulez présentement inspirer à M. de Grignan ; vous trouvez qu'il se porte mieux, depuis qu'il a été à Versailles. Vous expliquez divinement cette manière de s'oublier soi-même en ce lieu-là, quoiqu'en effet on n'y songe qu'à soi, sous l'apparence d'être entraîné par le tourbillon des autres ; il n'y a qu'à répéter vos propres paroles : « On y est si caché et si enveloppé « qu'on a toutes les peines du monde à se reconnoître « pour le but des mouvements qu'on se donne » Je défie l'éloquence de mieux expliquer cet état. Il faut donc chercher à s'éloigner directement de soi-même, et à porter son attention sur d'autres sujets. Les Capucins sont bien de cet avis, et ne répondent point quand on leur dit des bagatelles. Au reste, ils sont fâchés qu'on ait saigné M. de Grignan ; ils disent que rien ne

lui étoit si mauvais, et qu'ils seroient ravis de le traiter, s'ils étoient auprès de lui, mais que de loin ils ne veulent seulement pas dire leur avis. Ils sont grands observateurs de tous les moments, de l'humeur, des chagrins, de la physionomie : si vous en voulez davantage, faites agir M. de Chaulnes, il tient les bons Pères dans sa manche, comme vous tenez M. de Chaulnes dans la vôtre ; je ne vois que ce chemin : pour moi, j'avoue que je n'y ai point de pouvoir; mais au moins plus de saignées. Ce n'est pas tout perdre que le Roi ait demandé des nouvelles de vos malades, cela console de pauvres courtisans qui ne pensent qu'à lui. Une des femmes que traitoient nos capucins est morte, parcequ'ils n'ont pas eu l'esprit de lui refaire un poumon tout neuf : elle avoit vidé plus de la moitié du sien quand ils la prirent; aussi n'ont-ils jamais dit qu'ils la guériroient, mais qu'ils lui donneroient des jours, et feroient en sorte qu'elle mourroit doucement : ils ont tenu leur parole. Que je vous plains, ma fille; obligée de quitter Livry ! vous revoilà accablée de mille choses. Je crois que vous aurez eu un assez vilain temps depuis trois jours ; nous avons ici du froid et de la pluie glacée; ce ne sont point de ces temps doux et humides qu'on doit avoir l'été. Vous aurez vu par mes lettres que mon fils ne nous dédira point, qu'il sera charmé d'être dans votre goût : sa femme a ri à pâmer de voir toutes les couleurs que vous ne lui donnerez point, en l'assurant d'une fort aimable garniture. Nous courons après notre livre du carrousel, que nous avons prêté, afin de voir la quadrille que vous lui destinez. Vous

lui donnerez aussi telle coiffure que vous voudrez : vous êtes maîtresse de tout, pourvu que vous teniez un peu bride en main pour la dépense : *J'épouserai qui vous voudrez, pourvu que ce soit mademoiselle Hortense.* Pour moi, ma très chère, vous ferez tout ce qu'il vous plaira : vous savez mieux que moi s'il me faut un habit, vous êtes à la source. Coulanges me mande que nos états sont remontés au premier août ; vous êtes en lieu de faire précisément tout ce qu'il faut ; mais il est certain que je n'ai besoin de rien, si les gouverneurs ne viennent point à Rennes ; car je n'irai point aux états, et je suis assurée qu'ils m'en dispenseront, et qu'ils ne voudront pas m'empêcher d'être juste au rendez-vous que vous m'avez donné.

875.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 8 juillet 1685.

Vous êtes trop bonne et trop aimable, ma chère Comtesse, vous prenez des peines infinies pour nos habits ; mais vous contez cet embarras si plaisamment qu'il n'y a pas moyen de vous en plaindre. Vous me faites plus *brave* que je ne voulois ; mais je prends la chose en patience, quand je songe que je serai à votre goût, que je serai à la mode, que je serai comme

mesdames de Schomberg et de La Fayette, et qu'assurément je verrai madame de Chaulnes en quelque lieu qu'elle passe; et mieux que tout le reste, c'est que je vous verrai aussi, et vous ferai honneur de ce que vous avez choisi pour moi. Mon fils est fort content d'être aussi bien que M. de Coulanges. Nous avons ici un temps épouvantable : quand la pluie commence en ce pays, on est perdu. Madame de Chaulnes ne doit pas craindre les chaleurs, elle me paroît transportée d'avoir M. de Fieubet pour commissaire [a]; j'en suis ravie aussi, et j'avoue que je n'eusse jamais cru qu'on eût mis la main en si bon lieu. Je trouve que nos gouverneurs ont gagné, dans toute cette manœuvre, la partie, la revanche et le tout. M. de Coulanges m'écrit un vrai livre; rien n'est plus digne d'attention et de curiosité que tout ce qu'il m'apprend; il nous a mis en état de comprendre certaines choses qui se passeront dans les états, et dont nous n'aurions point su les raisons : en un mot, il nous a montré le dessous des cartes. Il vous a conté ses visions sur mon sujet; elles sont venues à d'autres, et j'y ai déja répondu [b]. Si vous voyez madame de La Fayette, dites-lui qu'elle cause avec vous sur toute cette imagination. Mandez-moi bien de vos nouvelles, de celles des voyages de la cour, de la santé de M. de Grignan; c'est tout cela qui fait la régle de

[a] *Voyez* la note de la lettre 871, ci-dessus, page 274.

[b] Ce passage paroît relatif à une proposition de mariage qui auroit été faite à madame de Sévigné par le duc de Luynes. (*Voyez* la lettre du 1[er] août suivant.)

mon départ , et vous en serez la maîtresse. J'attends un homme pour mes affaires, après quoi je serai toujours prête à partir. Madame de Chaulnes me veut emmener : cette pensée ne seroit pas mauvaise, mais le moyen de ne pas aller à Chaulnes avec elle ? et je souffrirois trop de m'arrêter un moment. Nous verrons enfin, et nous saurons sans cesse des nouvelles l'une de l'autre.

Je serois surprise bien agréablement si les eaux de Vichi faisoient du bien à cent lieues de la grille : je crois que le chevalier en doute comme moi. Jevoudrois être trompée, et que M. de Grignan s'en trouvât bien ; sa maigreur, sa langueur, sa colique, sa bile répandue et cette disposition de fièvre me donnent une véritable inquiétude : il n'a point assez pris de quinquina : parlez-moi toujours de lui et du chevalier. La Garde est la grande santé. Enfin, ma fille, vous irez à Gif, et souvent à Versailles, où vous ferez peut-être mieux votre profit du deuil de M. de Saint-Andiol [a], que nous aux états, c'est-à-dire, mon fils qui commence à devenir si avare de moi, que je ne puis plus m'adonner à la contemplation, comme je faisois dans ces bois quelquefois, sans le voir à mes côtés. Ne soyez point en peine de ma jambe, les Capucins l'ont emporté sur moi; ils ont voulu la faire suer, elle a sué; j'en ai eu du chagrin, parceque je ne m'y attendois point : cela est passé, et nous sommes bons amis. Plût à Dieu qu'ils pussent trai-

[a] Laurent de Varadier, marquis de Saint-Andiol. Il avoit épousé, le 6 juin 1661, Marguerite d'Adhémar de Monteil, sœur de M. de Grignan.

ter notre cher comte ! j'y songe mille fois le jour. M. du Plessis (*le nôtre* [a]) est un si joli homme, qu'il a ri comme nous de sa serge de Nîmes : vous dites tout cela fort plaisamment. Il ne prétendoit pas que ce fût vous qui sussiez l'austérité de son vêtement, il en meurt de honte, et vous demande mille pardons : il a de vous une idée que mes récits ont fortifiée, et qui vous représente à lui comme une divinité : il est fort de nos amis : j'ai reçu de lui mille consolations cet hiver passé. Nous avons ici, au lieu de sa sœur, une fille de Sainte-Marie; vous la croyez professe de la Visitation ? non, elle n'a que quinze ou seize ans : son père l'amena ici ce carême, et l'y a laissée : elle est jolie, et nous l'aimons; sa fantaisie toute naturelle, c'est d'être le bâton de vieillesse du *bien bon*; elle en a des soins qui nous font rire, et qui sont trop plaisants.

Madame de La Fayette me manda il y a quelques jours, que madame de Moreuil étoit dame d'honneur de madame la duchesse; j'en suis en vérité fort aise. Je vous conjure de lui faire tomber mes compliments à propos; ne l'oubliez point. Il me sembloit bien qu'elle n'étoit point entrée dans le carrosse de la reine : les régles anciennes qui donnoient ce droit aux filles sont abolies; nous avons changé tout cela, comme *le cœur à gauche*. Enfin, la voilà bien placée : son mari a-t-il quelque place dans cet hôtel de Condé? Mon fils m'a conté des merveilles de M. d'Angers (*H. Arnauld*); il a quatre-vingt-huit

[a] C'est-à-dire M. du Plessis le Breton, et non le gouverneur du marquis de Grignan.

ans : il porta le Saint-Sacrement sur ses épaules le jour de la fête (*Dieu*); la procession est d'un grand quart de lieue; il chanta tout de suite la grand'messe, et ne mangea qu'à quatre heures. Tout le monde étoit en admiration du miracle visible qui le soutient, *forza non ha, ma l'animo non manca*. Contez cela à M. de Pomponne : tous les ans c'est un nouveau prodige.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

J'en ai été témoin de ce prodige, j'ai reçu la bénédiction de ce saint homme, et j'ai baisé sa main avec un plaisir extrême. C'est une chose admirable que la crainte qu'a tout son diocèse de le perdre, et de voir venir à sa place quelque *freluquet* qui ne songe qu'à plaire aux ennemis du prélat; au lieu que celui-ci ne songe qu'à leur pardonner tous les dégoûts dont ils prennent plaisir d'accabler sa vieillesse. Je parlerois long-temps là-dessus; mais il vaut mieux vous remercier, ma belle petite sœur, de toutes les peines que vous avez prises pour mon habit. Je vous avoue que je crains fort que vous n'ayez été prendre pour ma garniture de certaines couleurs vives et tranchantes : mon dessein étoit de supplier *ma princesse* (*mademoiselle d'Alerac*) de la choisir à son gré; et comme elle aime la pastorale, je lui aurois demandé un nœud couleur de rose et blanc, une veste blanche et une des plus jolies houlettes que l'on porte présentement. Est-il possible que les quilles et l'escarpolette soient dans une aussi grande décadence que vous les représentez? Si personne ne

peut dignement remplir ma place à l'escarpolette, il faut au moins que M. de Polignac remette les quilles en honneur : je ne donne ma voix qu'à lui pour cela. Je suis très en peine de M. de Grignan; sa petite fièvre, sa tristesse et sa maigreur effraient ceux qui l'aiment et à qui l'on fait ce portrait de lui. Vous n'êtes point du tout dans les bons principes sur les vipères; vous croyez qu'elles dessèchent, et c'est précisément le contraire; votre belle-sœur l'éprouve ainsi tous les jours, et je l'avois moi-même éprouvé dès l'année passée. C'est à ces vipères que je dois la pleine santé dont je jouis, et que je ne me connoissois plus depuis des temps si funestes pour moi [a]. Elles tempèrent le sang, elles le purifient, elles rafraîchissent au lieu d'échauffer et de dessécher, comme vous vous l'imaginez : mais il faut que ce soit de véritables vipères en chair et en os, et non pas de la poudre; car la poudre échauffe, à moins qu'on ne la prenne dans de la bouillie ou de la crême cuite, ou quelque autre chose de rafraîchissant. Priez M. de Boissy de vous faire venir dix douzaines de vipères de Poitou dans une caisse séparée en trois ou quatre, afin qu'elles y soient bien à leur aise avec du son et de la mousse; prenez-en deux tous les matins, coupez-leur la tête, faites-les écorcher et couper par morceaux, et en farcissez le corps d'un poulet : observez cela un mois, et prenez-vous-en à votre frère, si M. de Grignan ne redevient tel que nous le souhaitons tous : quittez votre

[a] L'été de 1680. (*Voyez* la lettre 771, et plusieurs de celles qui la suivent, tome VI, pages 434 et suivantes.)

fade bouillie de riz, et redonnez des esprits et de la vie à un pauvre homme exténué, et dont le défaut est d'être trop sujet à dormir. Ma mère vous dira bientôt, et trop tôt, combien nous en parlons tous les jours; vous l'allez revoir incessamment, et moi, par conséquent, je vais incessamment la perdre : ce qui augmente mon chagrin, c'est que les états vont tellement nous confondre les espèces, que je ne pourrai profiter du temps qu'elle sera encore en Bretagne ; je ne compte que sur ce qui me reste entre-ci et l'arrivée de M. et de madame de Chaulnes ; car après cela, ma mère sera comme partie pour moi, quoiqu'elle soit encore aux Rochers. Je commence donc dès à présent à sentir la douleur des adieux et de l'absence. Adieu, ma belle petite sœur; votre belle-sœur vous fait mille tendres amitiés.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à la passade pour vous dire encore une fois que vous ne soyez point en peine de ma jambe, ni de ma santé. Il vaut mieux que j'aie eu des inquiétudes que les Capucins; leurs railleries ont dû vous rassurer. Ils ne m'avoient point dit que leurs lavages étoient pour faire transpirer; j'en fus étonnée et incommodée; ils en étoient ravis : cela est passé, et me revoilà simplement avec un linge trempé dans du sang de lièvre couru, pour redonner la force et toute la perfection. Cela est sec maintenant, et n'est point incommode; j'ai demandé pardon aux pères; nous avons badiné, et nous sommes fort bien ensemble. Adieu, la plus aimable de toutes les filles et de toutes les femmes.

876. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.[a]

. . . . 1685.

Mayeul de Rabutin[b], le premier de cette maison, au moins de notre connoissance, accompagné d'une assez nombreuse noblesse, va trouver la postérité; je me suis mis dans la troupe pour faire le voyage avec lui, et j'ai cru, Madame, que vous aviez des raisons pour vouloir être de la partie. Quoiqu'il soit un vieux seigneur, je suis assuré que sa compagnie ne vous déplaira pas, et que vous estimeriez encore plus celle de son père si vous aviez l'honneur de le connoître. Toutes les apparences, Madame, sont que Mayeul de Rabutin étoit déja de bonne maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment parmi les grands seigneurs du Mâconnois; mais il est certain qu'il étoit homme d'honneur, puisqu'il nous paroît comme garant de la foi d'un souverain.

J'aurois bien souhaité de trouver de plus grandes

[a] Cette lettre est la dédicace de la généalogie de la maison de Rabutin; elle se trouve à la tête du manuscrit de cet ouvrage.

[b] Il vivoit en 1147. Cela résulte d'une bulle du pape Eugène III, qui étoit conservée dans la bibliothèque de Cluny et dont Bussy a inséré un fragment dans sa généalogie.

particularités de sa vie, et de vous pouvoir rapporter quelques unes de ses campagnes, de vous faire voir de ses lettres d'amour, et de vous découvrir s'il n'a point eu affaire à quelque infidèle aussi bien que ses descendants : je n'en voudrois pas jurer, car ce n'est pas d'aujourd'hui que le changement plaît à votre sexe, et même le changement de bien en mal, plutôt que de ne pas changer[a], mais enfin, ne pouvant avoir de *mémoires* de tous ces détails, il nous faut contenter de savoir qu'il y a plus de cinq cents ans que Mayeul de Rabutin étoit un homme de qualité.

Si les morts prennent encore dans l'autre monde quelque intérêt à leur postérité, je ne doute pas que Mayeul n'ait du chagrin du peu d'établissement de la sienne, vu le mérite des Amé[b], des Claude[c], des Christophe[d] et de quelques autres de ses descendants; mais

[a] Trait dirigé contre la marquise de La Baume (*voyez* la note de la lettre 54, tome Ier, page 136.), et contre madame de Montglas.

[b] Amé de Rabutin, marié, le 9 septembre 1421, à Claude de Travès. Olivier de La Marche donne dans ses *Mémoires* le récit de plusieurs de ses hauts faits.

[c] Claude de Rabutin, fils aîné de Hugues de Rabutin et de Jeanne de Montagu, bâtarde légitimée de la maison de Bourgogne. (*Voyez* la note de la lettre 649, tome V, page 357.)

[d] Christophe de Rabutin, seigneur de Sully et de Bourbilly, fils de Claude de Rabutin. (*Voyez* la note de la lettre 45, t. Ier, p. 110.) On trouve plusieurs autres Christophes dans la généalogie de Bussy; l'un quatrième fils d'Amé de Rabutin, mort le 30 septembre 1493; un autre, fils de ce Guy de Rabutin-Chantal, dont on a rapporté une action atroce dans la note de la page 110, tome Ier, fut le grand-père de madame de Sévigné; il a été parlé de ce Christophe dans la *notice historique*, tome Ier, page 50.

comme il voit beaucoup d'exemples ailleurs de pareilles injustices, je crois qu'il prend patience et d'autant plus qu'il voit en vous, Madame, tant de vertus et tant d'agréments de corps et d'esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu le récompenser de tous les malheurs de sa maison par une personne si extraordinaire. J'aurois moins de peine à persuader cette vérité que notre noblesse, Madame, car celle-ci dépend de contrats qu'on peut falsifier, et votre mérite est établi par le témoignage de toute la France.

Au reste, Madame, je ne vois guère de généalogies qui ne commencent par une chimère; cela vient de ce que les gens ne trouvant que des sources ou honteuses, ou trop proches à leur gré, en inventent d'illustres ou d'éloignées; pour moi qui, Dieu merci, n'ai pas eu sujet de mentir par l'une ou par l'autre de ces raisons, j'ai dit les choses comme je les ai sues, et le soin que j'y ai pris ne peut pas laisser un doute que je n'en aie su la vérité; si elle ne m'étoit pas assez honorable, je n'en aurois pas parlé plutôt que de me parer d'une fausse gloire......

Enfin, Madame, il me semble que nous devons être contents de notre naissance; quant aux biens et aux grandes dignités, il nous faut plus de modération : ces avantages de la fortune ne sont pas proportionnés au reste, mais les regrets n'y font rien; nous pouvions naître simples gentilshommes, avec moins de bien que nous n'en avons; consolons-nous donc, Madame, de ce que nous sommes au moins de bonne maison : je le savois confusément, quand j'étois mestre-de-camp-gé-

néral de la cavalerie; mais ma disgrace m'a donné le loisir de m'instruire à fond des particularités de ma naissance, et c'est d'ordinaire aussi dans l'adversité qu'on apprend à se connoître[a].

Depuis ma lettre écrite, Madame, j'ai fait réflexion que dans la généalogie que je vous adresse, je parle de vous[b] à votre rang comme je parle des autres; cela m'a paru d'abord extraordinaire, et il m'a semblé que je voulois vous apprendre ce que vous faisiez, et comment vous étiez faite. Cependant, en y songeant davantage, je ne l'ai pas trouvé trop mal, car je ne doute pas que votre modestie ne vous ait caché ce que tout le monde connoît en vous.

---

877. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 22 juillet 1685.

Croiriez-vous bien, mon cher cousin, que je n'ai reçu que depuis quatre jours le livre de notre généalogie, que vous me faites l'honneur de me dédier par une lettre trop aimable et trop obligeante? Il faudroit être parfaite, c'est-à-dire, n'avoir point d'amour-propre,

[a] Application du *nosce te ipsum*, faite par un homme qui se connoissoit bien peu.

[b] *Voyez* le *portrait de madame de Sévigné*, page xviij de la seconde série des pièces préliminaires.

pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées. Elles sont même choisies et tournées d'une manière que si l'on n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus, vous réparez trop bien tout le passé, et d'une manière si noble et si belle, que je veux bien présentement vous en devoir de reste[a]. Ma fille n'a pas eu le livre entre les mains, sans se donner le plaisir de le lire; et elle s'y est trouvée si agréablement[b], qu'elle en a sans doute augmenté l'estime qu'elle avoit de vous et de notre maison, comme j'en redouble aussi de tout mon cœur mes remerciements. Mon fils n'est pas si content, vous le laissez guidon, sans parler de la sous-lieutenance qui l'a fait commander en chef quatre ans la compagnie des gendarmes de Mgr le dauphin[c], et comme cette première charge l'a fort longtemps ennuyé, il a soupiré en cet endroit, croyant y

[a] On a déja vu une partie de ce qui précède dans la lettre 93. Il y a été observé que Bussy avoit envoyé, en 1670, un premier travail à madame de Sévigné. On a cru devoir répéter le passage comme dans les éditions précédentes; mais si l'on croyoit devoir le retrancher, ce seroit dans la lettre 93 qu'il devroit être effacé, parceque Bussy ne termina son ouvrage qu'en 1685.

[b] On lit dans la *généalogie* le portrait de madame de Grignan à la suite de celui de sa mère. (*Voyez* tome Ier, page xix.)

[c] Pendant que M. de La Trousse commandoit ailleurs en qualité de lieutenant-général.

être encore. Sa femme[a] est d'une des bonnes maisons de Bretagne, mais cela n'est rien.

Venons à nos Mayeul et à nos Amé. En vérité, mon cher cousin, cela est fort beau; ce sont des vérités qui font plaisir. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces titres, c'est dans des chartes anciennes et dans des histoires. Ce commencement de maison me plaît fort, on n'en voit point la source; et la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous[b]. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête. Tout le reste est fort agréable; c'est une histoire en abrégé, qui pourroit plaire même à ceux qui n'y ont point d'intérêt. Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée, et touchée d'une véritable joie que vous ayez au moins tiré de vos malheurs, comme vous dites fort bien, la connoissance de ce que vous êtes. Enfin, je ne puis assez vous remercier de cette peine que vous avez prise, et dont vous vous êtes payé en même temps par vos mains. Je garderai soigneusement ce livre. Je crois voir ma fille avant qu'elle retourne en Provence, où il me paroît qu'elle veut passer l'hiver. Ainsi, nos affaires nous auront cruellement dérangées. La Providence le veut

[a] *Voyez* la note de la lettre 832, page 132 de ce volume.

[b] Madame de Sévigné savoit réduire à leur juste valeur les avantages de la naissance. Quand M. Suard a dit qu'on la voyoit *se pâmer d'admiration sur la généalogie de Rabutin*, il n'avoit apparemment pas lu la lettre qu'elle écrivit à sa fille, le 22 juillet 1685. (*Voyez* la *notice historique*, tome I[er], page 111.)

ainsi. Elle est tellement maîtresse de toutes nos actions, que nous n'exécutons rien que sous son bon plaisir, et je tâche de ne faire de projets que le moins qu'il m'est possible, afin de n'être pas si souvent trompée; car qui compte sans elle, compte deux fois. Qu'est donc devenu mon grand cousin de Toulongeon? Où a-t-il lu qu'on ne fasse point de réponse à sa cousine germaine, quand elle nous console sur la mort d'une mère. J'ai vu son oraison funèbre[a]; elle est bonne, hormis que feu M. de Toulongeon n'étoit point capitaine *des gardes,* mais seulement capitaine *aux gardes*. Cette différence est grande et peut faire tort aux vérités.

Le bon abbé (*de Coulanges*) s'est trouvé fort honorablement dans notre généalogie : il en est bien content, et vous assure de ses très humbles services.

Quand je serai à Paris, nous vous écrirons, Corbinelli et moi. Adieu, mon cher cousin, ayez bon courage.

J'ai peur que vous ne soyez abattu, mais je vous fais tort, et je vous ai vu soutenir de si grands malheurs, que je ne dois pas douter de vos forces.

[a] Elle fut prononcée par Nicolas Lévêque, chanoine de Notre-Dame d'Autun, et imprimée à Autun en 1685. (*Voyez* la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, tome IV, page 219, n° 48,190.)

878. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 4 août 1685.

Vous direz ce qu'il vous plaira, Madame, sur ce que je dis de vous dans notre généalogie : mais au fond vous savez que je dis vrai, et si je l'avois bien entrepris, je vous en ferois demeurer d'accord. Cependant je laisse le champ libre à votre modestie et je ne vous demande autre chose sinon que vous croyiez que je suis persuadé, comme de mourir un jour, que vous êtes une des plus jolies et des plus aimables femmes que j'aie jamais connues. Quoique je n'aie jamais été flatteur, il y a eu des temps où ces louanges auroient pu être suspectes; mais il faut me croire aujourd'hui.

Je suis ravi que la belle comtesse ait trouvé dans notre généalogie son compte avec moi, aussi bien que le bon abbé, mais je suis très fâché de n'avoir pas dit de M. de Sévigné tout ce que j'en sais, c'est-à-dire de n'avoir pas retouché à ce qui le regarde depuis qu'il étoit guidon[a]; laissez-moi faire et apportez seulement à Paris le livre que je vous ai envoyé. Je redirai bien

[a] M. de Sévigné avoit traité de la sous-lieutenance des gendarmes avec le marquis de La Fare. (*Voyez* la lettre 567, t V, p. 81.)

de lui, moi son parent et son ami, ce que ses ennemis même ne pourroient s'empêcher de dire. Je n'oublierai pas même la maison et le mérite de madame sa femme.

Comme vous dites, ma chère cousine, je suis bien payé de la peine que j'ai prise, non pas par l'honneur qui m'en revient, mais par le plaisir que je vous ai donné, et par les remerciements que vous m'en faites. Nous avons eu M. le duc à Dijon quinze jours, où j'ai été pour lui faire ma cour; je l'ai faite agréablement.

Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que la Providence régle tout. Elle ne trouve pourtant pas mauvais que nous fassions des desseins; elle veut même que nous nous aidions, mais aussi que nous ne nous confiions pas trop en nos forces. Je vous plains étrangement de votre séparation d'avec madame de Grignan après même dix mois d'absence. Votre grand cousin de Toulongeon n'a bougé de chez lui que pour venir deux ou trois jours à Dijon pendant les états, où il a fait ériger sa terre d'Alonne en comté sous le titre de Toulongeon; ainsi donnez-vous bien de garde quand vous lui écrirez de mettre à la suscription de la lettre *à Alonne;* je lui écrivis dernièrement. *A M. le comte d'Alonne à Toulongeon.* Il n'est point possible qu'il ne vous ait point fait de réponse; il sait trop bien vivre pour y avoir manqué, et ce n'est que l'excès de la douleur de sa perte qui l'en a empêché.

Au reste, Madame, ne croyez point que les malheurs m'abattent; on s'endurcit pour de moindres que ceux qui me sont arrivés. Dieu me donne une force de corps

et d'esprit qui me surprend, et qui feroit trembler mes ennemis, s'ils la connoissoient, sans connoître ma crainte pour le Seigneur.

879.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 22 juillet 1685.

Il est vrai qu'après vous avoir dit vingt fois, je suis guérie, et m'être servie un peu légèrement de tous les termes les plus forts pour vous persuader ce que je croyois moi-même une vérité, vous êtes en droit de vous moquer de tous mes discours ; je m'en moquerois la première, aussi bien que de mon infidélité, qui me faisoit toujours approuver les derniers remédes, et maudire ceux que je quittois, sans qu'enfin, enfin, enfin, comme vous dites du mariage de M. de Polignac, il faut que toutes choses prennent fin, et que, selon toutes les apparences, cet honneur soit réservé aux remédes doux de la princesse (*de Tarente*), et de la femme parfaitement habile qui me vient panser tous les jours; jusqu'à ce petit médecin qui a nommé le mal et commencé les remédes convenables, je ne faisois rien que pour animer, que pour attirer, que pour mettre ma jambe en furie. Ne raisonnez point sur un érysipéle

qui vient d'un cours que la nature veut prendre, et que vous approuvez, parcequ'il ne fait pas mourir : ce n'est pas ici de même, tout a été accident, tout a été violenté ; ma machine n'est point encore entamée ni dépérie, et jamais elle n'a paru mieux faite qu'en soutenant tous les maux qu'on m'a faits. Vous savez que je ne fais point la jeune, je ne le suis nullement, mais je vous assure que je pourrois encore dire, comme vous disiez à La Mousse, la machine se démanchera ; mais elle n'est pas encore démanchée. Je suis donc sous le gouvernement de cette princesse et de sa bonne et capable garde, qui lui fait tous ses remèdes, qui est approuvée des Capucins, qui guérit tout le monde à Vitré, et que Dieu n'a pas voulu que je connusse plus tôt, parcequ'il vouloit que je souffrisse, et que je fusse mortifiée par l'endroit le plus chagrinant pour moi, et j'y consens, puisqu'il le faut : je suis persuadée que Dieu veut maintenant finir ces légers chagrins ; il y a huit jours que ma jambe est enveloppée de pains de roses, trempés dans du lait doux bouilli, et rafraîchis, c'est-à-dire, réchauffés trois fois le jour : ma jambe n'est plus du tout reconnoissable, elle est menue, molle, plus de sérosités, toutes les élevures séchées et flétries, plus de gras de jambe qui me tire : enfin, ma fille, tout ce qui étoit dans mon imagination et dans mes espérances est devenu vrai : mais je pense que j'ai profané toutes ces mêmes paroles pour des illusions ; je n'y saurois que faire : voilà ce que je dois vous dire présentement ; il n'y a plus de paroles nouvelles : *à fructibus*. Cette *Charlotte* me fait marcher, et me dit : « Madame, vous pouvez aller mercredi cou-

« cher *godinement* [1] à Fougères ; le lendemain à Dol, « il n'y a que six lieues ; vous verrez madame de Chaul- « nes, cela vous divertira ; vous avez besoin de vous « réjouir un peu, et de quitter votre chambre, où vous « m'avez accordé huit jours de résidence. » Voilà où j'en suis : elle m'ôte mes roses, qui m'ont fait tout le bien qu'on leur demandoit, elle me donne une légère petite espèce de pommade qui desséche, elle me prie de bander ma jambe sans contrainte d'ici à quelques jours, et de me ménager un peu ; elle m'assure qu'avec cette conduite je vous rapporterai une jambe *à la Sévigné*, que vous aimerez d'autant plus que, l'une et l'autre étant moins grasses, elles visent à la perfection : en tout cas, j'ai ma *Charlotte* à une lieue d'ici : en voilà trop, ma chère enfant. Une de mes joies en retournant à Paris, ce sera de ne plus parler de moi, ni d'aucun de mes maux ; j'étois dans la même envie quand j'y retournai après mon rhumatisme ; mais s'il y a de l'excès à l'immensité de cet article, il est fondé sur l'excès de votre bonne et tendre amitié, qui ne sera point ennuyée de ces détails : je vous connois ; car avec les autres qui n'ont point de ces fonds adorables, je sais couper court, et je n'ai pas oublié comme il faut parler sobrement de soi, et presque à son corps défendant.

Or sus, verbalisons : voil àdonc le bon homme Polignac [1] arrivé : pour moi, je jette de loin ces paroles en

[1] Mot du pays qui signifie *gaiement*. * Ce mot semble être un dérivé de *godenot*, espèce de marmouset qui sert de *marmotte* aux joueurs de gobelets. (*Voyez* le *Dictionnaire comique* de Leroux.)

[1] Louis-Armand, vicomte de Polignac.

l'air ; puisque mademoiselle de Grignan balance, mademoiselle d'Alerac peut-elle balancer? Je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous dites de votre esprit et de votre corps ; ni l'un ni l'autre ne sauroient être épais comme vous les représentez; je les ai vus trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps : mais que dis-je, *commun?* ô plume étourdie et téméraire ! c'est vous qu'il faudroit écraser, plutôt que celle que le coadjuteur outragea si injustement à Livry. Jamais le mot de *commun* ne sera fait pour vous; rien de commun, ni dans l'ame ni dans le corps : je reprends donc ce mot pour l'employer à tout le reste du monde qui n'en mérite point d'autre ; je fais pourtant des exceptions, mais guère.

J'avoue ma foiblesse ; j'ai lu avec plaisir l'histoire de notre vieille chevalerie : si Bussy avoit un peu moins parlé de lui et de son héroïne de fille (*madame de Coligny*) [a], le reste étant vrai, on peut le trouver assez bon pour être jeté dans un fond de cabinet, sans en être plus glorieuse. Il vous traite fort bien : il me veut trop dédommager par des louanges que je ne crois pas mériter [b],

[a] Bussy ne parle ni de lui ni de sa fille dans le manuscrit de sa généalogie dont l'éditeur a donné l'indication page 43 de la *Notice bibliographique*; l'ouvrage s'arrête à la mort du père de Bussy. Il paroît que l'exemplaire de madame de Sévigné étoit plus étendu. (*Voyez* la lettre 883.)

[b] *Voyez* le Portrait de madame de Sévigné qui contient aussi l'éloge de madame de Grignan, tome Ier, page xviij.

non plus que ses blâmes [a]. Il passe gaillardement sur mon fils, et le laisse inhumainement guidon dans la postérité ; il pouvoit dire plus de bien de sa femme, qui est d'un des beaux noms de la province : mais, en vérité, mon fils l'a si peu ménagé, et l'a toujours traité si incivilement, que lui ayant rendu justice sur sa maison, il pouvoit bien se dispenser du reste : vous en avez mieux usé, et il vous le rend.

Madame de La Fayette m'a envoyé une relation de la fête de Sceaux [b], qui nous a fort divertis. Qu'elle étoit jolie ! qu'il y a d'esprit et d'invention dans ce siècle ! que tout est nouveau, galant, diversifié ! je ne crois pas qu'on puisse aller plus loin. La querelle de mesdames d'Heudicourt [c] et de Poitiers [d] est plaisante : ah ! que

[a] La *diatribe* insérée dans les *Amours des Gaules* a été jointe à la *notice historique*. (*Voyez*, tome Ier, page 68.)

[b] Le marquis de Seignelai donna cette fête au roi le 16 juillet 1685. Les jardins de Sceaux qui venoient d'être créés d'après les dessins de Le Nôtre ont été effacés par la charrue révolutionnaire. C'est dans cette fête que fut chantée l'idylle sur la paix, que Racine avoit composée, et qui est une paraphrase éloquente du *Deus nobis hæc otia fecit*.

[c] Madame d'Heudicourt étoit devenue très laide pendant son exil ; madame de Sévigné disoit, en parlant d'elle, dans la lettre 549, tome V, page 31 : « Quand on n'achète point un visage neuf, les « atours ne font pas un bel effet. » Elle étoit si changée que madame de Caylus dit dans ses *Souvenirs* : « Qu'on ne pouvoit pas s'imaginer qu'elle eût été belle. » Neuf ans s'étoient écoulés depuis cette époque. Madame de Maintenon parle aussi de cette anecdote dans une lettre à son frère : « Je ne veux pas que mademoiselle de Poi- « tiers me puisse dire ce qu'elle dit à Sceaux à madame d'Heudi- « court qu'elle appela *beau visage de fête*. »

[d] Marie Albertine demoiselle de Poitiers étoit fille d'honneur de

cette dernière disoit vrai ! *Vous êtes un plaisant visage de fête :* vraiment elle a raison ; il faut dans une fête un visage qui ne gâte point la beauté de la décoration ; et quand on n'en a point, il en faut emprunter, ou n'y point aller. Je voudrois que vous y eussiez porté le vôtre, il y en avoit peu de pareils. On me parle d'une chaise [a] que traînent des Suisses, et dans laquelle madame de Maintenon se mit avec madame la Dauphine, puis madame la maréchale de Rochefort : je ne vois point notre bonne d'Arpajon [1]; lui feroit-on souffrir des dégoûts ? J'en serois très fâchée. Madame de La Fayette s'est redonné son mal de côté en allant en carrosse à deux pas de chez elle ; elle pleure et regrette ce pauvre M. Valan, qui étoit, dit-elle, son médecin, son confesseur et son ami. Mais ne me trouvez-vous pas bien raisonnable de vous entretenir des nouvelles de Paris ? Je ne savois pas que La Trousse fût à un camp sur la Saône [b].

Madame ; elle sortit de chez cette princesse le 15 avril 1686. (*Voyez* le *Journal manuscrit* de Dangeau.)

[a] On vit dans cette fête une chaise d'une invention singulière et nouvelle ; elle étoit à quatre places, et quatre parasols y étoient fixés. Ceux qui la dirigeoient marchoient à côté pour ne pas gêner la vue. Madame la Dauphine, madame la Duchesse, madame la Princesse de Conti et madame de Maintenon, dame d'atour de madame la Dauphine, s'y placèrent. (*Voyez* le *Mercure galant* de juillet 1685, page 271.)

[1] Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron, duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de madame la Dauphine.

[b] Il commandoit sur la Saône un camp de dix mille chevaux. Il y avoit quatre autres camps qui étoient sous les ordres du marquis d'Uxelles, de Saint-Ruth, de Beaupré et de Montbron. (*Journal manuscrit* de Dangeau, 24 mars 1685.)

Mon fils est à Rennes; je lui ai envoyé la feuille qui est pour lui. Le petit Coulanges m'a mandé je ne sais quoi d'un très bon dîner qu'il a fait chez vous, où étoient, ce me semble, deux Provençales et M. de Lamoignon : il faut toujours me dire ces sortes de débauches. Je serai ravie de voir ces bons Chaulnes et le petit Coulanges : mais je vous assure que si je n'étois pas en état d'y aller, je n'irois pas; car je ne souhaite au monde que de guérir, afin de partir dans le très petit commencement de septembre. C'est vous, ma très chère, qui réglerez ce jour bienheureux suivant vos affaires de la cour; je suis persuadée que vous serez à Fontainebleau jusqu'au voyage de Chambord. A propos, notre coadjuteur sera-t-il archevêque d'Aix? On me le mande. Votre frère ne pense pas à quitter sa maison; ses affaires ne lui permettent point de songer à Paris de quelques années : il est dans la fantaisie de payer toutes ses dettes; et comme il n'a point de fonds extraordinaires pour cela, ce n'est que peu à peu sur ses revenus : cela n'est pas sitôt fait. Quant à moi, je n'aspire point à tout payer; mais j'attends un fermier qui me doit onze mille francs, et que je n'ai pu encore envisager, et rien ne m'arrêtera pour être fidèle au temps que je vous ai promis, n'ayant pas moins d'impatience que vous de voir la fin d'une si triste et si cruelle absence. Il faut pourtant rendre justice à l'air des Rochers; il est parfaitement bon, ni haut, ni bas, ni approchant de la mer; ce n'est point la Bretagne, c'est l'Anjou, c'est le Maine à deux lieues d'ici. Ce n'étoit pas une affaire de me guérir, si Dieu avoit voulu que j'eusse été bien traitée.

Je ne souhaite nulle prospérité à M. de Montmouth, sa révolte me déplaît; ainsi puissent périr tous les infidéles à leur Roi [1].

---

880. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 1er août 1685.

Je revins de mon grand voyage hier au soir, ma chère belle : je dis adieu à nos gouverneurs le lundi à huit heures du matin, les suppliant de m'excuser si je les

[1] Le duc de Montmouth fut décapité le 25 juillet, trois jours après la date de cette lettre *. Il étoit fils naturel de Charles II et de Lucie Walters. Doué de graces extérieures et d'affabilité, sa popularité lui avoit conquis la multitude, et l'avoit rendu en quelque sorte le *duc de Beaufort* de l'Angleterre. Son caractère remuant et inquiet s'étoit déja manifesté du vivant de son père contre lequel il n'avoit pas craint de conspirer, mais qui lui pardonna. A peine eut-il appris en Hollande que Jacques II étoit monté sur le trône, qu'il s'embarqua pour l'Angleterre avec une poignée d'hommes qui se grossit bientôt de quelques mécontents. Il s'annonça comme le fils légitime du feu roi, se fit couronner, et promit de soutenir la religion anglicane. Tant d'audace manqua de prévoyance; le duc perdit un temps précieux, et le roi Jacques s'étant entouré de troupes dévouées, un seul bataillon dissipa l'armée des rebelles.

On a prétendu qu'un homme qui ressembloit au duc fut exécuté à sa place, et que Montmouth a été le prisonnier connu sous le nom de *Masque de fer*. (*Voyez* la note de la lettre du 5 aout 1703.)

quittois *avant que de les avoir vus pendus*[a]; mais qu'ayant dix lieues à faire et eux cinq, je m'ennuierois trop à Dol le reste du jour; ils entrèrent dans mes raisons, et me dirent adieu avec des tendresses et des remerciements infinis. Je vous avoue que j'ai été ravie d'avoir fait ce petit voyage en leur honneur; je leur devois bien cette marque d'amitié pour toutes celles que j'en reçois. Nous vous célébrâmes, ils m'embrassèrent pour vous, ils prirent part à la joie que j'aurois de vous revoir dans peu de temps; enfin, ma bonne, rien ne fut oublié. M. de Fieubet étoit arrivé la veille, de sorte que nous eûmes toute la joie qu'on a de se rencontrer dans les pays étrangers. Il me sembloit que j'étois à Dol dans un palais d'Atlante[b]; tous les noms que je connois tournoient autour de nous sans que nous les vissions; M. le premier président, M. de La Trémouille, M. de Lavardin, M. d'Harouïs, M. de Charost voltigeoient à une lieue ou une heure de nous, mais nous ne pouvions les toucher. Je

[a] C'est-à-dire avant leur départ de Dol. Madame de Sévigné fait souvent cette allusion à la IX[e] scène du III[e] acte du *Médecin malgré lui.*

[b] Ce palais magique avoit la singulière vertu de rendre invisibles ceux que l'on y cherchoit. Roland s'élance à la poursuite d'un géant qui entraîne Angélique; il cherche de tous côtés, et ne peut l'apercevoir. Il rencontre d'abord Ferragus, Brandimart, Gradasse, Sacripant et mille autres qui maudissoient comme lui le maître invisible du palais. S'ils cessent un instant leurs recherches, une voix plaintive, dont ils croient reconnoître les accents, vient renouveler leur désespoir, sans les conduire au succès. (*Orlando furioso, canto XII°, stanz.* 5 *et* 11.) Il étoit réservé au vaillant Astolfe de mettre un terme à ces enchantements. (*Ibid., canto XXII°, stanz.* 23.)

partis donc le lundi matin, mais mon cher petit Coulanges voulut absolument venir passer huit jours avec nous ici, et mon fils n'a point perdu cette occasion de revenir avec lui; de sorte que les voilà tous deux joliment pour d'ici au 8 de ce mois. Ils iront passer les derniers quinze jours des états; et puis mon fils me revient embrasser, et me prie à genoux de l'attendre, et je pars dans le moment: cela va, ma bonne, aux premiers jours de septembre, et pour être à Bâville, le 9 ou le 10, sans y manquer. Voilà, ma chère bonne, ce que je compte, *s'il plaît à Dieu*[a], et je sens avec une tendresse extrême les approches de cette joie sensible : il n'est plus question, comme vous dites, ma bonne, des supputations que notre amitié nous faisoit faire; c'est un calendrier tout commun qui nous régle présentement. Nous avons encore trouvé ici le cher abbé Charrier, qui vous a vue, qui vous a trouvée belle, comme tout le monde, et toute pleine de sensibilité pour moi. Hélas! ma bonne, voulez-vous toujours être pénétrée de mon misérable naufrage? Il faut l'oublier, ma chère bonne, et regarder la suite comme une volonté de Dieu toute marquée : car, de songer que, d'une écorchure où il ne falloit que de l'huile ou du vin, ou rien, on y mette un emplâtre dont tout le monde se loue, et qui devient pour moi du poison, parcequ'on ne veut pas le lever; et que de cette sottise soient venus de fil en aiguille tous mes maux, toujours dans l'espérance d'être guérie, et qu'enfin ce ne soit que présentement que je sois guérie; il y a si peu de vraisemblance à cette

[a] Madame de Sévigné avoit elle-même souligné ces mots.

conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement répandu pour me donner des chagrins, trop bien mérités, et soufferts avec trop d'impatience. Je n'ai point eu, ma bonne, les douleurs, la fièvre et les maux que vous imaginez ; vous ne me trouverez point changée, ma chère, demandez à mon petit Coulanges, il vous dira que je suis comme j'étois : ma jambe s'est fort bien trouvée du voyage, je n'ai point été fatiguée, ni émue; je me gouverne comme le veut ma pauvre *Charlotte*, qui m'est venue voir ce matin : elle est ravie de m'avoir guérie; n'est-ce pas une chose admirable que je ne l'aie connue que depuis quinze jours? tout cela étoit bien réglé. Elle me fait mettre encore des compresses de vin blanc, et bander ma jambe pour ôter toute crainte de retour, et je me promène sans aucune incommodité. Il est vrai, ma bonne, que je vous ai mandé toutes ces mêmes choses; mais il faut bien qu'un jour vienne que je dise vrai; et vous savez bien, ma bonne, que je n'ai jamais cru vous tromper. J'ai la peau d'une délicatesse qui me doit faire craindre les moindres blessures aux jambes. Oh! parlons d'autre chose, mon enfant. Je suis fâchée que vous n'ayez point été à cette noce, puisque vous le pouviez; et pour la fête de Sceaux, je ne sais comme vous pouvez vous en consoler. Nous épuisons Coulanges, il nous conte mille choses qui nous divertissent; nous sommes ravis de l'avoir, il nous a fait rire aux larmes de votre madame d'Arbouville dont vous êtes l'original. Je crois que votre dîner de Sceaux aura été moins agréable, par la contrebande que vous y rencontrâtes. Je voudrois bien pouvoir comprendre

la délicatesse de conscience qui empêchera la signature de M. de Montausier et de sa fille[1] : cette opiniâtre aversion est une chose extraordinaire ; il me semble, ma bonne, que vous allez avoir bien des choses à me conter; si vous voulez m'envoyer une copie de la lettre de M. de Grignan, vous me ferez un grand plaisir, elle sera pour moi seule : je suis persuadée qu'elle sera fort bien faite, et qu'elle fera son effet; j'en conjure le Seigneur. Voilà donc le charme rompu, vous avez un ami riche qui vous donne des repas, ménagez bien cette bonne fortune. Celle de M. de Montmort n'est plainte de personne.

Vous me demandez, ma bonne, si ma plaie s'est rouverte? non, assurément; il y a trois mois qu'elle est entièrement fermée et guérie : j'ai voulu encore retourner sur ce triste chapitre pour ne vous pas laisser des erreurs. N'êtes-vous point surprise de la mort de cette grande Rarai? n'étoit-ce pas la santé même? Pour moi, je crois que le saisissement d'entendre toujours louer sa sœur, et de n'attraper des regards et des douceurs que comme pour l'amour de Dieu, l'a mise au tombeau. Le bon abbé est fâché que vous le croyiez si barbare; il dit que sa malice ne va pas loin; il a été ravi de me revoir. J'ai repassé par Rennes pour voir un moment cette bonne Marbeuf et, en repassant par Vitré, la princesse; de sorte que je m'en vais posséder mon petit Coulanges sans distraction. Je vous ai dit comme mon habit étoit joli, je vous le mandai de Dol. Je vous assure, ma très chère bonne, que ce petit voyage ne m'a donné que de la joie, sans

[1] Marie-Julie de Sainte-Maure, duchesse d'Usez.

nulle sorte d'incommodité. Je n'aime point que notre pauvre Grignan fonde et diminue; ne lui faites-vous plus rien? Est-il possible qu'en dormant et mangeant, il ne se remette point? Je suis touchée de cet état. Pour celui du pauvre chevalier, je ne m'y accoutume pas. Quoi! ce visage de jeunesse et de santé? Quoi! cet âge qui ne sort qu'à peine de la première jeunesse, est compatible avec l'impossibilité de marcher! on le porte comme Saint-Pavin [a]: ma bonne, je baisse la tête, et je regarde la main qui l'afflige; il n'y a vraiment que cela à faire, toute

[a] Saint-Pavin fut en proie, pendant les dernières années de sa vie, à de violentes douleurs de goutte; ses membres perclus lui refusoient tout service; mais il conservoit au milieu de ses maux un esprit assez libre pour être le premier à en plaisanter. On en peut juger par ce sonnet qui n'a pas encore été imprimé. Le poëte semble désigner madame de Sévigné sous le nom d'*Amaranthe*, dans cette pièce et dans quelques autres qui sont demeurées inédites.

La goutte me reprend, et ma colique empire,
Je ne puis résister à leurs cruels assauts;
Je chéris toutefois ces effroyables maux,
Puisque dans cet état j'aime et j'ose le dire.

On reçoit mes billets, je me plains, je soupire;
Amaranthe me souffre avec tous mes défauts;
Je m'en vois mieux traité que ne sont mes rivaux,
Mais je ne suis heureux qu'au moment où j'expire.

Non, ne vous trompez pas, pensers audacieux;
Quand vers moi tendrement elle tourne les yeux,
Ce n'est pas mon amour, c'est mon mal qui la touche.

Si j'avois par malheur quelque soulagement,
Vous verriez aussitôt que de sa belle bouche
Je recevrois l'arrêt de mon bannissement.

autre pensée n'est pas capable de nous apaiser un moment; j'ai senti cette vérité. Mon fils vous fait mille tendres amitiés : sa perruque est à Dinan[a], il ne doute point qu'elle ne soit fort bien; je voudrois que vous eussiez tout fait payer à M. du Plessis, il n'importe d'avoir payé *Levacher* ou non, c'est que nous avions peur que les fonds ne manquassent; nous avons reçu toutes ces sommes et nous ne ferons point attendre *Gautier*. Voilà un de nos fermiers venu, j'attends l'autre, et tout sera si bien rangé que je n'abuserai plus, ma bonne, ni de votre patience, ni de la mienne. J'aime celle du duc de Bourbon[b] dans ce grand lit, avec sa petite épouse à dix pas de lui : il est vrai qu'avec de tels enfants, il ne falloit point douter que le *sablonnier* en passant sur le minuit, ne leur servît de garde. M. le prince et madame de Langeron étoient inutiles. J'ai pensé plusieurs fois à ce rang au-dessus de votre princesse[c] : quelle noce! quelle magnificence ! quel triomphe ! *Sangaride ce jour est un grand jour pour vous*[d]. Nous causerons un jour de M. de

[a] Les états se tenoient dans cette ville. (*Voyez* la lettre 871 page 273 de ce volume.)

[b] Louis, duc de Bourbon, âgé de 16 ans, fut marié le 24 juillet 1685 avec Louise-Françoise légitimée de France, dite mademoiselle de Nantes, fille du roi et de madame de Montespan; elle n'avoit que douze ans, et les deux époux furent séparés le soir même de leur mariage.

[c] La princesse de Vaudemont qui, dès son enfance, étoit très liée avec madame de Grignan.

[d] C'est le premier vers de la VI[e] scène du 1[er] acte de l'opéra d'Atys, qui est la meilleure du poëme. (*Voyez* la lettre 459 et la note, tome IV, page 200.)

Luynes[1]; oh, quelle folie! madame de Chaulnes le dit avec nous. Si madame de La Fayette avoit voulu, elle vous auroit montré une réponse, où je lui disois des raisons solides pour demeurer comme je suis[2]; elle et madame de Lavardin m'en ont louée : elle auroit pu m'en faire honneur auprès de vous, dont *j'estime* infiniment *l'estime.*

Ah! que je vous approuve d'avoir vu M. le prince avec madame de Vins; que je suis assurée que vous avez été bien reçue, et qu'il a trouvé votre visite trop courte! Vous êtes quelquefois trop discrète de la moitié de beaucoup de différentes réflexions.

Je vous remercie de tous les baisers donnés et rendus aux Grignan; jetez-en toujours quelques uns pour entretenir commerce; sur-tout j'en veux un pour moi toute seule sur la joue de M. de Carcassonne; il me semble qu'il y a long-temps que je n'ai eu de familiarité avec elle. Adieu bonne, adieu chère, adieu très aimable; l'abbé Charrier en me contant comme vous êtes pour moi, m'a fait vous payer comptant votre tendresse, et le moyen de n'être pas sensible à tant de vraie et de solide amitié! celle de la princesse de Tarente étoit aveuglée,

[1] Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, veuf d'Anne de Rohan, sa seconde femme, morte le 29 octobre 1684, se remaria le 23 juillet 1685 à Marguerite d'Aligre, veuve en mars 1684 de Charles Bonaventure, marquis de Manneville.

[2] Madame de Sévigné étoit demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans; et, si elle n'avoit pas eu la pensée de se remarier, ce n'est pas qu'elle n'eût été extrêmement recherchée. (*Voyez* plus haut la lettre du 8 juillet, page 292 de ce volume.)

comme tout le reste; ce fut un hasard plaisant qui me fît connoître *Charlotte;* elle m'auroit guérie, il ne falloit pas que je le fusse.

Monsieur DE COULANGES.

J'ai vu le temps que j'écrivois dans vos lettres un mot à madame votre mère, et présentement c'est dans les siennes que je vous écrirai un mot, un ordinaire encore tout au moins; car je m'en vais être ici huit bons jours à me reposer auprès d'elle de toutes mes fatigues. Elle vous a conté son voyage de Dol, qui a été très heureux, hors qu'elle a versé deux fois dans un étang, et moi avec elle; mais comme je sais parfaitement bien nager, je l'ai tirée d'affaire sans nul accident, et même sans qu'elle ait été mouillée; ainsi de cette chute ne craignez ni jambe affligée, ni rhume quelconque. Il fait parfaitement beau dans les allées des Rochers, je m'en vais bien les arpenter : mais il sera triste pourtant, après avoir bien fait de l'exercice, de ne pas trouver tout-à-fait l'ordinaire de M. de Seignelay, auquel je suis accoutumé. Vous avez donc été à Sceaux; vous ne pouviez jamais en être contente avec la compagnie qui y a été faufilée avec vous. Seroit-il bien arrivé que vous n'y auriez pas prononcé mon nom? Adieu, ma belle Comtesse; permettez-moi de vous embrasser très tendrement, et de faire mille compliments à toute la bonne *couvée* des Grignan.

881.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 8 août 1685.

Si vous pouviez faire que le premier jour de septembre ne fût point un samedi, ou que le *bien bon* n'eût point appris de ses pères à préférer le lundi, pour ne pas trouver le dimanche au commencement d'un voyage, j'aurois été fort juste au rendez-vous : mais la règle du lundi, qui va de pair avec les ailerons de volaille et le blanc d'une perdrix, nous fera arriver deux jours plus tard. Je n'ose m'abandonner à toute la joie que me donne la pensée de vous embrasser; je la cache, je la mitonne, j'en fais un mystère, afin de ne point donner d'envie à la fortune de me traverser : quand je dis la fortune, vous m'entendez bien. Ne disons donc rien, chère bonne, soyons modestes, n'attirons rien sur nos petites prospérités. Nous avons été fort surpris de la nouvelle que vous nous mandez : la princesse de Tarente n'en savoit rien; elle l'apprit hier ici, comme une vraie Allemande. Nous croyons que les exilés auront encore des camarades : mais quelle douleur au cardinal de Bouillon[a] d'être mêlé avec l'idée qu'on a de ces petits garçons!

[a] La Beaumelle a prétendu que le paquet qui fut saisi contenoit

quelle rage! Nous voulons nous imaginer qu'il y a quelque chose de la cour, et que plus d'une folie et d'une imprudence étoient dans cette malle de lettres[a]. Je ne

une lettre du cardinal de Bouillon, qui étoit une satire de la personne du roi et de son gouvernement. Anquetil l'a suivi. L'opinion isolée du premier de ces écrivains n'est presque d'aucun poids; on croit plutôt que la conduite du prince de Turenne fut le premier mobile de la disgrace du cardinal et de tous les siens. C'étoit à sa prière que le roi avoit permis au jeune héritier de la maison de Bouillon de faire le voyage de Pologne. Des courtisans officieux avoient dit sourdement que le cardinal n'étoit pas étranger au départ précipité des princes de Conti et de son neveu. (*Journal manuscrit* de Dangeau, 18 mars 1685.) Peu de jours auparavant, le cardinal s'abstint de donner au duc de Bourbon la bénédiction nuptiale, parceque l'étiquette de la cour ne permettant pas aux cardinaux de s'asseoir à la table des princes du sang, honneur auquel M. de Bouillon prétendoit en sa qualité de prince, il n'avoit pu surmonter le dégoût de n'être pas admis au banquet. (*Dangeau, Mémoires*, tome Ier, page 132.) Le roi étoit d'ailleurs fatigué des prétentions de la maison de Bouillon, dont l'exagération avoit même nui au caractère du maréchal de Turenne. (*Voyez* tome III, page 383.) Madame de Maintenon sous-entendoit ces divers motifs en écrivant à son frère, le 27 septembre 1685: « Le cardinal de Bouillon est chassé pour plusieurs raisons trop longues à « déduire. Il vouloit être égal en tout aux princes du sang; il est peu « plaint dans sa disgrace, parcequ'il est peu estimé. »

[a] Madame de Maintenon explique plus clairement la cause de ces disgraces dans la lettre qui vient d'être citée. « Le roi, dit-elle, ayant « voulu savoir ce qui obligeoit messieurs les princes de Conti d'en« voyer incessamment des courriers, on en a fait arrêter un; on a « pris toutes les lettres, et l'on en a trouvé plusieurs pleines de ce « vice abominable qui règne présentement, de très grandes impiétés « et de sentiments pour le roi bien contraires à ceux que tout le « monde lui doit, et bien éloignés de ceux que devroient avoir les

crois point que cette nouvelle passe si vite à Paris; on pourra s'en taire à Versailles : mais elle embrasse trop de gens pour ne pas répandre beaucoup de tristesse. Je ne comprends pas qu'on puisse être insensé et enragé dans une cour si sage et sous un tel maître. Coulanges est demeuré avec mon fils : ils ne partiront que lundi, pour arriver la veille de la Notre-Dame, et ils ne seront que huit jours aux états. Mon fils reviendra me dire adieu : car quand je serois la cour, mon jour ne seroit pas mieux fixé.

Monsieur DE COULANGES.

Me voici encore, je ne puis quitter la *mère-beauté.* Nous nous promenons sans fin et sans cesse, et sa jambe n'en fait que rire, et augmenter *d'embonpoint* et de beauté : mais monsieur votre frère est bien chaud au jeu; il nous fait souvenir à tout moment de M. de Grignan, qui n'est guère moins pétulant que lui, avec tout le respect qu'on lui doit. Nous eûmes hier ici la bonne princesse de Tarente; elle a bien moins de grandeur que madame la présidente de Cor...; il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit aussi jalouse de son rang que cette prési-

« enfants de gens comblés par lui de bienfaits et d'honneurs; ceux « de M. de La Rochefoucauld sont les plus criminels, M. d'Alincourt « y est pour sa part. » Le duc de La Roche-Guyon, autre fils de M. de La Rochefoucauld, étoit aussi compromis. Ils furent tous trois exilés, et le roi ne voulut point voir le prince de La Roche-sur-Yon à son retour, parceque c'étoit à lui que les lettres étoient adressées. (*Voyez* les *Mémoires* de La Fare, page 265, édit. de 1755, et les *Mémoires imprimés* de Dangeau, tome Ier, page 133.)

dente, laquelle a pleuré comme un enfant, aux états, parceque le premier président de la chambre des comptes a voulu avoir un fauteuil, aussi bien que son mari. Je viens d'écrire à toutes les présidentes à mortier de Paris, pour leur dire qu'elles ne connoissent point leurs priviléges, et qu'elles viennent les apprendre en ce pays-ci.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Il faut que je raccommode ce bel endroit, où, pour louer la beauté de ma jambe, il vous assure de son *embonpoint;* je vous dis, moi, qu'elle est de fort belle taille, et qu'elle ressemble en tout à sa compagne. Nous nous promenons le matin, cette heure me plaît, et le soir encore, sans que ma jambe en soit plus émue : si je mentois, Coulanges vous le diroit bientôt : car nulle vérité ne demeure captive avec lui. Il est toujours trop poli, et tellement vif et plaisant, et des imaginations si surprenantes, que je ne m'étonne point qu'on l'aime dans tous les lieux où l'on aime la joie : il tourne en ridicule trop joliment toutes les sottises des états, et la gloire d'une présidente de Cor... que vous avez connue, et qui est effectivement une chose rare. J'ai vu votre folle Provençale, je trouve son accusation bien hardie : vous m'en direz la suite. Le *bien bon* vous rend toutes vos amitiés; et votre pauvre frère, qui ne se porte pas trop bien encore, vous embrasse et vous prie de le plaindre. Il dit que le pays où je le laisse est moins propre à le consoler de moi, que celui où je vous laissois; il a raison, ma très belle, et c'est ce qui augmente le prix de

cette douleur et de cette tristesse, dont Versailles et Paris ne pouvoient vous guérir; ce sont pourtant de bons pays pour donner des distractions : mais votre amitié est d'une si bonne trempe, qu'elle ne se laisse point dissiper. Je n'ai rien oublié, ma fille, de tout ce qui doit m'obliger à vous aimer toute ma vie plus que personne du monde : il me semble que ce n'est pas encore assez dire.

---

882. *

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE GRIGNAN.

A Chaseu, ce 4 juin 1685.

Voilà l'histoire de la maison de madame votre mère, que je lui ai promise, Madame. J'aurois attendu son retour de Bretagne pour la lui envoyer, si je n'avois été pressé par ma reconnoissance sur toutes les marques extraordinaires d'amitié que ma fille de Coligny a reçues de vous depuis quatre mois; mais j'ai cru qu'en vous en rendant mille graces, je vous ferois plaisir de vous donner connoissance du mérite de vos grands pères maternels. Il faut dire la vérité, Madame, il y a eu d'honnêtes gens parmi eux, et la fortune a mis dans les grands honneurs beaucoup de gens en France, qui ne les valoient pas. Quand je dis *honnêtes gens*, je n'entends pas exclure votre sexe, Madame; le mérite de madame votre

mère est aussi extraordinaire que celui des Amé, des Claude, des Christophle et des Celse[a], et je n'en demeurerois pas à son éloge si je ne parlois à vous; mais je ne romps jamais en visière aux gens pour le bien non plus que pour le mal que j'en veux dire; agréez donc, Madame, s'il vous plaît, que pour ne pas blesser votre modestie, je me contente de vous dire que personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

883.

De Madame DE GRIGNAN *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 10 août 1685.

C'est en effet me témoigner une très grande reconnoissance, Monsieur, et fort au-dessus de ce que je mérite à l'égard de madame votre fille, de m'envoyer un ouvrage aussi beau que celui de votre généalogie. Je savois en gros votre bonne maison; mais j'aime à connoître en particulier chaque honnête homme de votre

[a] Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, père de madame de Sévigné. (*Voyez* la *Notice historique*, tome I[er], pages 52 et suiv. et la note de la lettre 388, tome III, page 374.) A l'égard d'Amé, de Claude et de Christophe, *voyez* la note de la lettre 876, p. 299 de ce volume.

race. Vous nous avez supprimé votre éloge[a], de peur d'effâcer Mayeul et sa postérité. Cette honnêteté que vous avez eue pour eux seroit louable, si nous n'y perdions trop. Je suis fort contente de l'épître dédicatoire et du portrait de ma mère : je l'ai bien reconnue dans celui-là. Je souhaiterois d'être telle que vous me représentez; mais je ne veux rien desirer, puisque vous m'avez fait grace, et que, par un effet de votre amitié, je tiens une si jolie place parmi les gens que vous immortalisez. C'est cela, Monsieur, qui s'appelle une obligation : aussi en serez-vous remercié par ma mère. C'est tout ce que j'ai de meilleur à mettre en œuvre pour vous marquer à quel point j'y suis sensible.

---

884. †

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 août 1685.

Ma bonne, vous m'avez fait suer les grosses gouttes en jetant ces pistoles qui étoient sur le bord de cette table [1]. Mon Dieu! que j'ai parfaitement compris votre

[a] Il paroît que la copie que Bussy avoit envoyée à madame de Grignan étoit semblable à celle qui est sous nos yeux, et moins complète que celle de madame de Sévigné. (*Voyez* la note de la lettre 879, page 310 de ce volume.)

[1] Au jeu du roi à Marly.

embarras, et ce que vous deveniez, en voyant de telles gens ramasser ce que vous jetiez. Il m'a paru dans M. LE DUC un chagrin plein de bonté, dans ce qu'il vous disoit, de ne pas tout renverser : l'intérêt qu'on auroit pris en vous, auroit fait dire comme lui; c'eût été son tour à ramasser, si vous eussiez continué. Ma bonne, j'admire par quelle sorte de bagatelle vous avez été troublée dans la plus agréable fête du monde. Rien n'étoit plus souhaitable que la conduite qu'avoit eue madame d'Arpajon [1]. Vous étiez écrite de la main du Roi; vous étiez accrochée avec madame de Louvois; vous soupâtes en bonne compagnie; vous vîtes cette *divinité* dont vous fûtes charmée : enfin, ma belle, il falloit ce petit rabat-joie : mais, en vérité, passé le moment, c'est bien peu de chose, et je ne vois pas que cela puisse aller bien loin. M. de Coulanges est si empressé de voir vos lettres, que je n'ai pas cru devoir lui faire un secret de ce qui s'est passé à la face des nations. Il dit qu'il vous auroit bien rapporté, s'il avoit été à Versailles, comme on auroit parlé de cette aventure ; et puis il revient à dire qu'il ne croit pas qu'il ait été possible de reparler d'un rien comme celui-là, où il n'y a point de corps. Quoi qu'il en soit, cela ne fera aucun tort à vos affaires, et vous n'en avez pas l'air plus maladroit, ni la grace moins bonne : vous n'en serez pas moins belle, et je pense que présentement cette vapeur est dissipée. Vous me conterez quelque jour ce que c'est que la gaieté de ces grands repas, et quel conte madame de

[1] Dame d'honneur de madame la Dauphine.

Thianges destina à divertir la compagnie; car elle en sait plus d'un [a]. Vous me représentez madame la princesse de Conti au-dessus de l'humanité: je ne crois personne plus capable d'en juger que vous, et je fais peut-être plus d'honneur que je ne dois à votre jugement, puisque vous faites passer mon idée au-delà de vous et de feue MADAME : mais ce n'est point pour la danse; c'est en faveur de cette taille divine, qui surprend et qui emporte l'admiration, et fait voir à la cour que *du maître des Dieux elle a reçu le jour*. Nous apprenons encore que monsieur et madame de Bouillon sont à Evreux [b], et qu'on a demandé au cardinal la clef de son

[a] Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, a peint madame de Thiange haute, moqueuse et dénigrante; elle n'admettoit en France que deux anciennes maisons, dont la sienne étoit l'une. « Si elle ne « disputoit pas au roi l'illustration, elle lui disputoit quelquefois « l'ancienneté, parlant à lui-même. » Elle regardoit sa personne comme un chef-d'œuvre de la nature, à cause de la délicatesse de ses organes, et elle étoit persuadée qu'elle devoit cette perfection à la différence que la nature avoit mise entre elle et le reste des hommes. Elle aimoit la table. (Lettre 335, tome III, page 196.) Mais, éminemment douée de l'*esprit des Mortemart*, elle charmoit les convives par ses bons mots.

[b] Les torts des princes de Conti étoient attribués au prince de Turenne, qui leur avoit donné la première idée du voyage de Hongrie. Ce jeune seigneur paroît d'ailleurs avoir été compromis d'une manière particulière dans les lettres qui venoient d'être saisies. (*Voyez* la note de la lettre 881, page 323 de ce volume.) Car, à peine le roi eût-il pris connoissance de ces correspondances, qu'il cassa le régiment de Turenne, exila le cardinal de Bouillon dans son abbaye de Cluny, et relégua M. et madame de Bouillon à Évreux. Cela se passoit en l'absence de Dangeau; aussitôt qu'il fut

appartement à Versailles [a]; cela est bien mauvais; mais il a été si pleinement heureux toute sa vie, qu'il falloit bien qu'il sentît un peu le mélange des biens et des maux [b]. Pour moi, ma chère bonne, si je ne tremblois point toujours sous la main de la Providence, je goûterois à pleines voiles les plaisirs de l'espérance; ce ne sont plus des mois que nous comptons, ce sont des semaines et bientôt des jours : croyez, ma chère bonne, que si Dieu le permet, je vous embrasserai avec une joie bien parfaite. J'apprendrai plus de vos nouvelles lundi, car votre dernière est toute remplie de celles de Versailles; celle d'ici, c'est que mon pauvre fils a une petite *lanternerie* d'émotion, comme j'en eus cet hiver, qui l'a empêché d'aller aux états : il prend de la même tisane des Capucins, que vous connoissez, dont je me suis si bien trouvée qu'il compte pouvoir partir demain avec M. de Coulanges; car enfin, il faut bien qu'ils soient au moins à la fin des états, et que le joli habit que vous avez si bien choisi, paroisse et pare son homme. Coulanges est toujours fort aimable; il nous manquera à Bâville, si quelque chose nous peut manquer.

revenu des eaux de Spa, il courut à Évreux avec le maréchal de Bellefonds rendre visite à M. et à madame de Bouillon. Ce trait, dans la vie d'un courtisan, méritoit d'être remarqué.

[a] Le logement du cardinal de Bouillon à Versailles fut donné au jeune duc de Bourbon. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 30 septembre 1685.)

[b] La fortune avoit souri jusque-là au cardinal de Bouillon. L'abbé de Choisy a fait le tableau de ses prospérités dans le IX[e] livre de ses *Mémoires*; mais il glisse sur sa disgrace, et n'en détaille point les causes.

Larmechin [a] est marié à une très-bonne et jolie héritière de ce pays ; il devient breton, et je ne fis jamais mieux que de faire revenir *Beaulieu*. Ma santé est parfaite, et ma jambe d'une bonté et d'une complaisance, dont M. de Coulanges s'aperçoit tous les jours ; nous nous promenons matin et soir : il me conte cent mille choses amusantes. Je souhaite que vous n'ayez parlé qu'à moi des petites *trotteuses* que vous ne daignâtes regarder ; vous aviez beaucoup de raison, mais l'orgueil ne sait point se faire justice. Je suis fort aise que vous ne me disiez rien de la santé de M. de Grignan, il me semble que c'est bon signe ; je vous baise et vous embrasse trés chèrement et très tendrement, ma très aimable bonne.

Monsieur DE COULANGES.

Me voici encore ici ; si je suivois mon inclination, il s'en faudroit bien que je ne partisse demain, pour m'en aller dans le sabbat des états ; mais cependant je partirai, parceque je les crois sur le point de finir, et qu'il faut que je m'en retourne par la voie par laquelle je suis venu. Eh bien ! vous avez bien fait des vôtres à Marly [b] avec toutes ces pistoles jetées par terre ? Je suis assuré que cette aventure me seroit revenue, si j'avois été à Versailles, et qu'on m'auroit bien dit que vous étiez si transportée de vous voir en si bonne compagnie, que

[a] Le valet-de-chambre de M. de Sévigné.

[b] On lisoit *Versailles* sur l'original. Coulanges a biffé et a écrit au-dessus *Marly*.

vous ne saviez ce que vous faisiez. Ma belle Madame, laissez dire les méchantes langues, et allez toujours votre chemin : ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous ; c'est un grand crime à la cour que d'avoir plus de beauté et plus d'esprit que toutes les femmes qui y sont. Le Roi ne vous estimera pas moins, et n'en donnera pas moins à monsieur votre fils la survivance que vous lui demandez, pour avoir jeté deux pistoles par terre. Adieu, ma très belle; vous aurez incessamment votre chère maman mignonne, aussi belle et aussi aimable que jamais : elle partira sans faute, de demain en trois semaines, pour vous aller trouver. J'ai passé ici une quinzaine délicieuse : on ne peut assez louer toutes les allées des Rochers; elles auroient leur mérite à Versailles, c'est tout vous dire.

885. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 15 août 1685.

Vous voyez bien, ma bonne, que nous ne comptons plus présentement que par les jours : ce ne sont plus des mois, ni même des semaines ; mais hélas! ma très aimable bonne, vous dites bien vrai : pouvons-nous craindre un plus grand et un plus cruel rabat-joie, que la douleur sensible de songer à se séparer presque aussi-

tôt qu'on a commencé à sentir la joie de se revoir? Cette pensée est violente, je ne l'ai que trop souvent, et les jours et les nuits; et même l'autre jour, en vous écrivant, elle étoit présente à mes yeux, et je disois, hélas! cette peine n'est-elle pas assez grande pour nous mettre à couvert des autres? Mais je ne voulus pas toucher à cet endroit si douloureux, et présentement je la cherche encore, ma chère bonne, afin d'être en état d'aller à Bâville, et de vous y trouver. Je ne serai point honteuse de mon équipage, mes enfans en ont de fort beaux, j'en ai eu comme eux; les temps changent, je n'ai plus que deux chevaux, et quatre du messager du Mans: je ne serai point embarrassée d'arriver en cet état. Vous trouverez ma jambe d'une perfection à vous faire aimer *Charlotte*[1] toute votre vie; elle vous a vue ici plus belle que le jour; et cette idée lui donne une extrême envie de vous renvoyer cette jambe digne de votre approbation et admiration, quand vous saurez d'où elle l'a tirée. Tout cela est passé, et même le temps du séjour du petit Coulanges: il partit lundi matin avec mon fils; j'allai les reconduire jusqu'à la porte qui va à Vitré. Nous y étions tous, en attendant nos lettres de Paris; elles vinrent, et nous lûmes la vôtre; le petit Coulanges jurant qu'il y en avoit la moitié pour lui; en effet, vous ne l'aviez pas oublié; mais ils crurent, comme moi, que c'étoit pour rire que vous nommez Belesbat pour la *Princesse;* il fallut repasser sur ces endroits, et, quand nous vîmes que M. Chupin le proposoit sérieusement,

[1] *Voyez* la lettre 879, page 308 de ce volume.

et que les Montausier et madame de Béthune l'approuvoient; je ne puis vous représenter notre surprise; elle ne cessa que pour faire place à l'étonnement que nous donna la tolérance de cette proposition par mademoiselle d'Alerac. Nous convenons de la douceur de la vie et du voisinage de Paris; mais a-t-elle un nom et une éducation à se contenter de cette médiocrité? Est-elle bien assurée que sa bonne maison suffise pour lui faire avoir tous les honneurs et tous les agréments qui ne seront pas contestés à madame de Polignac? Où a-t-elle pris une si grande modération? C'est renoncer de bonne heure à toutes les grandeurs. Je ne dis rien contre le nom, il est bon, mais *il y a fagots et fagots;* et je croyois la figure et le bon sens de Belesbat [a] plus propre à être choisi pour arbitre que pour mari, par préférence à ceux qu'elle néglige. Il ne faudroit point se réveiller la nuit, comme dit Coulanges, pour se réjouir comme sa belle-mère Flexelles [b] d'être à côté d'un Hurault; enfin, ma bonne, je ne puis vous dire comme cela nous parut, et combien notre sang en fut échauffé, à l'exemple du vôtre, ma bonne. Il faut voir ce que Dieu voudra, car s'il avoit bien résolu que les articles de l'autre [c] fussent

[a] Charles-Paul Hurault de l'Hôpital, seigneur de Belesbat; il mourut le 15 février 1706, sans avoir été marié.

[b] Renée de Flexelles, femme de Henri Hurault de l'Hôpital, seigneur de Belesbat, père et mère de *Charles Paul*, que l'on proposoit à mademoiselle d'Alerac. Cette dernière étoit au reste destinée à épouser un *Hurault*, car elle se maria, en 1689, avec Henri Emmanuel Hurault, marquis de Vibraye.

[c] Du mariage proposé entre mademoiselle de Grignan et M. de

inaccomodables, je défierois tous les avocats de Paris d'y trouver des expédients. Il faut des avocats passer à M. d'Ormesson; comme vous ne m'avez parlé que de l'agonie de sa femme [a], je n'ai osé lui écrire; parlez-moi de son enterrement, et j'entreprendrai de consoler son mari. Coulanges sait une chanson faite tout exprès pour lui chanter cet hiver. En l'état où étoit cette pauvre personne, peut-on souhaiter autre chose pour elle et pour sa famille? Ah! ma bonne, que la lie de l'esprit et du corps sont humiliants à soutenir, et, qu'à souhaiter, il seroit bien plus agréable de laisser de nous une mémoire digne d'être conservée, que de la gâter et de la défigurer par toutes les misères que la vieillesse et les infirmités nous apportent! J'aimerois les pays où par amitié on tue ses vieux parents, si cet usage pouvoit s'accommoder avec le christianisme.

Je ne doute point, ma bonne, que vous ne demandiez la réponse de votre lettre avec beaucoup de crainte et de tremblement; j'en tremble d'ici et de mille autres choses qui ont rapport à un endroit si important; je rêve beaucoup sur toutes ces affaires, mais comme vous y pensez bien mieux que moi, je vous épargnerai l'ennui d'entendre mes réflexions.

Nous sommes ici fort seuls; nos petits hommes soupèrent lundi en *gaudeamus* chez la Marbeuf. Votre frère

Polignac, à la conclusion duquel le duc de Montausier apportoit des obstacles.

[a] Marie de Fourcy, femme d'Olivier Lefevre d'Ormesson, le rapporteur du procès de Fouquet, mourut d'apoplexie. (*Journal de Dangeau*, 14 août 1685.)

n'est pas bien net de sa petite émotion ; il va paroître avec son joli habit ; c'eût été dommage qu'il eût été inutile, et celui de Coulanges qui auroit été trop court ou trop étroit. Que vous êtes plaisante quand vous voulez ! ma chère bonne, je vous embrasse mille et cent mille fois. Dans moins d'un mois, vous serez tous embrassés aussi. Coulanges vous répondra sur madame de Louvois, et plût à Dieu que je pusse avoir l'honneur de la guérison du chevalier ! *cette cure m'auroit bien donné de la peine*[a] ; mais, en vérité, ses maux m'en ont beaucoup donné. Je tiens M. de Grignan guéri et je l'en remercie. Baisez les autres où vous voudrez, et recevez les amitiés du *bien bon*, et de la petite belle-sœur. J'ai eu des conversations admirables avec Coulanges sur le sujet qu'il a tant de peine à comprendre ; ce sont des scènes de Molière. Je vous embrasse encore avec une tendresse fort naturelle et fort sensible. Quand viendra sainte *Grignan ?*

886.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 26 août 1685.

Que vous semble du vingt-six, ma chère enfant? Il est encore meilleur que votre vingt-deux, et vous verrez

[a] Allusion à la scène VI du III[e] acte du *Médecin malgré lui.*

comme tout le reste ira bien, s'il plaît à Dieu; s'il plaît à Dieu, car c'est là toute l'affaire. Dites-moi précisément le jour que vous irez à Bâville, afin que j'arrive le lendemain : ne venez point plus loin, reposez-vous, laissez-moi arriver, et ne vous fatiguez point. Si vous doutiez de ma sincère et parfaite joie, je douterois de la vôtre : ne nous offensons point, rendons-nous justice l'une à l'autre. Pour moi, de peur de troubler mon sang, je ne veux rien envisager dans l'avenir qui puisse me déplaire. Je veux voir la noce de mademoiselle d'Alerac à Livry, dans cette même chambre; c'est une fête qui doit encore honorer cette forêt; je serai ravie d'en être. Pourquoi, ma belle, avez-vous été si peu à Versailles? C'est bien de la peine pour un moment. Je vois que vous êtes toujours contente de madame d'Arpajon; si nous avions choisi une dame d'honneur, il me semble que nous n'aurions pas pu en souhaiter une autre. J'aime vos Grignan de se déranger un peu pour moi : je suis leur *bonne*, comme à vous. Mon fils est revenu des états avec M. de La Trémouille, qui est reçu à Vitré comme le plus étranger des princes d'Allemagne. Je crois que les Rochers iront dîner à Vitré et que Vitré viendra souper aux Rochers. M. de Chaulnes pourra bientôt vous conter autant de choses que mon fils nous en conte ici; je doute que vous puissiez y avoir autant d'attention : mais en gros, M. de Chaulnes a eu des chagrins qui ont été enfin réparés et raccommodés. M. d'Harouïs a sujet d'être content des états et de tous ses amis : en voilà assez pour vous mettre l'esprit en repos. Je ne sais qui pourra vous apprendre des nouvelles de

Paris, quand je ne serai plus ici; je vous en dirois beaucoup aujourd'hui, si je vous mandois tout ce que je sais : j'aime mieux remettre à Bâville. Je suis étonnée que notre petit Coulanges ne soit point alarmé de la colère de madame de Louvois; il prétend que ce ne sera pas une affaire de se justifier, et ne veut point écrire, il veut parler : mais cependant on se confirme dans tout ce qu'on croit; on se plaint, on dit des choses fâcheuses et dures, et l'on s'accoutume à ne plus nous regarder que comme des ennemis. N'admirez-vous point qu'il y ait des gens assez méchants pour accabler ce pauvre petit homme de mille choses, à quoi peut-être il n'a jamais pensé? Obtenez au moins qu'on l'écoute, et qu'on suive la régle de ne pas le condamner sans l'entendre. Il est à Chaulnes, d'où il vous écrira. Je ne parle plus de ma jambe, parceque je n'ai plus rien à dire, et que je jouis du plaisir d'être guérie, et de me promener soir et matin : vous en jugerez, et vous aimerez *Charlotte*. Cependant, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vais rêver à tout ce qui peut flatter le plus doucement mes espérances. Je sens que je commence à négliger d'écrire, j'aspire à quelque chose de meilleur, quoiqu'en vérité votre commerce, après vous, soit la plus agréable chose du monde.

Je voudrois bien que ce que je vous ai mandé de M. de La Trousse, ne retournât point à sa source, ni dans notre quartier; vous voyez bien que j'ai raison, et que cela n'est bon que pour vous. Nous fûmes hier chez la princesse de Tarente, nous vîmes son fils; ah! qu'il a une belle taille, et qu'il est laid! Il n'est pas le

premier qui soit ainsi[1]. Mon fils vous fait mille amitiés; il est guéri de sa petite fièvre, comme moi, par la tisane. Adieu, ma très aimable, je vous baise des deux côtés : n'êtes-vous pas toujours belle et grasse? j'espère le savoir dans peu, *si Dieu me prête vie.*

N. B. Jusqu'au 20 septembre 1687, on ne trouve plus de Lettres de madame de Sévigné à sa fille, l'une et l'autre ayant passé ensemble ce temps à Paris.

887. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 5 octobre 1685.

Il me semble que je suis votre voisine, mon cher cousin, et que présentement, si je voulois parler un peu haut, vous pourriez m'entendre. Je revins de ma Bretagne le 15 du mois passé. J'arrivai droit à Bâville, où M. de Lamoignon me fit trouver ma fille et tous les Grignan. Il y a long-temps que je n'avois eu une plus parfaite joie. Si notre Corbinelli eût voulu être de la partie, j'aurois oublié Paris ; mais son tour vint deux jours après, et vous pouvez juger de mes sentiments par

[1] Madame de Sévigné veut désigner par-là M. de Grignan, qui étoit bien fait sans être beau.

l'amitié que j'ai pour lui. Je fus donc fort contente et du maître de la maison, et de la maison, et de la compagnie. Le père Rapin et le père Bourdaloue y étoient. Je fus fort aise de les voir dans la liberté de la campagne, où l'un et l'autre gagnent beaucoup à se faire connoître, chacun dans leur caractère. Nous parlâmes de vous; je leur appris l'heureux accommodement de ma nièce de Coligny; j'avois reçu sa lettre et la vôtre avant que de partir des Rochers. Elle fut louée de son bon esprit, et admirée sur-tout de M. de Lamoignon qui croyoit la chose plus impossible que les autres. On ne peut jamais sortir trop tôt d'une si fâcheuse affaire[a]. Je prends une part sensible à la joie qu'elle a d'être en repos auprès de vous, et à celle qu'elle vous donne. Reprenez ensemble la suite de votre douce et agréable société; soyez-vous l'un à l'autre la consolation de tous les chagrins passés; tâchez même de les oublier, et conservez cette merveilleuse santé, qui réjouit vos amis autant que vous croyez qu'elle feroit trembler vos ennemis, si la crainte de Dieu ne vous retenoit. S'il lui plaît de se mêler dans la paix de votre solitude, vous serez trop heureux; sinon

[a] Madame de Coligny venoit de transiger avec M. de La Rivière, sur l'exécution de l'arrêt du 13 juin 1684. Son mari lui permit de vivre où elle voudroit, et madame de Coligny céda le revenu de la terre de Lanty dont M. de La Rivière a joui jusqu'à sa mort. Il paroît même qu'il lui fut imposé la condition de quitter le nom de Coligny, et que c'est pour ce motif qu'elle se fit appeler dans la suite *comtesse de Dalet*; mais elle n'exécuta cette partie de la transaction que beaucoup plus tard. (*Voyez* la lettre du 22 juin 1690, et le *Procès de La Rivière*, tome 1er, page 32.)

aidez-vous de la philosophie et de la morale, où vos beaux et bons esprits vous feront trouver des consolations et des amusements. Je plains mon pauvre neveu, votre fils, d'avoir été malade. C'est un étrange embarras pour un jeune homme orgueilleux de sa force et de sa vigueur. Je lui souhaite un aussi heureux mariage qu'à mon fils. J'ai rapporté notre *généalogie* : tout ce que vous me dites que vous y voulez ajouter est trop obligeant, mais rien ne vous presse. J'ai envoyé le même livre à madame de Holstein[a], par un gentilhomme son correspondant qui est à l'ambassadeur de Venise.

J'ai trouvé, en arrivant, la place du grand-maître de l'artillerie vide par la mort du duc du Lude[b]. Cela doit toujours effrayer les contemporains; et peu après, comme vous savez, elle a été remplie[c] par votre neveu d'Humières avec les agréments que vous va conter notre ami.

[a] Elle avoit épousé Louis de Rabutin. (*Voyez* la note de la lettre du 22 septembre 1688.)

[b] Henri de Daillon, duc du Lude, mourut dans la nuit du 29 au 30 août 1685. Outre la charge de grand-maître de l'artillerie, il étoit chevalier des ordres du roi, et capitaine de Saint-Germain-en-Laye. Dangeau ajoute qu'il avoit un justaucorps bleu. (*Voyez* sur cette distinction la note de la lettre 827, page 120 de ce volume.) Comme il ne laissoit pas d'enfants, il donna à sa veuve la jouissance de la plus grande partie de son immense fortune. (*Journal de Dangeau*, 30 et 31 août 1685.)

[c] Plusieurs attributions de cette charge en furent distraites et réunies par Louvois à celle de secrétaire-d'état de la guerre. (*Voyez Saint-Simon*, tome X, page 70.) M. d'Humières n'eut pas moins beaucoup à se louer des circonstances qui accompagnèrent sa nomina-

L'adresse que vous me donnez pour écrire à mon grand cousin (*M. de Toulongeon*) est inutile; je ne veux plus de commerce avec lui que pour le manger jusqu'aux os quand j'irai en Bourgogne.

De Monsieur DE CORBINELLI.

Les concurrents s'étoient échauffés et travailloient avec une application incroyable à fortifier leurs espérances. Le maréchal de Créqui s'enveloppoit tous les jours de son mérite et de son alliance avec le ministre[a]. Le duc de Villeroy avoit amassé quatre cent mille livres pour rembourser la veuve et les héritiers du défunt; ils faisoient tous deux une cour, Dieu sait quelle! Ils s'entreprésentoient l'un à l'autre des airs de confiance qui...... *le surplus manque, un folio du manuscrit ayant été déchiré*[b].

tion. Le roi observa au maréchal qu'il y avoit 400,000 liv. à payer. Le maréchal répondit qu'il les donneroit de bon cœur, et peu d'instants après, le roi lui dit qu'il lui donnoit la charge, et que de plus il lui accordoit un brevet de retenue de 100,000 écus. (*Journal manuscrit* de *Dangeau*, 16 septembre 1685.)

[a] François-Joseph de Créqui, fils du maréchal, avoit épousé, le 4 février 1683, Anne-Charlotte d'Aumont, fille du duc d'Aumont, et de Madeleine Fare Le Tellier. Cette dernière étoit sœur du marquis de Louvois.

[b] On pénètre facilement le motif de la suppression de cette feuille; Bussy, dans la lettre suivante, entretenoit sans doute sa cousine de la transaction qui venoit d'être signée avec M. de La Rivière, et madame de Coligny a cherché à détruire tout ce qui rappeloit un procès ignominieux. La première partie de la lettre 888 n'existe pas au manuscrit; on la donne ici telle qu'il a plu aux éditeurs des Lettres de Bussy-Rabutin de la laisser subsister.

888. *

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 8 octobre 1685.

Je viens de recevoir votre lettre, Madame, qui m'a fort réjoui, non seulement pour ses agréments, mais encore parcequ'elle vient de vous. J'ai été bien fâché que vous ayez été à Bâville sans moi. Quelle joie de me trouver avec vous et avec notre chère comtesse, chez un de mes meilleurs amis, et avec le bon P. Rapin, dans la liberté de la campagne, comme vous dites! Je ne comprends pas que notre ami Corbinelli ne s'y soit point trouvé ; il n'y a qu'une maladie ou qu'une maîtresse pour qui l'on fût excusable de ne se pas trouver avec tous ces amis-là. Pour moi, si j'avois été averti quinze jours avant que vous y soyez arrivée, je n'aurois pas manqué de m'y rencontrer, et de m'en revenir ici sans aller à Paris, pour vous montrer l'extrême envie que j'ai de vous voir, en faisant cent lieues pour cela.

A Monsieur DE CORBINELLI. **

Le voyage du maréchal d'Humières en Angleterre, l'a fait grand-maître de l'artillerie ; ce n'est pas qu'il ait fait parler pour lui sa Majesté Britannique, car cela lui

auroit fait donner l'exclusion plutôt que de lui servir; mais le roi d'Angleterre a témoigné au roi, en général, tant d'estime et tant d'amitié pour Humières, que Sa Majesté a cru faire plaisir à ce prince en cette rencontre. J'en suis fort aise pour l'intérêt de mon parent et de mon ami [a].

Nous fûmes deux heures avec madame votre sœur à Châtillon le premier de ce mois. Nous lui trouvâmes un air d'abbesse plus que de supérieure de couvent: nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et, comme si nous eussions été en commerce depuis longtemps, elle se plaignit à moi de votre indifférence pour elle; et, pour être de bonne compagnie, je demeurai d'accord qu'elle avoit raison.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, Madame, pour vous dire que votre grand cousin (*de Toulongeon*) vous a écrit assurément, mais qu'il ne faut pas laisser de le manger, comme vous dites, jusqu'aux os, et d'autant plus qu'il ne demande pas mieux. Mais vous ne me dites rien de la belle Madelonne; est-ce que depuis qu'elle est devenue plus belle que jamais, elle méprise ses amis qui ne sont pas beaux? Je lui apprends pourtant que j'ai deux mentons, et pas une de ces peaux qui lui faisoient peur il y a trois ans, et qu'en cet état, je l'aime de tout mon cœur.

[a] Le roi avoit envoyé le maréchal d'Humières en Angleterre pour faire au roi Jacques II ses compliments sur la défaite du duc de Monmouth. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 183.)

889. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Livry, ce 28 octobre 1685.

Je suis ici, mon cousin, avec ma fille, son fils, sa belle-fille, le bon abbé et le plus beau temps du monde. Il y faudroit encore notre ami Corbinelli pour réchauffer et pour réveiller la société : mais on ne l'a pas toujours quand on veut. Il a d'autres amis; il a des affaires; il aime sa liberté, et nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Je lui enverrai cette lettre-ci, pour mettre au bas la réponse qu'il vous fera. Il vous mandera, sans doute, l'heure et le moment de la mort de M. le chancelier [a]. Il étoit hier à l'agonie. Sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de

[a] M. de Louvois avoit prié le roi de le dispenser de rapporter les sceaux après la mort de son père, suivant l'ancienne étiquette, et de charger M. de Seignelai de les venir chercher. Dès que le chancelier fut expiré, M. de Louvois lui retira la clef des sceaux qu'il portoit suspendue à son col. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, 30 octobre 1686.) C'étoit un très ancien usage, ainsi qu'on le voit dans le *Traité de la Chancellerie de Miraulmont*, fol. 40, R° Paris, 1610.

faire cet heureux mélange. Avec le temps vous serez vengé de tous ceux dont vous vous plaignez. Il y en a un principalement dont la jeunesse est un peu difficile à user; mais qu'est-ce que le temps ne détruit pas? Vous vous portez très bien, et si Dieu est pour vous, qui sera contre? Vous savez, sans doute, que M. de Lamoignon a perdu son beau-frère [a]. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffoient les sentiments de la nature: si cela est, tout doit rire dans cette maison. Cependant, j'y ai vu des larmes qui m'ont paru sincères; c'est qu'avec ce qu'il étoit frère, il étoit encore ami. Je suis ravie de connoître le mari et la femme; c'est grande raison qu'on les aime quand on les connoît. Je voudrois que vous eussiez pu augmenter la bonne compagnie de Bâville, elle eût été parfaite. J'aime toujours le P. Rapin; c'est un bon et honnête homme. Il étoit soutenu du P. Bourdaloue, dont l'esprit est charmant, et d'une facilité fort aimable. Il s'en va, par ordre du roi, prêcher à Montpellier, et dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le P. Bourdaloue le leur apprendra, et en fera de bons catholiques. Les dragons ont été de très bons missionnaires jusqu'ici: les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait [b]. Vous aurez vu,

[a] M. Voisin, fils d'un conseiller d'état. Dangeau dit dans son *Journal* que l'on apprit sa mort à Fontainebleau le 6 octobre 1685. Il ajoute que madame de Lamoignon, sœur de M. Voisin, en héritoit pour plus de cent mille livres de rente.

[b] On sut, dit Dangeau dans son *Journal* (16 octobre 1685) « que « le roi avoit résolu d'envoyer des missionnaires dans toutes les

sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable [a].

Madame DE GRIGNAN.

Je vous passe pour beau, Monsieur, et je vous ai traité comme tel en faisant réponse à la lettre que vous me fîtes la grace de m'écrire en m'envoyant votre généalogie. Quand j'aurois eu du penchant à vous mépriser,

« villes nouvellement converties. Le P. Bourdaloue, qui devoit prê-
« cher l'avent à la cour, va à Montpellier, et le roi dit : — Les cour-
« tisans entendront peut-être des sermons médiocres, mais les Lan-
« guedociens apprendront une bonne doctrine et une belle morale. —
« Tous les ordres de religieux fourniront des missionnaires, et les
« jésuites plus que tous les autres. »

[a] L'édit de Nantes, concédé aux huguenots par Henri IV, en 1598, étoit pour ainsi dire annulé, lorsque Louis XIV vint mettre le dernier sceau à sa révocation. De nombreux édits avoient déja privé les protestants de la plupart de leurs droits. Aussi les contemporains parurent-ils approuver cet acte de la puissance royale, dont ils étoient loin de prévoir les suites déplorables. On se rappeloit ces guerres de religion qui déchirèrent la France pendant plus d'un siècle; et d'ailleurs, on croyoit généralement qu'après les nombreuses conversions, vraies ou fausses, qui s'étoient opérées, il ne restoit plus qu'un petit nombre de calvinistes. Mais s'il étoit possible alors d'excuser cette mesure impolitique, rien ne pourroit justifier la violence de son exécution. Le marquis de Louvois y apporta toute la dureté d'un caractère indomptable. Les *dragons* transformés en missionnaires, firent de nos provinces du midi un théâtre de persécution; et beaucoup de François, réduits à chercher un asile chez l'étranger, y portèrent nos arts et nos richesses.

elle m'en auroit bien empêchée; mais, en vérité, Monsieur, j'en suis fort éloignée : j'aime votre esprit, et j'estime votre mérite comme je dois. Quant à votre personne, j'y prends un si grand intérêt, que je veux absolument savoir de quel régime vous avez usé pour faire deux mentons de ce que j'ai vu de peaux inutiles. M. de Grignan s'est jeté dans cette superfluité, et je serois bien aise qu'il redevînt aussi beau que vous l'êtes, en suivant vos conseils.

Madame DE SÉVIGNÉ.

J'ai quitté ma plume à ma fille avec plaisir. Elle vous a dit elle-même combien il s'en faut qu'elle ne vous oublie et puisse jamais vous oublier. Adieu, mon cher cousin, adieu ma chère nièce, vous êtes dans un état de paix, si vous attendez la mort, comme vous dites, *sans la désirer ni la craindre* [a]. Quelle sagesse ! et quelle folie aussi de s'en tourmenter, si ce n'est par rapport au christianisme, et aux dispositions qui sont nécessaires pour cette dernière action !

[a] Allusion à cette inscription que le poëte Maynard avoit placée à l'entrée de son cabinet :

Las d'espérer et de me plaindre
De la cour, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort
Sans la desirer ni la craindre.

890. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1685.

Mon Dieu, Madame, que je voudrois avoir été à Livry aussi bien qu'à Bâville quand vous y avez été! Si je suis supportable à Paris, je suis fort bon à la campagne; et tous tant que vous êtes, vous êtes comme moi. On est trop dissipé à la ville. Quand je suis chez vous à Paris, j'ai beau vous aimer, ou je suis encore en esprit avec les gens que je viens de quitter, ou avec ceux que je veux aller voir le reste de la journée. D'ailleurs, comme je ne me hâte jamais d'avoir de l'esprit, une visite est bien souvent trop courte pour que j'aie eu une occasion d'en montrer, au lieu qu'à la campagne j'ai le loisir de paroître ce que je suis. Notre ami Corbinelli est comme moi; s'il est bon à Paris, il est encore meilleur à Livry. Il est bon à l'user, parce qu'il a de grandes ressources. Il m'a mandé la mort du chancelier Le Tellier : mais je l'ai sue d'ailleurs. Je la trouve aussi heureuse que sa vie, mais enfin quelque honneur qu'elle lui fasse, je ne suis pas fâché qu'il en jouisse, je l'aime mieux où il est que parmi nous. Celui qui le remplace est mon allié [a], et

[a] M. de Boucherat, nommé chancelier de France le 1er novem-

mon bon ami, et si j'avois occasion d'aller à son tribunal, il me feroit bonne justice. Pour mes ennemis, je vous le répète, Madame, je suis persuadé qu'un peu de temps m'en vengera ; le plus jeune a plus de cinquante ans, mais la jeunesse n'y fait rien quand Dieu s'en mêle ; et je puis, sans m'en faire accroire, espérer sa protection après la mort du chancelier[a] et du Coigneux[b].

Je sus d'abord la mort de M. Voisin, et j'en fis compliment à notre ami. Je savois bien ce qu'il pensoit làdessus, et je lui aurois parlé à cœur ouvert si je lui avois parlé tête à tête; mais je lui écrivis que je prenois à cette perte toute la part qu'il y pouvoit prendre. Il me manda en galant homme que quoique le Seigneur, en lui ôtant son beau-frère, ne lui eût pas ôté toute consolation, il avoit pourtant été plus touché de cette perte qu'il ne croyoit, par le genre de cette mort subite, par le spectacle et par la douleur extrême de toute sa famille. Voilà parler comme il faut d'un tel événement, et non pas comme madame de Scuderi, qui me mandoit que quoique M. de Lamoignon gagnât des millions à cette

bre 1685, étoit allié du comte de Bussy, par le mariage de mademoiselle Boucherat sa fille, avec M. de Harlay de Bonneuil, cousin de la comtesse de Bussy. (*Note manuscrite* de madame de Coligny, et lettre de Bussy, du 2 janvier 1686.)

[a] Bussy regardoit le chancelier Le Tellier comme son ennemi. (*Voyez* la lettre 623, tome V, page 284.)

[b] M. Le Coigneux, second président du parlement de Paris, et frère aîné de François Le Coigneux de Bachaumont, qui doit l'immortalité au voyage de plaisir qu'il fit avec Chapelle. Le président mourut le 24 avril suivant. (*Journal de Dangeau*, 24 avril 1686.)

mort, il en seroit inconsolable. Je ne m'en dédis pas, Madame, les grandes successions étouffent les sentiments de la nature, à moins que le mort n'ait été notre intime ami. J'admire la conduite du roi pour ruiner les huguenots [a] : les guerres qu'on leur a faites autrefois, et les Saint-Barthélemi ont multiplié et donné vigueur à cette secte. Sa Majesté l'a sapée petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et des Bourdaloues, a été le coup de grace.

A Madame DE GRIGNAN.

Je ne saurois disconvenir, Madame, que vous ne m'ayez traité de beau, et que vous ne m'ayez fait plus

[a] Madame de Scuderi portoit le même jugement sur la révocation de l'édit de Nantes. Elle écrivoit à Bussy : « Le roi fait des merveilles contre les huguenots ; c'est une œuvre chrétienne et royale, « et l'autorité dont il se sert pour les ramener à l'union de l'église, « leur sera salutaire à la fin, et au pis aller, à leurs enfants, qui seront élevés dans la pureté de la foi. Cela lui attirera bien des bénédictions du ciel. » La réponse que Bussy fait à madame de Scuderi, le 18 novembre 1685, achève de faire connoître l'opinion que l'on avoit alors sur cet événement, et confirme l'observation contenue dans la note de la lettre 889, page 349 de ce volume. « Que « dites-vous de la manière dont le roi mine les huguenots? Cent ans « de guerre qui ont coûté la vie à plus de trois cent mille hommes « avoient multiplié leur religion jusqu'à deux millions d'ames en « France; et, en vingt ans de retranchements de graces, d'exclusions de charges publiques, en un mot, de soustractions d'aliments, « sans aucune violence, le roi a presque déraciné cette hérésie de « son état. S'il continue à être heureux dans ce projet, il aura gagné bien des batailles et des provinces, qui ne lui ont fait ni tant « d'honneur ni tant de profit que la ruine de cette religion. »

d'honneur que je ne mérite, dans la réponse que vous m'avez faite ; mais cela n'empêche pas que vous ne m'ayez un peu méprisé, quand vous ne m'avez rien fait dire dans la lettre que m'écrivit madame votre mère à son retour de Bretagne. Il est vrai que je ne suis pas le seul beau, ni le seul de bonne maison que vous n'ayez pas bien traité. Pour l'intérêt que vous prenez à ma personne, en voulant savoir de quel régime j'ai usé pour me faire deux mentons des peaux de votre connoissance, et afin, dites-vous, que M. de Grignan remplisse les siennes avec ce remède, je vous dirai que j'y ai trouvé des facilités qu'il ne rencontreroit pas comme moi. Il n'est pas aussi aisé aux maris des belles dames d'être gras, qu'à leurs amis ; il faudroit à M. de Grignan un remede qu'il trouveroit assurément pire que le mal. Vous seriez trop heureuse et lui aussi, Madame, si, vous aimant autant qu'il vous aime, il pouvoit toujours avoir deux mentons auprès de vous.

Mais on ne rencontre guères
Tant de biens tout à-la-fois.

891.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Paris, ce 24 novembre 1685.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis plus de quinze mois; je ne sais si notre enragé de jaloux [a] les auroit surprises ; ce n'est pourtant pas son style, il auroit plus d'inclination à vous assassiner avec cette petite épée dont vous faisiez une fois un si plaisant usage au jardin de Rambouillet. Nous ne saurions oublier, ni vos folies, ni vos sagesses, et j'ai passé un an en Bretagne avec mon fils, où très souvent nous parlions de vous, avec tous les sentiments que votre sorte de mérite doit imprimer dans des têtes, sans vanité, qui ne sont pas indignes de le connoître. Vingt fois nous avons fait dessein de vous écrire des bagatelles ; nous voulions vous assurer que la *rareté de la satisfaction* n'empêchoit point que vous ne fussiez toujours dans notre souvenir ; et vingt fois ce démon qui détourne des bonnes pensées nous a ôté celle-là. Enfin, Monsieur, après avoir versé, avoir été noyée [b], avoir fait d'une écorchure à la

[a] Corbinelli. (*Voyez* la lettre 838, page 144 de ce volume.)

[b] *Voyez* l'apostille de M. de Coulanges, à la suite de la lettre 880, page 322 de ce volume.

jambe un mal dont je ne suis guérie que depuis six semaines, j'ai quitté mon fils et sa femme, qui est fort jolie, et j'arrive à Bâville chez M. de Lamoignon le 10 ou 12 septembre; j'y trouve ma fille et tous les Grignan qui m'y reçurent avec beaucoup de joie et d'amitiés. Pour achever mon bonheur, ma fille m'est encore demeurée cet hiver. J'ai retrouvé notre cher Corbinelli comme je l'avois laissé, un peu plus philosophe, et mourant tous les jours à quelque chose : son détachement me fait envie; en changeant d'objet, on en feroit un saint; il est cependant si bon, et si charitable pour le prochain, que je crois que la grace de Dieu se cache sous le nom de Cartésien. Il convertit plus d'hérétiques par son bon sens, et par ne les pas irriter par des disputes inutiles, que les autres par la vieille controverse. En un mot, tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et sur-tout les magistrats et les gouverneurs de province, soutenus de quelques dragons : c'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée. Vous avez été surpris comme nous des autres nouvelles. Quelle mort que celle de M. le prince de Conti ! après avoir essuyé tous les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient mourir ici d'un mal qu'il n'a quasi pas ! Il est le fils d'un saint et d'une sainte, il est sage naturellement, et par une suite de pensées emmanchées à gauche, il joue le fou et le débauché, et meurt sans confession, et sans avoir eu un seul moment, non seulement pour Dieu, mais pour lui, car il n'a pas eu la moindre connoissance. Sa belle veuve l'a fort pleuré : elle a cent mille écus de rente;

et a reçu tant de marques de l'amitié du roi, et de son inclination naturelle pour elle, qu'avec de tels secours personne ne doute qu'elle ne se console [a]. Le prince de la Roche-sur-Yon, qui n'a pas les mêmes raisons, est encore très affligé. Vous savez et vous approuvez sans doute toutes les places remplies. Mais ne semble-t-il pas, à voir comme je bats la campagne, que j'aie dessein d'oublier de vous parler du mariage de madame votre fille? les apparences sont bien trompeuses; car c'est l'endroit principal et favori dont j'ai été touchée par rapport à la sensible part que je sais que vous y prenez, Monsieur. En vérité, j'ai une véritable joie de son établissement, que je trouve fort honnête et fort agréable. Je connois le nom de notre amant, il est des premiers de la robe. Feu madame de Fresnes [b], célèbre par son bon esprit, disoit de ces sortes de familles, que c'étoit du

[a] Le prince de Conti étoit mal avec sa femme. (*Voyez* les lettres 721 et 723, t. VI, p. 207 et 213.) La princesse étant tombée malade de la petite vérole, son mari s'enferma avec elle, et en lui donnant des soins, il fut atteint de la même maladie. Au moment où on le regardoit comme hors de danger, le mal se porta tout-à-coup à la tête, il perdit la connoissance, et ne put recevoir que l'extrême onction; il mourut le 9 novembre 1685. (*Mémoires de Dangeau*, tome I[er], page 148.) C'est cette mort que La Bruyère avoit en vue dans ce passage: « Nous faisons par vanité ou par bienséance les « mêmes choses, et avec les mêmes dehors que nous les ferions « par inclination ou par devoir. Tel vient de mourir à Paris de la « fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme qu'il n'aimoit point. » (*Caractères*, chap. XI; *de l'homme*.)

[b] Madame du Plessis Guénégaud, dame de Fresnes, morte en 1677. (*Voyez* tome V, page 179.)

velours rouge cramoisi, c'est-à-dire, une belle et solide et honorable étoffe. J'ai encore une joie particulière, c'est de savoir qu'ils sont contents, et que madame votre fille est parfaitement satisfaite : Dieu leur conserve ce goût, et à vous, Monsieur, celui de m'aimer toujours un peu, malgré toutes les distances et les absences ; vous savez celui que j'ai pour votre mérite. Je n'ose m'étendre davantage, car voilà notre cher et furieux jaloux.

Monsieur DE CORBINELLI.

Je croyois avoir étouffé ce vilain commerce, et que la crainte de mes extravagances vous eût ôté l'envie de faire de nouvelles protestations. Je m'étois heureusement imaginé que vous n'aviez ni écrit, ni reçu des lettres l'un de l'autre depuis dix mois, et je jouissois tranquillement de l'idée charmante d'un oubli parfaitement établi. J'étois ravi de n'avoir plus à méditer un assassinat, ni tous les secrets de la magie noire pour vous séparer, et par malheur je me vois plus que jamais dans la nécessité d'user d'enchantement. Je vous donnerai avis de tous ceux que j'aurai pratiqués inutilement, afin que votre persévérance me réduise à consentir à la fatale nécessité de votre union. Voilà donc madame votre fille toute prête à vous faire grand-père, je n'envisage que cette qualité pour me consoler de l'amitié dont je viens de vous parler : cela seroit vraiment beau qu'un grand-père aimât une grand'mère ! Revenons à madame votre fille : faites-lui bien mes compliments, et à

madame sa mère, dans l'espérance qu'elle multipliera cette race, qui, à ma jalousie près, est digne de s'étendre depuis l'orient jusqu'à l'occident. Quelle fasse vitement un petit garçon, qui, du côté de la mère, sera vif, bon et aimable, et, du côté du père, représente le mérite d'une infinité de Girard qu'on honore ici encore plus que là. Voulez-vous un compliment pour la mort de M. le prince de Conti? je vous le fais : en voulez-vous un autre sur ma mission aux huguenots? je vous le fais: car c'est de vos inspirations que je tiens le goût de servir mon église. Tout ce qu'il y a de gens de qualité ici me prennent pour leur guide; la canaille ne s'accommode pas si bien des talents. Adieu, mon ami, je m'en vais à ma vigne.

892.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

À Paris, ce 19 décembre 1685.

Nous parlons souvent, notre ami Corbinelli et moi, de vous, mon cher cousin, mais toujours tristement, parceque tout ce que nous desirons pour vous ne va pas à notre fantaisie. Je sais que mon cousin votre fils est à Paris; il vous aura mandé le choix très exquis que le roi a fait du duc de Beauvilliers [a], pour remplir la

[a] Nicolas de Neufville, duc de Villeroi, maréchal de France, pré-

place du maréchal de Villeroi. C'est un mérite et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a bien de l'esprit, et *la capacité n'attend pas le nombre des années* [a]; au contraire, quand on est dans la fleur de son âge, on a toutes les pensées et toutes les conceptions plus vives et plus nettes : en un mot, tous les gens désintéressés sont contents de ce choix. Vous devez l'être plus qu'un autre, puisque c'est le fils de votre fidèle ami qui est à la tête du conseil, et qui sera bien avant dans les affaires. Le jeune d'Antin est Menin depuis deux jours [b]. Plût à

sident du conseil des finances depuis l'année 1661, étoit mort le 28 novembre. Le roi dit, le 5 décembre suivant, au duc de Beauvilliers, l'ami de Fénélon et l'homme le plus sage de la cour, qu'il l'avoit choisi pour remplacer le maréchal. Le duc s'en défendit respectueusement, disant qu'il n'avoit aucune connoissance de ces sortes d'affaires, et que peut-être Sa Majesté se repentiroit de ce choix. Le roi lui donna la nuit pour y penser, et le lendemain M. de Beauvilliers ayant accepté cette charge, le roi lui dit : « Vous me faites plaisir « de l'accepter de bonne volonté, car si vous vous y étiez opposé, « je me serois servi de mon autorité. » Le duc de Saint-Aignan étant venu remercier Louis XIV de l'honneur qu'il faisoit à M. de Beauvilliers, le roi lui dit qu'il n'avoit fait cette grace à son fils qu'en considération de sa vertu et de son mérite. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 152.)

[a] M. de Beauvilliers n'avoit encore que trente-sept ans. Madame de Sévigné fait allusion à ces vers si connus du role de Rodrigue, dans le Cid, acte II, scène II.

Je suis jeune, il est vrai, mais aux ames bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

[b] M. Dantin étoit le fils légitime de madame de Montespan, pour laquelle cette faveur ne fut pas sans quelque amertume; elle fut obligée pour l'obtenir d'avoir recours au crédit de madame de Maintenon. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 153.)

Dieu que notre garçon le pût être ! Il faut en tout regarder la Providence ; sans cela, on supporteroit avec peine celles que Dieu nous envoie. La vie est courte, mon cher cousin, c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but. Excusez ces réflexions à une personne qui a vu mourir en un moment mademoiselle de La Trousse, retirée aux Feuillantines. Une religieuse entra le matin dans sa chambre, et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie; aussi l'est-elle pour jamais. Elle se portoit fort bien le soir. Elle a été enterrée en habit de religieuse, avec des cérémonies et une réputation de sainteté qui m'a servi de leçon et qui m'a fait faire des réflexions depuis trois jours.

893. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 janvier 1686.

Je sais, Madame, à n'en pouvoir douter, la part que vous prenez vous et notre ami Corbinelli à tout ce qui me touche, et c'est cela avec vos agréments qui fait que je vous aime de tout mon cœur.

Mais je veux adoucir votre tristesse, et pour cet effet vous dire que je ne suis point abattu, parceque Dieu qui m'a donné un courage plus grand que mes peines,

me donne une entière confiance en lui. Je l'ai remercié et j'ai reçu comme une grace particulière de sa bonté la promotion de M. Boucherat, mon bon ami et mon allié par son gendre M. de Harlay. Je l'ai encore remercié de la place où le roi a mis le duc de Beauvilliers, fils de mon intime ami et lui-même mon ami particulier. Je n'ai pas cru que cet homme-là fût dans les premières places de l'Etat sans me servir de quelque chose, moi et les miens. Il est trop parfait pour ne pas remplir les devoirs de l'amitié aussi exactement qu'il fait ceux d'honnête homme et de bon chrétien. Avec de la patience et de la santé, je verrai la fin de mes maux, et personne n'a plus que moi de l'une et de l'autre.

La préférence de M. d'Antin à mon fils[a] chez M. le dauphin ne me fait point de peine; en l'état où sont les choses cela doit être ainsi. Son temps viendra s'il plaît à la Providence. Comme vous dites, Madame, si l'on ne la regardoit et la brièveté de la vie, les malheureux seroient sans cesse au désespoir. Votre triste réflexion ne me fait point de peine. Il y a long-temps que je vois mourir le monde sans m'attrister, quand ce ne sont pas mes amis qui meurent; cela même ne me fait pas peur. Je vis plus régulièrement que je n'ai jamais fait : ainsi le pis qui me puisse arriver ne me donne point d'alarmes. Je vous conseille d'en user ainsi, ma chère cou-

[a] Amé-Nicolas de Rabutin, dit le *marquis de Bussy*. Madame de Sévigné, dans sa lettre du 28 septembre 1680, prévoyoit le peu de succès que ce jeune homme auroit dans le monde. Elle s'en explique encore plus clairement dans la lettre du 25 février suivant.

sine; votre vertu vous est une raison de bien moins craindre que moi.

894.

De M. DE CORBINELLI *au Président* DE MOULCEAU.

Du 20 février 1686.

Je n'ai jamais oublié, Monsieur, votre mérite distingué; ce mérite qui m'a fait dire avec autorité que vous étiez le plus illustre de tous les *scélérats*, et le plus *scélérat* des hommes les plus illustres du siècle. Le vulgaire ne comprendra rien à ce jargon; mais c'est assez pour vous faire ressouvenir que je ne vous ai pas oublié, ou, pour mieux dire, que votre mérite n'a pu l'être d'un homme qui l'a connu à fond. De vous dire pourquoi je ne vous ai pas écrit de temps en temps, ce seroit vous fatiguer inutilement; mais si quelque chose peut réparer le tort que je me suis fait par-là, c'est de vous assurer que j'ai tâché de ne pas me rendre indigne de vos bonnes graces par mes études, et entre autres d'avoir coupé Cicéron tout entier en fragments à-peu-près grands comme les maximes de M. de La Rochefoucauld, et d'avoir placé à côté des maximes en françois de mon style concis, sans affecter de traduire le latin. J'ai fait comme vous savez la même chose de tous les historiens latins[a]; il me

[a] On a publié en 1694 le premier volume de ce travail; il con-

semble que tout cela peut me servir à vous faire ma cour, et vous faire voir que si je vais jamais à Montpellier, je ne serai pas moins digne de l'honneur de votre estime que je l'étois. Je voudrois bien vous entretenir des sujets qui remplissent les conversations à présent; mais que sais-je si vous aimez assez le monde pour le revoir dans des lettres? Tout ce que je vous puis dire, est que vous ne le reconnoîtriez pas, et que la France de ce côté-ci est plus différente de ce qu'elle étoit de votre temps, qu'elle ne l'est de la nation espagnole ou allemande.

Je vous prie de dire à M. de Courson que j'ai bien de l'impatience de le revoir logé en notre quartier, et d'assurer le *scélérat* que je me fais un grand honneur de l'honorer et d'être dans son souvenir, et enfin qu'il est autant dans le mien que si je lui avois écrit tous les ordinaires ou que j'eusse reçu de ses lettres. A propos, n'oubliez pas de lui dire que je passe ma vie à admirer celles de Cicéron, tant les familières que celles à Atticus. Je me promets d'attirer dans le même goût madame de Sévigné, et de lui faire porter quelque envie (j'entends à Cicéron) de la conformité que ce grand orateur peut avoir avec elle sur le genre épistolaire[a].

tient les maximes tirées de Tite-Live. L'*avertissement* par *un ami de l'auteur*, que l'on croit être le P. Bouhours, renferme un éloge de Corbinelli, qui peint bien son caractère. Ce volume est assez rare.

[a] Le parallèle de madame de Sévigné et de Cicéron considéré comme épistolaire, a été fait par l'abbé de Vauxcelles; il est vraisemblable que ce passage lui aura suggéré ce rapprochement. (*Voyez* les *pièces préliminaires*, tome I[er], page LXXIII.)

895. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 25 février 1686.

Il faut que je vous fasse une petite amitié, mon cher cousin, que je n'irai pas chercher bien loin, en ayant la source dans mon sang. Après cet avant-propos, je vous dirai sur la conversation que j'ai eue avec le père Rapin, touchant vos affaires de la cour, qu'il me semble que M. votre fils doit tâcher de faire, par ses sollicitations ce que vous demandez au père Rapin, que ce dernier feroit auprès du père de La Chaise fort lentement et peut-être fort inutilement. Il faut que M. votre fils fasse des amis, qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. Il y a une certaine conduite en l'état où il est, qui seroit admirable; mais qu'on ne sauroit inspirer. Il est trop rude, trop violent et trop avantageux en paroles[a]. Cela m'est venu de traverse,

[a] Le marquis de Bussy avoit tous les défauts de son père; aussi éprouva-t-il un sort à-peu-près semblable au sien. « L'aîné (*des fils « du comte de Bussy*) fut d'abord capitaine de cavalerie. On lui de- « manda un jour s'il étoit dans un régiment de prince ou de gentil- « homme. Il répondit : — Dans un régiment *amphibie*, mon colonel

je vous le dis avec amitié; si j'étois de ce pays-là (*la cour*) je serois sa gouvernante; mais j'y ai renoncé de bon cœur. Peut-être qu'il est fort bien, car il faut toujours douter de ce qu'on ne sait point par soi-même. Ce que je sais, mon cher cousin, c'est l'intérêt que je prends à vous et à vos chers enfants. Je mets ma nièce de Coligny à la tête, et je l'embrasse tendrement et *rabutinement*. Ma fille vous fait mille compliments à tous deux.

« n'est pas gentilhomme. — Le fils d'un homme d'affaires, officier « dans le même régiment, trouvant à redire qu'il eût une vieille « épée, — Il est vrai, répondit Bussy, mais tu as acheté la tienne, « et la mienne est celle de mes pères. — Si c'est celle dont ton père « se servoit, reprit le fils du parvenu, je te conseille de t'en défaire, « tu ne lui ressembles déja que trop par d'autres endroits. — Ces « bons mots occasionèrent entre eux une affaire d'éclat, qui, « jointe à plusieurs vivacités de Bussy, l'obligèrent à sortir de France « où il ne rentra qu'à la paix de Riswick. Un soufflet qu'il donna à « un huissier de la chambre du roi le fit exiler dans ses terres, où il « mourut. » Ces anecdotes sont tirées d'un fragment de cahier entièrement écrit de la main de La Beaumelle, qui paroît avoir fait partie des *Mélanges* que cet auteur avoit composés, et dont l'existence est annoncée dans le *Dictionnaire historique* de Prudhomme, et dans la *Biographie universelle*. Cet écrivain inspire peu de confiance, et l'on a pu voir dans la note de la lettre 360, tome III, page 269, avec quelle précaution on le citoit; mais les faits qu'il rapporte ici sont tellement analogues au caractère du marquis de Bussy, tel que madame de Sévigné et le comte de Bussy le peignent dans cette lettre et dans le suivante, que le récit de La Beaumelle acquiert un haut degré de vraisemblance.

896. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 5 mars 1686.

Je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez parlé au bon père Rapin mieux que je n'aurois fait moi-même; car, quoiqu'il soit mon bon ami, je suis assuré que ce que vous lui avez dit l'a encore animé davantage à s'employer pour moi auprès du père La Chaise. Cependant, si Dieu n'y met la main, tout cela sera inutile. Quand je dis si Dieu n'y met la main, je ne veux pas dire seulement s'il laisse agir les causes secondes, j'entends que s'il ne touche le cœur du roi, l'amitié du surintendant[a], l'amitié et l'alliance du chancelier[b], tout cela sera infructueux. Je sais bien qu'il ne faut pas attendre les bras croisés les secours de la Providence; aussi m'aidé-je autant qu'on le peut faire, et mon fils emploie mes placets, mes lettres et ses sollicitations pour des demandes légitimes. De vous dire maintenant si l'ambassadeur ne gâte point par ses manières

[a] Claude Le Pelletier, contrôleur général des finances; il avoit succédé à M. Colbert, mort en 1683. M. Fouquet avoit été le dernier surintendant des finances; Bussy est entraîné par l'ancienne habitude lorsqu'il donne cette qualité à M. Le Pelletier.

[b] *Voyez* la lettre 890 et la note, page 351 de ce volume.

la justice de mes demandes, je n'en voudrois pas jurer, car je sais qu'il est rude, hautain où il n'est pas question de l'être[a], enfin pétri de la férocité de Rouville et de la chaleur de Rabutin. De remède à cela je n'en sache point qu'une grande adversité, un grand âge ou la mort, car les avis ne font rien contre l'impétuosité du tempérament.

Je vous rends mille graces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma famille, et sur-tout de votre tendresse pour la pauvre Coligny[b]; elle sent cela comme elle le doit, et tous deux nous vous aimons, vous et madame de Grignan, plus que tous nos parents ensemble.

897.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Paris, ce 3 avril 1686.

Il y a dix jours, Monsieur, que ma belle et triomphante santé est attaquée; un peu de colique composée de bile, de néphrétique, de misères humaines;

[a] Tout autre auroit blâmé son fils d'être hautain; mais Bussy, qui l'étoit extrêmement, ne le désapprouve que parce qu'il ne l'est pas à propos.

[b] Ce n'est plus l'*heureuse veuve;* elle avoit perdu son procès (*Voyez* la lettre 839, page 151 de ce volume.)

enfin des attaques, quoique légères, qui font penser que l'on est mortelle : c'est ce qui m'a occupée assez sérieusement pour me faire une violente distraction, et m'empêcher de vous répondre. C'est tout ce que je puis dire pour vous donner une grande opinion de cette incommodité : car la pensée de vous répondre étoit assez forte pour ne pouvoir être surmontée que par quelque chose de considérable. Par bonheur, M. de Vardes m'a rendu notre *ami* dans ce même temps, de sorte que sa philosophie déja toute préparée pour les douleurs de M. de Vardes, n'a pas fait le moindre effort pour me persuader que les miennes n'étoient pas dignes d'occuper mon ame; et, en effet, en peu de jours, je me trouve en état de prêcher les autres, et je reprends doucement le fil de mon carême interrompu seulement par quelques bouillons. Je n'ai point douté, Monsieur, que votre présence et votre conversation ne vous rendissent de bien meilleurs offices auprès de M. de La Trousse, que tout ce que je pourrois écrire. Pour le P. Bourdaloue, ce seroit mauvais signe pour Montpellier s'il n'y étoit pas admiré, après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie[a]. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons, font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins de zéle et d'éloquence qu'il enléve et qu'il transporte : il m'a souvent ôté la respi-

[a] Le P. Bourdaloue étoit allé à Montpellier par l'ordre du roi. (*Voyez* ci-dessus la lettre 889 et la note, page 348 de ce volume.)

ration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirois que quand il lui plaisoit de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, Monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire, et que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément, et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons. Je crois que vous saurez bien vous démêler de l'embarras de cette grande fête qui pourroit causer tant de sacriléges, si, par une adresse et une habileté chrétienne et politique, vous ne preniez d'autres chemins que ceux de la violence. M. l'abbé de Quincy, nommé à l'évêché de Poitiers, n'a pas cru sa poitrine assez bonne pour s'acquitter de ses devoirs de la manière qu'il le voudroit, et a remis cet évêché au roi. Cette action est belle et rare, elle a été fort louée[a]. Sa Majesté a mis à sa place M. (l'*évêque*) de Tréguier, de notre Basse-Bretagne, député ici de la province, très saint prélat, autrefois le P. Feuillant de l'Oratoire, qui très canoniquement s'est consacré, aux dépens de sa poitrine fort large, à toutes les fatigues pastorales.

M. de Harlay et M. de Besons ont rempli les deux places vides du conseil[b], et M. de La Reynie et M. de Bignon sont devenus ordinaires. Ceux qui pourroient

[a] *Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 27 mars 1686.

[b] Ces deux places étoient vacantes par la promotion de M. Boucherat à la charge de chancelier, et par la mort de M. du Gué Bagnols, père de madame de Coulanges, arrivée le 7 décembre 1685. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 29 mars 1686.)

en avoir du chagrin, seront consolés alors qu'on y pensera le moins par la mort de quelque vieux doyen. Vous savez qu'il y a un carrousel, où trente dames et trente seigneurs auront le plaisir de divertir la cour à leurs dépens[a]. Le pauvre Polignac, prêt à épouser mademoiselle de Rambures, a trouvé, sur la proposition d'être menin, que Sa Majesté n'avoit pas encore pardonné à madame sa mère[b], et le mariage a été rompu d'une manière désagréable. Mademoiselle de Rambures en a paru affligée; il faut espérer qu'il sera plus heureux à la troisième. M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate et la plus nymphe de la cour[c]. O trop heureux d'avoir une si belle fem-

[a] Ce carrousel eut lieu les 28 et 29 mai 1686; on y fit deux courses; le comte de Brionne et le marquis de La Châtre remportèrent les deux prix, qui consistoient en deux épées enrichies de diamants. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 29 mai 1686.)

[b] La vicomtesse de Polignac avoit été compromise dans l'affaire des poisons. (*Voyez* la lettre 708, tome VI, page 151.) Elle étoit venue à Paris au mois de février précédent, et, desirant marier son fils, elle avoit fait à-la-fois des demandes aux parents de mademoiselle de Gramont et à ceux de mademoiselle de Rambures. Le roi en fut instruit, et il lui fit intimer l'ordre de se retirer chez elle. (*Journal de Dangeau*, 2 mars 1686.) Mademoiselle de Rambures ayant demandé au roi s'il daigneroit consentir à son mariage avec M. de Polignac, le monarque parut d'abord le désapprouver, mais il y donna ensuite son consentement. (*Voyez* la note de la lettre du 29 avril 1686.)

[c] Sophie Marie, comtesse de Lowenstein, chanoinesse de Torn, étoit entrée fille d'honneur de madame la Dauphine, le 10 juin 1684, à la place de mademoiselle de Laval, devenue duchesse de Roque-

me ! Il en faut croire Molière. L'endroit le plus sensible étoit de jouir du nom de *Bavière*, d'être *cousin de madame la Dauphine*, de porter *tous les deuils de l'Europe par parenté;* enfin, rien ne manquoit à la suprême beauté de cette circonstance. Mais comme on ne peut pas être entièrement heureux en ce monde, Dieu a permis que madame la Dauphine, ayant su que cette jolie personne avoit signé par-tout *Sophie de Bavière*, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin, tout a été effacé, rayé, biffé, M. de Strasbourg ayant demandé pardon, et avoué que sa niéce est d'une branche égarée et séparée depuis longtemps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelée que *Lowenstein*[a].

laure. (*Voyez* la note de la lettre 708, tome VI, page 147.) « Elle « étoit, dit l'abbé de Choisy, belle comme les anges, dans une jeu- « nesse riante, une taille fine, les yeux brillants, le teint admirable, « les cheveux du plus beau blond du monde, un air engageant, mo- « deste et spirituel; elle avoit eu une fort bonne conduite dans une « place fort glissante; etc.... » Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, en rend le même témoignage.

[a] Elle étoit parente de madame la Dauphine, mais seulement du *côté gauche*. Elle descendoit de Frédéric, dit *le Victorieux*, comte palatin et électeur de Bavière, qui, pour conserver l'électorat à son neveu, ainsi qu'il s'y étoit obligé, avoit épousé, en 1462, Claire de Tettingen, simple demoiselle, à la condition que les enfants qui naîtroient de cette union n'auroient aucun droit sur les biens du Palatinat, et seroient seulement comtes du Saint-Empire. Le mariage du marquis de Dangeau et de mademoiselle de Lowenstein eut lieu le 30 mars 1686.

C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et ridicule scène, et en promettant qu'elle ne seroit point *Bavière*, ou qu'autrement ils ne seroient pas cousins : or, vous m'avouerez qu'à un homme gonflé de cette vision[a], c'est une chose plaisante que dès le *premier pas retourner en arrière*. Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure ; pour moi j'avoue que tous ces maux qui viennent par la vanité me font un malin plaisir. Ne me citez point, et croyez que je suis toujours une des personnes du monde qui vous estime et vous connoît le plus (c'est la même chose.) Dites-nous quelquefois de vos nouvelles ; et si

[a] Dangeau, simple gentilhomme de Beauce, avoit plu au roi par de petits talents et par beaucoup de complaisance pour les maîtresses. Il espéroit se relever par ce mariage. Mademoiselle de Lowenstein, qui craignoit de descendre, lui fit d'abord éprouver un refus ; mais le roi, madame de Maintenon, madame la Dauphine et le cardinal de Furstemberg s'étant réunis pour la déterminer, elle finit par y donner son consentement. « Alors, dit le malin Saint-Simon, Dangeau se crut électeur palatin. C'étoit le meilleur homme du monde, « mais à qui la tête avoit tourné d'être seigneur, ce qui l'avoit *chamarré* de ridicules. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome IX, pag. 14.) La grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare mit le comble à la vanité de ce courtisan ; il singeoit le roi en faisant des promotions, et toute la cour accouroit pour rire à ses dépens. La Bruyère l'a peint dans le chapitre *des grands* : « Un *Pamphile* est plein de lui-même, « ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de sa grandeur, de « ses alliances, de sa charge, de sa dignité ; il ramasse, pour ainsi « dire, toutes ses pièces, s'en enveloppe pour se faire valoir ; il dit « *mon ordre, mon cordon bleu* ; il l'étale ou il le cache par ostenta- « tion. Un Pamphile, en un mot, veut être grand, il croit l'être ; il « ne l'est pas, il l'est d'après un grand. »

vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects, et M. de La Trousse de ma fidèle amitié, vous ferez plaisir à votre très humble servante. Je voulois que notre Corbinelli mît là un mot, mais il m'est glissé des mains, je ne sais où le reprendre.

898.**

De M. de Corbinelli *au Comte* de Bussy.

A Paris, ce 6 avril 1686.

Votre lettre[a], Monsieur, et la réponse de la fausse Créancé nous ont fort réjouis, madame de Sévigné et moi; elles sont fort agréables. Ce qui nous a le plus surpris, c'est la tranquillité d'esprit d'où sortent ces jolies pensées et ces amusements, comme vous les appelez. Vous avez raison de dire que c'est par-là que vous corrigerez les duretés de la fortune. Il faut pourtant ajouter que le tempérament et la disposition de l'esprit y contribuent beaucoup : sans cela les duretés triompheroient des amusements. Je ne vous plains donc

[a] Le comte de Bussy avoit envoyé à madame de Sévigné une lettre de plaisanterie qu'il avoit écrite à une jeune femme de Dijon, appelée madame de Créancé, et la réponse que madame de Coligny avoit faite au nom de cette dame. Ces lettres n'étoient pas dignes d'entrer dans la collection. L'on ne peut attribuer qu'au bon usage du monde les éloges de Corbinelli et de madame de Sévigné.

guère d'être à la campagne, puisque vous êtes avec vous, qui êtes la meilleure compagnie que vous puissiez avoir, et que vous n'êtes point dans l'agitation où je vois tous les courtisans.

Le P. Rapin nous dit hier que le P. La Chaise étoit bien disposé pour faire avoir une abbaye de trois ou quatre mille livres de rentes à M. votre fils.

De Madame DE SÉVIGNÉ.

Un peu de rhumatisme, un peu de vapeurs du carême m'ont empêchés de vous dire plus tôt, mon cher cousin, la vraie joie que m'a donnée celle qui m'a paru dans votre esprit, en voyant les jolies bagatelles qui vous ont diverti à Autun. J'y ai retrouvé des traits de cette aimable humeur qui vous rendoit si charmant, si délicieux et si distingué des autres. Madame de Coligny m'a donné le même plaisir. L'un et l'autre avez été si long-temps accablés sous les horreurs de la cruelle chicane, que je craignois que ce beau sang ne fût changé; mais j'y retrouve, Dieu merci! le même feu dont je voudrois bien avoir la moindre partie. Conservez-le, mon cher cousin et ma chère nièce, et nous en faites part de temps en temps.

899. **

Du Comte DE BUSSY à Monsieur DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 25 avril 1686.

Pour répondre à votre lettre du 6 avril, Monsieur, par laquelle vous me mandez que la lettre et la réponse de la fausse Créancé vous ont fort divertis, madame de Sévigné et vous, je vous dirai que, quand je vous ai mandé que nous corrigions par ces amusements les duretés de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vînt seulement de notre philosophie. Je suis d'accord avec vous que sans le bon tempérament la mauvaise fortune nous empêcheroit bien de nous divertir. *Gaudeant benè nati.* S'il n'y avoit beaucoup de naturel en notre fait, nous ne vous aurions pas plu par nos badineries, et même nous ne les aurions pas faites; ce n'est pas que nous les trouvassions excusables, si nous étions encore dans les angoisses où nous avons été; mais ayant mis tout l'ordre que nous pouvions mettre dans nos affaires, ma fille et moi, le temps même les ayant bien adoucies, nous sentons comme un bonheur l'état d'être moins malheureux; et, nous servant toujours de notre jugement et de l'application à la conduite de nos affaires, nous nous servons quelquefois de notre esprit pour nous réjouir et pour réjouir nos bons amis comme vous.

La plupart des envieux et de ceux que le malheur a abattus condamneroient ces amusements, disant qu'on est ridicule de rire et de faire des vers quand on est dans l'adversité : dans le fort de l'adversité, j'en demeure d'accord; dans une adversité adoucie, je le nie. Je crois la plupart des courtisans plus agités que nous, aussi ne font-ils guère de vers.

Je ne doute pas que le P. La Chaise ne fasse avoir bientôt une abbaye à mon fils. Cela est juste, il a du crédit, et je suis persuadé qu'il a de la bonne volonté pour nous.

Au reste, nous ne sommes pas les seuls en Bourgogne qui ayons de l'esprit. Un fort honnête garçon de Dijon, appelé Grammont[a], de mes amis de longue main, à qui j'envoyois tous nos *factum*, ayant su que ma fille s'étoit donné du repos, malgré l'injustice du Parlement, me vient d'écrire une lettre en vers que j'ai trouvée digne de vous.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Ma fille de Montataire me vient d'apprendre votre rhumatisme, Madame, et que s'étant trouvée chez vous le jour qu'on vous alloit saigner, elle avoit offert son bras au chirurgien pour vous épargner la peine de la

[a] Il étoit sans doute de la famille de Grammont de Franche-Comté, pour laquelle la terre de Villers-Exel fut érigée en marquisat de Grammont, par lettres du mois de décembre 1718. L'épître dont parle Bussy n'est pas sans mérite; elle a été imprimée parmi ses *Lettres*, tome VI, page 158.

piqûre, et ne doutant pas que la décharge du sang de Rabutin ne vous soulageât, de quelque source qu'il sortît[a]: mais vous crûtes que ce seroit violer les droits de l'hospitalité, et vous la remerciâtes de ses offres. Nous sommes ravis, ma fille et moi, de vous avoir un peu divertie. Je mande à notre ami que la tranquillité où nous nous sommes mis, dans une fortune qui n'est pas telle que nous la devrions avoir, nous a fait reprendre notre belle humeur. Je suis d'accord avec lui que notre tempérament a beaucoup de part au parti que nous avons pris. Nous rendons aussi grace à Dieu de nous avoir donné l'esprit d'être contents dans un moindre mal, comme la plupart des autres le sont dans un bien. Pour vous, ma chère cousine, vous n'avez que faire de souhaiter plus de feu que vous en avez; je ne vous souhaite que plus de santé encore, et que vous nous aimiez toujours.

[a] On trouve assez fréquemment cette plaisanterie dans le cours de cette correspondance. (*Voyez* la lettre 53, tome Ier, page 132, et la lettre 837, page 143 de ce volume.)

900.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Paris, lundi 29 avril 1686.

Vous aimez donc mes lettres, j'en suis ravie, Monsieur; en voici une qui en vaut cent. Il y a un mois que ma triomphante santé est un peu attaquée : un peu de colique, un peu de rhumatisme, un peu de chagrin par conséquent; tout cela me pourroit dispenser de vous écrire; mais j'aimerois mieux mourir, qu'un autre que moi vous eût mandé que M. le prince de Conti est enfin revenu à la cour; il est ce soir à Versailles, et le roi, comme un véritable père, l'a fait revenir auprès de lui, après l'avoir exilé quelque temps pour lui donner le loisir de faire des réflexions. Il les a faites sans doute, et la cour sera bien parée et bien brillante de son retour. Sa Majesté fait des chevaliers à la Pentecôte, mais ce n'est qu'une promotion de famille : M. de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conti, M. du Maine, sans plus : tous les autres prétendants prendront patience, s'il leur plaît : ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances reculées. M. le duc de La Vieuville est gouverneur de M. le duc de Chartres. Madame de Polignac[a], qui n'est point mademoiselle

[a] Le roi avoit d'abord fait quelque difficulté de consentir à ce

d'Alerac, vint voir hier madame de Grignan. Elle étoit brillante, vive, tout entêtée de la grandeur de la maison de Polignac, en aimant le nom et les personnes, se chargeant de la fortune des deux frères, et ayant soutenu fort généreusement et avec courage la première improbation du roi, et elle a pris son temps: elle a mis de bons ouvriers en campagne; et enfin, au lieu de les abandonner, comme les femmes du commun, elle s'est fait un point d'honneur de les remettre bien à la cour[a]. Je vous réponds qu'elle rétablira et ressuscitera cette maison: voilà ce que la Providence leur gardoit, et c'est ce qui nous empêchoit de pouvoir lire distinctement ce qu'elle avoit écrit pour mademoiselle d'Alerac. Adieu, Monsieur, aimez-moi, vous le devez. J'aime votre esprit, votre mérite, votre sagesse, votre folie, votre vertu, votre humeur, votre bonté, enfin, tout ce qui est en vous, et vous souhaite toute sorte de bonheur, et à cette jolie couvée qui est sous votre aile, et qui vous doit donner tant de plaisir et de consolation. Tout ce qui est ici vous salue, et notre *ami* ne sait rien de cette lettre précipitée. Je parlerai bien de vous avec

mariage; mais comme il craignoit que M. le Dauphin ne s'attachât à mademoiselle de Rambures, et ne suivît des exemples encore récents, il finit par donner son consentement; mais il prévint mademoiselle de Rambures qu'en épousant M. de Polignac elle ne devoit pas espérer de vivre à la cour. (*Voyez* les *Souvenirs* de madame de Caylus.) Le roi lui donna 50,000 écus, et les fiançailles eurent lieu le 23 avril 1686 chez madame la Dauphine. (*Journal de Dangeau.*)

[a] Elle n'y réussit pas, et fut elle-même enveloppée dans leur disgrace. (*Voyez* une note de la lettre du 20 février 1687.)

Bourdaloue. Madame Dangeau, ci-devant Bavière, est toute sage, tout aimable, et rend son mari heureux; il n'auroit tenu qu'à elle de le rendre bien ridicule.

901.

Au même.

A Paris, mercredi 1er mai 1686.

Je vous écrivis avant-hier avec une extrême joie, croyant que ce qui étoit répandu par tout Paris du retour du prince de Conti [a] à Versailles, fût une vérité; mais j'ai su que j'ai mandé une fausseté, qui est la chose du monde que je hais le plus. Ce prince est simplement nommé pour être chevalier à la Pentecôte avec les trois autres, et ne reviendra qu'en ce temps, et Dieu veuille qu'il y demeure ce jour-là. Voilà qui est bien triste, Monsieur, de vous reprendre une si jolie nouvelle, mais je n'ai pas été seule trompée.

Tantæne animis cœlestibus iræ?

En récompense, vous saurez que mademoiselle de

[a] Monsieur ayant demandé le collier de l'ordre du Saint-Esprit pour le duc de Chartres, depuis régent, le roi voulut que le duc de Bourbon, le prince de Conti et le duc du Maine le reçussent en même temps. (*Journal de Dangeau*, 28 avril 1686.) Cette circonstance donne la date de cette lettre.

Grignan prend vendredi le grand habit des grandes Carmélites; je ne reprendrai point cette vérité.

Mademoiselle d'Alerac se fatigue et se ruine pour le carrousel[a] : admirez les différentes occupations des deux sœurs. Je suis aise que vous soyez content de M. de La Trousse, Monsieur : cette gueule enfarinée, qui m'a obligé de vous dire de si bon cœur une fausseté, ne m'empêchera pas de vous en mander peut-être encore, car je suis toujours la dupe des circonstances, et cette nouvelle en étoit toute pleine.

---

902. **

Du Comte DE BUSSY *à M.* DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 8 mai 1686.

Je ne sais, Monsieur, si vous savez l'histoire de l'abbé Furetière, académicien, qu'une douzaine de ses confrères, qu'il appelle *jetonniers*, à cause de leur assiduité à l'Académie, destitua pour un prétendu vol de leur dictionnaire. L'abbé en demanda justice au roi, qui le renvoya au Parlement. On m'a envoyé deux *factum* qu'il a fait contre ses parties, qui, voulant toujours demeurer ses juges, ne se sont point encore défendues. Je suis fâché de son aventure, car il a de l'esprit; mais je suis

[a] *Voyez* la note de la lettre 897, page 371 de ce volume.

fâché aussi de l'emportement qu'il a dans son dernier *factum* contre notre ami Benserade et contre La Fontaine; et, c'est pour le redresser là-dessus, que je lui écris la lettre dont je vous envoie la copie; j'ai cru devoir cela à la justice et à l'amitié; mandez-moi votre sentiment et celui de nos amies. Ne reviendrez-vous plus en Bourgogne, Monsieur? Si je vous tenois ici un mois de cet été, je suis assuré que vous ne regretteriez point Paris; et que même après cela, vous le trouveriez meilleur que si vous n'en étiez point sorti. Vous connoissez la situation de Chaseu; madame de Sévigné en fut charmée : je l'avois embellie depuis que vous n'y avez été, et j'y ai encore travaillé depuis qu'elle y fut [a]. Je me trouve mieux dans mon pays, où je suis fort distingué, que d'être confondu à Paris et abymé à Versailles.

Du Comte DE BUSSY *à l'abbé* DE FURETIÈRE [b].

« J'ai lu vos deux *factum*, Monsieur, et j'ai compati « aux peines qui vous ont obligé de les faire. J'ai été « bien fâché de voir que vos confrères se soient tellement « emportés contre vous, qu'ils vous aient contraint d'user « d'une représaille aussi forte que celle que vous leur « avez faite; et comme dans toutes les querelles que j'ai

[a] *Voyez* la lettre du 3 septembre 1677.

[b] La discussion que Furetière eut avec l'Académie ne présente plus d'intérêt aujourd'hui; mais on a pensé que les lecteurs verroient avec plaisir la justice que des gens de goût rendoient alors à La Fontaine.

« accommodées quand j'étois à la tête de la cavalerie[a],
« j'ai toujours condamné les premiers offenseurs, quoi-
« qu'on leur eût fait quelquefois un *paroli* d'injures,
« parce qu'on ne leur aurait rien fait s'ils n'avoient pas
« commencé; je suis contre ceux qui vous ont condamné
« sans vous entendre, vous qui me paroissez avoir assez
« de mérite pour devoir être entendu, quand vous leur
« auriez paru encore plus coupable. Cependant il me
« semble aussi que vous avez trop confondu ceux que
« vous avez regardés comme vos parties. J'en ai trouvé
« deux entre autres qui peuvent avoir tort à votre égard,
« mais qui ne me paroissent pas mériter le dénigrement
« que vous en faites. C'est M. de Benserade et M. de La
« Fontaine.

« Le premier est un homme de naissance, dont les
« chansonnettes, les madrigaux et les vers de ballets,
« d'un tour fin et délicat, et seulement entendu par les
« honnêtes gens, ont diverti le plus honnête homme et
« le plus grand roi du monde. Ne dites donc plus, s'il
« vous plaît, que M. de Benserade s'étoit acquis quel-
« que réputation pendant le règne du mauvais goût:
« car, outre que cette proposition est fausse, elle seroit

[a] Bussy avoit une affection particulière pour cette expression; c'est par elle qu'il commença son discours de réception à l'Académie françoise, qui est un chef-d'œuvre de ridicule; quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, sa vanité l'empêchoit d'en juger sainement, à tel point qu'écrivant dans sa vieillesse *sur le bon usage des adversités*, il inséra ce discours dans son ouvrage, « afin, dit-il à ses enfants, « que vous voyiez comment *un homme de ma profession* doit s'ac-« quitter de ces sortes de choses. »

« encore criminelle. Pour les proverbes et les équivo« ques que vous lui reprochez, il n'en a jamais dit que « pour s'en moquer. Enfin c'est un génie singulier, qui « a plus employé d'esprit dans les badineries qu'il a « faites, qu'il n'y en a dans les poëmes les plus achevés.

« Pour M. de La Fontaine, c'est le plus agréable fai« seur de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est « vrai qu'il en a quelques uns où il y a des endroits un « peu trop gaillards; et quelque admirable *enveloppeur* « qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop mar« qués; mais quand il voudra les rendre moins intelli« gibles, tout y sera achevé. La plupart de ses prolo« gues, qui sont des ouvrages de son cru, sont des « chefs-d'œuvre de l'art; et pour cela, aussi bien que « pour ses *fables* et pour ses *contes*, les siècles suivants « le regarderont comme un *original* qui, à la naïveté de « Marot, a joint mille fois plus de politesse [a].

« Je connois extrêmement M. de Benserade, je l'ai « vu toute ma vie à la cour. Je n'ai jamais vu M. de La « Fontaine: et je ne le connois que par ses ouvrages : « mais je les estime tous deux infiniment dans leurs ma« nières différentes; et cela m'oblige, Monsieur, de « vous dire bonnement ce que je pense en cette ren-

[a] Écoutons La Bruyère sur La Fontaine : « Un homme paroît « grossier, lourd, stupide, il ne sait pas parler ni raconter ce qu'il « vient de voir; s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes, « il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne « parle point; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que bon naturel « et que délicatesse dans ses ouvrages. » (*Caractères*, chap. XII, *des Jugements.*)

« contre, qui est que ces deux hommes sont si connus « et si établis pour gens d'un génie et d'un mérite extraor- « dinaire, que vous ne sauriez les vouloir mépriser sans « vous faire tort, et sans rendre suspectes les vérités « que vous pourriez dire contre les autres. Encore une « fois, Monsieur, je vous assure que je n'ai jamais vu « M. de La Fontaine, et que c'est la justice seule et « votre intérêt qui me font vous parler ainsi. J'ai trouvé « d'ailleurs tant de raison dans votre défense, que j'ai « augmenté l'estime que j'avois déja pour vous. Et ne « pensez pas que les remontrances que je viens de vous « faire me fassent prendre leur parti et les vouloir excu- « ser s'ils ont tort à votre égard. Je dirai, quand j'en « serai persuadé, que ce sont deux hommes de mérite « qui ont fait une injustice à un homme d'honneur et « d'esprit. Voilà comme je parle toujours, ami de la vé- « rité préférablement à tout le monde; et vous me de- « vez croire aussi quand je vous assure que c'est sincè- « rement que je suis, etc. »

903. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 14 mai 1686.

Il est vrai que j'eusse été ravie de me faire tirer trois palettes de sang du bras de ma nièce de Montataire; elle me l'offrit de fort bonne grace; et je suis assurée que pourvu qu'une Marie Rabutin eût été saignée, j'en eusse reçu un notable soulagement. Mais la folie des médecins les fit opiniâtrer à vouloir que celle qui avoit un rhumatisme sur le bras gauche fût saignée du bras droit; de sorte que l'ayant interrogée sur sa santé, et sa réponse et la mienne ayant découvert la personne convaincue d'une fluxion assez violente, il fallut que je payasse en personne le tribut de mon infirmité, et d'avoir été la marraine de cette jolie créature. Ainsi, mon cousin, je ne pus recevoir aucun soulagement de sa bonne volonté. Pour moi qui m'étois sentie autrefois affoiblie, sans savoir pourquoi, d'une saignée qu'on vous avoit faite le matin, je suis encore persuadée que si on vouloit s'entendre dans les familles, le plus aisé à saigner sauveroit la vie aux autres, et à moi, par exemple, la crainte d'être estropiée. Mais laissons le sang des Rabutin en repos, puisque je suis en parfaite santé. Je

ne puis vous dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnoissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner : c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si long-temps sur le même sentiment; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament : *E me ne pregio*, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers, m'ont donné une véritable joie, et sur-tout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine, contre ce vilain *factum*. Je l'avois déja fait en basse note à tous ceux qui vouloient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *ballets* de Benserade, et des *fables* de La Fontaine; cette porte leur est fermée, et la mienne aussi; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être im-

prouvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied; il y auroit trop d'affaires à le réparer : et enfin, nous trouvions qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connoît pas les charmes des *Fables* de La Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. J'aimerois fort au contraire à connoître celui qui vous a loué si agréablement [a]; notre cher Corbinelli vous dira mieux que moi l'approbation naturelle que nous avons donnée à ses vers; je lui laisse la plume après vous avoir embrassé et votre aimable fille. Croyez l'un et l'autre que je ne cesserai de vous aimer que quand nous ne serons plus du même sang. Ma fille veut que je vous dise bien des amitiés pour elle. Elle est toujours la belle Madelonne.

[a] M. de Grammont. (*Voyez* la note de la lettre 899, page 377 de ce volume.)

Monsieur DE CORBINELLI.

J'oubliai de vous mander, Monsieur, que madame de Grignan avoit lu ce que vous écriviez à madame de Créancé, et ce que madame de Coligny vous répondit pour elle, c'est-à-dire, admiré ; car ce ne sont pas deux choses pour ceux qui lisent ce que vous écrivez tous deux. Je dis la même chose de votre lettre à Furetière, et je pense que ce seroit gâter vos louanges que de les entreprendre en détail. C'est la faute que l'on fait sur celles du roi : on n'en voit plus que de triviales, c'est-à-dire, au moins qui sont usées ; ce sont les mêmes superlatifs répétés depuis qu'il régne, et redits dans les mêmes termes ; c'est toujours le plus grand monarque du monde, et un héros passant tous les héros passés, présents et futurs. Tout cela est vrai, mais ne sauroit-on varier les expressions ; Horace et Virgile n'ont-ils point loué Auguste sans redire les mêmes choses, les mêmes pensées et les mêmes termes? Il me semble qu'on ne sait point louer dignement, ni exposer la vérité avec les propres couleurs. C'est un chapitre que nous traiterons à Chaseu, si je puis venir à bout de mes desseins. Je voudrois qu'on défendît aux faiseurs de panégyriques, de jamais employer le mot de *héros*, de *grand*, de *mérite*, de *sagesse*, de *valeur ;* qu'on louât par les choses, et point par les épithètes.

904. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 mai 1686.

Quand vous ne m'auriez pas mandé que vous vous portez bien, ma chère cousine, je l'aurois connu à l'air de votre lettre. Votre heureux tempérament étoit dans son naturel quand vous m'avez écrit; car la mauvaise santé fait sur l'esprit le même effet que les afflictions. Ce que vous dites en faveur des gens de notre tempérament est admirable. Je suis ravi que vous approuviez le sentiment que j'ai eu de défendre mon ami Benserade et La Fontaine. Si je n'oblige le ridicule satirique de se dédire et de prendre pour eux le goût que nous avons, j'espère au moins qu'il ne les confondra plus avec les autres. Vous avez raison de dire que les gens faits comme Furetière ne se peuvent plus redresser. Ce sont des malades désespérés qui ne sauroient guérir sans miracle. Mon ami Grammont estime autant Benserade et La Fontaine que nous faisons; mais voyez aussi la différence de son caractère avec celui de Furetière.

J'aime fort l'approbation de la belle comtesse, j'aime sa santé, j'aime même sa beauté autant que si j'y avois tout l'intérêt du monde. Ce qui étoit autrefois dans mon cœur n'est plus que dans mon esprit, et j'en suis de meil-

leure compagnie. Adieu, ma chère cousine, votre niéce et moi nous vous trouvons toujours la plus aimable femme de France. Jugez après cela combien nous vous aimons quand cette femme s'appelle Rabutin, et que nous sommes assurés qu'elle nous aime.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Il faut dire la vérité, Monsieur; ce qui a fait qu'on a mal loué le roi, c'est la grande quantité d'actions louables qu'il a faites, et la multitude de gens intéressés qui se sont mêlés de le louer pour en être récompensés. S'il n'y avoit eu que des Horace et des Virgile de notre siécle, ils se seroient bien gardés d'employer les mots de *héros*, de *grand*, de *mérite* et de *valeur;* et ils auroient loué le prince avec ces tours fins et délicats, dont un éloge fait plus d'honneur que les panégyriques de tous les colléges du royaume. Mais je voudrois qu'il fût défendu de louer les rois sans être choisi pour cela, et qu'on traitât comme une satire une louange fade sur leur sujet; car un éloge de cette nature fait tort au jugement de celui qui le reçoit; il fait croire qu'on n'a qu'à le flatter pour lui plaire.

905. *

Du même à la même.

A Chaseu, ce 25 juin 1686.

Il y a quatre jours que la marquise d'Épinac, revenant de Vichy, passa ici, et entre autres nouvelles de ce pays-là, elle me dit qu'on vous y attendoit, Madame, au mois de septembre prochain; j'en fus bien fâché parceque c'est une marque que votre santé n'est pas comme je la souhaite. Cependant, puisque vous deviez avoir besoin de ces eaux, je suis bien aise que ce soit dans le temps qu'on me les a ordonnées. Mandez-moi, ma chère cousine, si vous devez effectivement aller à Vichy, et en ce cas revenez voir encore une fois la maison de vos pères à Bourbilly, et de là ici, d'où nous irons ensemble aux eaux. Votre niéce nous accompagnera sans besoin, et pour nous tenir compagnie seulement. Ce remède vous profitera bien davantage en le prenant avec gaieté. Si la belle comtesse vouloit avoir cette complaisance pour vous de ne vous point quitter pendant ce voyage, notre joie seroit complète, et assurément les eaux auroient bien plus de vertu.

906.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 29 juin 1686.

Il est vrai, mon cher cousin, que ce printemps j'avois quelque dessein d'aller l'automne prochain à Vichy, pour un rhumatisme que j'avois ; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toujours un embarras à qui n'a plus un équipage, comme j'en avois un autrefois. Ce me seroit une grande joie que de vous avoir tous deux. Bon Dieu ! quelle compagnie, et de quels maux ne gueririez-vous point? L'offre et la proposition me donnent une véritable reconnoissance de l'arrangement que vous avez fait. C'eût été la mesure comble si la belle comtesse avoit voulu être de la partie, et sur-tout l'ami Corbinelli. Mais une chose si agréable ne peut jamais réussir ; il ne nous appartient pas en ce monde de disposer si joliment de nous et de notre temps. Nous avons eu des chaleurs insupportables depuis un mois, et pour moi je n'ai point d'autre raison à vous dire de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. J'étois, comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tomboit des mains dès que je voulois former une pensée et une lettre. J'avois pourtant à vous remercier de cette jolie lettre que vous

aviez écrite à madame de Toulongeon [a]. Je l'ai lue et relue; car on ne se lasse point de tout ce qui vient de vous. Il y a un certain caractère de finesse et de facilité qui fait toujours crier : *Es de Lope*, *es de Lope*. Vous serez toujours aimable, mon cousin, c'est dire en même temps que vous serez toujours aimé. Conservez votre joie et votre santé tout le plus long-temps que vous pourrez; elles sont ordinairement ensemble : je vous les souhaite toujours. Quand je dis à vous, j'entends aussi à ma nièce de Coligny; je ne puis jamais vous séparer. Vous êtes à Chaseu, allez vous promener à mon intention sur les bords de cette jolie rivière : je serois ravie que quelque hasard me fît trouver avec vous. J'embrasse le père, la fille et le petit-fils. Que la qualité de grand-père ne vous choque point : à force de vivre, il en faut venir là.

Monsieur DE CORBINELLI.

Ce n'est point la chaleur, Monsieur, qui m'a empêché de vous écrire, mais un traité inviolable de n'avoir de commerce avec vous que conjointement avec madame de Sévigné. Ce traité m'est avantageux, parceque mes lettres passent à la faveur des siennes.

Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci, Monsieur? Vous dit-on que l'amour y reprend ses droits et sa force, et qu'il s'est mis sous la protection de MONSEI-

[a] Bussy avoit envoyé à sa cousine la copie d'une lettre en prose et en vers qu'il avoit écrite à madame de Toulongeon sa belle-sœur. Cette lettre a été omise parceque rien n'en relevoit la médiocrité. (*Voyez* les *Lettres de Bussy*, tome II, page 73.)

GNEUR [a]? Vous dit-on que le beau sexe se tue pour avoir l'honneur de ses bonnes graces? Que tout est promenades, rendez-vous, billets-doux, sérénades, et tout ce qui faisoit les délices de notre bon vieux temps? A ne dire que la moitié des choses, on pourroit vous mander tout ceci; cependant on ne vous mentiroit pas quand on vous diroit qu'il y a dans cette cour des images de la cour de Henri III [b]; et si le maître n'y tenoit la main, il n'y auroit plus de maris jaloux à Versailles.

[a] Le goût que madame la Dauphine avoit pour la retraite, et l'amitié exclusive qu'elle portoit à Bessola, fatiguèrent tellement M. le Dauphin, qu'il s'éloigna peu-à-peu de cette princesse. Il eut avec une dame d'Espagny, femme-de-chambre de la Dauphine, une liaison que le roi découvrit, et cette femme fut congédiée le 14 janvier 1685. (*Journal manuscrit de Dangeau.*) Il lia bientôt une intrigue avec mademoiselle de Rambures, mais le roi se hâta de la marier. (*Voyez* la note de la lettre 897, page 371 de ce volume.) Enfin il forma avec mademoiselle Chouin, fille d'honneur de la princesse de Conti, une liaison qui dura autant que sa vie. Peut-être même cette demoiselle fut-elle, dans la petite cour de Meudon, ce que madame de Maintenon étoit à Versailles; cette opinion acquiert quelque force, quand on voit de quelle familiarité mademoiselle Chouin usoit avec les princesses, et sur-tout la condescendance de Louis XIV, qui, se trouvant à Meudon, alla la voir dans son appartement. (*Voyez* les *Mémoires de Saint-Simon* et les *Lettres originales* de madame de Bavière.)

[b] *Voyez* la *France galante*, tome II[e], page 99. Le Dauphin ne partagea jamais ces désordres; on voit même dans les *Lettres originales* de MADAME avec quelle énergie il s'en expliqua vis-à-vis de gens qui paroissoient le soupçonner de n'y être pas étranger.

907.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Livry, ce 25 octobre 1686.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre : elle s'est présentée à moi comme si vous vouliez me faire quelque honte de mon silence, et me faire croire que j'ai été malade, pour rentrer en discours avec moi. Elle m'a fait souvenir d'une jolie comédie, où quelqu'un qui veut avoir un éclaircissement avec celle qui entre, lui fait croire qu'elle l'appelle et rentre ainsi en conversation. Si vous avez eu le même dessein, je vous en rends mille graces, Monsieur, et je ne puis jamais comprendre comme, vous estimant comme je fais, me souvenant de vous avec tant d'agrément, en parlant si volontiers, ayant tant de goût pour votre esprit et votre mérite, *pour ne rien dire de plus, crainte des jaloux*, je puisse, avec toutes ces choses, si propres à faire un commerce, vous laisser sept ou huit mois sans vous dire un mot : cela est épouvantable, mais qu'importe? demeurons dans ce libertinage, puisqu'il est compatible avec tous les sentiments que je viens de vous dire. J'ai vu M. de La Trousse, nous parlâmes de vous, un moment après nous être embrassés; je le trouvai, par ce qu'il m'a dit, fort digne de l'estime que vous paroissez avoir pour lui. Le coup est

double pour le moins; je le trouvai tout instruit, et touché autant qu'on le peut être de tout ce que vous valez; il doit passer ici pour aller à la Trousse, je lui montrerai votre lettre, et je ne crois pas qu'elle l'oblige à changer d'avis. Vous avez présentement M. de Noailles : vous êtes si bien à cette cour, que je veux me réjouir avec vous du plaisir que vous aurez de voir un homme à qui vous avez inspiré une si forte estime. Je comprends le dérangement que vous fait celui de vos états; mais vous ne pouvez vous dispenser d'aller à Nîmes. Il faut que je vous parle de celui de mademoiselle de Grignan. Je suppose que vous savez qu'elle est entrée aux grandes Carmelites il y a huit mois [a], et y a pris l'habit en cérémonie avec un zéle trop violent pour durer. Dans les trois premiers mois, elle s'est trouvée si accablée de la rigueur de la régle, et sa poitrine si offensée de la mauvaise nourriture, qu'elle étoit contrainte de manger gras par obéissance. Cette incapacité de faire cette vie, même dans le noviciat, l'a obligée de sortir; mais avec une dévotion, une humiliation de sa délicatesse, et une si grande haine pour le monde, que les saintes religieuses ont conservé pour elle une tendre et véritable amitié; et elle, qui n'a changé que d'habit, et point du tout de sentiment, n'a point la mauvaise honte

[a] Mademoiselle de Grignan entra au couvent des Carmelites au mois de janvier 1686. Voici ce qu'on lit dans le *Journal manuscrit de Dangeau*, 20 janvier 1684. « Mademoiselle de Grignan l'aînée « s'est mise dans les Carmelites. La résolution qu'elle a prise ren- « dra mademoiselle d'Alerac sa cadette un parti très considérable ; « on croit qu'elle aura 500,000 fr. de biens. »

de celles qui veulent changer de vie, et elle est présentement avec nous ici, tout comme à l'ordinaire, et nous donnant la même édification : elle demeure à Paris aux Feuillantines, où elle est pensionnaire comme beaucoup d'autres; elle y retournera à la Saint-Martin quand nous irons à Paris; et ce qui l'attache à cette maison, c'est le voisinage des Carmelites, où elle va quasi tous les jours, et y entre quand il y a quelque princesse : elle prend tout ce qui lui convient de ce saint couvent, c'est-à-dire, la spiritualité et la conversation, et laisse la rigueur de la régle, dont elle n'étoit point capable. C'est ainsi que Dieu l'a conduite et l'a repoussée doucement de ce haut degré de perfection où elle aspiroit, pour la soutenir dans un autre un peu au-dessous, qui ne peut être que très bon, puisqu'il lui donne la grace de l'aimer uniquement, qui est tout ce qu'il y a dans le monde à souhaiter. Mais cette même Providence lui a inspiré la plus belle, la plus juste et la plus estimable pensée qu'il est possible d'imaginer pour sa famille. Elle n'a point voulu que son retour à la vie ôtât à M. son père ce qu'elle vouloit lui donner par cette mort civile : elle lui a fait à sa sortie une donation entre-vifs, très bien conditionnée, de quarante mille écus qu'il lui devoit; savoir, vingt mille écus en fonds, et vingt mille écus d'arrérages, et de quelques sommes prêtées. Ce présent a été estimé de tous ceux, non seulement qui aiment M. de Grignan, mais de ceux qui savoient que tout son bien étant devenu meuble à vingt-cinq ans, si elle n'eût disposé de rien par testament, alloit quasi tout entier à son père, et que de plus, M. de Grignan

devra encore quatre-vingt mille écus à mademoiselle d'Alerac, en comptant le fonds du douaire de quarante mille écus. C'est assez honnêtement pour ne pas plaindre la sœur, et pour être bien aise que cette maison soit soulagée de ce double paiement. Je vous avoue que j'ai été fort touchée de cette douceur faite si à propos, et j'admire que son bon naturel lui ait fait faire sans art la seule chose qui étoit capable de lui redonner du prix dans sa famille, où elle est présentement agréée et considérée comme la bienfaitrice. L'esprit seul auroit dû faire cet effet dans une autre personne; mais il vaut mieux que le cœur tout seul y ait eu part. Ma fille a si joliment contribué à cette petite manœuvre, qu'elle en a eu une double joie [a]. Le chevalier y a fait aussi des merveilles : car vous jugez bien qu'il a fallu aider, et donner une forme à toutes ces bonnes volontés. Enfin, tout est à souhait, mademoiselle d'Alerac même a fort bien compris la justice de ce sentiment. Je prie Dieu qu'il l'en récompense par un bon établissement dont la Providence nous cache tellement encore toutes les apparences, que nous n'y voyons rien du tout. N'est-ce point vous accabler, Monsieur? voilà un long récit, vous aurez une indigestion de Grignan. Pour vous divertir, parlons un moment de ce pauvre Sévigné : ce seroit avec douleur, si je n'avois à vous apprendre qu'après cinq mois d'une souffrance terrible par des remèdes qui le purgeoient jusqu'au fond de ses os, enfin

[a] *Voyez* la note de la lettre au comte de Bussy, du 5 janvier suivant.

le pauvre enfant s'est trouvé dans une très parfaite santé : il a passé le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude que vous connoissez; nous étions seuls avec le bon abbé, nous avions des conversations infinies, et cette longue société nous a fait un renouvellement de connoissance, qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarrée d'un brin d'anachorète, et sur le tout une tendresse infinie pour sa femme, dont il est aimé de la même façon, ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parcequ'il passe sa vie à sa fantaisie. Nous avons vingt fois parlé de vous avec amitié et avec un goût extrême, et dit vingt fois : écrivons-lui, je le veux, je vous en prie; et, sur le point de nous donner ce plaisir, un démon vient qui nous jette une distraction, et qui nous ôte cette bonne pensée. Que peut-on faire à ces sortes de malheurs, mon pauvre Monsieur? peut-être connoissez-vous le chagrin d'avoir de bonnes intentions sans les exécuter. Je crains que notre cher jaloux (*Corbinelli*) ne compte dans sa tête d'aller passer l'hiver avec vous : vous en serez bien aise, vous en rirez, et j'en pleurerai : car c'est une si intime confiance, et une si véritable amitié, que celle que j'ai pour lui, qu'on ne peut perdre la présence d'un tel *ami* sans s'en apercevoir à tout moment; mais M. de Vardes, qu'il est charmé de suivre, nous le ramenera comme il nous l'enlève. J'aime que cet attachement continue, vous y ferez fort bien, et je compte beaucoup pour notre *ami* le plaisir de vous revoir, et de se renouveler dans votre cœur. M. de Vardes ne m'a point assez conté ce

que vous ne me dites point; rien n'est sûr que de l'écrire soi-même, comme vous voyez. Je ne vous écris pas souvent; mais vous m'avouerez que quand je m'y mets, ce n'est pas pour peu.

908.

Au même.

A Paris, vendredi 13 décembre 1686.

Je vous ai écrit, Monsieur, une grande lettre, il y a plus d'un mois, toute pleine d'amitié, de secrets et de confiance[a]. Je ne sais ce qu'elle est devenue, elle se sera égarée, en vous allant chercher peut-être aux états : tant y a que vous ne m'avez point fait de réponse; mais cela ne m'empêchera pas de vous apprendre une triste et une agréable nouvelle; la mort de M. le prince, arrivée à Fontainebleau avant-hier, mercredi 11 du courant, à sept heures et un quart du soir, et le retour de M. le prince de Conti à la cour, par la bonté de M. le prince, qui demanda cette grace au roi un peu avant que de tourner à l'agonie, et le roi lui accorda dans le moment, et M. le prince eut cette consolation en mourant; mais jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes. M. le

[a] *Voyez* la lettre précédente. Madame de Sévigné parle sans doute de ce qui étoit relatif à mademoiselle de Grignan.

prince de Conti est inconsolable de la perte qu'il a faite ; elle ne pourroit être plus grande, sur-tout depuis qu'il a passé tout le temps de sa disgrace à Chantilly, faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avoit de bon à apprendre sous un si grand maître, dont il étoit chèrement aimé. M. le prince avoit couru avec une diligence qui lui a coûté la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand madame de Bourbon[a] y tomba malade de la petite-vérole, afin d'empêcher M. le duc de la garder, et d'être auprès d'elle, parcequ'il n'a point eu la petite-vérole; car sans cela, madame la duchesse qui l'a toujours gardée, suffisoit bien pour être en repos de la conduite de sa santé. Il fut fort malade, et enfin il a péri par une grande oppression qui lui fit dire, comme il croyoit venir à Paris, qu'il alloit faire un plus grand voyage. Il envoya querir le père Deschamps, son confesseur, et, après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses sacrements, il est mort regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis; le roi en a témoigné beaucoup de tristesse; et enfin on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si grand héros dont les siécles entiers ne sauront point remplir la place[b]. Il arriva une chose extraordi-

[a] Louise-Françoise de Bourbon, dite *Mademoiselle de Nantes*, fille du roi et de madame de Montespan; elle avoit épousé le jeune duc de Bourbon le 24 juillet 1685. (*Voyez* la note, p. 320 de ce vol.)

[b] « On ne sauroit assez dire à quel point le roi et tous ses courti- « sans, et le peuple même, regrettèrent M. le prince. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 186.)

naire il y a trois semaines, un peu avant que M. le prince partît pour Fontainebleau. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes, un fantôme, c'est-à-dire, un homme enseveli : il descendit de son cheval et s'approcha, il le vit toujours; son valet qui étoit avec lui, lui dit : *Monsieur, je vois ce que vous voyez.* Vernillon ne voulant pas lui dire pour le laisser parler naturellement, ils entrèrent dans le château, et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes; il y va et trouva toutes les fenêtres fermées, et un silence qui n'avoit pas été troublé, il y avoit plus de six mois. On conta cela à M. le prince, il en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire et trembloit pour M. le prince, et voilà ce qui est arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, et aussi peu capable de vision que le pourroit être notre *ami* Corbinelli, outre que ce valet eut la même apparition. Comme ce conte est vrai, je vous le mande afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous. Depuis que cette lettre est commencée, j'ai vu Briole qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort : cela est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. La lettre qu'il a écrite au roi est la plus belle chose du monde[a], et le roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance des larmes; c'étoit un adieu et une assurance d'une par-

[a] Cette lettre a été imprimée dans l'*Histoire* du Grand Condé, par Désormeaux, tome IV, page 493.

faite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remerciement du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie : il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples; et un christianisme par-tout et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle. Je fais mes compliments à M. de Vardes sur cette perte. Adieu, mon cher Monsieur.

909.

Au même.

A Paris, le jour des Rois 1687.

Je laisse à part tout ce que je pourrois répondre à vos réflexions morales et chrétiennes, et je crois même que ce ne seroit pas une réponse que j'y ferois, ce ne seroit qu'une répétition. Je vous rendrois vos paroles, et ma lettre ne seroit que l'écho de la vôtre, parceque je suis assez heureuse pour penser comme vous dans cette occasion. J'aime donc bien mieux vous gronder et vous dire que vous êtes vraiment bien délicat et bien *précieux*, de vous trouver atteint d'une petite attaque de

décrépitude, parceque vous êtes grand-père, et que madame votre fille a pris la liberté de vous en faire une autre. Voilà un grand malheur! Et à qui vous en plaignez-vous, Monsieur? à qui pensez-vous parler? et que feriez-vous donc, si vous en aviez une qui eût pris l'habit à la Visitation d'Aix à seize ans[a]? Vraiment vous feriez une belle vie, et moi, je soutiens cet affront comme si ce n'étoit rien; je regarde ce mal, qui n'est point encore tombé sur moi, avec un courage héroïque; je me prépare à toutes les conséquences avec paix et tranquillité; et, voyant qu'il faut se résoudre et que je ne suis pas la plus forte, je m'occupe de l'obligation que j'ai à Dieu de me conduire si doucement à la mort. Je le remercie de l'envie qu'il me donne de m'y préparer tous les jours, et même de ne pas souhaiter de tirer jusqu'à la lie. L'excès de la vieillesse est affreux et humiliant : nous en voyons tous les jours un exemple qui nous afflige, le bon Corbinelli et moi: le pauvre abbé de Coulanges, dont la pesanteur et les incommodités nous font souhaiter de n'aller pas jusque-là. Voilà comme nous philosophons chrétiennement, et voilà comme nous vous prions de faire quand votre petite fille aura seize ans. Mais il y a bien du temps encore, et vous en savez plus que nous : c'est ce qui m'a fait presser de vous dire

[a] Marie Blanche d'Adhémar de Grignan, née le 16 novembre 1670. (*Voyez* la lettre 87, tome Ier, page 201.) Il paroît qu'elle prononça ses vœux à la fin de l'année 1679, ce qui fait dire à madame de Sévigné, dans la lettre 692 (tome VI, page 61) : « Embrassez la pe- « tite d'Adhémar; la pauvre enfant! Ayez-en pitié; je ne puis encore « lui écrire. »

tout ceci, afin de profiter de cette même vieillesse pour vous faire un sermon, jugeant bien que si je perdois cette occasion, je ne la retrouverois jamais. Votre prince de Conti profite fort sagement de tout ce que M. le prince lui attire de bonté et d'agrément de Sa Majesté. Je suis quelquefois affligée que vous ne régniez point dans la maison de ce soleil levant. M. de La Trousse est heureux d'être aimé de *tutti quanti*, comme vous me le représentez; mais sur-tout d'être aimé d'un *scélérat* comme vous; faites-lui mes amitiés, et à M. de Vardes que j'aime et honore toujours parfaitement. Je fais mes compliments à madame votre femme. Je suis ravie de lui plaire, et que l'admiration que j'eus toute naturelle pour la pureté de sa langue qu'elle avoit conservée en ce pays, ne m'ait point brouillée avec elle. Je remercie aussi madame votre fille, et me réjouis avec elle de vous avoir donné la qualité que je possède depuis si long-temps : et pour vous, Monsieur, croyez que si je n'avois pas un jaloux qui me contraint, je vous en dirois assez pour le faire enrager. M. de Grignan vient d'arriver : toute cette *case* vous est acquise, et notre pauvre bon abbé.

Monsieur DE CORBINELLI.

Il me semble, Monsieur, que la qualité de grand-père est belle, à la considérer d'un certain côté; il naît une troupe d'enfants qui nous honorent, et qui souvent nous aiment mieux que nos propres enfants : de l'autre côté, ces grands-pères sont en peine d'un plus grand nombre

d'inconvénients et de contre-temps qui arrivent, ou dans leur conduite, ou dans leur fortune. Mais le plus sûr est d'aimer les ordres du Ciel, et de s'y soumettre; c'est le seul moyen de les trouver plus doux. Je suis bien fâché de n'être pas à ces conversations des Récollets, et à ces conférences de M. de Greffeille avec vous et les bons esprits. Vous m'auriez perfectionné sur les matières de droit. J'aurois encore pris un grand plaisir d'apprendre à vos missionnaires l'art de ramener ces réformés, et de réparer les torts que la nation monacale nous a faits. Mais quoi! Dieu ne l'a pas voulu. La mort de M. le prince a édifié tout le monde; et vous autres comme nous : j'aurois voulu qu'il eût donné quelque signe de vie au public pour madame sa femme[a]. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur, vous et votre chère famille, femme, fille et petits-enfants, particulièrement vous, comme mon rival, sans rancune.

[a] La princesse de Condé étoit reléguée à Châteauroux depuis le mois de février 1671. (*Voyez* la lettre 101, tome Ier, page 234.) On a vu quel avoit été le motif de son exil dans la lettre 99, page 227 du même volume.

910.**

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

À Paris, ce 15 janvier 1687.

Bon jour et bon an, mon cher cousin, et bon jour et bon an, ma chère nièce. Que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas et que vous méritez; enfin, que vos jours désormais soient filés de soie : mais surtout plus d'enchantements; car, afin que vous le sachiez, le charme étoit double : il étoit jeté sur moi comme sur vous, et nous en sentions la force par le souvenir continuel que nous avions de vous deux, M. de Corbinelli et moi, et par l'impossibilité où nous étions de le rompre. Nous faisions quelquefois des efforts, comme des gens qui dorment et qui veulent nager ou courir; mais nous les faisions inutilement comme eux. Nous ne mangions point à la vérité de saumons qui nous donnassent occasion de vous souhaiter : mais dès que nous avions un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le chocolat, ou le thé avoient réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas, et nous faisions scrupule de rire sans vous. Qui ne croiroit qu'au moins nous vous l'aurions mandé le lendemain? Mais non, l'enchan-

tement étoit trop fort, il falloit une nouvelle année; et la voilà qui tire le rideau, qui nous rend la liberté, et qui me fait commencer dès les premiers jours un commerce où nous gagnons beaucoup. Je suis toujours ravie de revoir de la joie dans votre esprit; que vous cherchiez à vous amuser, et à mettre en œuvre tout ce que vous avez emporté de ce pays-ci. Vos vers sont jolis et aisés, et font souvenir agréablement de vous. La lettre à mademoiselle de Ragny nous a réjouis, mais celle que vous écrivez à la petite dame de Paris, est encore au-dessus. Elle se défend fort joliment. Je ne puis croire que vous n'ayez point aidé à ce qu'elle vous mande en vers de ses vapeurs, et de la raison qui fit peut-être manquer M. de Montjeu aux droits de l'hospitalité : rien n'est plus joli. Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante mérite bien la peine que vous y prenez. Je comprends aisément que vous aimiez les Toulongeon, les Ragny et tout Montjeu. Cela fait une bonne société. Je rencontrai l'autre jour M. d'Autun, qui me dit merveilles de vous tous. Je crois que Toulongeon est bien aise d'être riche, de manger dans de la vaisselle d'argent, et d'ajuster Alonne. M. d'Autun me dit hier, que ma tante avoit payé les dettes de son fils, avant de mourir. J'en suis surprise et bien aise; car je craignois toujours l'avarice, et j'étois fâchée que cette vilaine bête se trouvât dans mon sang. Pour nous, mon cousin, nous en sommes, Dieu merci! bien exempts. Cette Provençale est bien nette aussi de ce côté-là. Ce qu'elle a de Rabutin, joint à Sévigné et à Grignan, la met fort à couvert

d'en être soupçonnée. Elle est toujours à Paris, occupée à plusieurs affaires. Elle a eu le plaisir de voir mademoiselle de Grignan faire une donation à monsieur son père de tout ce qu'il lui devoit, qui ne montoit pas à moins de quarante mille écus. Cette maison est un peu soulagée par ce présent, qui étoit un pesant fardeau pour elle; cette sainte fille ayant pris le voile blanc à vingt-cinq ans aux Carmelites, et en étant sortie par la délicatesse de son tempérament, qui n'a pu soutenir la régle, a voulu, en entrant pensionnaire dans un autre couvent, où elle fait peu de dépense, donner cette marque d'amitié à sa maison. Je crois que vous en aurez assez pour votre cousine, pour prendre part à ce petit bonheur : elle y a fait merveille[a], et comme elle s'est toujours intéressée à tout ce qui vous touche, j'ai cru que ce petit récit ne vous ennuieroit pas; elle vous fait mille baise-mains et à madame de Coligny; elle a écouté avec bien du plaisir vos lettres et la réponse de l'une de vos amies.

Vous avez su, mon cher cousin, les circonstances de la mort de M. le prince. Je crois que c'est faire son

[a] Madame de Sévigné écrivoit au président de Moulceau, le 25 octobre précédent : «Ma fille a si joliment contribué à cette «petite manœuvre, qu'elle en a eu une double joie.» Elle ajoute ici que madame de Grignan y a *fait merveille*. Bussy (lettre du 18 janvier suivant) ne laisse pas de doute sur l'influence que madame de Grignan avoit exercée dans cette occasion. Ces rapprochements prouvent que M. de Montausier avoit de très bonnes raisons pour desirer que ses nièces ne fussent pas élevées par madame de Grignan. (*Voyez* la lettre 589, tome V, page 172, et la note.)

éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de sa vie toute héroïque, une mort toute chrétienne; qu'il s'est également acquitté des devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître; et qu'en vingt-quatre heures, il a réglé toutes ces choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisoient paroître comme en un jour de bataille; car on dit que dans ces occasions il étoit parfait; et que la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été aussi le plus bel endroit de la sienne[a]. Je me souviens à cette occasion de ces beaux vers que vous avez mis autrefois sous son portrait :

De sa gloire la terre est pleine ;
Comme le foudre on craint son bras;
Il a gagné mille combats,
Et l'on doute encor s'il n'est pas
Plus soldat qu'il n'est capitaine.

M. d'Autun est encore tout pénétré de cette mort : il vous en dira bien des particularités quand vous le verrez. Le roi a regretté cette perte, et a remis, pour faire plaisir à ce prince, M. le prince de Conti en ses bonnes graces. M. le duc, à présent M. le prince, a pris toute sa maison, et a augmenté toutes les récompenses. Il paroît affligé au dernier point. Enfin, tout le monde a fait son devoir. Mais ce qui remplace ce malheur, et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du roi, dont on

[a] Dangeau exprime la même pensée dans son *Journal manuscrit* (11 décembre 1686.) « On ne sauroit assez louer tout ce qu'a dit et « fait M. le prince, et sa mort est, s'il se peut, plus belle que sa vie. »

ne peut assez remercier Dieu, et dont l'alégresse publique persuade la sincérité de la douleur qu'on avoit eue de ses maux[a]. Si vous nous voulez envoyer votre lettre que vous avez écrite au roi, vous nous ferez plaisir.

911. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 janvier 1687.

Çà, Madame, continuons notre commerce puisque le charme est levé de part et d'autre : pour moi, je me presse de vous écrire pour assurer la crise. Mais avant que d'aller plus loin, il faut que je vous dise qu'on n'est jamais mieux entré que vous dans les figures qu'on vous présente ; et qu'on n'a jamais mieux répondu que vous ne faites sur le même ton qu'on vous a parlé. Après cela je commencerai par vous rendre mille graces des souhaits que vous faites que je sois plus heureux cette année que les autres. Votre nièce dit que cela peut arriver sans qu'il en coûte beaucoup à la fortune. Je suis

[a] Le roi avoit été opéré de la fistule le 18 novembre précédent, par Félix, son premier chirurgien. Il souffrit cette opération avec le plus grand courage. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome I[er], page 180.)

bien aise que vous approuviez nos amusements, et, en effet, quand ils n'empêchent pas de songer au solide, on ne sauroit trop long-temps garder cet esprit-là.

M. d'Autun (*M. de Roquette*) a raison de nous aimer et de nous estimer; il voit bien que nous avons pour lui ces mêmes sentiments. Les Toulongeon sont fort aises d'être riches et tout le monde est fort aise aussi qu'ils le soient. Le bien qui leur est venu par la mort de leur mère leur sied beaucoup mieux qu'à elle. Alonne qui, par ordre du roi, s'appelle aujourd'hui *Toulongeon*, avec le titre de comté, va être une des plus jolies maisons de Bourgogne, de la manière qu'ils l'accommodent.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir, ma chère cousine, de m'apprendre le soin qu'a eu la belle Madelonne d'inspirer de nobles sentiments à l'aînée de ses belles-filles, et l'heureux succès de ses peines. Je ne m'en étonne pas, car lui peut-on refuser quelque chose? J'en suis ravi et ma fille aussi, qui dit que Dieu lui a fait une grande grace de ne lui avoir pas donné une belle-mère comme elle, parcequ'elle seroit aujourd'hui dans un couvent pour lequel sa vocation étoit très médiocre[a].

On m'a envoyé la lettre que M. le prince écrivit au roi la veille de sa mort, et un récit de ses dernières actions et de ses dernières volontés. Je l'ai trouvé par tout cela tel que vous me le mandez : un héros chrétien; mais avec tous ces beaux dehors, je crois qu'il pensoit alors ce que lui mandoit autrefois Voiture.

[a] *Voyez* la note de la lettre précédente, page 411 de ce volume.

La mort qui, dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Le feu, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes
Et vous sembla belle autrefois,
A cheval et sous le harnois;
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit?
Et semble-t-elle pas bien laide
Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit? [a]

La convalescence du roi en si peu de temps, après une telle opération, est un ouvrage de la même main qui l'a conduit dans toute sa vie. Je vous envoie le compliment que je lui ai fait. . . . .

912.

Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

Le 27 janvier 1687.

Si cette lettre vous fait quelque plaisir, comme vous voulez me flatter quelquefois que vous aimez un peu

[a] *Voyez* l'*Épître* de Voiture à M. le prince sur son retour d'Allemagne, en 1645.

mes lettres, vous n'avez qu'à remercier M. le chevalier de Grignan de celle-ci : c'est lui qui me prie de vous écrire, Monsieur, pour vous parler et vous questionner sur les eaux de Balaruc. Ne sont-elles pas vos voisines? pour quels maux y va-t-on? est-ce pour la goutte? ont-elles fait du bien à ceux qui en ont pris? en quel temps les prend-on? en boit-on? s'y baigne-t-on? ne fait-on que plonger la partie malade? Enfin, Monsieur, si vous pouvez soutenir avec courage l'ennui de ces quinze ou seize questions, et que vous vouliez bien y répondre, vous ferez une grande charité à un des hommes du monde qui vous estime le plus, et qui est le plus incommodé de la goutte. Je pourrois finir ici ma lettre, n'étant à autre fin; mais je veux vous demander par occasion comme vous vous portez d'être grand-père. Je crois que vous avez reçu une gronderie que je vous faisois sur l'horreur que vous me témoigniez de cette dignité : je vous donnois mon exemple et vous disois : *Pœte, non dolet*[a]. En effet, ce n'est point ce que l'on pense : la Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas; cette perte va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnoit le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le visage que nous avons, ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant avec celui

[a] Mot d'Arrie à Pœtus. (*Voyez* Pline le jeune, lettre XVI du livre III.)

de vingt ans, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure : mais c'est jour à jour que nous avançons ; nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui ; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un miracle de cette Providence que j'adore. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser. Vous avez été, sans doute, de la belle et bonne compagnie qui étoit chez le cardinal de Bonzi [a]. Adieu, Monsieur, je ne change point d'avis sur l'estime et l'amitié que je vous ai promise.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

---

913. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 14 février 1687.

Jouissons donc du plaisir de n'être plus embarrassés dans les enchantements. Il ne me faut pas louer d'être entrée d'abord dans cette pensée ; car il est certain que de mon côté j'en sentois les effets. Mais, mon cher cousin, que prétendez-vous de moi aujourd'hui? Vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurois parler d'autre chose.

Je vous dirai donc la mort du maréchal de Créqui [b]

[a] Il étoit archevêque de Narbonne.

[b] Le maréchal mourut le 4 février 1687, et le duc son frère aîné

en quatre jours; combien il a trouvé sa destinée courte, et combien il étoit en colère contre cette mort barbare, qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venoit ainsi déranger ses escabelles. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui : cependant il a fallu se soumettre à ses lois. Il a reçu ses sacrements, mais avec moins d'édification que ce grand prince, qui avoit rempli avec une tranquillité admirable tous les devoirs de chrétien, de bon sujet, de bon maître et de bon père de famille. Le maréchal de Créqui n'a pas été de même en toutes manières.

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

neuf jours après, son frère aîné, le duc de Créqui, l'a suivi. Ce fut hier matin après une longue maladie; et trois heures après, le duc de Gêvres a eu son gouvernement de Paris. Il est en année, il a dit le premier cette nouvelle au roi, et il a obtenu le premier ce beau présent[a]. Je viens de lire de mes yeux l'Almanach de Milan : *Le même jour* 13 *de ce mois, dans un tel signe*, *un*

le 13 du même mois. Le duc apprenant, le 31 janvier précédent, que le maréchal s'étoit trouvé très mal, lui écrivit : « Qu'ils avoient « grand tort tous deux de *brûler la chandelle par les deux bouts.* » (*Journal de Dangeau*, tome I[er], page 197.) Cette plaisanterie commune et de mauvais ton étoit dans le caractère du duc de Créqui. (*Voyez* la lettre de Bussy, du 20 février suivant.)

[a] « Cette nuit à trois heures, le duc de Créqui est mort à Paris : « le duc de Gêvres, premier gentilhomme de la chambre en année, « en ouvrant le rideau du roi, lui en a appris la nouvelle, et lui de« manda le gouvernement de Paris que Sa Majesté lui a donné en « se levant. » (*Mémoires de Dangeau*, 13 février 1687, t. I[er], p. 199

grand Gouvernement sera rempli, un frère ne pleurera pas la mort de l'autre. Vous m'avouerez que cette justesse est plaisante. Voilà cette maison de Créqui bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille. Le duc d'Estrées[a] est mort à Rome; et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la duchesse d'Estrées, sa belle-mère, votre cousine, mourut aussi du reste de son apoplexie. Le *chanoine*[b] est inconsolable; et je crois que M. de Montataire lui doit donner, par générosité, quelque légère pension, et le laisser pleurer et mourir en paix. Vous voyez bien, mes pauvres enfants, que rien n'est si triste que cette lettre : si j'en écrivois souvent de pareilles, il vaudroit mieux être encore *enchantée*. Votre belle et bonne humeur, et cette gaieté si nécessaire et si salutaire n'y pourroient pas résister. Parlons d'un autre temps. J'ai trouvé sous ma main par hasard *Moreri* : j'ai cherché nos Rabutins; je les ai trouvés fort bons et fort anciens. Ce Mayeul vi-

[a] François Annibal, duc d'Estrées, ambassadeur à Rome, y mourut d'apoplexie, le 30 janvier 1687, et Gabrielle de Longueval, maréchale d'Estrées, sa belle-mère, mourut à Paris de la même maladie, le 11 février suivant.

[b] On a vu souvent, et notamment tome IV, page 288, qu'on appeloit ainsi Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, sœur de la maréchale d'Estrées, et cousine-germaine de madame de Montataire. La comtesse de Bussy soutenoit un procès considérable contre la famille de Longueval-Manicamp. (*Voyez* la lettre 754 et la note, tome VI, page 355.) Cette dernière maison étoit tellement ruinée, ainsi que Bussy le dit dans la lettre précitée, que le roi donnoit de temps en temps des secours à la duchesse d'Estrées, pour l'aider à subsister. (*Journal de Dangeau*, 11 février 1687.)

voit en grand seigneur en 1147, il y a plus de cinq cents ans. Cette source est belle. Mais j'ai trouvé que ce seigneur de Montagu, que j'ai toujours cru prince du sang de nos ducs de Bourgogne, n'a pour titre que chevalier de la Toison-d'Or et chambellan du duc; expliquez-moi cela, mon cousin.

Je consens avec le roi qu'Alonne soit devenue la comté de Toulongeon. Je voudrois ajouter au bonheur de ce ménage des enfants de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand cousin, il falloit pour cela amener sa femme à Paris. Mais après tout, si la Providence le veut ainsi, ma nièce de Coligny leur tiendra lieu de tout, et soutiendra dignement la grandeur de cette succession avec ce petit d'Andelot. Ne devient-il pas grand, et n'est-il pas toujours bien joli? La belle Madelonne reçoit toutes vos amitiés avec une joie et une reconnoissance plus qu'à demi *rabutine*. On donnoit hier au maréchal de Lorges le gouvernement de Lorraine, je ne crois pas encore cette nouvelle bien assurée. Adieu, mon cher cousin, vous avez fort bien fait d'écrire au roi : votre lettre est fort bonne; vous auriez bien de la peine d'en écrire de méchantes. J'embrasse de tout mon cœur l'aimable Coligny.

914. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 février 1687.

Je ne suis pas surpris, Madame, que le maréchal de Créqui ait appréhendé la mort, quand il lui a fallu passer le pas; cela lui arrivoit quelquefois pendant sa vie [a]. Pour M. le Prince, il a eu l'esprit présent et ferme en mourant, comme il l'avoit le jour d'une bataille :

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Le duc de Créqui, qui n'a pas tant fait de bruit dans le monde que le maréchal, étoit un homme d'un bon gros sens, qui avoit les manières d'un grand seigneur; et je crois que son tempérament et sa longue maladie lui ont fait prendre la mort en patience, car tout cela y contribue. Pour le duc de Gêvres, il est bien heureux; cette grace raccommodera sa maison, et lui fera mieux marier son fils qu'il n'auroit fait. J'admire comme vous la justesse de l'almanach de Milan, s'il est vrai que l'astrologue ait songé aux Créqui : mais je doute fort que les étoiles s'abaissent jusqu'aux mortels; comme

[a] Ce trait est relatif à la bataille des Dunes, en 1658. (*Voyez* la note de la lettre 402, tome III, page 435.)

disoit le cardinal Mazarin : « la cométe me fait trop d'honneur[a]. » Ce que je trouve de surprenant, c'est que Canaples[b] que les opérateurs tailloient, hachoient, découpoient il y a quatre ans, survive ses frères qui se portoient fort bien alors. Qu'est-ce que la fortune, Madame? Il y a quinze jours que l'aîné Créqui étoit duc et pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Hesdin, de l'Ile de France et de Paris; tout cela est perdu par sa mort, hors la charge de premier gentilhomme de la chambre, et il ne laisse qu'une fille[c]. Son cadet étoit maréchal de France, et gouverneur de Lorraine et de Béthune; tout cela est perdu par sa mort et son fils aîné est en disgrace[d] C'est

[a] *Voyez* la lettre 797, page 48 de ce volume.

[b] Alphonse de Créqui, comte de Canaples, devint alors le chef de la maison de Créqui. (*Voyez* la lettre du 25 avril suivant.)

[c] Madeleine de Créqui, mariée le 3 avril 1675, à Charles-Belgique Holland de La Tremouille, prince de Tarente.

[d] François-Joseph, marquis de Créqui, venoit d'encourir la disgrace du roi. Il n'avoit pas rougi de chercher à se rendre agréable à M. le Dauphin, en liant une intrigue entre ce prince et mademoiselle de Rambures. (*Voyez* la note de la lettre 897, page 371 de ce volume.) Le mariage de celle-ci avec le marquis de Polignac n'ayant pas mis un terme aux empressements du prince, le roi donna l'ordre à madame de Polignac de s'éloigner de Paris, et M. de Créqui fut enveloppé dans cet exil. (*Voyez* la *France galante*, tome II, pages 312 et suiv.) On a déja eu l'occasion de remarquer que ces annales galantes de la cour de Louis XIV sont presque toujours d'accord avec la vérité; l'éditeur ne les a d'ailleurs suivies que lorsque des écrivains contemporains dignes de foi venoient confirmer leurs récits. Le *Journal de Dangeau*, rapproché de cet ouvrage, ne laisse aucun doute. On y lit, à la date du 13 décembre 1686 : « On croit

donc Canaples qui est aujourd'hui le restaurateur de cette maison. Cependant il a soixante ans passés et n'a ni biens, ni santé, ni femme.

Je ne pense pas qu'on remplace (*à Rome*) le duc d'Estrées tant qu'on y tiendra le cardinal son frère; aussi bien celui-ci étoit-il l'ame de l'ambassade. Je crois que la duchesse d'Estrées rajeunissoit son mari, et que le bon homme la vieillissoit; si je l'avois épousée, comme c'étoit l'intention du vieux Manicamp, peut-être vivroit-elle encore. En tout cas je serois en état de convoler en troisièmes noces, ce que Dieu ne veuille. Si la douleur faisoit sur le *Chanoine* (*Françoise de Longueval*) le même effet que l'apoplexie sur la duchesse, non seulement le procès seroit fini, mais madame de Bussy pourroit avoir de quoi porter le deuil.

Mais n'admirez-vous pas comment la Providence renverse les desseins des hommes; pendant que je recherche mademoiselle de Manicamp (*depuis duchesse d'Estrées*), son père envoie à ma mère dans le dénombrement du bien qu'aura sa fille, la succession infaillible de sa cousine de Rouville qui est, dit-il, à Charonne pour être religieuse, et sur ce que nous découvrons que

« que M. le marquis de Créqui ira voyager, et que la cour a con-
« seillé à son père de lui faire prendre ce parti-là. On dit aussi
« que madame de Polignac ne paroîtra pas sitôt à la cour. MONSEIGNEUR lui a fait dire qu'il ne vouloit plus avoir aucun commerce
« avec elle. » On y lit encore, à la date du 26 du même mois : « Le
« roi dit au duc d'Aumont que son gendre, le marquis de Créqui,
« avoit envie de lui déplaire, puisqu'il demeuroit toujours ici, quoi-
« qu'il lui eût fait conseiller par sa famille de s'absenter. »

ce dénombrement ne contient que *billevesées*, nous rompons cette affaire, et six mois après j'épouse cette cousine de Rouville[a], laquelle, trente-cinq ans après, ou par procès, ou par succession, a tous les biens de la maison de Manicamp.

Il est vrai, ma chère cousine, que ma belle humeur ne résisteroit pas à la lecture de lettres pareilles à la vôtre du 14 de ce mois, si elles étoient fréquentes, à moins que je ne succédasse aux établissements de quelqu'un de ces *morts*. Moréri rapporte une charte de Mayeul en 1147, mais Guichenon en rapporte une autre du même Mayeul en 1118. Pour Claude de Montagu, père de Jeanne d'où nous sommes sortis, vous l'avez cru, dites-vous, jusqu'ici prince de la maison de Bourgogne; il l'est aussi, et quand Moréri le nomme chevalier de la toison d'or et chambellan du Duc, cela ne lui donne pas l'exclusion à la principauté. M. le Prince est bien grand-maître de la maison du roi son cousin. Si vous lisez Sainte-Marthe il vous dira que Claude de Montagu fut le dernier prince de l'ancienne maison de Bourgogne, et un des principaux officiers de la maison du bon duc Philippe, qui étoit de la maison de France. Ne vous alarmez donc plus, ma chère cousine, et croyez assurément que Jeanne de Montagu, notre aïeule, étoit princesse.

Je ne sais pas pourquoi mon frère de Toulongeon n'a point mené sa femme à Paris, car c'est un air bien fertile. Le petit d'Andelot devient grand et toujours

[a] Elle étoit fille de Jacques, comte de Rouville, et d'Élisabeth de Longueval, sœur du père de la duchesse d'Estrées.

fort joli. Nous lui avons fait prendre le nom de Coligny à la mort du comte de Coligny-Saligny[a], il en a le marquisat; et il ne me paroît pas que cet abbé[b], qui vient de prendre l'épée sous le nom de comte de Coligny, efface votre petit neveu. Je ne me lasserai jamais d'aimer la belle comtesse, ni de vous le dire.

Dès que je sus la mort du maréchal de Créqui, je donnai le gouvernement de Lorraine au maréchal de Lorges; je ne sais si j'aurai bien deviné, mais enfin

[a] Jean, comte de Coligny-Saligny, baron de La Motte-Saint-Jean, mourut le 16 avril 1686. Il suivit la fortune de M. le prince; rentré en France avec lui, il crut en être abandonné, et devint l'un de ses plus ardents ennemis. En 1664, il commanda le corps d'armée que Louis XIV envoyoit au secours de l'empereur Léopold, et se couvrit de gloire dans cette expédition. Accablé d'infirmités, il se retira dans son château, et ce fut là qu'aigri par les douleurs de la goutte et des malheurs particuliers, il écrivit sur la marge du missel de sa chapelle de courts mémoires dont l'éditeur possède une copie. C'est une diatribe continuelle contre le prince de Condé: Coligny en dit trop pour être cru. Il est extraordinaire que dans le *Dictionnaire historique* de Prudhomme on n'ait pas craint de souiller la mémoire du prince de quelques uns des traits que Coligny a dirigés contre lui. On auroit dû s'apercevoir que le vieux guerrier n'étoit plus lui-même, et que, tout à sa haine, il n'étoit pas en son pouvoir d'être juste.

[b] Alexandre Gaspard, abbé de Saint-Denis de Rheims et de l'Isle-Chauvet en Poitou, se démit de ses bénéfices, et prit le parti des armes pour soutenir le nom de sa famille. Il mourut néanmoins, sans laisser de postérité, le 14 mai 1694. On reconnoît l'injustice des plaintes que son père ne cesse de verser contre la cour, en lisant dans les *Mémoires* que l'on vient de citer, qu'à l'âge de quatorze ans Alexandre Gaspard avoit déja deux abbayes qui lui produisoient 23,000 livres de rente.

c'est un pauvre diable de qualité à qui le roi a donné des honneurs, mais qui n'a de solide que le bien que lui apportera la fille du *laquais* qu'il a épousée[a].

Le roi a bon esprit et juge bien de toutes choses; cependant les *bonnes* lettres que je lui écris ne m'attirent rien de bon de sa part. Dieu y pourvoira s'il lui plaît. L'aimable Coligny vous embrasse et vous serre de tout son cœur.

---

915. **

De Madame de Sévigné *au Comte* de Bussy.

A Paris, ce 10 mars 1687.

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels; c'est celle de feu M. le Prince qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame; tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à Saint-Louis; toutes ses victoires par des *basses-tailles* (*ou bas-reliefs*), couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes, dont les attitudes sont admi-

[a] Le maréchal de Lorges avoit épousé la fille de Nicolas Frémont, garde du trésor royal. (*Voyez* la lettre 475, tome IV, page 233.)

rables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché*[a]. Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le livre qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avois point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurois joint à cette lettre : mais ce *duplicata* ne vous auroit pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le Prince d'aujourd'hui; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Si j'avois osé hasarder de vous faire payer un double port, vous seriez plus content. Nous revoilà donc encore dans la tristesse. Mais pour vous soutenir un peu, je m'en vais passer à une autre extrémité, c'est-à-dire, de la mort à un mariage, et de l'excès de la cérémonie à l'excès de la familiarité, l'un et l'autre étant aussi originaux qu'il est possible.

[a] C'est peut-être cette devise qui donna à Michel Corneille l'idée d'un tableau que l'on voyoit à Chantilly. La muse de l'histoire arrachoit de la vie du héros les feuillets sur lesquels étoient écrits les triomphes qu'il avoit obtenus en combattant contre son roi.

C'est du fils du duc de Gramont, âgé de quinze ans, et de la fille de M. de Noailles, dont je veux parler. On les marie ce soir à Versailles[a]. Voici comment : personne n'est prié, personne n'est averti, chacun soupera ou fera collation chez soi. A minuit on assemblera les deux mariés pour les mener à la paroisse, sans que les pères et mères s'y trouvent, qu'en cas qu'ils soient alors à Versailles. On les mariera; on ne trouvera point un grand étalage de toilette; on ne les couchera point : on laissera le soin à la gouvernante et au gouverneur de les mettre dans un même lit. Le lendemain on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter; point de bons mots, point de mauvaises plaisanteries. Ils se léveront : le garçon ira à la messe et au dîner du roi, la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire; elle ira faire des visites avec sa bonne maman : elle ne sera point sur son lit, comme une mariée de village, exposée à toutes les ennuyeuses visites[b]; et cette noce (chose

[a] Le comte de Guiche et Marie Christine de Noailles furent mariés dans la nuit du 12 au 13 mars 1687, et dans la même nuit la duchesse de Noailles, mère de la mariée, accoucha d'une fille qui épousa en 1703 le marquis de Lavardin.

[b] Usage indécent qui n'étoit pas encore aboli. On en trouve d'autres exemples dans la lettre 692, tome VI, page 56, et dans la lettre du 28 décembre 1689. Les nouvelles mariées, vêtues de leurs plus beaux habits, et couchées sur un lit, recevoient, pendant trois jours, la visite de toutes les personnes qui se présentoient chez elles; La Bruyère a signalé cette mode ridicule dans le passage suivant : « Le bel et judicieux usage que celui qui, préférant une sorte d'ef-« fronterie aux bienséances de la pudeur, expose une femme d'une « seule nuit, sur un lit comme sur un théâtre, pour y faire, pendant

qui ordinairement est bien marquée) sera confondue le plus joliment et le plus naturellement du monde avec toutes les autres actions de la vie, et sera glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'avisera qu'il soit arrivé quelque fête dans ces deux familles. Voilà de quoi je veux remplir cette lettre, mon cousin; et je prétends que cette peinture, dans son espèce, est aussi extraordinaire que l'autre.

Je viens de voir un prélat qui étoit à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'étoit surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière[a]. J'ai vu deux ou trois fois ici M. d'Autun. (*M. de Roquette.*) Il me paroît fort de vos amis : je le trouve très agréable, et son esprit d'une douceur et d'une facilité qui me fait comprendre l'attachement qu'on a pour lui quand on est dans son commerce. Il a eu des amis d'une si grande conséquence, et qui l'ont si long-temps et si chèrement aimé, que c'est un titre pour l'estimer, quand on ne le connoîtroit pas par lui-même. La Provençale vous fait bien des amitiés. Elle est occupée d'un procès qui la rend assez semblable à la comtesse de *Pimbêche*[b]. Je me réjouis avec vous que

« quelques jours, un ridicule personnage, et la livrer en cet état à « la curiosité des gens de l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou « inconnus, accourent de toute une ville à ce spectacle pendant « qu'il dure ! Que manque-t-il à une telle coutume, pour être entiè- « rement bizarre et incompréhensible, que d'être lue dans quelque « relation de la *Mingrélie ?* » (*Caractères.* Chapitre *de la ville.*)

[a] *Voyez* la réponse de Bussy et la note qui y est jointe.

[b] *Voyez* la scène VII du premier acte des *Plaideurs* de Racine.

vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Langheac. C'est un beau nom à médicamenter, comme dit Molière; et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce. Conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres. Je ne sais si ce pluriel est bon : mais, quoi qu'il en soit, je ne le changerai pas.

De Monsieur DE CORBINELLI.

Je ne vous dirai rien aujourd'hui, Monsieur, sinon que je vous honore parfaitement. Je viens d'achever de lire un livre intitulé : *La Vérité de la Religion chrétienne*, qui est à mon gré un livre parfait[a]. Je finirai en vous assurant que je suis entièrement à vous et à votre divine fille.

[a] C'étoit l'ouvrage d'Abbadie, qui parut à Rotterdam en 1684, en deux vol. in-8°. Ce livre est l'un des meilleurs qui aient été composés pour la défense de la religion; il fut également approuvé par les catholiques et par les protestants.

916. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 mars 1687.

Je ne vous dirai que deux mots, Madame, sur votre lettre du 10 de ce mois, où vous me parlez de la pompe funèbre de feu M. le Prince. Nous l'avons vue ici imprimée. Il est vrai qu'elle est fort extraordinaire et digne du mort pour qui elle est faite. Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'à faite M. de Meaux (*Bossuet*), elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venoit de l'oraison funèbre de M. de *Turenne*. En effet on dit que M. de Meaux comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le Prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite[a].

[a] On éprouve une véritable surprise en lisant ce passage : Turenne et Condé sont, à nos yeux, sur la même ligne; leur parallèle ne nous offre rien de forcé. Mais pour juger de l'opinion des contemporains, il faut s'entourer des souvenirs qui ont pu la former. La maison de Bouillon venoit d'être enveloppée dans une disgrace générale. (*Voyez* la lettre 881 et la note, page 323 de ce volume.) La cour n'avoit pas oublié les circonstances dont avoit profité le duc de Bouillon pour arracher à la reine-mère le titre de prince, et la no-

Je trouve la noce des petites personnes fort jolie et fort commode; la mode en pourroit bien venir. Il est vrai que M. d'Autun est fort de mes amis et qu'il est fort aimable. Je ne m'étonne pas que la belle Madelonne soit un peu chagrine de son procès; il faut être né tout sucre et tout miel pour n'être pas *pimbêche* quand on plaide.

A monsieur DE CORBINELLI.

J'aurai le livre intitulé *de la vérité de la religion chrétienne*, s'il se vend en France. Après l'extrémité où a

blesse étoit choquée de la démarche que cette maison avoit faite pour s'élever au-dessus d'elle. (*Voyez* tome III, page 383.) Le parallèle en lui-même devoit donc mécontenter la cour, et froisser les amours-propres. Mais, on ne peut d'ailleurs se le dissimuler, le grand orateur ne tient pas la balance dans un parfait équilibre. On voit d'un côté Turenne dédaignant la fortune pour ne devoir rien qu'à son génie, tandis que de l'autre, Condé, dominé par des inspirations élevées, mais qui lui sont étrangères, oblige pour ainsi dire le sort à lui être favorable. Turenne semble plus habile, et Condé plus heureux. « L'un paroît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de « soudaines illuminations; celui-ci par conséquent plus vif, mais sans « que son feu eût rien de précipité..... L'un... par la profondeur de « son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève « au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes « les infidélités de la fortune; l'autre, et par l'avantage d'une si haute « naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par « une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connoissent « pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses des- « seins, et forcer les destinées. (*Oraison funèbre du prince de « Condé.*) »

été depuis peu ma fille de Coligny, elle dit qu'elle voit bien qu'elle n'est pas fille de Jupiter, et qu'ainsi elle ne mérite pas le titre de *divine* que vous lui donnez ; cependant elle vous sait le gré qu'elle doit de toute la bonne opinion que vous avez d'elle.

---

917. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 5 avril 1687.

Ma nièce de Montataire m'est venue voir aujourd'hui; et me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avoit été ma pauvre nièce de Coligny. Il n'y a qu'un degré au-delà de ce qu'elle a été; et ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, et par rapport à elle, et par rapport à vous, mon cousin, dont la vie feroit pitié sans cette douce et agréable société. Dites-moi donc vitement comment elle se porte, et comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez point de réponse : hélas! mes pauvres enfants, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez présentement votre aimable évêque (*M. de Roquette*). Je vous plains si vous n'êtes pas en état de profiter du séjour qu'il doit faire à Autun. Il m'avoit prié de lui écrire; mais je vous déclare que je n'en ferai rien : je suis étourdie et accablée de la

beauté de son esprit. Je vis par hasard, au moment qu'il partoit, deux pièces toutes divines qu'il a faites, et à mesure que je les lisois, et que j'en étois charmée, je prenois ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc, s'il veut savoir ce que je pense. La douceur et la facilité de son esprit s'accommodent à ma foiblesse; l'éclat en est caché par sa modestie et par sa bonté. Voilà l'état où je suis pour votre prélat, et pour vous dans une véritable peine de celles que vous et ma nièce avez souffertes.

Le roi s'en va le 20 à Maintenon, et peu de jours après à Luxembourg[a] voir cette belle conquête. Il ira en onze jours, il y séjournera trois jours, et en mettra onze à revenir. Cela pourra aller jusqu'au 20 de mai. M. le Dauphin, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, madame de Maintenon et plusieurs autres dames feront le voyage. Madame la Dauphine ne partira point de Versailles. Le roi mène peu de troupes, et la moitié de sa garde. Adieu, mon cher cousin, je suis toujours tout à vous.

[a] Le roi partit le 10 mai pour Luxembourg. (*Journal de Dangeau.*)

918.**

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 avril 1687.

Je songeois à vous écrire, Madame, quand j'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois. Je voulois vous mander toutes mes alarmes sur les grandes et longues douleurs de ma fille de Coligny. C'a été une colique de rhumatisme qui l'obligea de se mettre au lit le 4 de mars dernier, dont elle n'a été hors de péril que le 1er d'avril; encore une fois, elle a souffert dans le corps des douleurs incroyables, et moi de mortelles angoisses dans l'esprit; mais enfin nous voilà hors d'intrigue. Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, combien nous sentons tous deux vos frayeurs pour nous. Jamais reconnoissance ne fut si tendre que la nôtre. Nous avons eu notre aimable évêque quinze jours en ce pays-ci. J'allai dîner avec lui samedi; il me mit sur votre chapitre après dîner, dans un cercle de vingt personnes où étoient entre autres le comte et le commandeur d'Espinac[a], et un certain père Archange[b], capucin, un des

[a] La famille d'Espinac est une des plus anciennes de la Bourgogne. Elle a compté parmi ses membres Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, homme d'un mérite distingué, mais qu'une ambition démesurée jeta dans tous les excès de la ligue.

[b] On l'appeloit le père Archange de Bourbon-Lancy, parceque

plus grands prédicateurs que j'aie jamais entendus, et du plus agréable commerce pour la délicatesse de l'esprit, d'ailleurs un religieux parfait.

Mais pour revenir à M. d'Autun, il est aussi entêté de vous et de madame de Grignan, que vous de lui; j'ai même remarqué qu'il redouble d'amitié pour moi à cause des liaisons qu'il sait que nous avons ensemble. Après m'avoir dit mille choses sur le commerce qu'il avoit l'année passée avec vous, il me conta qu'il vous avoit dit qu'il aimeroit mieux avoir à faire une oraison funèbre [a], qu'à vous écrire. Il est parti aujourd'hui d'Autun; s'il avoit encore attendu un jour, j'aime tant à le faire bien aise que j'aurois couru lui montrer ce que vous me dites de lui : mais je lui enverrai la copie.

Ne vous souvenez-vous point, Madame, que quand

sans doute il étoit né dans cette ville. On a de lui une oraison funèbre de M. Érard du Châtelet, marquis de Trichâteaux, gouverneur de Semur, imprimée à Dijon en 1685. (*Voyez* le père Lelong, nº 31,912.) L'éditeur possède les originaux de différentes lettres qu'il a écrites à mademoiselle de Scuderi; elles annoncent un esprit cultivé, et un homme d'un mérite distingué.

[a] M. de Roquette a fait l'oraison funèbre d'Anne-Marie Martinozzi princesse de Conti. (*Voyez* le père Lelong, nº 25,855.) Il fit aussi celle de la duchesse de Longueville, mais elle n'a jamais été imprimée. (*Voyez* la note de la lettre 727, tome VI, page 230.) Au reste si Boileau étoit bien instruit, ces discours n'ont pas dû coûter beaucoup de travail à l'évêque d'Autun :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

je vous envoyai notre généalogie, vous me fîtes de grands remerciements, et en même temps quelques petits reproches d'avoir laissé monsieur votre fils dans cette charge de guidon où il s'étoit tant ennuyé, et que je n'avois même rien dit de son mariage [a]? Je m'en souviens, moi, et cela m'oblige de vous supplier de m'envoyer un petit *mémoire* du temps qu'il sortit de la charge de guidon; s'il passa par celle d'enseigne avant que de venir à la sous-lieutenance, et quand il s'en défit; quand il se maria, le nom et la maison de madame sa femme, et ce que vous jugerez à propos que je dise de tout cela.

N'allez pas me dire par un excès d'honnêteté que vous aimez mieux vous passer de voir tous ces articles dans notre généalogie que de me donner la peine de les dresser, car cela ne me coûte rien à faire, et je le veux avoir pour moi, quand vous n'en voudriez pas pour vous. Je vous enverrai ces articles écrits de ma main, et vous les ferez relier à l'endroit du livre que je vous marquerai.

Mon beau-frère de Toulongeon a failli mourir depuis huit jours. Il y avoit long-temps qu'il avoit la goutte aux genoux. Il s'avisa, il y a trois ou quatre ans, d'aller avec sa femme trouver le prieur de Cabrières [b] pour

[a] *Voyez* la lettre 877, page 302 de ce volume.

[b] Cet empirique mourut en 1685. « Le prieur de Cabrières, qui « étoit venu à la cour pour donner au roi tous ses secrets, mourut « ici. Le roi a une partie de ses remèdes, mais il y en a beaucoup de « perdus par sa mort. Il prétendoit guérir sûrement les apoplexies, « et il avoit entrepris M. d'Elbeuf, l'abbé d'Harcourt et la duchesse « d'Estrées. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 26 novembre 1685.) »

qu'il leur fît faire des enfants. Il prit aussi de ses remèdes pour guérir sa goutte. A la vérité ce charlatan ne leur fit pas faire d'enfants, mais en récompense il guérit mon beau-frère de sa goutte aux genoux, et il la lui mit dans la tête où il a de temps en temps des douleurs insupportables : c'est de cela qu'il vient d'être à l'extrémité; il en est revenu, mais j'ai peur que cela ne lui fasse tôt ou tard un méchant tour.

La comtesse de Dalet[a] de la maison d'Estaing, votre ancienne amie, n'a pas été si heureuse que lui, car elle fut enterrée le lendemain de Pâques. Adieu, ma chère cousine.

---

919. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 25 avril 1687.

Je commence ma lettre aujourd'hui, et je ne l'achèverai qu'après avoir entendu demain l'oraison funèbre de M. le Prince, par le P. Bourdaloue. J'ai vu M. d'Autun qui a reçu votre lettre, et le fragment de celle que je vous écrivois. Je ne sais si cela étoit assez bon pour lui envoyer ici : ce qui est bon à Autun, pourroit n'avoir

[a] Gilberte d'Estaing, mariée, en 1645, à Gilbert Allyre de Langheac comte de Dalet, père du marquis de Coligny, gendre du comte de Bussy.

pas les mêmes graces à Paris. Toute mon espérance est qu'en passant par vos mains, vous l'aurez raccommodé, car ce que j'écris en a besoin. Quoi qu'il en soit, mon cousin, cela fut lu à l'hôtel de Guise; j'y arrivai en même temps, on me voulut louer, mais je refusai modestement les louanges, et je grondai contre vous et contre M. d'Autun. Voilà l'histoire du fragment. La pensée d'être fâché de paroître guidon dans le livre de notre généalogie est tellement passée à mon fils, et même à moi, que je ne vous conseille point de rien retoucher à cela. Il importe peu que dans les siècles à venir il soit marqué pour cette charge, qui a fait le commencement de sa vie, ou pour la sous-lieutenance. Vos réflexions sont tristes et justes sur la déroute de la maison de Créqui. Canaples reste seul des trois frères après toutes ses tribulations et tous ses maux, que vous marquez si bien[a]. Mais il y a un petit Blanchefort[b] resté du naufrage, revenu glorieux de Hongrie, beau, bien fait, sage, honnête, poli et affligé sans être abattu des malheurs de sa maison, qui trouve tous les chemins bien préparés à le

[a] *Voyez* la lettre 914, page 422 de ce volume. Le comte de Canaples succéda, en 1703, au duché de Lesdiguières, aux nom et armes duquel l'aîné de la maison de Créqui avoit été substitué en 1595, à cause du mariage de Madeleine de Bonne, duchesse de Lesdiguières, avec Charles de Créqui, maréchal de France. M. de Canaples mourut le 4 août 1711, sans laisser de postérité.

[b] Nicolas-Charles de Créqui, marquis de Blanchefort, second fils du maréchal de Créqui. Il mourut sans avoir été marié, le 16 mars 1696. Cette mort a été la dernière que madame de Sévigné ait déplorée. (*Voyez* la lettre du 29 mars 1696.)

recevoir agréablement dans le monde. Il console fort les gens de l'absence de son frère, qui n'avoit nulle de ses bonnes qualités. Il fera peut-être une aussi grande fortune que ses pères, se voyant présentement à la hauteur de tous les autres. Rien, à mon avis, n'est meilleur pour être honnête homme, que d'avoir à recommencer une fortune tout entière.

Je suis persuadée comme vous que la destinée de la pauvre duchesse d'Estrées auroit été changée si elle avoit été attachée à la vôtre. La dignité lui a porté malheur, et l'a livrée à l'apoplexie, qui a commencé à l'attaquer par la perte de son aimable esprit; ce qui est, à mon sens, un plus grand malheur que la mort.

Notre ami Corbinelli me montra l'autre jour un *factum* fait par Nuguet contre M. d'Autun [a]; notre nouvelle amitié me défend de trouver plaisant ce que j'en lus, car je n'en lus que six lignes; mais si je l'avois vu deux mois plus tôt, j'en aurois ri de tout mon cœur. Il y a un tour malin, mais spirituel, qui réjouit les indifférents.

Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre

[a] L'évêque d'Autun, président des états de Bourgogne, prétendoit que le P. Petit, abbé de Cîteaux, n'avoit pas le droit d'y siéger dans un fauteuil. Cet honneur, disoit-il, n'appartient qu'aux évêques, et ne peut s'étendre à un moine, ni même à un chef d'ordre. L'abbé se retranchoit dans l'ancienneté de sa possession. Cette discussion, qui fait souvenir de celle que Boileau a ridiculisée dans son *Lutrin*, donna lieu à de nombreux mémoires; elle dura plusieurs années, et ne fut décidée que sous le P. Larcher qui, en 1692, succéda au P. Petit. Le roi évoqua cette affaire au conseil des dépêches, et l'évêque d'Autun perdit son procès. (*Voyez* les *Œuvres de Saint-Simon*, tome IX, page 116.)

de M. le Prince, faite par le P. Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire. Son texte étoit : *Que le roi l'avoit pleuré, et dit à son peuple : Nous avons perdu un Prince qui étoit le soutien d'Israël*[a].

Il étoit question de son cœur, car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites. Il en a donc parlé, et avec une grace et une éloquence qui entraîne, ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fait voir que son cœur étoit solide, droit et chrétien. *Solide*, parceque dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avoit été au-dessus des louanges; et là il a repassé en abrégé toutes ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige, qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela a été traité divinement.

Un cœur droit. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté lui à corps perdu, et a fait voir par cinq ou six réflexions, dont l'une étoit le refus de la souveraineté de Cambray, et de l'offre qu'il avoit faite de renoncer à tous ses intérêts, plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ces déréglements étoit droit, et qu'il

[a] Madame de Sévigné cite ce texte de mémoire, le voici sans altération : « Le roi lui-même touché de douleur, et versant des lar« mes, dit à ses serviteurs : ignorez-vous que le prince est mort, et « que dans sa personne nous venons de perdre le plus grand homme « d'Israël?.... Il est mort, mais non pas comme les lâches ont cou« tume de mourir ? » (*Au second livre des Rois*, chap. 33.)

étoit emporté par le malheur de sa destinée, et par des raisons qui l'avoient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestoit intérieurement, et qu'il avoit réparées de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies, et par les desirs continuels de plaire au roi, et de réparer le passé. On ne sauroit vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous a si bien peinte, et si vraisemblablement.

Un cœur chrétien. Parceque M. le Prince a dit dans ses derniers temps que, malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avoit jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avoit toujours conservé les principes; et cela supposé, parceque le Prince disoit vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales, et ses perfections héroïques qu'il avoit consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paroissoit pendu et suspendu à tout ce qu'il disoit, d'une telle sorte qu'on ne respiroit pas. De vous dire de quels traits tout cela étoit orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque*. C'est comme si un barbouilleur vouloit toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfants, voilà ce qui vous doit toujours donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. Celle de M. de Meaux l'est déja.

Elle est fort belle et de main de maître. Le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne est un peu violent [a]; mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau. Adieu, mon cousin; je suis lasse, et vous aussi. Je t'embrasse, ma nièce, et ton petit de Langheac.

[a] On a vu dans la lettre 915 quelle impression produisit le parallèle de Condé et de Turenne. Une femme, dont le nom est inconnu, écrit à Bussy, le 14 mai 1687, (*Lettres de Bussy*, tome VI, page 246.) qu'elle pense que Bossuet *a bien retouché au parallèle en le faisant imprimer*; cette opinion anonyme n'a aucune force, sur-tout quand on voit combien la personne qui l'a écrite étoit peu capable d'apprécier ce chef-d'œuvre. « Cette pièce, dit-elle, nous paroît inégale, il y a de « beaux endroits, de fort médiocres et de fort languissants, etc. » Il est vraisemblable que Bossuet n'y fit point de changements; et l'on est d'autant plus porté à le penser, que l'on retrouve dans cette *oraison funèbre* les passages sur lesquels tomboit la critique de Bussy. (*Voyez* la note de la page 431 de ce volume.)

920. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 18 mai 1687.

Après avoir laissé ma fille en état de rétablir sa santé, je suis venu faire ici un tour, Madame. Dans huit ou dix jours j'irai à Forléans; ce sont des terres affermées; cependant il y a toujours quelque chose à faire pour le seigneur. C'est proprement *glaner* ce que je fais; je ne sais si vous entendez ce mot; oui assurément, car que n'entendez-vous pas? Votre nièce va à Toulongeon changer d'air. J'ai reçu ici votre lettre du 25 avril, ma chère cousine, à quoi je vais répondre.

Ce que vous écrivez auroit été bon à lire à l'hôtel de Condé du temps de Voiture; à plus forte raison à l'hôtel de Guise[a] : M. d'Autun en fera le cas qu'il doit par-tout où il recevra vos lettres.

Je n'approuve point ce grand désintéressement de M. votre fils sur notre généalogie; cela fera plus d'honneur à sa postérité que l'on voie qu'il a été sous-lieute-

[a] C'étoit l'hôtel d'Isabelle d'Orléans, duchesse d'Alençon et de Guise. Elle étoit fille de Gaston, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine; elle avoit perdu Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, son mari, le 30 juillet 1671.

nant des gendarmes du Dauphin, que seulement guidon : demandez-lui donc ses mémoires et me les envoyez.

Le jeune Blanchefort que vous me mandez qui entre si bien dans le monde, fera peut-être parler un jour de lui. J'ai ouï dire à Passage qu'il le feroit son héritier, et il l'a fait; il lui a laissé vingt mille livres de rente. Cela aide bien un jeune gentilhomme qui vient à la cour avec un nom et de bonnes inclinations.

Vous avez eu raison, Madame, de ne point rire du commencement du *factum* de Nuguet, quoiqu'il fût plaisant ; l'amitié nous doit donner de l'indignation contre ceux qui disent quelque chose contre nos amis; mais elle ne nous empêche pas d'y trouver de l'esprit, s'il y en a.

Vous me donnez une grande idée de l'oraison funèbre de M. le Prince par le P. Bourdaloue, en me disant que ce que vous m'en envoyez n'est que *croqué*. Bon Dieu ! quel est donc l'original, car la copie nous paroît très belle.

921. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce dernier de mai 1687.

Je demanderai à mon fils toutes les dates que vous me demandez sur le changement de ses charges; il sait tout cela à point nommé; pour moi, je confonds quasi toutes les années, parcequ'il n'y en a qu'une ou deux, dans mon imagination, qui aient mérité d'y demeurer, et d'y tenir leur place; j'écrirai en Bretagne.

Il faudroit n'avoir jamais été à la campagne, pour ignorer la signification du mot *glaner.* C'est une petite consolation que la Providence donne aux pauvres dont nous sommes l'exemple, quand nous allons ramasser de petites parties égarées. Je ne sais comment vous vous trouvez de vos terres. Pour moi, mon cousin, ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le rabais, et par le peu de débit des blés et autres grains. Il n'y a que d'y vivre, qui pût nous tirer de la misère; mais quand on est engagé ailleurs, il est comme impossible de transporter ses revenus.

Je soupirai en voyant le manoir de nos pères à Montelon; mais Toulongeon soupiroit je crois encore davantage, en voyant la longue vie de sa mère, qui ne lui donnoit pas une assiette d'argent, ayant deux coffres pleins de la vaisselle de nos oncles. Pour moi, je me

suis dépouillée avec tant de plaisir pour établir mes enfants, que j'ai peine à comprendre qu'on veuille, jusqu'à la fin de sa vie, se compter pour tout, et les autres pour rien. Il me semble que vous êtes assez comme moi, quoique la mauvaise fortune vous ait tellement *matté* toute votre vie, que votre bon naturel n'a pas eu toute son étendue. Je crois que vous entendez le mot de *matter*, puisque j'ai bien entendu celui de *glaner*, et sur cela passons aux nouvelles.

Nous attendons le roi dans six jours. Il a vu ces merveilleuses fortifications de Luxembourg, et ses nouveaux sujets l'ont vu en très parfaite santé. M. de Lavardin n'est pas prêt de partir. Le pape a remis sur pied une ancienne bulle par où il ôte les immunités et toutes les franchises aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède[a]. Vous voyez bien qu'il faut que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur. J'embrasse ma chère niéce, et je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer d'air, pourvu que ce soit pour peu de temps : elle en trouvera votre conversation plus agréable. On s'accoutume quelque-

[a] Une bulle publiée le 12 mai supprima les *franchises* ou droit d'asile, dont avoit toujours joui à Rome le quartier des ambassadeurs. L'excommunication majeure *à encourir par le seul fait* fut prononcée contre toute personne qui s'arrogeroit le droit de *quartier*, ou qui y auroit recours pour se soustraire à l'autorité des lois. Les autres souverains de l'Europe avoient renoncé à l'exercice de ce droit; Louis XIV étoit le seul qui refusât de se relâcher de ses anciennes prétentions.

fois trop aux meilleures choses, et on en sent mieux le prix en s'en éloignant un peu; je dis un peu, car il lui seroit trop cruel de n'être pas avec vous quand elle y peut être. Demandez à notre ami Corbinelli si je dis vrai. Au reste, ce que vous m'avez envoyé de vous par votre dernière lettre me plaît fort. Mon Dieu! mon cousin, que vous avez d'esprit! et quel dommage que vous n'ayez été heureux! Car la prospérité qui fait toujours briller, nous auroit donné le plaisir de voir ce que vous eussiez fait avec elle. Il est vrai aussi que vous n'auriez pas eu le loisir de vous amuser comme vous faites. Vous auriez fait de plus grandes choses qui auroient élevé votre maison; mais vous n'auriez pas eu lieu de réjouir si fort vos amis. C'est là qu'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Pour moi, je vous admire.

De Monsieur DE CORBINELLI.

Je suis d'accord de tout ce que dit madame de Sévigné, Monsieur; le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne n'est pas de votre goût, à ce que j'ai vu dans votre lettre; il n'est pas non plus de celui des connoisseurs de ce pays-ci; et je pris l'autre jour la liberté de dire à M. de Meaux (*Bossuet*) qu'il auroit dû ne le pas pousser jusqu'à la comparaison de leur mort.

De Madame DE SÉVIGNÉ.

Ma fille vous fait bien des amitiés. Il me semble vous avoir déja mandé qu'après avoir été la belle Madelonne, elle étoit devenue la comtesse de *Pimbêche*. Voilà ce que font toujours les procès.

922. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 4 juin 1687.

A mon retour de Forléans, de Bussy et de Dijon, j'ai trouvé ici votre lettre, Madame, qui m'a fait bien aise.

Je voudrois bien savoir quelles sont les deux de vos années qui méritent de demeurer dans votre mémoire; d'une autre que vous, je dirois que c'est l'année où vous fûtes mariée, et celle où vous devîntes veuve.

Je tire plus de mes terres à proportion que vous ne tirez de Bourbilly, parceque je suis sur les lieux, et que vous en êtes éloignée. Comme vous dites, Madame, on vit de ses revenus quand on les consomme soi-même; et transportés, ils ne reviennent presque à rien. Pour ce que vous me mandez, que quand on est engagé à la cour, il est comme impossible d'y transporter ses revenus, je vous dirai que j'en demeure d'accord. Mais voulez-vous que je vous donne un remède à cela? Faites-vous exiler, Madame, la chose n'est pas si difficile qu'on pensé; et vous userez vos denrées à Bourbilly.

Je crois comme vous que Toulongeon soupiroit au moins de la dureté de sa mère. Sa femme est jolie par

son minois et par son esprit. J'aurois soupiré tout de bon pour elle si j'avois été plus jeune de vingt ans que je ne suis, et je ne saurois même m'empêcher d'en faire les façons. Mais pour revenir à la dureté de sa belle-mère, elle n'étoit pas imaginable. Elle s'amollissoit pourtant à mesure qu'elle tiroit à sa fin, c'est-à-dire, qu'elle leur donnoit de temps en temps quelques denrées; mais plutôt mourir que de leur donner sa vaisselle d'argent, car effectivement elle est morte sans le faire.

Ce que vous avez fait pour vos enfants, Madame, est de fort bon sens et fort humain, et même selon Dieu. En les établissant, vous vous êtes insensiblement dépouillée des biens de la terre, que vous aurez moins de peine à quitter quand il le faudra.

Je suis comme vous, Madame, et je suis prêt d'achever de me dépouiller pour mon fils quand l'occasion s'en présentera. Pourvu que j'aie le vivre et le vêtement, je suis assez paré de ma réputation; et la fortune, qui m'a fait du pis qu'elle a pu, n'a pu m'abattre ni l'air, ni le courage. J'espère que je serai jusqu'au bout plus grand que mes malheurs, et que je ferai voir au moins par-là que je n'en étois pas digne. Cependant il est cruel de n'avoir point d'autre usage à mettre son esprit. Le roi est bien heureux, Madame, il est même digne de l'être; c'est un grand prince, et je l'aime fort; et dans ce sentiment-là, je ne saurois m'empêcher d'avoir peur que mes disgraces ne lui soient pas glorieuses. Je vous envoie une lettre que je lui écrivis il y a deux mois, et que mon ami Saint-Aignan lui rendit le vendredi saint. Vous m'avouerez, après l'avoir lue, qu'il faudroit être bien dur

pour n'en être pas touché[a]. J'attendrai encore quelque temps, après lequel si je n'ai aucune réponse, je ferai un petit voyage à la cour. Il faut que j'aie une conversation avec Sa Majesté. C'est le vin émétique pour moi.

Comme le pape est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions; et quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne le sauroit faire changer[b]. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en son chemin de ces saints opiniâtres : mais sa vie est si sainte, que les rois chrétiens se décrieroient s'ils se brouilloient avec lui. Il faut dire la vérité aussi, les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre.

Je crois comme vous, Madame, que votre nièce m'a retrouvé meilleur après son absence. Il y a long-temps

[a] La lettre que Bussy adressoit au roi se trouve parmi ses lettres imprimées; mais on en a retranché un fragment qui peint la situation déplorable où se trouvoient ses affaires. Il dit au roi : « Je « donnai l'honneur de vous écrire l'année passée que mes terres « étoient en décret; j'assure aujourd'hui Votre Majesté, Sire, que « j'en ai donné la jouissance à mes créanciers pour m'épargner la « honte d'un éclat. Rien au monde ne me pourroit obliger de mentir « à Votre Majesté; mais ceci n'est que trop public, et vous en pou- « vez savoir la vérité de toute la Bourgogne. » Il demandoit au roi le paiement d'appointements arriérés de la charge de mestre-de-camp général de la cavalerie légère. (*Voyez* la lettre du 24 septembre suivant.)

[b] Innocent XI étoit du caractère le plus inflexible. (*Voyez* la note de la page 46 du V[e] volume.)

que j'ai dit sur l'amour, et c'est la même chose sur l'amitié :

La longue absence en amour ne vaut rien,
Mais si tu veux que ton feu s'éternise,
Il faut se voir et quitter par reprise :
Un peu d'absence fait grand bien.

La nôtre est trop longue, Madame; et, quoique nos lettres nous rapprochent quelquefois, je serois bien aise de vous revoir plus souvent. Je vous trouve encore meilleure de près que de loin. Votre niéce croit cela comme moi, et vous assure qu'elle n'aime, ni qu'elle n'estime pas une femme tant que vous.

---

923. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 17 juin 1687.

Je ne m'amuserai point, mon cousin, à répondre à vos réponses, quoique ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire avec douleur que vous avez perdu votre bon et fidéle ami M. le duc de Saint-Aignan[a]. Sept ou huit jours de fiévre l'ont emporté, et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoi-

[a] Il mourut à Paris le 16 juin 1687.

qu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le roi à genoux avec cette disposition[a] que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais[b]. Il a eu des enfants depuis deux ans[c]. Enfin tout a été prodige en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde. J'ai senti vivement cette mort, par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement.

[a] Ce mot est pris ici dans le sens de *dispos*, *agile*; on en trouve un autre exemple dans la lettre 505, tome IV, page 331, où, en parlant des *bourrées* des paysannes de Vichi, madame de Sévigné dit : « C'est la plus surprenante chose du monde; des paysans, des paysan-« nes, une oreille aussi juste que vous, une légèreté, une *disposition*, « enfin j'en suis folle. »

[b] L'usage de servir le roi à genoux paroît avoir été apporté d'Espagne par Anne d'Autriche. On a vu dans la lettre 102, tome Ier, page 239, toutes les dames s'agenouiller autour de la reine au moment où cette princesse entra chez mademoiselle de Guise. On en trouve d'autres exemples dans les mémoires de madame de Motteville. Madame de Sévigné s'agenouille dans la ruelle de mademoiselle de Montpensier. (*Voyez* plus haut, tome Ier, page 222.) Mais on auroit tort d'en conclure que ce fût aussi l'usage chez les princesses; les lits étoient placés sur des estrades, et l'on ne pouvoit parler bas à la personne qui étoit couchée, sans se mettre à genoux sur les degrés.

[c] Le duc de Saint-Aignan avoit épousé en secondes noces, le 9 juillet 1680, Françoise Géré, que l'on appeloit *mademoiselle de Lucé*; ce mariage, déclaré l'année suivante, fut réitéré le 26 mars 1681. Il en étoit né deux fils et une fille; l'aîné fut évêque de Beauvais, et le second, ayant survécu au duc de Beauvilliers, devint duc de Saint-Aignan, en 1711; la fille épousa, en 1703, le marquis de Marillac.

Vous étiez son frère d'armes, et la chevalerie vous unissoit. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'auroit osé ni voulu vous rendre. Il a fait profession d'une amitié qui n'a point eu d'exemple depuis longtemps. Il avoit un air et une manière qui paroit la cour. Quand la mode viendroit de faire des parallèles dans les oraisons funèbres[a], je n'en souffrirai jamais dans la sienne; car il étoit assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie.

Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au roi. En voulant le toucher, vous nous avez pénétrés. Ce n'étoit pas à moi que vous visiez. Plût à Dieu que cette lettre eût fait sur le cœur de Sa Majesté l'effet qu'elle a fait dans le nôtre! Ce que vous lui représentez en est bien digne. Il y a des endroits touchants et des tours pour le porter à vous secourir qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables : c'est ce qui nous tue. Cette lettre a été reçue, et ce n'est pas la faute de votre pauvre ami, ni la vôtre, si elle ne vous attire pas des justices et des graces. Il est vrai que vos malheurs, quoique très grands, sont au-dessous de votre courage.

Je n'avois retenu de dates que l'année de ma naissance et celle de mon mariage; mais sans augmenter le nombre, je m'en vais oublier celle où je suis née, qui m'attriste et qui m'accable, et je mettrai à la place celle de

[a] Nouveau trait dirigé contre l'oraison funèbre du prince de Condé. (*Voyez* la lettre 919 ci-dessus, et la note, page 443 de ce volume.)

mon veuvage, qui a été assez douce et assez heureuse, sans éclat et sans distinction ; mais elle finira peut-être plus chrétiennement que si elle avoit eu de grands mouvements; et c'est en vérité le principal[a].

Adieu, mon cher cousin, je finis en vous embrassant et cette chère Coligny. Si nous sommes assez heureux pour vous revoir ici, nous en aurons une véritable joie, et nous vous ferons demeurer d'accord, que si quelquefois *un peu d'absence fait grand bien*, quelquefois aussi: *beaucoup d'absence fait grand mal.* La belle Provençale est contente et ravie que vous l'aimiez sous toutes sortes de noms. Elle vous supplie, père et fille, de continuer; elle le mérite par la manière dont elle est pour vous.

De Monsieur DE CORBINELLI. ***

Je serois ravi, Monsieur, que vos affaires vous forçassent de venir ici, et de vous y voir hors du trouble que donne un procès désagréable. En attendant je vous fais mon compliment sur la mort du duc de Saint-Aignan. Vous y perdez un véritable ami, chose rare en tout temps, mais sur-tout en ce siècle.

[a] Ce passage est l'un de ceux qui ont été indiqués. (page 58 de la *Notice historique.*) En le rapprochant du mot que madame de Sévigné laisse échapper dans la lettre à Ménage, du 1[er] octobre 1654, et de ce que Conrart nous apprend du caractère de M. de Sévigné, on voit que sa femme dut déplorer davantage la manière dont ses jours furent terminés que sa perte en elle-même.

924. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 juin 1687.

Vous avez eu raison, Madame, d'interrompre nos conversations pour me parler de mon cher ami. Pour moi j'en parle à tout le monde; mais je vous veux dire sur son sujet des choses que je ne dis point aux autres. Il y a plus de quarante ans que nous étions frères d'armes, comme vous dites, et cette amitié dura quinze ou seize ans, sans avoir de commerce ensemble. Il y a trente ans que nous nous rassemblâmes à la cour, lui premier gentilhomme de la chambre du roi[a], et moi mestre-de-camp-général de la cavalerie. Ce fut dès ce temps-là que mon ami, me trouvant persécuté de mauvais offices auprès du roi, commença à déclarer à Sa Majesté qu'il étoit mon ancien ami, et qu'il lui répondoit, non seulement de ma fidélité à son service, mais de mon respect infini pour sa personne.

Un jour qu'on apporta au roi un sonnet horrible contre lui en présence des ministres; Le Tellier dit que ce pou-

[a] Le duc de Saint-Aignan avoit reçu les provisions de cette charge dès le 2 décembre 1649; il succédoit à Roger du Plessis, duc de Liancourt.

voit bien être moi qui l'eût fait. Le roi répondit : — Cela ne peut pas être, Saint-Aignan m'a répondu de Bussy; et au sortir de là, Sa Majesté redit à mon ami cette conversation.

Quand j'eus cette cruelle affaire en 1664 à Fontainebleau, feue Madame m'aida à en sortir, mais mon ami Saint-Aignan la seconda bien, et ce fut par son moyen que j'eus cette conversation avec le roi, dont je sortis si content[a].

Mes ennemis, enragés de me voir hors d'intrigue, redoublèrent leurs efforts pour me perdre; ils intéressèrent la reine-mère (*Anne d'Autriche*), qui dit un jour au roi, parlant de moi : « Est-ce, mon fils, que j'aurai « toujours devant les yeux un homme qui ne fait autre « chose que de me déchirer? » Sa Majesté lui répondit qu'il ne condamnoit pas les gens sans les entendre et sans être convaincu qu'ils étoient coupables. Cependant quelques jours après ce discours, le roi se démentit, et commença par me faire arrêter. Le jour que je fus mené à la Bastille[b], Saint-Aignan dit à Sa Majesté qu'il la supplioit très humblement de trouver bon qu'il lui demandât si la raison qui causoit ma disgrace regardoit sa

[a] On avoit accusé Bussy de s'être permis des plaisanteries indécentes sur Madame, duchesse d'Orléans. Le comte se présenta devant cette princesse qui, avec une grace charmante, l'admit à se justifier, et se chargea de plaider sa cause. Il obtint une audience du roi qui lui promit de ne jamais écouter ce qu'on diroit contre lui, sans l'en faire prévenir par le duc de Saint-Aignan. (*Voyez* les *Mémoires* de Bussy, tome II, page 122, édit. de 1768.)

[b] Le 17 avril 1665.

personne, parcequ'en ce cas-là il ne lui parleroit jamais de moi; sinon qu'il ne trouvât pas mauvais qu'il lui parût toujours mon ami, comme quand j'étois en liberté. Le roi lui répondit que le roi Philippe second fit dire à à son fils, en le faisant étrangler, que c'étoit pour son bien, et qu'il s'alloit perdre [a]; qu'il me faisoit mettre à la Bastille pour empêcher mes ennemis de m'assassiner.

Pendant les treize mois que je fus en prison, il ne se passa point de semaines que Saint-Aignan ne dît quelque chose au roi sur mon sujet, et souvent avec une hardiesse pardonnable seulement à l'amitié qu'il avoit pour moi.

Toutes les fois que madame de Bussy voulut persécuter Sa Majesté, ce fut par le moyen de mon ami, et enfin l'un et l'autre ayant fait valoir ma maladie, ils me sortirent de la Bastille [b].

Durant les seize années de mon exil, hormis une lettre que présenta M. de Pomponne au roi de ma part, et madame de Thianges une autre, mon ami lui en donna vingt, et après avoir obtenu pour moi quatre permissions de venir à Paris pour travailler à mes affaires pendant ces seize années, il n'a pas eu de cesse que Sa Majesté ne m'ait fait retourner à la cour.

[a] Philippe II, roi d'Espagne, arrêta lui-même, dans la nuit du 18 janvier 1568, son fils don Carlos, soupçonné d'intelligences avec les révoltés des Pays-Bas; on a cru que ce jeune prince avoit été jugé par l'inquisition, et condamné à mort; quoi qu'il en soit, don Carlos mourut le 25 juillet 1568, et toute l'Europe accusa Philippe II d'avoir été son bourreau.

[b] Le 16 mai 1668. (*Voyez* la note de la page 137 du tome Ier.)

Je ne vous dis pas les tournois qu'il a soutenus pour me défendre contre tout le monde, les premiers jours que je fus arrêté, et entre autres contre Humières qui lui parut le plus déchaîné. Mon ami lui dit : « Cela est « bien vilain de parler contre un homme qui est en pri- « son, avec qui vous viviez bien avant qu'il y entrât, et « dont vous avez épousé la nièce[a] : je suis assuré que vous « ne parleriez pas comme vous faites s'il étoit en liberté ; « mais ne croyez pas, parcequ'il est arrêté, que tout « vous soit permis. Je suis ici pour faire taire ceux qui « ne l'aiment pas. » Humières fila doux, et lui répondit qu'il prenoit les choses d'un autre sens qu'il ne les avoit dites. Saint-Aignan lui répliqua qu'il entendoit le françois aussi bien que lui, et le quitta. Vous croyez peut-être, Madame, qu'il s'est contenté de me servir de son crédit auprès du roi, et de me défendre contre mes ennemis. Point du tout. Il n'y a aucune marque d'amitié que je n'en aie reçue. Il a sollicité mes procès comme les siens. Il me donna, en 1676, un carrosse presque tout neuf avec de fort belles glaces, qui valoit quatre cents écus ; c'est-à-dire, il me le prêta, et ne le voulut jamais reprendre ; il m'a prêté de l'argent dont il m'a renvoyé la promesse, et je le lui dois encore ; mais vous croyez bien que je le paierai à sa veuve dès que je le pourrai.

Voilà l'ami que j'ai perdu, Madame : jugez s'il y a un homme plus à plaindre que moi, ni un homme plus à estimer que lui. Car enfin, avec tout le mérite qu'il avoit

[a] Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre, dont l'aïeule paternelle étoit une Rouville.

à mon égard, il avoit de l'esprit, un courage extraordinaire, et un cœur comme le devroient avoir les rois.

Je suis ravi, Madame, que vous ayez trouvé ma lettre au roi à votre gré; feu mon pauvre ami me manda que Sa Majesté lui en parut touchée; jusqu'ici cela ne me paroît pas : *je verrai*.... comme il dit lui-même. Adieu, ma chère cousine, je ne croyois pas pouvoir vous aimer plus que je ne fais; cependant la mort de mon pauvre ami m'a laissé vide une partie de mon cœur que je ne saurois mieux remplir que de vous; les amis qu'on perd nous rattachent encore plus à ceux qui nous restent. Votre chère Coligny vous tient bien chère aussi; elle et moi nous aimons fort madame de Grignan, et nous ne le cédons pas même à madame sa mère, ni à M. son mari.

925.**

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 28 juillet 1687.

On ne peut faire un plus beau et un plus juste panégyrique, mon cousin, que celui que vous faites de votre preux et de votre généreux ami le feu duc de Saint-Aignan. Vous nous faites voir en même temps un cœur plein de tendresse et de reconnoissance qui mérite aussi

qu'on fasse votre éloge. Je sentis d'abord cette perte pour l'amour de vous; et, quelque sensible que vous y soyez maintenant, vous la sentirez encore davantage si vous venez en ce pays-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le roi et vous.

Le sujet de votre voyage est triste; vous trouverez à Versailles peu de disposition à sentir les malheurs des autres; on n'a que les mêmes paroles à dire pour découvrir son état, et elles sont si souvent répétées par la plus grande partie des courtisans, que les oreilles y sont accoutumées, et qu'elles ne sauroient aller jusqu'au cœur. Je sais qu'il y a des circonstances dans vos prétentions qui mériteroient de grandes distinctions, mais on n'a pas le loisir de les examiner. En un mot, je meurs de peur que toute votre destinée ne soit malheureuse depuis un bout jusqu'à l'autre. Cependant je ne veux point vous décourager, ni vous paroître un oiseau de mauvais augure. Vous allez avoir des lumières plus vives mille fois que les miennes; notre cher évêque (*M. d'Autun*) est parti d'ici, vous le verrez bientôt; il connoît ce pays-ci, il vous aime, ses conseils vous seront fort bons et fort utiles.

Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge, *sans parallèle* [a], de votre généreux ami. Elle fait connoître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que vous aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste,

[a] *Voyez* la lettre 919, page 443 de ce volume, et la note.

mais de l'autre fort agréable. La gazette vous aura fait savoir l'élévation de M. de Boufflers[a] et de tous les autres. Pour moi je me fusse bien passée de vous le dire : c'est un redoublement de malheur d'en voir tant d'autres heureux. N'est-il pas vrai, ma chère niéce? les Italiens disent sagement : *Non ti invidio, No, ma piango il mio.*

Je ne sais si j'en demeure là, moi; car il me semble que non seulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. La morale sévère de notre ami Corbinelli me va gronder : je m'enfuis.

De Monsieur DE CORBINELLI.

D'abord la lettre de madame votre cousine paroît celle d'un oiseau de mauvais augure dont les gens fermes se moquent; cependant c'est un récit en abrégé, mais véritable, des mœurs du pays dont elle parle; il est vrai que la fortune y fait si souvent des changements que les augures des oiseaux se trouvent faux bien souvent, on y aime quelquefois à surprendre, et à faire manquer les pronostics; d'où je conclus, Monsieur, que vous pourrez venir ici, et, en peignant au naturel la justice de vos prétentions, et donnant une idée vive et sensible de vos anciens services, vous pourrez obtenir quelque chose. Voilà ce que je vois dans l'avenir, soit

[a] Le roi venoit de donner à M. de Boufflers le gouvernement de la Lorraine, et le commandement en chef de Metz, Toul, Verdun et Sedan, qui étoient vacants par la mort du maréchal de Créqui. Il avoit aussi disposé du gouvernement de la ville et de la province de Luxembourg en faveur de M. de Catinat.

par inspiration, soit par quelques lumières fondées sur l'expérience.

Je dînai hier chez le lieutenant-civil [a] avec M. de Marillac [b], qui me demanda tout bas de vos nouvelles; je lui répondis du même ton que vous seriez bientôt ici, et nous nous en communiquâmes nos joies *en catimini*, parceque, comme vous savez, *non erat hìc locus.*

De Madame DE SÉVIGNÉ.

Je prie Dieu, mon cousin, que ces moments heureux que vous prédit notre ami, arrivent; ils le seront pour moi infiniment. Quand vous serez ici épluchant des écrevisses, nous repasserons votre lettre au roi [c], dont certains endroits nous percent le cœur.

[a] Jean Le Camus, frère du cardinal Le Camus, lieutenant civil au châtelet de Paris et magistrat distingué. Il mourut le 28 juillet 1710, âgé de 73 ans.

[b] René Marillac, conseiller-d'état ordinaire. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 15 septembre 1719.

[c] *Voyez* la note de la lettre 922, page 451 de ce volume.

926.*

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 4 août 1687.

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé par ma dernière lettre que je faisois dessein de venir en ce pays-ci avec votre nièce de Coligny; il y a un mois que nous y sommes. Elle y est venue affermer ses terres[a]; si elles avoient autant de revenu que de grandeur, ce seroit un Pérou. En lisant les vieux titres nous y voyons l'ancienneté de cette grande maison. Le premier pourtant que nous trouvons, qui est Humbert de Coligny[b], vivoit en 1132, et notre Mayeul de Rabutin vivoit en 1118[c]; ils étoient contemporains; l'ancienneté est égale, les honneurs ne le sont pas. Il y a eu dans Coligny deux maréchaux de France, un cardinal, un duc et un amiral[d],

[a] La terre de Cressia en Franche-Comté étoit, depuis plusieurs siècles, dans la maison de Coligny. Barbe de Coligny, aïeule paternelle du petit-fils de Bussy, avoit apporté cette terre dans la maison de Langheac. (*Voyez* la lettre 418, tome IV, page 26.)

[b] Humbert, II[e] du nom, mourut en 1190; mais il étoit petit-fils de Humbert, I[er] du nom, seigneur de Coligny, dont le père, Manassès de Coligny, vivoit en 1086. (*Voyez* le père Anselme.)

[c] Bussy ne rapporte pas, dans sa généalogie, de titres antérieurs à l'année 1147.

[d] Gaspard de Coligny, I[er] du nom, et Gaspard de Coligny, III[e] du nom, maréchaux de France; Odet de Coligny, cardinal de Châtil-

et quel homme que cet amiral ! Cependant sans être huguenot et sans faire la guerre au roi, je marche aujourd'hui sur ses pas, dans ses vieux châteaux. Nous serons encore en ce pays-ci jusqu'au mois d'octobre. J'y viens de perdre un de mes anciens amis ; le pauvre Montauban, lieutenant-général pour le roi dans cette province, vient de mourir. On dit que Renty va le remplacer. On fait bonne chère à bon marché en ce pays-ci. Je m'y plairois assez si l'on y avoit commerce avec les autres gens, mais il n'y a point de poste, qu'à dix lieues d'ici. Il ne laisse pas d'y avoir des gens qui ont de l'esprit. Un de ceux-là me dit hier un madrigal que je trouve joli. Voici ce que c'est : sur ce que M. le Prince d'aujourd'hui avoit dit qu'on n'avoit rien fait qui lui plût sur le sujet de la mort de feu monsieur son père, et qu'il donneroit volontiers mille écus de quatre vers qui lui plairoient, l'abbé Gaultier fit ceux-ci :

> Pour exprimer tant de vertus,
> Tant de combats et tant de gloire,
> Mille écus ! rien que mille écus !
> Ce n'est pas deux sous par victoire.

Je ne sais s'il a eu les mille écus, mais il les mérite[a].

lon, embrassa les erreurs de Calvin, et fut privé de la pourpre ; Gaspard, IVe du nom, comte de Coligny, duc de Châtillon, et Gaspard, IIe du nom, comte de Coligny, amiral de France.

[a] Désormeaux dit, dans son *Histoire de Condé*, tome IV, page 525, que l'appel de M. le prince ne produisit que la *gasconnade* qu'on vient de lire. Pouvoit-on mieux dire que Boileau ?

> Condé dont le seul nom fait tomber les murailles,
> Force les escadrons et gagne les batailles.

ÉPITRE IV.

Si vous aviez déja vu ce madrigal, Madame, il ne vous déplaira pas de le revoir; si vous ne le saviez pas, vous serez bien aise de l'apprendre......

Un peu de vers, un peu de prose, un peu de livres, un peu de conversation, un peu de vieux titres : voilà comment se passe la vie, qui est aussi longue ainsi et plus tranquille qu'en gouvernant les états. Adieu, ma chère cousine, j'aime fort à vous écrire, mais je voudrois pourtant bien vous revoir; votre nièce en a, dit-elle, pour le moins autant d'impatience que moi.

927. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 6 août 1687.

Je ne doutois pas, Madame, que vous n'eussiez fait réponse à ma dernière lettre de Chaseu; je viens de la recevoir : cependant je vous écrivis d'ici, il y a deux jours. Je suis bien aise que vous soyez contente de mon cœur sur le sujet de mon pauvre ami, et je vous confirme la donation de la place qu'il y avoit. Il est vrai, Madame, que je ne retrouverai jamais un Saint-Aignan entre le roi et moi; mais j'y aurai un Beauvilliers, un Noailles, un Gesvres, un d'Aumont, qui donneront au moins mes lettres à Sa Majesté quand je voudrai.

Pour l'inutilité que vous croyez du voyage que je prétends faire à la cour, cela ne me décourage pas. Il y avoit

moins d'apparence de mon rappel, après dix-huit ans d'exil, qu'il n'y en a que le roi me donne quelque chose sur les appointements qu'il me doit, et sur-tout au déplorable état où sont mes affaires.

J'avois demandé vingt fois mon retour sans l'obtenir, l'heure n'en étoit point encore venue; le même prince qui refuse aujourd'hui une chose, et qu'il croit lui-même qu'il n'accordera jamais, l'accorde au bout de quelque temps; on n'a pas changé les paroles en lui demandant ce qu'il a donné, mais Dieu a changé son cœur; et je prétends si bien faire connoître au roi la singularité de mon état, qu'il ne croira pas que cela tire à conséquence d'accorder ma requête, et qu'il lui faudra une dureté faite tout exprès pour moi, pour me refuser. Que si mon étoile étoit assez maudite pour endurcir le cœur du prince le plus pitoyable du monde, j'ai pris mon parti sur la négative; mais je ne veux pas faire ce tort à Sa Majesté, de croire, sans faire une dernière tentative, qu'elle me refusera justice. Pour des lumières plus grandes que les vôtres, je n'en veux point chercher : quand je vous aurai entretenue deux heures, vous conviendrez avec moi que j'ai raison de faire ce voyage.

Je n'ai point vu la gazette; ainsi je ne sais ce qu'on a fait pour Boufflers ou pour les autres; mais je ne m'en soucie point du tout. Quand on fit Créqui, Bellefonds et Humières maréchaux de France, comme c'étoit au commencement de ma disgrace, et que je n'étois pas encore bien tué, je sentis vivement ces élévations[a]. A la vérité

[a] *Voyez* la lettre de Bussy, du 29 juillet 1668, tome Ier, p. 140.

la cohue des huit maréchaux qu'on fit à la mort de M. de Turenne fut le coup de grace pour moi[a]. Après cela tout ce qu'on fera de promotions me trouvera insensible; et, bien loin d'en être fâché, cela me consolera de n'être point dans un corps que l'on a rendu méprisable par le grand nombre et par le peu de choix; et les maréchaux de France que l'on fait présentement me font aussi peu de peine que ceux que fit Henri IV, ou que ceux que fera M. le duc de Bourgogne.

Votre nièce, qui a présentement une grande douleur de dents, dit qu'elle est pour la santé ce que les Italiens sont pour la fortune, qu'elle n'envie pas ceux qui se portent bien, mais qu'elle se plaint seulement.

Le P. La Tournelle est mort depuis quinze jours à Dijon. Après qu'il eut reçu tous ses sacrements, on lui demanda s'il ne vouloit pas que son confesseur demeurât auprès de lui pour lui aider à bien mourir. Il répondit que non, et qu'il s'étoit toujours si bien trouvé de faire ses affaires lui seul, qu'il feroit bien encore celle-là de même. Cela me paroît un peu trop ferme pour un chrétien, qui doit souhaiter plus que jamais de n'être pas seul en cette rencontre[b].

[a] *Voyez* la lettre 387, tome III, page 370.

[b] « Toute plaisanterie dans un homme mourant est hors de sa « place; si elle roule sur de certains chapitres, elle est funeste. « C'est une extrême misère que de donner à ses dépens à ceux que « l'on laisse le plaisir d'un bon mot. » (*La Bruyère*, chap. *des esprits forts.*) Madame de Sévigné et Bussy avoient déja blâmé de semblables propos. (*Voyez* les lettres 639 et 642, tome V, pages 329 et 339.)

A Monsieur DE CORBINELLI.

Vous me parlez de là cour, Monsieur, comme si je ne la connoissois pas; je sais les barbaries de ce pays-là et les caprices de la fortune, et c'est pour cette raison que je ne désespère pas d'y faire une affaire après vingt refus.

M. de Marillac est un des hommes de France que j'aime et que j'estime davantage; le lieutenant civil (*Le Camus*) est l'homme du monde que je hais et que je méprise le plus.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Encore une fois, Madame, je vous assure que je ne serai point abattu, s'il est possible que je ne trouve point le roi juste. Dieu ne m'a pas encore abandonné dans mes afflictions, j'espère qu'il m'assistera de ses graces jusqu'au bout.

---

928. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 2 septembre 1687.

Je viens de recevoir vos lettres de Cressia, mon cher cousin, qui m'ont donné quelque consolation, car je

suis accablée de tristesse; j'ai vu mourir depuis dix jours mon cher oncle : vous savez ce qu'il étoit pour sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abyme où j'étois à la mort de M. de Sévigné : il a gagné des procès; il a remis toutes mes terres en bon état; il a payé nos dettes; il a fait la terre où demeure mon fils la plus jolie et la plus agréable du monde; il a marié mes enfants : en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations, et une si longue habitude, font souffrir une cruelle peine, quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avoit quatre-vingts ans; il étoit accablé de la pesanteur de cet âge; il étoit infirme et triste de son état. La vie n'étoit plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter? Une continuation de souffrances! Ce sont ces réflexions qui m'ont aidé à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer sa miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnoissance.

Nos cœurs ne sont point ingrats, car je me souviens

de tout ce que la reconnoissance et l'amitié vous fit penser et écrire sur le mérite et sur les qualités de M. de Saint-Aignan. Nous sommes bien loin d'oublier ceux à qui nous sommes obligés. J'ai trouvé votre rondeau fort joli : tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie ; car je comprends que la galanterie est demeurée dans votre esprit, sans que les charmes de l'aimable Toulongeon fassent une grande impression sur votre cœur[a]. Je ne doute pas des beaux titres que vous avez trouvés dans les archives de la maison de Coligny. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages, dont les biens sont passés en d'autres mains. L'origine de la nôtre est tout-à-fait belle, et dans le goût de ceux qui s'y connoissent. Vous savez toutes les merveilles qu'on a faites sur les Turcs. Notre cousin de Vienne[b] n'y étoit-il pas des plus avant? Je suis quelquefois en colère de ne l'entendre jamais nommer; n'est-il pas général de bataille? Je voudrois que votre grand garçon eût été à cette campagne contre les Turcs, où tous nos François ont acquis tant d'honneur. Adieu, mon cher cousin; si vous venez ici nous causerons à l'infini. Je me repens de tout ce que je vous ai dit pour vous détourner de faire ce voyage; j'étois de méchante humeur de votre fortune

[a] Bussy avoit envoyé à sa cousine un rondeau qu'il avoit composé pour madame de Toulongeon, sa belle-sœur; il est si médiocre que l'on n'a pas cru devoir le comprendre dans ce recueil.

[b] Louis de Rabutin, qui avoit épousé la princesse de Holstein.

qui n'est pas heureuse. Oubliez mes sots raisonnements, je vous prie, et venez avec toute la confiance que vous doivent donner vos longs services, et la grande justice de vos raisons. J'embrasse ma nièce, je la plains des maux qu'elle a eus, et je l'exhorte autant qu'il est en moi à se bien porter, car, après le salut, je mets la santé au premier rang, et je prie Dieu qu'il vous conserve tous deux. Il me semble que c'est souhaiter en même temps que vous m'aimiez longues années; car je m'imagine que nous ne nous aviserons jamais de mettre à nos amitiés d'autres bornes que celles de nos vies.

De Monsieur DE CORBINELLI.

Il est vrai, Monsieur, que je vous ai parlé de la cour comme si vous ne la connoissiez pas, mais je vous en ai parlé, comme on fait aux plus vieux courtisans, quand ils en ont été dehors seulement huit jours. C'est un Protée qui change de face à tous moments[a]. J'ai ouï dire à un officier de la cour des plus assidus, que quand il a été deux jours à Paris, il tâte le pavé quand il retourne à Versailles, comme s'il ne connoissoit plus le maître, ni ses ministres; on y change de maximes tous les huit jours pour le moins. Prenez donc tout ce que je vous ai dit sur ce pied-là, et comptez qu'il n'y a rien de fixe en ce pays-là que la grandeur du roi, sa magnanimité, sa bonté, et sa piété.

[a] La Bruyère exprime la même pensée avec sa manière originale: « Qui peut nommer de certaines couleurs changeantes, et qui sont « diverses selon les divers jours dont on les regarde? De même, qui « peut définir la cour? » (Chap. *De la Cour.*)

J'entendis un sermon aux Jésuites le jour de Saint-Louis, dont je vous conterai le détail et les plus beaux endroits, et vous en serez surpris. C'est un Père de l'Oratoire, nommé La Roche, dont le cœur est de roche contre les fausses vertus. Adieu, Monsieur.

De Madame DE SÉVIGNÉ.

Le madrigal de monsieur le Prince nous a paru, comme à vous, très joli, et la mort du vieux La Tournelle trop ferme. Comme vous dites, en ces rencontres, un peu d'aide fait grand bien.

---

929. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 13 septembre 1687.

La perte que vous avez faite de monsieur votre oncle, Madame, me touche sensiblement, et le peu de liaison qu'il y avoit entre lui et moi vous doit empêcher de croire qu'il y ait autre chose que votre douleur qui m'afflige[a]; comme vous dites, Madame, nous ne sommes

[a] Bussy n'avoit jamais pardonné à l'abbé de Coulanges de s'être opposé à la demande qu'il avoit faite à madame de Sévigné, en 1658, d'une somme de 10,000 fr., qui lui étoit nécessaire pour s'équiper et suivre M. de Turenne. (*Voyez* tome Ier, page 142.)

pas ingrats vous et moi. Le sang et votre vie que vous avez passée avec monsieur votre oncle vous rendent sa perte bien plus sensible qu'à moi celle de mon cher ami Saint-Aignan. Dieu leur fasse miséricorde! je n'en doute pas, car l'abbé de Coulanges étoit un homme de bien, et le duc de Beauvilliers[a] ne craint pas Dieu plus que faisoit monsieur son père.

J'ai été fâché comme vous de ne pas trouver dans les relations des combats d'Allemagne le nom de notre cousin (*Rabutin*); il est vrai qu'elles ne nomment presque personne, hors le duc de Bavière et le prince de Commerci[b] qui viennent d'être blessés. Je viens de recevoir une lettre de nos cousines de Rabutin, datée de Vienne; elles me mandent que leur frère est à l'armée, et leur belle-sœur sur le point d'accoucher. Mon grand garçon ne pouvoit être à ces combats d'Allemagne, étant capitaine dans le régiment du roi; il n'y a en ce pays-là de François que des volontaires.

Je suis bien aise que vous ne vous opposiez plus au

[a] Le duc de Beauvilliers, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, fut appelé, par la mort de ses frères aînés, à succéder aux charges et aux honneurs de son père; mais il n'en conserva pas moins, au milieu de la cour, dont il devint le modèle, les mœurs de sa première jeunesse. On a vu dans la lettre 892, page 359 de ce volume, de quelle manière le roi lui témoigna sa haute estime.

[b] Charles-François de Lorraine, prince de Commerci, général de la cavalerie des armées de l'empereur; il fut tué le 15 août 1702, à la bataille de Luzzara. La principauté de Commerci avoit été acquise par madame de Lillebonne, après la mort du cardinal de Retz. (*Voyez* la note de la lettre 425, tome IV, page 54.)

dessein que j'ai d'aller faire un petit voyage à la cour; j'espère qu'il ne me sera pas inutile, mais au moins ne m'en sauroit-il arriver de mal, et je ne veux pas me pouvoir reprocher d'avoir rien négligé pour sortir d'affaire. Une chose encore qui me fait trouver plus de goût à ce voyage, c'est le plaisir que j'aurai de vous voir et de discourir de mille choses.

Vous avez raison de croire que la galanterie n'est plus que dans mon esprit; quand je ne songerois pas, comme je fais, à mon salut, je suis trop glorieux pour avoir de l'amour, sachant bien que je ne suis pas assez aimable pour être fort aimé, quand même l'âge ne rendroit pas ma passion ridicule. Il est vrai que mon amitié pour ma petite sœur est fort tendre.

Votre niéce a tellement pris à cœur les affaires de ses terres, qu'elle s'en est incommodée; elle a une fluxion sur un œil pour avoir trop lu de vieux titres; cela l'empêche de vous témoigner elle-même la part qu'elle prend à votre affliction; mais je vous assure qu'elle y est aussi sensible que moi. Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que nous nous aimerons toujours, nous ne saurions mieux faire.

A Monsieur DE CORBINELLI. * *

Je demeure d'accord avec vous, Monsieur, que quelque connoissance qu'on ait de la cour, pour peu qu'on en soit absent, on est désorienté quand on y retourne[a];

[a] « Se dérober à la cour un seul moment, c'est y renoncer : le cour« tisan qui l'a vue le matin, la voit le soir pour la reconnoître le len-

mais cela n'embarrasse que ceux qui veulent s'y rétablir pour long-temps, car quand on n'y a affaire que pour trois semaines ou un mois, comme moi, on n'en craint pas les fréquents changements ; au contraire, c'est mon compte, car après que cette cour aura passé par toutes les formes, qu'elle aura été capricieuse, dure, épineuse, ingrate, je trouverai quelque moment où elle sera douce, juste et reconnoissante, et ayant fait mes affaires dans ce temps-là, on ne m'y rattrapera plus.

J'ai bien envie de savoir comment le P. La Roche prêche contre les fausses vertus : je n'en trouve presque point d'autres dans le monde. Pour moi, je ne sais si j'ai des vertus, mais je sais bien que je n'ai rien de faux dans le cœur, non plus que dans l'esprit[a].

« demain, afin que lui-même y soit connu. » (*La Bruyère*, chapitre *De la Cour.*)

[a] C'est bien le cas d'appliquer cette maxime de La Rochefoucauld : « Tous ceux qui connoissent leur esprit ne connoissent pas leur cœur. » (*Maxime* 103e.)

FIN DU TOME SEPTIÈME.

22191666-B

GETTY CENTER LIBRARY MAIN
DC 130 S5 S51 BKS
v.7 c. 1 Sevigne, Marie de Ra
Lettres de Madame de Sevigne, de sa fami
3 3125 00171 0504

